هكذا من الأصل

Supplément Wallonie

Magazine « Terres d'été »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – Nº 13734 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 24 MARS 1989

Communisme nouveau en Italie

Le communisme nouveau, bourgeois, libéral, européen et anti-totalitaire est né. L'événément s'est produit à Rome le mercredi 22 mars à l'occasion du 18e congrès du Parti communiste italien.

En cinq jours de débats, les tables de la loi de l'internationalisme prolétarien ont été joyeusement mises en pièces par un petit millier de délégués, et remplacées immédiatement par un programme tellement social-démocrate dans son essence que les tenants traditionnels de la social-démocratie pourraient en être déstabilisés mêmes si le PCI nous a habitués depuis longtemps aux écarts idéologiques.

Beaucoup d'écologie, une dose de féminisme – staturairement, 30 % des membres du comité central seront désormais des femmes – un soupçon d'ouvriérisme, tout de même, car on ne peut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, et voilà le premier Parti communiste du monde occidental prêt à lancer une OPA sur toute la gauche italienne. Artisan et grand ordonnateur d'un cours à vrai dire moins nouveau qu'il n'y paraît, Achille Occhetto, plébiscité mercredi dans ses fonctions de secrétaire général, est désormais le premier dirigeant communiste d'Italie élu à bulletin secret. Son credo ? Quarante ans d'opposition, cela suffit !

Les jeunes et sémillants « colonels » dont le chef du PCI a truffé son équipe ne croient plus à la révolution anti-capitaliste. Réformistes bon teint, ils s'engagent résolument dans la seule voie qui peut leur permettre d'atteindre un jour les rivages du pouvoir en Italie : l'union de la gauche. A la française, oui, mais dans un rapport de forces inversé. Le nouveau PCI (environ 25 % des voix), qui n'a jamais vraiment souffert du syndrome Marchais, passe la vitesse supérieure. Tentant de reprendre l'initiative à un Parti socialiste (15 à 18 % de l'électorat), sommé de choisir entre une coalition avec « la droite démocrate chrétienne et l'union des forces de progrès », il prépare un « cabinet fantôme » à la britannique et une alliance social-démocrate européenne avec le SPD allemand.

Que vouloir de plus ? La fin du sectarisme – drapeau rouge, faucille, marteau et « Internationale » – et un changement net d'appellation, rétorquent les socialistes italiens, auxquels M. Bettino Craxi a donné une nouvelle force depuis plusieurs années.

L'idée n'est pas hérétique, disent en substance les communistes, mais attendons d'abord de voir comment notre électorat va réagir à la nouvelle ligne. C'est un connaisseur en matière de perestroïka, M. Mikhaïl Gorbatchev, qui le rappelait cette semaine aux congressistes de Rome : il faut veiller à « ne pas casser ni jeter les vieux mécanismes avant d'en avoir créé et testé de nouveaux ». Premier test en vue pour la bataille de l'union de la gauche qui s'ouvre en Italie, les élections européennes de juin prochain...

Dix-huit ministres latino-américains à l'Elysée

Paris reprend l'initiative en faveur des pays endettés

Reçus à déjeuner, jeudi 23 mars, par le président François Mitterrand, dix-huit ministres latino-américains devaient faire le point sur le plan français de réduction de la dette. Après la récente proposition américaine, Paris entend, en effet, reprendre l'initiative. Cette rencontre entre dans le cadre d'une journée de réflexion organisée dans la capitale par M. Pierre Bérégovoy sur le thème : « Libertés et Economie ».

La force des faibles... En arrivant à Paris, jeudi 23 mars, les ministres de l'économie et des finances d'Amérique latine avaient quelque raison de méditer ce vieil adage. En quelques mois, trois plans leur ont été consacrés par la France, le Japon et les Etats-Unis pour tenter de les sortir du cercle vicieux de la dette, d'une faible croissance et du désinvestissement. Trois plans qui marquent une tardive mais réelle prise de conscience internationale. A travers tout un continent, la vague démocratique des dernières années est sapée par une succession de crises, de plans d'austérité avortés ou de diversifications trop lentes. Les émeutes au Venezuela en ont rappelé l'enjeu, réveillant brutalement l'administration Bush en son début de mandat. Devenue stratégique, la course au soutien de l'Amérique latine prend aujourd'hui des allures de compétition entre Washington, Paris ou Tokyo. Une concurrence stimulante si elle aboutit à un consensus sur la façon de désarmorcer le piège de la dette.

Les dernières statistiques illustrent l'ampleur du mal. La quasi-stagnation de 1988 a ramené le revenu par habitant, dans la région, à ses niveaux de... 1978. Le mal-développement, le recours parfois inconsidéré à l'emprunt, la fuite des capitaux, ont certes aggravé la situation de pays accoutumés, jusqu'à la fin des années 70, à une croissance annuelle de près de 6%. La flambée des taux d'intérêt, puis la chute des cours des matières premières ont précipité la chute.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 39.)

La préparation des élections européennes

PS : M. Fabius, tête de liste Opposition : l'UDF divisée

M. Laurent Fabius conduira la liste socialiste aux élections européennes du 18 juin. Ce choix, qui procède d'un accord réalisé le mercredi 22 mars au sein du courant majoritaire du PS, devrait être entériné le 4 avril par le comité directeur de cette formation. L'UDF en revanche reste divisée. M. Giscard d'Estaing, partisan d'une liste unique RPR-UDF, est en opposition avec MM. Méhaignerie (CDS) et Léotard (PR), favorables à une liste UDF.

Lire nos informations page 17

Détente en Corse
Après le succès mitigé de la manifestation et la nomination d'un conciliateur.
PAGE 16

Incertitudes en Namibie
La « cinquième province » sud-africaine sur la voie de l'indépendance.
PAGE 3

M. Lang et les musées
Le ministre de la culture expose un plan quinquennal de rénovation.
PAGE 31

Déchets dangereux
Trente-quatre pays ont signé la convention sur l'exportation de ces produits.
PAGE 29

Le sommaire complet se trouve en page 44

Trois mois et demi après le tremblement de terre

La résurrection de l'Arménie

Les populations sinistrées par le tremblement de terre qui a dévasté le nord de l'Arménie le 7 décembre dernier vont devoir s'habituer à vivre, pendant de longs mois encore, dans le provisoire. La reconstruction va prendre du temps ; elle sera un test de la capacité des dirigeants soviétiques à innover et à développer de nouveaux modèles de décentralisation et de coopération avec l'Occident.

EREVAN
de notre envoyé spécial

Trois mois et demi après le tremblement de terre du 7 décembre dernier, la vie reprend lentement ses droits au milieu des ruines du nord de l'Arménie soviétique. Le printemps précoce arrive à point nommé pour mettre un peu de baume sur les cœurs. Sortie de son hébétement, Leninakan, la deuxième ville d'Arménie – 280 000 habitants avant le séisme – vit toujours au rythme des camions de terrassement. Un travail considérable et encore nécessaire pour faire place nette avant de reconstruire. Mais la ville, en trois mois, a déjà changé d'aspect. Comme à Spitak, comme à Kirovakan, des milliers de baraquements préfabriqués continuent d'arriver de toutes les Républiques pour les ouvriers et les sans-abri. De véritables camps de pionniers poussent un peu partout comme des champignons. Devant le leur, à Spitak, les Lituaniens arborent fièrement leur drapeau national nouvellement autorisé à côté des couleurs de l'éphémère République arménienne de 1919. Les gens s'installent dans ces nouveaux foyers sans savoir pour combien de temps. Ce n'est pas le grand confort, mais c'est toujours mieux que d'être entassés à quinze sous une tente ou chez un parent, et il faut bien céder la place lorsque les bulldozers arrivent.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

Une « fusion » réalisée en laboratoire ?

Un nucléaire de rêve

S'agit-il de la découverte du siècle ou de déclarations imprudentes de chercheurs en mal de publicité ? Deux électrochimistes, M. Martin Fleischmann, de l'université de Southampton (Grande-Bretagne), et M. Stan Pons, de l'université de l'Utah (Etats-Unis), affirment avoir produit des réactions de fusion nucléaire dans une simple éprouvette.

L'affaire, publiée à la une du *Financial Times*, quotidien économique britannique, du jeudi 23 mars, est, si elle est vraie, énorme. Car, la domestication de la fusion nucléaire est le rêve des physiciens, dans la mesure où elle pourrait ouvrir la voie à une production d'énergie quasi illimitée.

Depuis plus de trente ans, ils sont en effet des milliers de par le monde à tenter de reconstituer dans d'énormes machines aux parois immatérielles (magnétiques), les conditions de démarrage de ces réactions qui animent le cœur des étoiles et, dans un registre moins poétique, permettent aux bombes H de fonctionner. Depuis des années, les programmes se multiplient. Depuis des années fonctionnent des machines sans cesse plus sophistiquées fondées sur le principe des fameux Tokamak inventés il y a une vingtaine d'années par les Soviétiques. Dans ces chaudrons thermonucléaires, on tente donc d'obtenir les conditions qui amèneront les noyaux d'atomes d'hydrogène lourd – du deutérium – à fusionner entre eux (1) pour libérer une grande quantité d'énergie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 29.)

(1) Dans la fission, l'énergie est produite par l'éclatement, sous l'impact d'un neutron, de noyaux d'atomes lourds (uranium, plutonium), alors que dans la fusion, elle provient de la réunion d'atomes légers.

Le Monde

LIVRES

Le retour des épistoliers

Signe des temps ou coïncidence ? Les volumes de correspondance se multiplient chez les éditeurs. Des confidences d'Emile Henriot, longtemps critique littéraire du « Monde », à un jeune confrère belge aux échanges difficiles, exigeants entre André Gide et Jacques Copeau ou François Mauriac et Paul Claudel, la correspondance confirme qu'elle est un genre littéraire à part entière, témoignage précieux sur l'intimité des hommes comme sur l'évolution des mœurs.

■ Pietro Citati parle du dernier livre de Sergio Ferrero. ■ L'ironie posthume de Machado de Assis, grand prosateur brésilien du XIXe siècle. ■ Romans : Rezvani, Louis Nucera, Henry Troyat, Jean-Louis Bourdon, Thierry Jonquet. ■ Le vieil homme et la mouette : portrait de Georges Simenon en un album et deux essais. ■ La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Une amitié littéraire », d'Emile Henriot et « Nouvelles lettres d'une vie », de François Mauriac.

Pages 19 à 26

M 0147 - 0324 0 - 4,50 F

3790147004500 03240

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Des idées pour l'école

par ALAIN TOURAINE

LES négociations avec les enseignants sont si mal parties que beaucoup conseillent de renoncer à toute réforme et de distribuer seulement des augmentations de salaire – sans aucun doute, urgentes, – en laissant les choses en l'état. Ce pragmatisme désenchanté est fondé à se méfier d'une réforme qui s'enfermerait dans une négociation entre gouvernement et syndicats, car toute réforme d'ensemble fait converger les résistances et les mécontentements et, de leur côté, les syndicats sont si divisés qu'ils paralysent les éléments favorables à l'ouverture et qui se trouvent, aujourd'hui surtout, au sommet de la FEN.

Mais comment l'accepter alors que, depuis des années, l'opinion publique s'est éveillée au problème de l'école, discute de l'échec scolaire, s'impatiente de la surcharge des programmes, reconnaît la crise de recrutement des enseignants ? Et croit-on que le pays accepterait l'immense effort, que représente une forte revalorisation des salaires de 5 % de la population active, s'il n'était pas convaincu qu'à ce prix l'école fonctionnera mieux ? Il est impossible de séparer la situation de l'école de la condition des enseignants, même s'il faut, pour entrer dans un processus de changement, commencer par accorder des augmentations de salaire tangibles, immédiates, qui garantissent aux enseignants une volonté de progrès qui, dans le passé, n'a guère dépassé les bonnes paroles.

Instruire et éduquer

Il est donc nécessaire que se développe un grand débat national sur l'éducation. Jusqu'ici, peu de voix se sont fait entendre. N'ayant aucun pouvoir de décision, je veux contribuer ici à renforcer ce débat en présentant un thème à mes yeux central mais qui ne prétend *nullement être le* seul important. Notre école assure l'instruction ; elle doit assumer en plus, et consciemment, un rôle d'éducation. D'abord parce que la famille n'est plus, dans de nombreux cas, un milieu d'éducation : parents absents, séparés, dépassés par l'évolution des connaissances et des emplois.

L'abstention de l'école, son autolimitation à la transmission des connaissances se voulaient démocratiques : l'école devait se limiter au domaine de la connaissance positive et ne pas entrer dans le domaine réservé aux familles pour ne pas être entraînée dans le particularisme des croyances et des traditions, ou ne pas être soumise aux pressions et aux séductions des classes supérieures. C'est avec ce raisonnement qu'il faut rompre et avec toute la conception de la modernité qu'il recouvre. Nous ne pouvons plus opposer la raison à l'existence, aux émotions, à la vie du corps, aux appartenances sociales et aux traditions culturelles.

Je n'en appelle d'aucune manière à une école communautaire qui m'inspire les plus grandes craintes, car elle segmente la société et prépare des affrontements ethniques ou culturels ; mais nous ne pouvons plus nous contenter d'une vision de l'éducation comme construction à partir d'une table rase d'une personnalité limitée à la connaissance, réduite elle-même à l'agencement de principes généraux, mathématiques ou grammaticaux, de raisonnement.

En second lieu, la réduction de l'école à l'instruction ne correspond plus à l'activité de notre société. Nous ne vivons plus dans une société de production, artisanale ou même technicienne, mais dans une société de communication, de changements rapides et de relations internationales. Comprendre des documents, interpréter les intentions de l'autre, gérer le changement, travailler en équipe, décider et entreprendre, résister à l'adversité, trouver son chemin dans le labyrinthe des administrations publiques et privées, *autant d'activités au moins* aussi indispensables au plus grand nombre que la seule possession de connaissances.

Aujourd'hui, l'insistance exclusive mise sur l'acquisition des connaissances n'a qu'une raison d'être : la priorité, aussi absolue qu'irréfléchie, donnée par notre société à la sélection d'une élite extrêmement restreinte de jeunes pages, promus dès leur sortie des écoles aux plus hautes fonctions, sans expérience vécue et enfermés dans la distance infranchissable qui s'établit entre eux et le reste de la population.

De ce principe simple : *l'école doit à la fois instruire et éduquer*, découlent deux conséquences pratiques. La première est que le temps scolaire doit être divisé en deux parties et cesser d'être l'addition des cours de diverses spécialités. La fonction des enseignants n'est pas seulement d'enseigner ; elle est tout autant de réfléchir collectivement aux problèmes individuels et collectifs des élèves d'une classe. Elle est aussi de participer à des activités éducatives.

Faut-il séparer les activités orientées vers la création de comportements et celles qui visent à l'acquisition de connaissances, comme c'est le cas dans certains pays ? La réponse n'est pas évidente et on peut souhaiter plutôt que le mélange des deux fonctions l'emporte sur leur séparation. Il n'en reste pas moins que les activités sportives doivent avoir une importance beaucoup plus grande et que les activités – je ne dis pas seulement l'enseignement, – artistiques sont étonnamment absentes de nos écoles, collèges et lycées. En même temps, les élèves connaissent insuffisamment le *monde social et culturel dans* lequel ils vont vivre.

La seconde conséquence est que la fonction d'éducation doit être rémunérée tout autant que la fonction d'enseignement. L'enseignement général doit donc être reconnu comme un ensemble dans lequel se mêlent, en quantités et sous des formes variables selon les âges, instruction et éducation, et donc tous les enseignants, de la maternelle à l'école et au collège, doivent avoir des rémunérations égales. Ce qui ne doit pas signifier la création d'un corps unique, car il existe assez de différences entre la jeune enfance et l'adolescence ou la vie de jeune adulte pour qu'on forme différemment – mais avec des possibilités de permutations ultérieures, – des enseignants-éducateurs dont certains devront avoir un niveau de connaissances beaucoup plus élevé que d'autres.

Autonomie des établissements

Il serait absurde, pour justifier la revalorisation de salaires trop bas, de former les enseignants par l'acquisition de diplômes comme la licence ou la maîtrise, qui ont une tout autre finalité. La solution est plutôt de redonner vie aux écoles normales, en les transformant en une des filières du premier niveau de l'enseignement supérieur, au même titre que les IUT, les prépas et les autres filières qu'il est urgent d'organiser *en diversifiant les DEUG actuels* dont les résultats, malgré les progrès réalisés ici et là, restent très insuffisants, et dont la masse et l'hétérogénéité paralysent la vie des universités.

On peut enfin déduire de cette orientation générale la manière même dont elle devrait être transformée en pratiques. Car si une administration centrale peut aisément élaborer des programmes et organiser des carrières, elle est tout à fait incapable d'organiser l'éducation. Les décisions en cette matière, encore plus que dans le domaine de la production, doivent être prises le plus près possible d'une réalité diverse et changeante. La manière dont doit être organisée l'éducation est à l'opposé de la manière habituelle de gérer l'instruction. Rien ne *sera fait tant que l'unité d'éducation* – école ou collège – n'aura pas reçu une large autonomie, condition nécessaire pour que se forment des équipes éducatives. Ce qui ne requiert probablement aucune grande réforme mais seulement un changement des pratiques.

On peut même imaginer que, par un renforcement de sa fonction actuelle, l'inspection devienne, au lieu d'un système de standardisation, une agence d'appui aux initiatives locales. Acceptons enfin la diversité des individus et des situations ; non pas pour l'exalter ou renforcer les inégalités, mais au contraire pour adapter à chacun l'œuvre commune d'instruction et de formation d'une personnalité autonome, anti-autoritaire et créative.

Cet accent *mis sur la diversité* des situations et l'autonomie des établissements donne un rôle plus important aux enseignants. Les rapports de ceux-ci avec l'ensemble de la société sont difficiles, *tendus, mais cette tension* a autant d'aspects positifs que négatifs. Négatif est le repliement désabusé sur l'acquis et le rejet presque *a priori* de tous les changements, aussi bien pédagogiques qu'administratifs. Nous sommes lassés d'entendre tant de beaux discours qui se terminent immanquablement par la défense de l'horaire de mathématiques, de français ou d'histoire. Mais ces conduites de retrait s'expliquent surtout par la chute sociale d'une catégorie qui a perdu, depuis longtemps, le monopole de l'instruction.

En revanche, les enseignants doivent résister à la pression de l'environnement économique et social. Celle-ci vise à piloter l'école de l'aval, à partir du marché *du travail. Préoccupation* essentielle, assurément, surtout dans notre pays où l'école et l'emploi constituent traditionnellement des mondes qui s'ignorent et se craignent mutuellement. Mais ceux qui parlent d'emploi et de formation se soucient peu d'éducation, du rattrapage des handicaps sociaux et culturels, de la diversité des individus, de l'importance de l'imagination et de l'expression artistique dans la construction de la personnalité. Plus les enseignants seront aussi des éducateurs, et plus ils opposeront aux pressions, à la fois légitimes et excessives de la vie économique, les besoins, non moins importants pour la vie sociale, d'une éducation conçue à la fois comme préparation des individus à utiliser leurs ressources personnelles et comme connaissance du milieu social dans lequel se placera leur vie.

L'administration qu'on nomme l'Education nationale est de plus en plus subordonnée aux besoins de l'économie parce que son modèle éducatif est épuisé et décomposé. C'est *aux enseignants* à se faire les défenseurs de l'éducation, ce qui implique, en particulier, une résistance résolue au thème obsédant de la réussite par l'argent. Il est insupportable de voir considérer les enseignants comme des ratés, simplement parce qu'ils sont mal payés. Ce milieu est malade, souvent décomposé ; on y trouve pourtant encore plus d'hommes et de femmes généreux de leur temps et soucieux des autres que dans la plupart des autres professions. Et si on jugeait les cadres et les commerçants avec la même sévérité que les enseignants, est-on sûr qu'ils mériteraient un jugement plus favorable ?

Revenons à l'essentiel. Les débats sur l'école tendent à se limiter aux revendications salariales, et il est inévitable qu'il en soit ainsi : pas d'argent, pas de Suisse. Mais il faut rappeler que l'enjeu réel de ces débats est la création d'une culture. Nous ne sauverons notre créativité collective et notre langue même que si nous donnons la priorité à l'invention d'un nouveau modèle éducatif. Il est facile de décider la création de musées coûteux, où des visiteurs étrangers viennent admirer ce qu'ont produit nos ancêtres ; plus difficile de redonner confiance aux enseignants, de leur donner l'envie et les moyens d'inventer de nouveaux modèles *d'instruction et de nouveaux* objectifs d'éducation.

Création d'une culture

La France, qui se réfère inlassablement à Jules Ferry, n'a guère produit d'idées et de pratiques dans le domaine de l'éducation. Ses seules inventions, celle des oratoriens et des jésuites, dont les grands lycées sont les héritiers, ont été réservées à une petite élite sociale. Nous vivons dans une société et dans une culture de masse ; la télévision, la publicité, le discours politique ont une force de communication immense et qui comporte autant d'éléments négatifs que de positifs. Il faut rétablir l'équilibre, non pas en construisant une école de masse « adaptée » à l'économie, mais au contraire en créant des écoles diverses et dont l'influence sera d'autant plus grande qu'elles seront plus proches des individus et de leur situation concrète. De tels problèmes et de tels enjeux n'appellent probablement pas une réforme mais exigent un grand débat dans lequel se rencontreront, dans des réunions, dans la presse écrite, la radio et la télévision, enseignants, élèves et étudiants, parents, élus, représentants de diverses catégories sociales et tous ceux qui veulent y participer.

Le premier ministre a certainement raison de dire qu'un problème de cette ampleur, culturel autant qu'économique, ne peut être traité que sur une longue période, même si de premières mesures financières doivent être prises sans tarder. Mais la durée ne servirait à rien si elle n'était pas employée pour développer une réflexion collective et pour formuler au moins les choix qui engagent l'avenir de chacun de nos enfants et de notre capacité collective de produire une société conforme à nos exigences morales et intellectuelles autant que capable de répondre aux contraintes et aux chances d'un monde en mouvement.

Daniel Robert

MEURTRES DANS LA PUB.

roman

Calmann-Lévy

"Une histoire époustouflante qui frappe le lecteur de plein fouet."

Michel DEON de l'Académie Française.

M. Shamir et les intellectuels

par ZEEV STERNHELL (*)

LE premier ministre israélien, pour parler pudiquement, n'est pas en odeur de sainteté auprès des intellectuels de son pays. Il est difficile de trouver un écrivain de renom, un universitaire connu, un artiste important qui s'identifie au nationalisme intégral du chef de notre gouvernement ou qui applaudisse à sa politique. Mal-*aimé de cette catégorie de ses* concitoyens, il le leur rend bien. Plus que quiconque avant lui, Itzhak Shamir a érigé le mépris du dialogue et l'affrontement violent avec ses adversaires politiques en véritable système de gouvernement.

On imagine donc la stupeur des Israéliens qui, installés devant leur télévision un récent vendredi soir, à l'heure de grande écoute, découvrirent une petite troupe d'intellectuels juifs français chantant les louanges de notre premier ministre alors en visite à Paris. Les quarante minutes que M. Shamir a accepté de leur consacrer, à l'heure du petit déjeuner, leur ont suffi pour se faire une opinion bien définie. Ils ont trouvé, nous disent-ils, un homme modéré, calme, raisonnable, très différent de l'image répercutée par les médias. L'un d'eux se dit proche du mouvement La Paix maintenant (1) mais avoue avoir succombé à la bonne foi et au charme de M. Shamir, à sa sagesse et à sa pondération. Un autre s'exprime dans le même sens.

Les Israéliens de gauche qui s'obstinent à vouloir discuter avec les Palestiniens, y compris l'OLP, trublions bien connus de la fameuse « *unité nationale* » (2), se frottent les yeux. A-t-on complètement perdu le sens des réalités au quartier Latin ? Sait-on là-bas à quoi servent ensuite ces gentillesses et ces sourires – cette « naïveté » ?

⁂

Quelques jours plus tard, tout rentre dans l'ordre. De retour de sa tournée parisienne, M. Shamir se déchaîne. Les militants du mouvement La Paix maintenant sont quasiment traités d'agents objectifs de l'étranger, alliés aux pires ennemis d'Israël. Dans un débat radiodiffusé en direct qui l'oppose à l'auteur de ces lignes, une fois encore à une heure de grande écoute, un député du Likoud, le parti de M. Shamir, M. Ouzi Landau, se fait l'interprète de la pensée du premier ministre : il compare son interlocuteur et ses amis au tristement célèbre lord Haw-Haw, jugé et exécuté à Londres pour trahison, *au lendemain de la seconde* guerre mondiale.

Voilà le genre d'arguments que M. Shamir et les siens oublient de mettre en avant quand ils se manifestent à l'étranger. Mais sur un arrière-fond de sourires, d'applaudissements et de tables chargées de croissants et de petits pains, ils s'emploient à faire croire aux Israéliens qu'ils ont la diaspora avec eux.

⁂

Une bonne moitié des Israéliens est aujourd'hui prête à la négociation avec les Palestiniens, avec tous les Palestiniens : pour une fois, tous les sondages sont d'accord. Pour aller de l'avant, Israël a besoin, plus que jamais, d'amis fidèles mais lucides, d'amis capables de faire la distinction – et je regrette d'être obligé à de telles banalités – entre les intérêts d'un peuple et d'une société et ceux d'un gouvernement et d'un parti.

(*) Historien, professeur à l'université de Jérusalem, militant du mouvement La Paix maintenant.

(1) Le mouvement La Paix maintenant est partisan du dialogue avec l'OLP et d'un compromis territorial *dans les territoires de Cisjordanie et* de Gaza.

(2) Le gouvernement Likoud-travaillistes formé au lendemain des législatives de novembre dernier.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

مكذا من الأصل

NAMIBIE : les perspectives d'accession à l'indépendance

La « cinquième province » sud-africaine avant le saut dans l'inconnu

WINDHOEK
de notre envoyé spécial

Le doigt de Dieu ne se dresse plus sur le sol namibien. Le temps a eu raison de cette curiosité touristique, une colonne de schiste de 34 mètres de haut érodée par les siècles. Cet étonnant point d'exclamation s'est écroulé à la fin de décembre dernier, peu après la signature de l'accord de New-York, le 22 du même mois, qui a ouvert la voie vers l'indépendance de ce territoire. Faut-il y voir un signe du ciel, une désapprobation de l'Autorité divine, comme le dit la droite, hostile au processus, ou le soulagement du Tout-Puissant qui a cessé de montrer du doigt la colonie sud-africaine ?

A chacun son interprétation. La chute de ce symbole, réduit à un tas de cailloux, est-elle annonciatrice de lendemains difficiles, comme l'affirment les superstitieux, qui craignent l'avènement d'un régime marxiste dirigé par la SWAPO, le mouvement indépendantiste namibien, dans ce que l'on a appelé la « cinquième province » sud-africaine ?

Rares sont ceux qui contestent que l'organisation de M. Sam Nujoma obtiendra, lors des élections prévues pour le début du mois de novembre, la majorité des voix. Mais, à part la SWAPO elle-même, tout le monde s'accorde pour dire qu'elle ne recueillera pas les deux tiers des suffrages qui lui permettraient d'imposer sa propre Constitution (*le Monde* daté 12-13 mars). Ce mouvement devra donc rechercher des alliances qui tempéreront le socialisme scientifique qui a toujours été son credo officiel jusqu'à ce que soient rendus publics dernièrement deux documents, l'un sur la politique économique qu'il entend mettre en œuvre, l'autre qui est une ébauche de Constitution.

Ces deux textes modérés prévoient notamment un système d'économie mixte, un marché libre, pas ou peu de nationalisations, le multipartisme et la garantie des libertés fondamentales. Deux projets de manifestes pas encore officiels et qui n'ont pas valeur de charte politique.

Ces deux documents en faveur d'une société non socialiste ont rassuré les adversaires de la SWAPO, même si, comme le souligne M. Dirk Mudge, président de la DTA (Democratic Turnhalle Alliance), « *ce n'est que du papier* ». L'ancien ministre des finances du gouvernement intérimaire mis en place par Pretoria fait remarquer avec ironie que, en fait, les principes énoncés sont à peu près semblables à ceux qu'il prône. Il se demande donc pourquoi tout cela n'a pas été fait plus tôt et pourquoi il faut passer par le processus coûteux de la résolution 435 des Nations unies si finalement tout le monde est d'accord. « *C'est ridicule*, ajoute-t-il, *mais, après tout, si c'est la seule possibilité et si les Nations unies sont prêtes à payer*, *allons-y.* »

La campagne électorale n'a pas encore commencé que, déjà, chacun s'interroge sur les véritables intentions de la SWAPO. On doute de sa sincérité démocratique en s'appuyant sur les déclarations et les agissements d'un passé fort long. Ses détracteurs, et en premier lieu l'Afrique du Sud, vont en conséquence s'évertuer à ce qu'elle n'obtienne pas la majorité des deux tiers, synonyme à ses yeux de catastrophe. Le général Magnus Malan, ministre de la défense, n'avait-il pas déclaré en août 1988 : « *La SWAPO ne gouvernera pas la Namibie. Le drapeau rouge ne flottera pas sur Windhoek. Nous avons toujours empêché le marxisme et les démocraties populaires de s'installer à nos portes. Nous ne changerons pas de route* » ?

La propagande anti-SWAPO sur le territoire ne date pas d'aujourd'hui. Il y a bien longtemps que l'armée et la police, notamment la tristement célèbre unité antiterroriste *Koevoet* (levier), tente de gagner « *les cœurs et les esprits* » de la population. Maintenant, on a mis les bouchées doubles. Dans une campagne classique de dénigrement du mouvement indépendantiste taxé de « *communisme* » et au cours de laquelle il est expliqué que ce sera la collectivisation forcée, que tout sera à tout le monde, que quiconque « *pourra utiliser votre voiture* ». Une vieille rengaine mise au goût du jour par des films vidéo sur la famine en Ethiopie, qui sont projetés avec pour commentaire : « *C'est ce qui vous attend si la SWAPO arrive au pouvoir.* »

Prolifération de partis

De chaque côté, on fait des promesses. A Katutura, la *township* noire de Windhoek, le bruit court que le 1er avril, jour de l'entrée en vigueur de la résolution 435, les habitants auront tous une maison, qu'il suffira pour cela de payer une somme modique à l'organisation. Certains noirs ont déjà repéré les villas dont ils veulent s'emparer, croyant qu'à cette date, il suffira de se servir.

Les sept mois qui séparent « *Le jour des bernes* », le 1er avril, des élections générales, les premières de l'histoire du pays, risquent d'être animés. Toutes les formations politiques se préparent à ce test sans précédent. Ce ne sont pas les partis qui manquent. On en dénombre 42 ou 44, on ne sait pas très bien, entre 40 et 50 à coup sûr. Une prolifération incroyable dans un pays qui compte officiellement 1,2 million d'habitants mais en réalité sans doute près de 1,5 million.

Ce trop-plein atteste de la variété des clivages. Tous ne concourront pas. Des regroupements se sont d'ores et déjà opérés. En fait, cinq ou six alliances s'affronteront pour siéger à l'Assemblée constituante, dont le nombre de mandats reste à déterminer. Les moyens mis en œuvre seront considérables.

A cet égard, la SWAPO sera désavantagée par rapport à son probable adversaire principal, la DTA de M. Mudge qui a, en plus du soutien sud-africain, l'atout de bien connaître le terrain. L'administration, d'autre part, sera sous le contrôle de l'administrateur général de Pretoria, M. Louis Pienaar. Enfin, contrairement à ce qui s'est passé en Rhodésie après les accords de Lancaster House en 1979, la PLAN, armée de libération de la SWAPO, n'a pas pu s'établir militairement en Namibie et ses soldats seront désarmés en rentrant au pays. Bien qu'affirmant avoir gagné la guerre, ils n'auront pas la possibilité de pouvoir contrôler la situation si les choses tournent mal. Les leaders du mouvement, par ailleurs, retrouveront une patrie qu'ils ne connaissent pas, et qui n'est plus celle qu'ils ont quittée en partant en exil.

Relève allemande

La Namibie a bougé en vingt-cinq ans. Ce n'est pas l'opulence mais, selon M. Johan Jones, secrétaire général aux finances « *après une période de récession difficile au début des années 80, la situation s'est considérablement améliorée depuis 1985* ». En quelques mois, les perspectives d'indépendance ont engendré un boom économique. Il est difficile de parler de fièvre dans ce pays tranquille, mais les hommes d'affaires s'agitent en flairant les bonnes opérations. Pour le moment, il ne s'agit que de prospecter, de bénéficier du remue-ménage qui s'annonce et qui ne se soldera pas forcément par des investissements.

Pour encore très longtemps, la Namibie va dépendre entièrement de son tuteur actuel, l'Afrique du Sud (65 % des importations et 15 % à 20 % des exportations, principalement la viande). Les deux économies sont étroitement imbriquées. La rupture des liens est impossible sous peine de suicide. La SWAPO le sait et ne l'envisage pas, bien qu'elle souhaite réduire cette dépendance, Au fil des ans, néanmoins, Pretoria a diminué sa contribution au budget, qui est passée en trois ans de 500 millions de rands (1 rand vaut 2,50 F) à 80 millions de rands pour l'année fiscale, qui débute le 31 mars. Une aide qu'il faudra bien trouver ailleurs. Bonn pourrait remplacer l'Afrique du Sud dans son ancienne colonie, mais il faudra attendre de savoir quel régime sera mis en place.

Le Sud-Ouest africain, comme on appelle ce territoire à Pretoria, a des atouts, notamment d'importantes ressources minières (80 % des recettes d'exportation et 34 % du produit intérieur brut), à savoir principalement de l'uranium, des diamants, de l'étain, du cuivre et du zinc, qui ont fait la fortune des multinationales et dont la SWAPO entend bien à l'avenir contrôler l'exploitation et les revenus qui en découlent. Une rencontre a eu lieu en février à Londres entre ses dirigeants et ceux de la De Beers, la société sud-africaine de diamants.

M. Sam Nujoma n'entend pas nationaliser mais faire cesser ce qu'il considère comme un pillage éhonté des ressources naturelles. Il veut aussi une meilleure répartition des terres. Si l'on enlève la moitié du territoire occupé par le désert, 90 % des terres fertiles sont entre les mains de quelque six mille fermiers blancs dont les propriétés ont une superficie moyenne de 5 000 à 6 000 hectares. Certaines d'entre elles, peu nombreuses certes, ne sont en réalité que des réserves de chasse occupées un mois de l'année par des propriétaires européens.

La Namibie va donc entrer dans une période de bouleversements sans que personne sache ce qu'il adviendra véritablement. Plus d'un siècle de colonisation ne s'achève pas sans des réajustements. Les « casques bleus » doivent veiller à ce que la transition s'effectue dans le calme. La communauté blanche (70 000 personnes dont 25 000 d'origine allemande) ne songe pas à partir, à quelques exceptions près. Elle attend de voir. Après tout, la désintégration du doigt de Dieu est peut-être un bon présage.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La réunion de La Havane

Dix-sept prisonniers de guerre vont être libérés

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les membres des délégations angolaise, cubaine et sud-africaine, réunis depuis trois jours à La Havane, sont parvenus, mercredi 22 mars, à se mettre d'accord sur le principal point des pourparlers : la libération des prisonniers de guerre. Aux termes de l'accord, un échange devra avoir lieu d'ici au 1er avril, date de la mise en application de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie. Cet échange concernera trois soldats cubains et treize soldats angolais actuellement aux mains des Sud-Africains, selon M. Neil Van Heerden, chef de la délégation de Pretoria, contre le sergent Johan Papenfus emprisonné à Cuba.

Aucun détail n'a été donné concernant ces seize prisonniers, mais il pourrait s'agir d'hommes capturés par l'UNITA, le mouvement rebelle de Jonas Savimbi, et remis ensuite aux Sud-Africains. Quant au sergent Papenfus, il avait été fait prisonnier en mai dernier dans le Sud angolais. Grièvement blessé à une jambe, il avait été transféré à Cuba pour y recevoir des soins. Sa famille avait pu lui rendre visite, mais les autorités de La Havane refusaient, jusqu'à présent, de le relâcher.

Au-delà de cet accord, cette réunion à Cuba constitue une grande première. Pour la première fois, une délégation sud-africaine de haut niveau comportant notamment le chef d'état-major de l'armée, le général Jannie Geldenhuys, a pu se rendre dans la capitale cubaine, où elle a reçu un accueil chaleureux. Une réception a été donnée par Fidel Castro en l'honneur des trois délégations et des observateurs soviétiques et américains, dont M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines. Mercredi soir, le sergent Papenfus a pu s'exprimer en direct depuis Cuba dans le journal télévisé de 20 heures.

Il y a un mois environ, les 24 et 25 février, une réunion identique s'était tenue à Luanda, la capitale angolaise. C'était la première fois depuis l'indépendance de ce pays en 1975 qu'une délégation sud-africaine se rendait dans ce pays. Dans un mois, le 27 avril, ce sera au tour des Cubains et des Angolais de se rendre en Afrique du Sud, plus précisément au Cap pour poursuivre les entretiens.

Qui aurait cru, il n'y a pas un an, début mai, lors des premières discussions quadripartites à Londres, que les deux camps en guerre depuis treize ans se retrouveraient fraternellement autour d'une table puis d'un verre dans leurs pays respectifs ?

M. B.-R.

SOUDAN

Nouveau gouvernement de coalition

Khartoum (*AFP*). – Le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, a annoncé, mercredi 22 mars, qu'il avait formé un nouveau cabinet, un mois jour pour jour après le début de la crise politique déclenchée par un ultimatum de la hiérarchie militaire exigeant la formation d'un gouvernement d'union nationale. M. El-Mahdi a indiqué que son nouveau cabinet comprenait vingt-trois ministères, répartis entre les partis et les syndicats signataires du programme transitoire de gouvernement, qui prévoit notamment la recherche d'une paix négociée avec les rebelles du sud du pays.

M. El-Mahdi s'est refusé à révéler les noms de ses ministres, précisant qu'il appartenait désormais au Conseil suprême de souveraineté (présidence collégiale de la République) d'approuver les nominations et de les rendre publiques. Il a toutefois précisé que son parti, l'Oumma, détenait huit portefeuilles (intérieur, finances, éducation, affaires du cabinet, énergie et mines, logement et travaux publics, irrigation, transports).

Le Parti démocratique unioniste (PDU), de M. Mohammed Osmane Al-Mirghani, obtient six portefeuilles (affaires étrangères, justice, industrie, commerce, information et affaires sociales, secours et réhabilitation), les partis du Sud s'en voyant attribuer quatre (agriculture, gouvernement local, jeunesse et sports, ressources animales). Les syndicats ont deux portefeuilles (santé, travail), le Parti national des monts de Nouba en a un (tourisme) et la Gauche parlementaire un également (service public et réforme administrative). La défense sera attribuée à une personnalité indépendante sur laquelle le pouvoir politique et le commandement militaire se sont mis d'accord, a ajouté M. El-Mahdi.

Le premier ministre a déclaré que son nouveau gouvernement était le premier à englober un éventail aussi large de forces politiques. Il a cependant déploré que le Front national islamique (FNI, intégriste) ait refusé de s'associer à ce gouvernement. Sa participation, a-t-il dit, aurait été de nature à « *renforcer le front intérieur* ».

OUGANDA

Amnesty International dénonce une recrudescence de la torture

Amnesty International a demandé, mercredi 22 mars, au gouvernement ougandais d'enquêter sur une recrudescence des exécutions sommaires de civils et de prisonniers et l'utilisation de la torture par l'armée et les services secrets. Dans un rapport intitulé « Ouganda, la situation des droits de l'homme 1986-1989 » ; l'organisation humanitaire souligne que les violations des droits de l'homme en Ouganda ont « *augmenté au cours des trois dernières années, en particulier dans le nord et l'est du pays dans les zones de conflit entre l'armée de résistance nationale (NRA) et les rebelles armés* ».

Amnesty note que lorsque le président Yoweri Musenevi est arrivé au pouvoir en janvier 1986, les violations les plus flagrantes des droits de l'homme ont cessé. Un inspectorat du gouvernement a été créé pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et des soldats ont été traduits en justice. Cependant, ajoute Amnesty, une enquête demandée en décembre 1988 sur des assassinats de civils et des incendies d'habitations dans le district de Gulu (Nord) au cours d'une campagne contre les rebelles n'a pas été satisfaisante. En janvier, deux représentants d'Amnesty venus suivre les progrès de l'enquête ont été expulsés.

Le rapport indique que la torture « *systématique et très largement répandue sous les gouvernements précédents a été considérablement réduite, mais elle n'a pas été éliminée* ». La méthode la plus utilisée, souligne Amnesty, est le « kandooya » qui consiste à attacher les bras de la victime dans le dos au-dessus des coudes, empêchant la circulation du sang, endommageant les nerfs et provoquant parfois des gangrènes. Selon Amnesty, au moins trois mille opposants politiques sont actuellement détenus sans procès. – (*AFP.*)

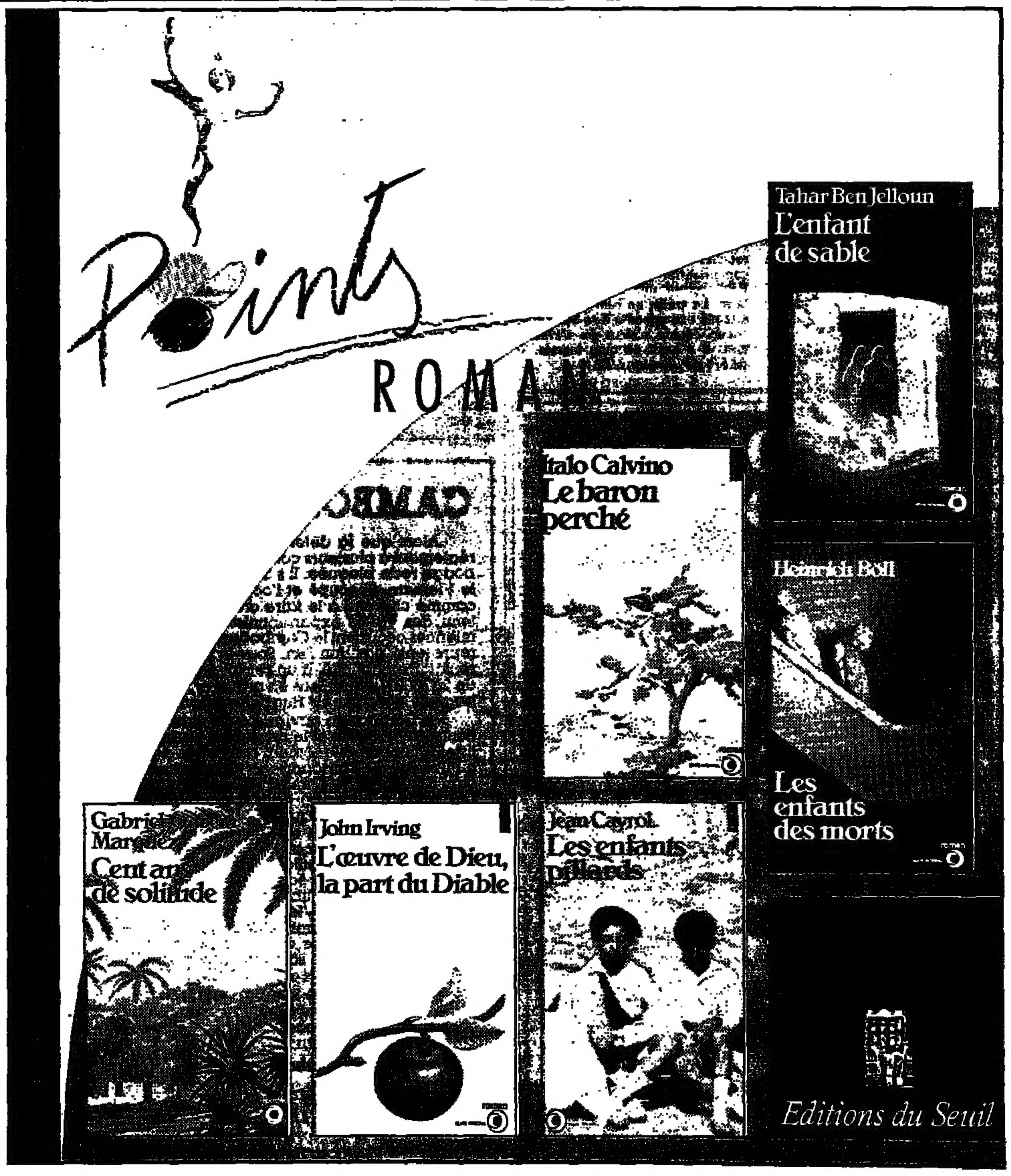

Amériques

ÉTATS-UNIS

Les républicains prennent l'offensive à la Chambre des représentants

Les républicains ont-ils décidé de déterrer la hache de guerre au Congrès ? L'élection, mercredi 22 mars, du représentant conservateur de Georgie, Newt Gingrich, au poste de numéro deux de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, ne va pas faciliter les relations avec la majorité démocrate. Elle ne contribuera pas non plus à instaurer cette politique de « la main tendue » qu'avait voulu lancer le président Bush au début de son mandat.

M. Gingrich, quarante-cinq ans, en occupant la place laissée vacante à la Chambre par M. Richard Cheney – promu secrétaire à la défense à la suite de la malencontreuse polémique qui a eu raison de M. John Tower, le premier choix du président – va, à l'évidence, tenter d'imposer son style très personnel. Celui d'un jeune loup arriviste et volontaire qui ne conçoit le dialogue qu'en termes de rapports de forces.

Fils d'un militaire de carrière et baptiste de religion (il officie même au rang de diacre), M. Gingrich est régulièrement réélu à la Chambre, depuis 1978, sur un programme où les options « militaristes » les plus diverses figurent en bonne place. Ainsi, en 1981, avait-il déposé une proposition de loi prévoyant la création de nouveaux États américains à l'occasion de la conquête de l'espace... pour lequel, l'année suivante, il déposait un plan d'industrialisation et de militarisation. Mais c'est en 1985 qu'il devait se faire franchement remarquer, lorsque, commentant le sommet à venir entre M. Reagan et M. Gorbatchev, il avait déclaré qu'il s'agissait là du *« sommet le plus dangereux pour l'Occident depuis qu'Adolf Hitler a rencontré Chamberlain en 1938 à Munich »*.

A la Chambre, les ambitions de M. Gingrich seront plus « terre à terre » : déstabiliser les démocrates. Il accuse ses collègues républicains de s'être forgé une mentalité de « minorité permanente ». Pour y remédier, il préconise une véritable guérilla anti-démocrate, de préférence devant les caméras de télévision.

Sa première cible aura été de taille, en la personne du Texan Jim Wright, le président démocrate de la Chambre. Il y a neuf mois environ, M. Gingrich avait déclenché une polémique sur le comportement de M. Wright, suspecté, pêle-mêle, d'outrepasser ses fonctions en prenant notamment des initiatives sur l'Amérique centrale et d'avoir failli à certaines règles imposées par l'éthique. Une enquête de la commission de l'éthique avait d'ailleurs été ouverte au sujet de M. Wright, accusé par les républicains d'avoir fait pression sur des responsables fédéraux au profit d'une opération pétrolière au Texas dans laquelle il avait des intérêts. De même, M. Wright est soupçonné d'avoir divulgué des informations classifiées et, d'une manière générale, d'avoir utilisé le prestige de sa fonction pour réaliser des profits personnels. A présent, la polémique est telle que quelles que soient les conclusions de la commission d'enquête, il va de soi que M. Wright sortira de l'épisode affaibli, et son parti plus divisé. La machine de sape républicaine aura bien fonctionné.

● **L'ancienne secrétaire d'Oliver North reconnaît avoir falsifié des documents.** – Mme Fawn Hall, ancienne secrétaire du lieutenant-colonel Oliver North, a déclaré, mercredi 22 mars, à Washington, lors d'une audience du procès de l'ancien membre du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, ne pas avoir eu de scrupules à falsifier ou faire disparaître des documents secrets. Mme Hall a reconnu avoir falsifié six documents ultra-confidentiels sur une aide aux rebelles nicaraguayens de la Contra, quatre jours avant la révélation de l'affaire de l'« Irangate ». L'ancienne secrétaire a affirmé avoir détruit les originaux, sans en avoir reçu l'ordre de quiconque. *(AFP, Reuter.)*

● **Premier tir raté pour Trident-2.** – Le premier essai de tir à partir d'un sous-marin du missile nucléaire intercontinental américain Trident-2 s'est soldé, mardi 21 mars, par un échec. Quatre secondes après avoir été lancé du sous-marin nucléaire *USS Tennessee*, au large de la Floride, le missile, d'un coût de 25,1 millions de dollars, a explosé.

SALVADOR

M. Bush félicite M. Cristiani de son élection

M. Alfredo Cristiani, candidat du parti d'extrême droite l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), a été officiellement proclamé vainqueur du scrutin présidentiel du 19 mars au Salvador, avec 53,82 % des voix. La Démocratie chrétienne, représentée par M. Fidel Chavez Mena, a recueilli 36,03 % des suffrages. La Convergence démocratique (gauche), pour laquelle se présentait M. Guillermo Ungo, n'arrive qu'en quatrième position (avec 3,88 %), derrière l'ancien parti officiel conservateur du régime militaire, le Partido de conciliation nationale (PCN) (4,07 %). L'abstention atteint *« près de 50 % »*, a reconnu le président du conseil électoral en annonçant les résultats mercredi 23 mars. M. Cristiani, qui prendra ses fonctions le 1er juin pour *un mandat de cinq ans*, a aussitôt reçu les félicitations du président américain : M. George Bush a précisé que les Etats-Unis continueraient d'aider le Salvador tant que ce pays *« demeurera sur le chemin de la démocratie et des droits de l'homme »*. Il a également invité M. Cristiani à Washington.

Par ailleurs, le ministre de la défense, le général Eugenio Vides Casanova, s'est engagé à faire la lumière sur la mort, le jour de l'élection, de trois journalistes, deux Salvadoriens et un Néerlandais. Deux d'entre eux semblent avoir été *abattus de sang-froid par des militaires*. Les Pays-Bas ont annoncé l'envoi d'une commission officielle d'enquête. Vingt-cinq journalistes ont été tués au Salvador depuis le début de la guerre civile, en 1980. Le ministre a annoncé que des instructions seront données aux militaires afin que les journalistes soient *« respectés »*.

De son côté, le président sortant, M. Napoleon Duarte, s'est rendu mercredi aux Etats-Unis afin d'y subir un nouveau traitement médical pour le cancer du foie et de l'estomac dont il souffre depuis l'an dernier. Le chef de l'Etat a été pris ces derniers jours d'accès de fièvre ; *selon son médecin personnel, son* état de santé *« n'est pas bon »*.

Enfin, la guérilla a repris ses activités dans la capitale. Mercredi, des rebelles du FMLN ont attaqué un commissariat et tiré des grenades RPG contre une installation militaire. La veille, un commando avait attaqué une prison à San-Salvador : aucun détenu n'avait pu s'évader, mais il y avait eu cinq blessés. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Diplomatie

Le président du Bangladesh reçu à l'Elysée

M. François Mitterrand a fait part, mercredi 22 mars, de son intention de défendre lors du prochain Conseil européen, puis devant ses partenaires du sommet des pays industrialisés, le projet de construction de barrages et de digues au Bangladesh pour le protéger des inondations *(le Monde* du 23 mars). M. Mitterrand offrait un dîner en l'honneur du président du Bangladesh, M. Mohammad Ershad, en visite d'Etat en France. Il a longuement insisté sur ce gigantesque projet auquel la France, qui en a pris l'initiative, veut associer ses partenaires industrialisés.

De son côté, le président Ershad a lancé un cri d'alarme en faveur des pays pauvres. *« L'état actuel de l'économie mondiale est pour nous un grave sujet de préoccupation. La grande majorité de l'humanité mène une lutte terrible contre la pauvreté et la faim »*, a-t-il déclaré. *« Le sort des pays les moins développés devient de plus en plus désespéré et le dialogue Nord-Sud est moribond »*, a ajouté le général Ershad, dont le pays est l'un des plus pauvres du monde.

Asie

CHINE

M. Deng Xiaoping entend « se retirer graduellement de la scène »

PÉKIN
de notre correspondant

La capitale chinoise compte depuis ce jeudi 23 mars deux personnes officiellement oisives : M. Deng Xiaoping, qui s'en est expliqué devant le chef d'Etat ougandais, M. Yoweri Museveni, et... Robert MacPherson, un correspondant de l'Agence France-Presse, *« suspendu »* par les autorités chinoises pour un mois, pour s'être rendu au Tibet afin de faire son métier de journaliste lors des émeutes de début mars.

Recevant le président de l'Ouganda, M. Deng a fait allusion aux interrogations suscitées par son absence à l'ouverture de la session annuelle du Parlement, lundi : *« Je me fais vieux, même si je vais bien. J'ai demandé à être excusé. Je veux entretenir ma santé et vivre plus longtemps. Plus important, je dois me retirer graduellement de la scène et laisser les autres diriger le travail. (...) Nous ne devons pas donner aux nouveaux dirigeants l'impression qu'il y a une force dans leur dos. Nous autres, les vieux, devons être conscients de cette situation. »*

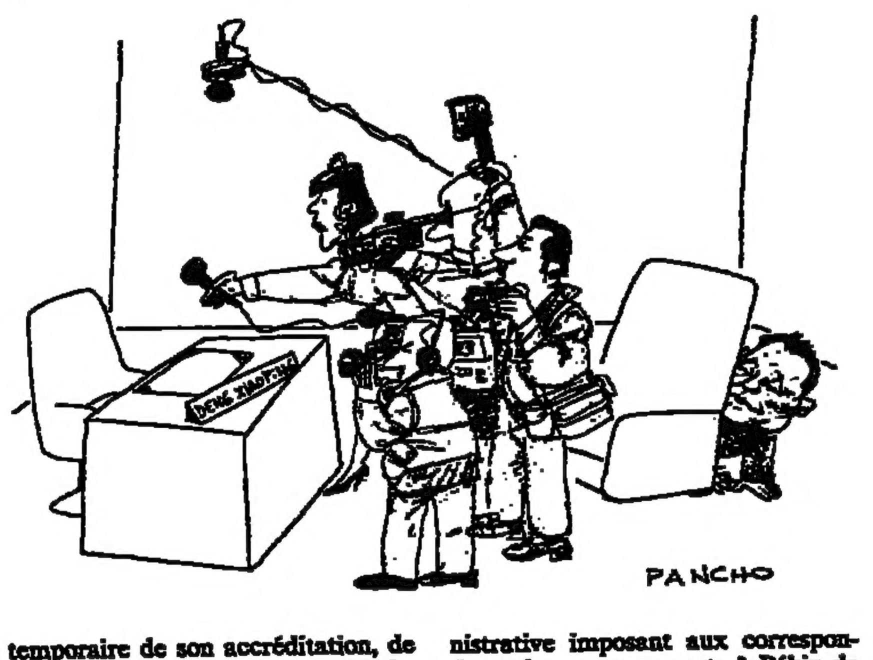

Sanctions contre trois journalistes étrangers

La décision de M. Deng, d'une valeur symbolique importante en Chine en raison du respect attaché à l'âge, répond à une certaine impatience manifestée ces derniers temps dans les milieux intellectuels sur la lenteur avec laquelle s'effectue la transition du pouvoir. Certains contestataires y voyaient la marque d'un échec, reminiscence de la fin de l'ère Mao Zedong, dans les plans de succession du patriarche chinois.

M. Deng, selon l'agence Chine nouvelle, s'est dit certain que les dirigeants de la nouvelle génération, *« plus énergiques et mieux éduqués, feront les choses encore mieux »*. Il ne fait aucune doute, toutefois, que M.Deng restera, jusqu'à sa disparition, la clé de voûte du régime et continuera d'exercer une autorité morale quasi absolue.

Peut-être, depuis sa retraite, aura-t-il plus de loisir pour se pencher sur le sort réservé à la presse étrangère. L'envoyé spécial de l'AFP au Tibet, un ressortissant canadien, s'est vu reprocher, pour justifier le retrait temporaire de son accréditation, de s'être rendu à Lhassa après l'annonce de l'entrée en vigueur de la loi martiale, le 8 mars. Arrivé légalement, par avion, en compagnie de deux personnes venant de Taïwan, trois Japonais et deux Américains – sans opposition de la part des autorités locales au départ de Chengdu – Robert MacPherson en a été expulsé vingt-quatre heures plus tard avec plusieurs dizaines de voyageurs étrangers.

Deux journalistes britanniques accrédités à Pékin, qui étaient parvenus peu avant à Lhassa, n'ont reçu qu'un *« avertissement sérieux »*. En arrivant sur le Toit du monde avant l'entrée en vigueur de la loi martiale, ils n'avaient violé qu'une règle administrative imposant aux correspondants étrangers en poste à Pékin de prévenir les autorités locales de leur déplacement dix jours à l'avance.

Les journalistes venant de l'extérieur de la « planète Chine » peuvent se rendre où il veulent dans le pays – beaucoup vont, en période de calme, à Lhassa, – avec des visas de touriste, sans rendre de comptes aux autorités chinoises. La presse étrangère a déjà effectué, sans succès, de nombreuses représentations auprès des autorités chinoises contre la *« règle des dix jours »*, arguant que cette entrave à la liberté d'information est contraire à l'esprit de l'ouverture de la Chine entreprise il y a dix ans.

FRANCIS DERON.

● **Le dalaï-lama dément tout contact direct avec Pékin.** – Le dalaï-lama n'a eu aucun *« nouveau »* contact direct avec la Chine, contrairement aux déclarations faites récemment par Pékin *(le Monde* du 23 mars), a déclaré jeudi 22 mars son porte-parole. Ce dernier a reconnu l'existence de contacts entre l'entourage du dieu vivant et l'ambassade chinoise à New-Delhi, mais a démenti que le frère du dalaï-lama ait servi d'intermédiaire avec la Chine. Enfin, le porte-parole a nié toute responsabilité dans l'organisation des récents troubles à Lhassa. – *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN

Mme Bhutto conclut une trêve avec l'opposition et nomme sa mère ministre sans portefeuille

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Mme Benazir Bhutto, vêtue de voiles blancs et entourée d'officiers chamarés de rouge et d'or, assiste à la grande parade de l'armée, qui, ce jeudi 23 mars, jour de la fête nationale, lui rend les honneurs. La scène se passe à Rawalpindi, ville-jumelle de la capitale Islamabad. Le premier ministre descend du podium et va à la rencontre du chef de l'Etat, M. Ghulam Ishaq Khan, qui arrive dans un landeau traîné par six chevaux caparaçonnés, entouré d'une cinquantaine de lanciers à cheval de la garde présidentielle. Les officiers hurlent de façon très britannique des ordres inintelligibles, le chef de l'Etat monte dans un command-car pour passer les troupes en revue, et le premier ministre rejoint sa place dans la tribune. Le président demeure le chef des armées.

A l'occasion de cette fête nationale, le premier ministre a pris deux décisions majeures : la conclusion d'une sorte de trêve politique avec le porte-parole de l'opposition, M. Wawaz Sharif, ministre en chef de l'importante province du Pendjab; l'élargissement de son gouvernement, qui passe de vingt-trois à quarante et un membres.

Certes, personne ne se fait trop d'illusions sur la longévité du pacte non écrit conclu mercredi au cours d'un déjeuner entre Mme Bhutto et celui qui ne cache pas son aversion pour la démocratie, qui succède au régime paramilitaire de l ancien président Zia Ul Aq. Le chef de l'opposition et le premier ministre sont convenus de *« coopérer »* et d'éviter les *« provocations »*.

M. Sharif a invité Mme Bhutto à se rendre aussi souvent qu'elle le désire à Lahore, capitale du Pendjab et fief de l'Alliance démocratique islamique (IDA), parti qui regroupe les partisans de feu Zia. Et Mme Bhutto a compris qu'il lui fallait composer.

Mme Bhutto mère – veuve de l'ancien président assassiné Ali Bhutto et mère du premier ministre – a été nommée ministre d'Etat sans portefeuille, ce qui fait d'elle le numéro deux du gouvernement. Après avoir joué un rôle majeur pendant la campagne électorale, la bégum Nusrat Bhutto s'était volontairement effacée de la scène politique, se contentant de présider les multiples comités à la mémoire de son mari. Trois autres femmes rentrent au gouvernement. Leur absence avait été, jusque-là, critiquée au sein du PPP (Parti du peuple pakistanais de Mme Bhutto), qui a fait campagne en faveur des droits de la femme musulmane. La plupart des nouveaux responsables sont membres du PPP, mais deux d'entre eux témoignent cependant d'une timide volonté d'ouverture : MM. Sayed Ali Chah et Yussuf Raza Gilani, respectivement ministre de l'environnement et ministre du tourisme.

LAURENT ZECCHINI.

● **INDONÉSIE : troubles religieux.** – Des incidents impliquant des musulmans auraient fait *« onze morts »* à Sumbawa, petite île située à 1 300 km à l'est de Djakarta, a affirmé, mercredi 22 mars, Me Johannès Princen, directeur de l'Institut (indonésien) de défense des droit de l'homme. Pour sa part, le gouvernement a affirmé qu'il n'y avait *« pas eu mort d'hommes »*, tout en faisant état de *« quarante-cinq arrestations »*. – *(AFP.)*

● **VIETNAM : réunion du comité central du PC.** – Le sixième plenum du comité central du PC s'est ouvert, jeudi 23 mars, à Hanoï. Il doit dresser un bilan de deux années de réformes économiques, se prononcer sur la tenue d'une conférence nationale du PC d'ici à la fin de l'année et étudier l'évolution de la situation au Cambodge. – *(AFP.)*

(Publicité)

CAMBODGE : LE PIÈGE VIETNAMIEN

Alors que la détente internationale a permis de mettre en place un processus de règlement à plusieurs conflits régionaux (dont celui de l'Afghanistan), la situation au Cambodge reste bloquée. Il s'agit tout d'abord d'un conflit entre deux pays : le Cambodge et le Vietnam, l'occupé et l'occupant, et non pas d'un simple problème inter-cambodgien comme cherche à le faire croire la propagande de Hanoï. Le Vietnam a toujours entretenu des visées expansionnistes et colonialistes sur le Cambodge. Les troupes vietnamiennes occupent le Cambodge depuis dix ans et y ont installé un régime à leur dévotion, représenté par Hun Sen. Sous la pression internationale, le Vietnam a procédé, à grand renfort de publicité, à un retrait partiel de ses troupes. Mais il reste encore à ce jour plus de 200 000 Vietnamiens en armes (y compris les colons armés et les bodois khmérisés) sans lesquels le régime de Hun Sen s'écroulerait comme un château de cartes.

Le Cambodge navigue entre deux dangers mortels : la perpétuation de la colonisation vietnamienne et le retour des Khmers rouges au pouvoir. Les Cambodgiens nationalistes luttent simultanément contre ces deux dangers : d'une part en exigeant du Vietnam qu'il rende au Cambodge sa souveraineté et son indépendance, et d'autre part en s'efforçant d'intégrer les Khmers rouges (que même la puissante armée vietnamienne n'est pas parvenue à éliminer) dans un gouvernement d'union nationale afin de les neutraliser d'une manière pacifique (Hun Sen aussi est un ancien Khmer rouge).

Les négociations entre les parties cambodgiennes se sont soldées par un échec et elles n'aboutiront jamais à rien dans leur cadre actuel compte tenu du jeu du Vietnam. Celui-ci encourage officiellement ces négociations, mais il fait preuve de machiavélisme car en réalité il empêche, par Hun Sen interposé, tout accord qui permettrait au Cambodge de redevenir libre et indépendant. En faisant traîner ces négociations sous le masque de Hun Sen, le Vietnam gagne sur plusieurs tableaux : faire accréditer l'idée qu'il veut se retirer du Cambodge mais que c'est l'incapacité des Cambodgiens à s'entendre entre eux qui l'oblige à y rester (!), bâtir une légitimité au régime fantoche de Phnom-Penh, capitaliser sur sa prétendue volonté de désengagement pour quémander l'aide économique des pays occidentaux.

Le déblocage de la situation au Cambodge passe par le démantèlement du régime de Hun Sen, la formation d'un gouvernement d'union nationale quadripartite et l'envoi d'une force internationale de l'ONU, conformément au plan de paix du prince Norodom Sihanouk.

14 organisations cambodgiennes ont signé ce communiqué, à l'appel du FUNCINPEC et du FNLPK.

RÉUNION D'INFORMATION DES KHMERS NATIONALISTES
le 26 mars 1989 à 14 h. au 69 ter, rue de la Chapelle, Paris (18e)
Pour tous renseignements : (1) 42-86-03-14/42-40-26-95/45-79-83-83.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

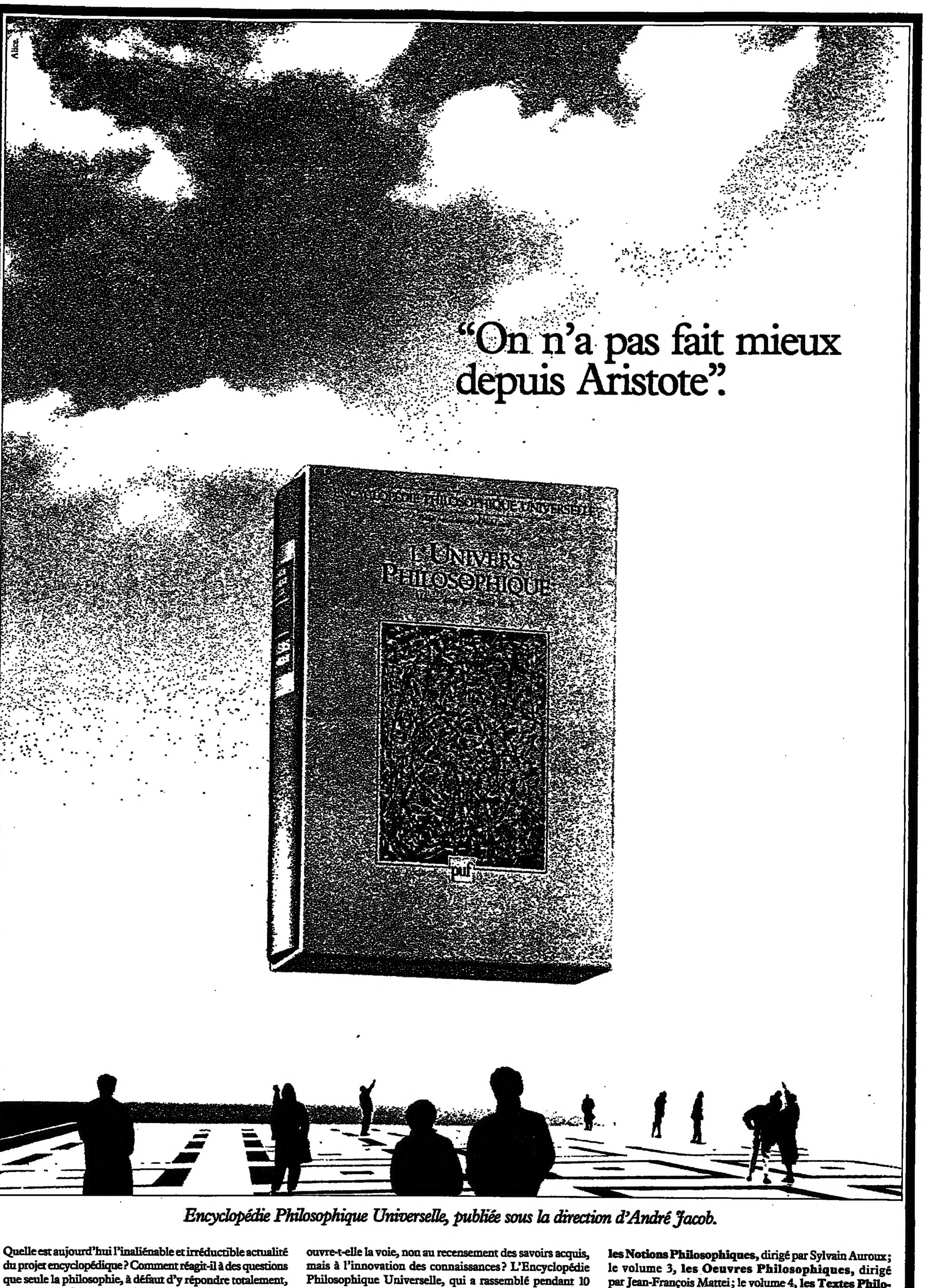

Encyclopédie Philosophique Universelle, publiée sous la direction d'André Jacob.

Quelle est aujourd'hui l'inaliénable et irréductible actualité du projet encyclopédique ? Comment réagit-il à des questions que seule la philosophie, à défaut d'y répondre totalement, est capable de formuler synthétiquement ? De quelle manière le nécessaire recours à l'universalité, loin d'être un simple détour ethnologique constitue-t-il un nouveau processus de légitimation du discours philosophique ? Comment l'interaction métaphorique de l'Encyclopédie et du Dictionnaire ouvre-t-elle la voie, non au recensement des savoirs acquis, mais à l'innovation des connaissances ? L'Encyclopédie Philosophique Universelle, qui a rassemblé pendant 10 années deux mille philosophes appartenant à toutes les traditions et toutes les cultures, présente quatre perspectives et quatre volumes.

Le volume 1 vient de paraître, **l'Univers Philosophique,** dirigé par André Jacob. Paraîtront ensuite: le volume 2, **les Notions Philosophiques,** dirigé par Sylvain Auroux; le volume 3, **les Oeuvres Philosophiques,** dirigé par Jean-François Mattei; le volume 4, **les Textes Philosophiques,** dirigé par Roger Arnaldez, André Doremus et André Jacob.

4 volumes reliés sous coffret, plus de 10 000 pages,
Volume 1: 2032 pages, 1500 F

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Europe

URSS

Nouvelle manifestation de soutien à M. Eltsine

Plusieurs milliers de personnes ont de nouveau manifesté mercredi 22 mars dans le centre de Moscou pour soutenir l'ancien chef du PC de la capitale, M. Eltsine, candidat aux élections au Congrès des députés du peuple le 26 mars. Les manifestants entendaient défendre ainsi « leur » candidat contre les attaques de certains médias officiels et de l'appareil du parti.

M. Gueorgui Arbatov, président depuis vingt ans de l'influent Institut du Canada et des Etats-Unis de l'académie des sciences, a échoué aux élections du Comité de défense de la paix, l'une des trente-deux organisations chargées d'élire sept cent cinquante (sur deux mille deux cent cinquante) qui échappent au scrutin direct. M. Arbatov avait été dénoncé lors de la conférence du parti, en juin 1988, comme *« représentant typique de l'ère Brejnev »*. En revanche, le rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Iakovlev, et trois écrivains partisans de la perestroïka, dont Ales Adamovitch et Alexandre Guelman, ont été élus députés par l'Union des cinéastes.

Parallèlement, le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, membre du *Politburo*, a proposé, dans une interview publiée mercredi par les *Izvestia*, d'instituer des auditions, ouvertes et à huis clos, des responsables de son ministère au futur Parlement, et de soumettre à référendum les problèmes *« fondamentaux »* de politique étrangère. Exposant les progrès de *« la démocratisation de la prise de décision »* en matière de politique étrangère, M. Chevardnadze a cependant souligné que *« l'initiative de toutes les actions dans ce domaine émane du bureau politique et du secrétaire général du parti »*.

Dans un autre domaine, la *Pravda* a averti mercredi les dirigeants estoniens qu'ils s'exposaient à de graves problèmes s'ils ne luttaient pas contre les tendances nationalistes dans la République balte. L'organe du PCUS a notamment critiqué la *« passivité »* du comité central d'Estonie. – *(AFP, Reuter.)*

« Il est devenu involontairement le symbole de l'opposition »

déclare M. Guerassimov

« Nous faisons l'apprentissage de la démocratie », déclarait mercredi 22 mars à Paris M. Guennadi Guerassimov, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, qui était l'invité de l'Association de la presse diplomatique. A « l'apprenti » Guerassimov, certains mots ne font déjà plus peur et s'il répugne toujours à livrer sur aucun sujet son opinion personnelle, il n'élude pas toutes les questions.

Il dit par exemple sans détours sa *« déception »* quant à l'attitude de l'Académie des sciences par rapport à la candidature Sakharov aux élections. Il raconte qu'il se trouvait à Athènes, dimanche dernier, quand la droite grecque descendit dans la rue, au moment où, à Moscou des milliers de manifestants clamaient leur soutien à Boris Eltsine, et la conclusion qu'il en tire, c'est que *« l'organisation de manifestations pacifiques est l'un des meilleurs moyens qu'a l'opinion publique de s'exprimer »*.

Il ne se permettrait certes pas de faire des pronostics sur la candidature Eltsine, d'autant que l'URSS n'a pas la manie occidentale des sondages, que M. Guerassimov réprouve parce qu'elle consiste à *« souffler aux électeurs ce qu'ils doivent faire »*. Mais il livre néanmoins son analyse du cas Eltsine : l'ancien chef du PC de Moscou *« est en passe*, dit-il, *même involontairement, de devenir le symbole de l'opposition »*. Boris Eltsine, explique encore M. Guerassimov, a été accusé de déviation, et même s'il prétend que sa plate-forme est conforme à celle du parti, certains de ses propos *« ont permis le rassemblement autour de lui de ceux qui veulent se départir de la ligne du parti »*. Boris Eltsine serait ainsi moins coupable que victime, victime de son succès, de ceux qui en font un emblème, *« les journalistes, occidentaux notamment, et les groupements qui en Union soviétique peuvent être rangés dans l'opposition »*.

A chacun, en effet, sa conception du « pluralisme » ; la Pologne, la Hongrie ont la leur, en URSS il ne s'agit que du *« pluralisme socialiste »*, qui permet, cependant, depuis la réforme de la loi électorale que *« dans certains cas* [il y ait] *« plusieurs candidats pour un seul poste »*. Cette réforme, M. Guerassimov ne prétend pas qu'elle soit parfaite : *« Sans doute a-t-elle été adoptée à la hâte, sans qu'ait été étudiée à fond l'expérience des législations étrangères. »* Mais du moins cette réforme a-t-elle le mérite d'avoir été entreprise pour la première fois et d'être perfectible : *« Le Soviet suprême*, dit-il, *ne manquera pas de se pencher sur la question. »*

M. Guerassimov, qui se trouvait à Paris dans le cadre des consultations régulières organisées depuis quelques mois entre ministères français et soviétique des affaires étrangères, est beaucoup moins loquace sur la politique extérieure de l'URSS, surtout quand les questions portent par exemple sur la Roumanie. Tout juste se permet-il de livrer un léger sentiment d'impatience à propos de l'interminable mise en place de la nouvelle administration américaine. S'il convient qu'un changement de gouvernement à Washington appelle inévitablement une *« pause »* dans les relations américano-soviétiques, il redoute qu'on n'outrepasse la durée « objectivement » nécessaire de cette pause. Les Américains ont promis d'achever fin avril le réexamen en cours des dossiers de politique étrangère. *« Mais je crains*, dit M. Guerassimov, *qu'ils nous disent alors qu'ils ont encore besoin de consulter leurs alliés »*.

C. T.

La lente réhabilitation de Trotski

MOSCOU
de notre correspondant

Les Nouvelles de Moscou ont publié, mercredi 22 mars, les extraits d'une demande de réhabilitation de Trotski adressée aux autorités soviétiques par le petit-fils et l'arrière-petite-fille de l'auteur de *la Révolution trahie*. *« Nous demandons*, y déclarent-ils, *que soient levées les fausses accusations et les calomnies criminelles portées sur ordre direct de Staline contre le marxiste révolutionnaire russe Léon Davidovitch Bronstein, dit Léon Trotski*, [et] *que soit autorisée la libre publication de ses œuvres. »*

Inimaginable il y a six mois encore, même dans *les Nouvelles de Moscou*, la parution de cet appel s'inscrit dans une évolution générale de l'intelligentsia et de l'opinion à l'égard de la seule des victimes de Staline à n'avoir pas encore été réhabilitée. Qu'on le considère avant tout comme le théoricien du communisme de guerre et donc comme l'inspirateur de Staline, ou que l'on voit en lui l'homme qui n'a jamais cessé de lutter contre Staline et de dénoncer ses crimes, chacun reconnaît en effet aujourd'hui l'importance de son rôle dans l'histoire de l'URSS. Il ne se passe ainsi pratiquement pas une semaine sans qu'un journal n'évoque, d'une manière ou d'une autre, la personnalité du fondateur de l'armée rouge.

B. G.

HONGRIE : avant la visite du pape en 1991

Le cardinal Mindszenty pourrait être réhabilité

La visite au Vatican de M. Imre Pozsgay, ministre d'Etat hongrois, reçu en audience privée le 20 mars par Jean-Paul II, a été marquée par deux décisions importantes : les deux parties se sont mises d'accord sur la date du voyage du pape en Hongrie, en septembre 1991, et M. Pozsgay a annoncé la prochaine révision du procès du cardinal Jozsef Mindszenty.

La carrière du cardinal Mindszenty, archevêque et primat de Hongrie en 1946, est l'une des pages les plus noires de l'Eglise catholique dans les pays communistes. Après avoir connu la prison nazie, il est devenu l'un des principaux adversaires du régime communiste à Budapest, ce qui lui valut d'être condamné, en 1949, aux travaux forcés. Libéré par l'insurrection hongroise de 1956, remis en fonction par le gouvernement Nagy, il se réfugia à l'ambassade américaine de Budapest après l'intervention militaire soviétique. Il y demeura jusqu'en 1971, date à laquelle, sous la pression de Paul VI, il accepta de se rendre à Vienne, où il mourut quatre ans plus tard, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

A propos des rapports Eglises-Etat en Hongrie, qui doivent être réévalués dans la nouvelle Constitution en préparation, M. Pozsgay a déclaré à Rome : *« Toute attitude paternaliste de l'Etat à l'égard des Eglises sera exclue. La libération et l'autonomie des communautés chrétiennes sera totale. »* Les Eglises ont été consultées sur ce projet (outre les catholiques, les luthériens représentent 17 % de la population hongroise, et les calvinistes, 5 %). Elles réclament la suppression de l'Office des cultes, le rétablissement des ordres religieux dissous (à l'exception de quatre d'entre eux) par un décret-loi de 1951, la liberté d'association pour les mouvements de jeunesse chrétiens (notamment le scoutisme) et la suppression de tout contrôle de l'enseignement religieux. Il ne faudra pas trop des deux ans qui précèdent la visite du pape pour assainir la situation des libertés religieuses dans ce pays.

H. T.

● **GRÈCE : démission de Mme Papandréou.** – La femme du premier ministre, Mme Margaret Papandréou, soixante-six ans, a démissionné de la présidence de l'Union des femmes de Grèce, qu'elle avait fondée en 1976. Elle aurait été soumise de la part de plusieurs membres influents de l'Union à des pressions pour accélérer son divorce. M. Papandréou, quant à lui, a confié au magazine français *Marie Claire* que sa relation avec sa nouvelle compagne, Dimitra Liani, trente-quatre ans, était fondée sur *« un amour profond »*.

ROUMANIE

Les Occidentaux accroissent leur pression

Le président de la République, M. François Mitterrand, est intervenu mercredi 22 mars en conseil des ministres pour assurer que *« la France ne comprendrait pas qu'il fût porté atteinte aux droits et à la sécurité des signataires de la lettre au chef de l'Etat roumain »* (nos dernières éditions du 23 mars). Il *« a invité ses partenaires de la CEE et tous les pays soucieux du respect des droits de l'homme et de l'Acte final d'Helsinki à intervenir dans ce sens »*.

De son côté, le département d'Etat américain a mis en garde, mercredi, la Roumanie contre les *« sérieuses conséquences »* que pourraient entraîner des mesures répressives à l'égard des six anciens dirigeants roumains qui ont vivement critiqué la semaine dernière le régime du président Nicolas Ceausescu.

● **ITALIE : démission du maire de Rome.** – Le maire démocrate-chrétien de Rome, Pietro Giubilo, qui avait été élu en août dernier, a présenté mercredi 22 mars sa démission au conseil municipal après avoir été inculpé d'utilisation à des fins privées de fonds destinés aux cantines scolaires de la ville. M. Giubilo et trente et une autres personnes sont accusés d'avoir détourné des contrats publics passés avec des sociétés de restauration collective appartenant à l'organisation catholique Communion et libération. – *(AP.)*

La résurrection de l'Arménie

(Suite de la première page.)

Des milliers de personnes se trouvent toujours au milieu des ruines dans les abris de fortune où elles s'étaient réfugiées après le tremblement de terre.

Tout cela a recréé une certaine animation dans les villes. La circulation y est dense, même au milieu des décombres de Spitak, dont le centre-ville, qui doit être reconstruit ailleurs, n'a pas été touché depuis le séisme. Partout où cela a été possible, le travail, notamment dans les administrations, a repris.

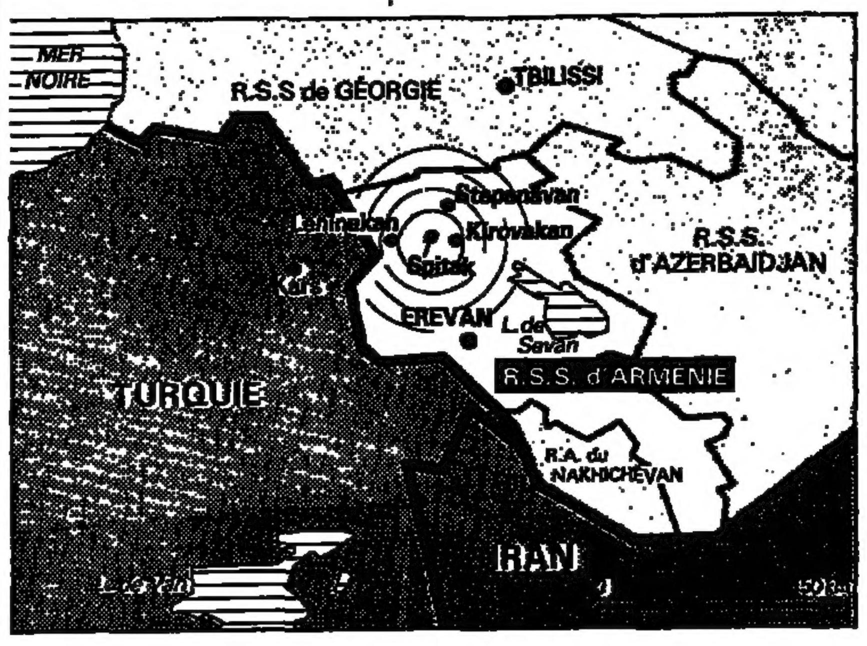

Il a bien fallu rétablir un minimum de services pour répondre aux besoins de la population, attribuer les logements provisoires, distribuer les salaires, commencer à verser les indemnisations auxquelles chaque famille a droit ; 60 % de ceux qui étaient propriétaires de leur maison ont également touché une prime d'assurance, selon le président des assurances d'Etat soviétiques, qui chiffre le montant de ces remboursements à 760 millions de roubles.

Le commerce a lui aussi recommencé à fonctionner. Des magasins d'Etat ont rouvert dans des immeubles encore debout et le marché kolkhozien a retrouvé son emplacement habituel. L'approvisionnement ne semble pas poser trop de problèmes. Apparemment, Moscou a fait le nécessaire. On ne voit pas tellement de queues. Les restaurants encore debout ont recommencé, eux aussi, à fonctionner, et dans la grande artère de Leninakan, qui n'a pas été trop endommagée, on commence même à nettoyer l'emplacement des terrasses de café.

Plus symbolique peut-être, la réouverture d'écoles. Une vingtaine d'entre elles fonctionnent de nouveau à Leninakan. Au centre-ville, on a dressé plusieurs dizaines de grosses tentes de l'armée. Chacune abrite une classe avec son tableau noir, ses bancs d'écoliers soigneusement rangés, et un gros poêle à charbon.

L'école de français

Même une école spécialisée dans l'enseignement du français a rouvert ses portes à Leninakan, grâce aux efforts d'un professeur de français, Martin Parchaïan. Le 7 décembre dernier, le monde de Martin Parchaïan s'est écroulé d'un coup. Sa femme et ses enfants sont morts sous les décombres. A l'école, vingt-deux de ses collègues et trois cents des quatre cent cinquante élèves ont été tués.

« J'ai attendu cinq jours pour retrouver ma fille et l'enterrer. Puis je me suis rendu à la mairie proposer mes services, mais il n'y avait personne », se souvient-il. Devenu un des auxiliaires indispensables de Médecins sans frontières, Martin Parchaïan a investi toute son énergie dans la réouverture de son école. Il compte bien aujourd'hui trouver une aide en France pour la reconstruire et développer des échanges.

Beaucoup d'enfants avaient été envoyés, après le tremblement de terre, dans des centres d'accueil hors de la région. On en voit de nouveau dans les rues des villes et des villages.

A Lernapat, petite bourgade de mille cinq cents habitants au sud de Kirovakan, l'école, installée dans des préfabriqués flambant neufs, est même le seul signe d'une reprise de l'activité. Les villages n'ont pas bénéficié jusqu'ici de la même attention que les villes. Rien n'a changé depuis décembre à Lernapat, et, faute d'activité, le découragement commence à gagner. Par petits groupes, des dizaines d'hommes tuent le temps sans même avoir l'idée de se prendre eux-mêmes en charge et de retrousser les manches pour déblayer leurs maisons écroulées.

Des choix difficiles

L'inoccupation est un problème majeur des autorités. Favorisant toute sorte de rumeurs, elle pèse sur l'état d'esprit général. Le parc industriel a été détruit à 70 %, et le manque de souplesse du régime empêche d'employer les chômeurs, contraints à d'autres tâches urgentes. On prévoit à Leninakan d'en employer cinq mille pendant la durée des travaux de reconstruction, mais ce ne sera pas avant la fin du printemps.

L'adoption des plans de reconstruction n'est pas attendue, selon le président de l'Union des architectes arméniens, M. Grigorian, avant la fin du mois de mars. On n'en connaît jusqu'à présent que quelques grandes lignes. La ville de Spitak sera reconstruite dans une vallée à sept kilomètres au sud de l'ancienne ville. A Leninakan, la plus grande partie des nouveaux logements qui doivent être reconstruits le seront dans de nouveaux quartiers, au nord-ouest de la ville actuelle, dont on vient symboliquement de jeter les premières fondations.

De nombreuses décisions restent encore suspendues à des choix techniques ou économiques difficiles. Les architectes moscovites qui travaillent à Erevan sur les plans de Kirovakan s'interrogent sur la possibilité d'éloigner du centre une importante usine chimique qui constitue un danger permanent dans cette zone de séisme.

Confirmant la décision de ne pas construire d'immeubles d'habitation de plus de trois étages, le vice-premier ministre du gouvernement arménien, M. Sahakian, reconnaît que l'emploi des dernières techniques antisismiques eût été une meilleure solution pour éviter de trop mordre sur des terres agricoles peu abondantes dans la région. Il explique ce choix par le manque de temps et de moyens si l'on veut reloger le plus vite possible les populations sinistrées.

L'objectif fixé par le premier ministre de l'URSS, M. Ryjkov, dont un des ajoints continue de superviser sur place la coordination des opérations, est toujours officiellement d'en terminer avec la reconstruction dans les deux ans. Malgré la présence en Arménie de 100 000 ouvriers venus des autres Républiques, cet objectif continue de susciter un scepticisme manifeste, dont il est difficile de savoir s'il participe d'un simple bon sens ou d'une lutte sourde avec Moscou.

Manque d'imagination

La reconstruction du tissu industriel pose des problèmes plus compliqués encore. Elle s'inscrit en outre dans un plus large débat sur la décentralisation des responsabilités économiques et la possibilité pour les Républiques de développer leurs relations avec l'extérieur. Selon les secteurs, les entreprises sont soumises actuellement à la tutelle directe de ministères centraux à Moscou. L'agence Tass vient de publier un document recommandant qu'une partie de ces responsabilités soient transférées aux Républiques.

Les premiers projets, si l'on en croit le vice-premier ministre d'Arménie, ne paraissent cependant pas relever d'une imagination débordante. Selon M. Sahakian, il aurait été décidé de reconstruire purement et simplement les usines détruites pour profiter du capital de main-d'œuvre qualifiée existant déjà sur place. Interrogé sur la possibilité de profiter de la situation pour moderniser le potentiel industriel de la région, M. Sahakian compte sur l'emploi de technologies nouvelles pour améliorer la productivité, mais reste très vague sur la création d'entreprises dans des secteurs nouveaux.

Celle-ci dépendra apparemment de la capacité de l'Arménie à profiter des contacts établis à l'occasion du séisme pour garder une porte ouverte sur le monde extérieur.

Les allées et venues entre les pays occidentaux et Erevan continuent d'être nombreuses. Le gouvernement arménien examine actuellement de nombreuses propositions d'aide pour rééquiper la région et a l'embarras du choix, notamment dans le domaine hospitalier. La question, aujourd'hui, est de savoir si cette coopération s'étendra également, sur une base cette fois commerciale, au développement économique de l'Arménie. Certains jonglent déjà à Erevan avec l'idée que l'Arménie puisse devenir une de ces zones de libre commerce que l'on songe à établir dans certaines parties de l'URSS. M. Sahakian semble plutôt réticent à aborder le sujet, mais il souligne que les nouvelles réglementations en matière d'entreprises mixtes offrent des possibilités. Les trois organisations de la diaspora, deux américaines et une française – SOS-Arménie, – qui viennent d'être autorisées pour la première fois à ouvrir un bureau permanent en Arménie, disposent actuellement de fonds importants à investir, et pourraient ultérieurement servir de relai utile avec d'autres investisseurs intéressés.

HENRI DE BRESSON.

La distribution des secours aux populations a pris fin

EREVAN
de notre envoyé spécial

Les organisations humanitaires occidentales sont toujours sur place, mais leurs activités se sont peu à peu modifiées. La distribution des secours d'urgence envoyés des pays occidentaux était pour l'essentiel achevée début mars.

Dans l'ensemble, les responsables sont plutôt satisfaits. Tout n'a pas toujours été facile. Le manque de coordination, spécialement entre différents pays, a bien posé quelques problèmes, d'autant plus que la valeur marchande des dons envoyés d'Occident était assez élevée au *marché noir*.

Dans une population démunie, un semi-remorque bourré de cartons de vêtements suscite bien des convoitises...

Les responsables de Médecins sans frontières et ceux de Médecins du monde estiment néanmoins que le but est atteint et que si une partie de l'aide alimente aujourd'hui le marché noir, on ne peut reprocher aux familles de se faire des liquidités.

Les organisations médicales continuent à apporter une aide à la reconstitution et à l'amélioration de la structure médicale. Elles participent également à la *mise en place d'une infrastructure* hospitalière provisoire. Médecins du monde, qui a bénéficié d'une importante aide de la CEE, attendait de recevoir ces jours-ci des préfabriqués destinés à la construction de plusieurs dispensaires et polycliniques dans la région de Kirovakan. La Croix-Rouge allemande a d'autres programmes similaires. Quelques programmes d'habitat provisoire ont également été lancés. Ainsi l'organisation Architectes et ingénieurs du monde a-t-elle fait partir au début du mois trente modules de deux logements pour la petite ville de Zargorovit, au sud de Spitak. A Spitak même, une équipe italienne monte actuellement un village de deux cents préfabriqués fournis par la protection civile italienne.

H. de B.

● **POLOGNE : libération prochaine de l'un des assassins du père Popieluzko.** – L'un des quatre policiers condamnés pour le meurtre du père Popieluszko, le prêtre membre de Solidarité assassiné en octobre 1984, sera libéré *« dans les derniers jours d'avril »*, a indiqué, mardi 21 mars, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban. Le policier, M. Waldemar Chmielewski, avait été condamné à quatorze ans d'emprisonnement, dont il a purgé quatre ans et demi. Deux autres policiers ont bénéficié d'une remise de peine, mais sont apparemment encore en détention. *(UPI, AP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ction de l'Arménie

JOSEPH CHATELAIN/MARC PIERRET

DOLF TOUSSANT/HOLLANDE HOOGTE

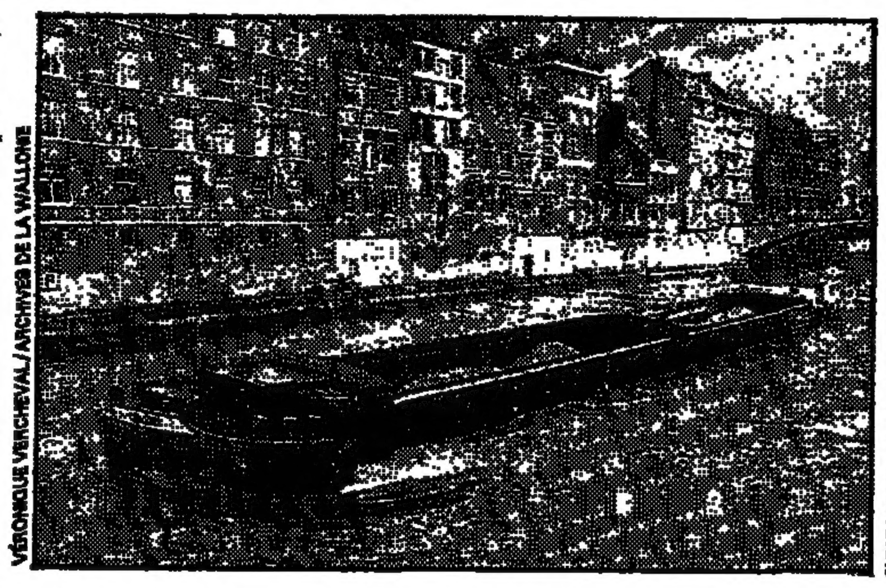

VÉRONIQUE VERCHEVAL/ARCHIVES DE LA WALLONIE

GUY BARBIERE/Musée de la photographie, Charleroi

Le kaléidoscope wallon

Depuis le 1er janvier 1989, la Wallonie – comme les autres régions belges – a acquis une plus grande autonomie. Paraissant sortir d'une longue dépression économique, elle doit maintenant définir la nature exacte de ses relations avec la Flandre, Bruxelles, mais aussi la France. Un pari pour une région qui a compté parmi les plus prospères et les plus innovatrices du monde.

« *BELGES et fiers de l'être* », disent, ou disaient, les uns. « *Wallons, uniquement wallons* », répliquent les autres. « *Illusion*, affirme le troisième, *nous sommes une terre française hors de France.* » « *D'abord principautaires* », revendiquent les Liégeois. Et puis tous les autres : des « carolos » aux « fagnards », des gaumais aux brabançons, des montois aux fouronnais... Bien sûr que la Wallonie existe, mais pour la rencontrer sans doute faudrait-il rencontrer trois millions de Wallons. Heureuse Wallonie : cette vieille terre a, aujourd'hui, des pudeurs et des craintes d'adolescente. « *La notion de Wallonie est aussi artificielle que la notion de Belgique* », n'hésite pas ainsi à affirmer le professeur François Perin, qui fut pourtant un des principaux animateurs du mouvement wallon. « *Il fallut ainsi attendre 1844 – soit quatorze années après la création du royaume – pour que le mot même de wallon, qui signifie « population romanisée », devienne un « substantif* », explique cet historien.

Alors que la Flandre va très vite s'insurger contre un système belge qui la minorise, la Wallonie va s'accommoder de ce « fait belge ». La bourgeoisie, qui domine le pays, parle en effet français et impose d'ailleurs cette langue aux Flamands, certes, mais aussi à de très nombreux Wallons qui s'expriment encore dans leurs dialectes.

L'économie va aussi favoriser cette « Belgique du Sud », qui bénéficie tout à la fois des ressources de son sous-sol et du savoir-faire de sa population. L'industrialisation de la Wallonie va avoir une première conséquence : la naissance d'un prolétariat qui ne va cesser de s'affirmer. Le premier mouvement wallon fut d'abord le mouvement ouvrier. Il n'est d'ailleurs pas inutile de noter que, en 1905, lorsque se tient le premier congrès wallon, il est boudé, et le sera encore longtemps, par les personnalités politiques catholiques. Il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que ce mouvement wallon trouve sa véritable expression.

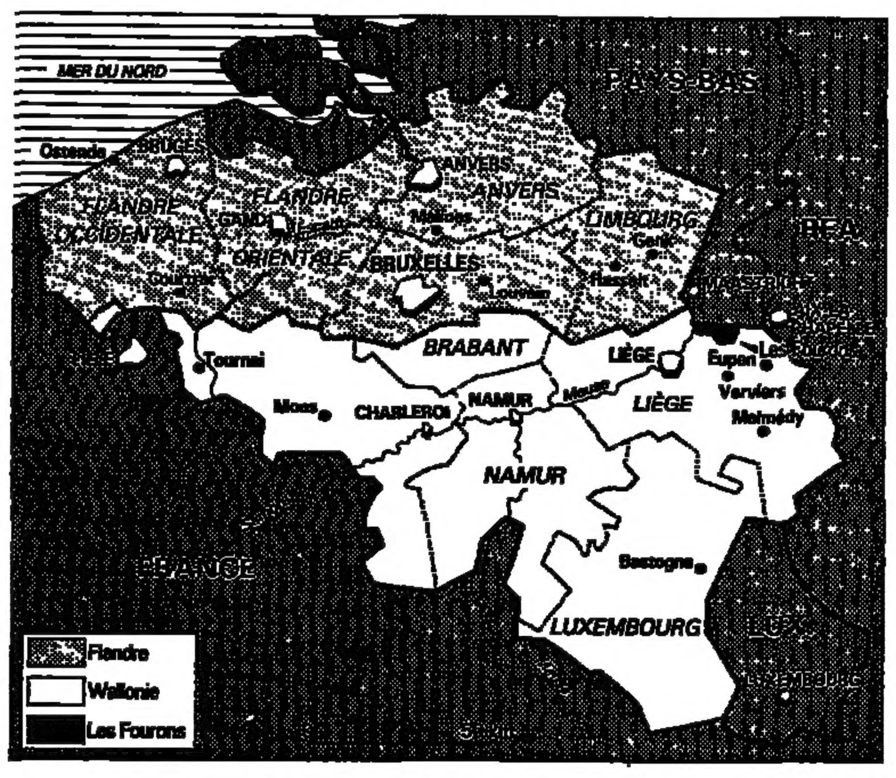

Les événements vont se précipiter à partir de 1945. Pour la plupart issus de la clandestinité, les dirigeants wallons – des libéraux, des socialistes, mais toujours peu de catholiques – organisent un congrès qui émet un des votes les plus étranges d'une histoire qui n'est pas à un malentendu près. Appelés à se prononcer sur trois motions – rattachement de la Wallonie à la France, indépendance de la région, autonomie dans une Belgique fédérale, – les congressistes se prononcent d'abord pour le rattachement à la France. « *Vote sentimental* », dit-on. Mais on passe ensuite au « *vote raisonnable* », et c'est l'autonomie fédérale qui l'emporte. La question royale, en 1950, va de nouveau relancer le mouvement. Le référendum organisé dans toute la Belgique pour déterminer si le roi Léopold doit ou ne doit pas remonter sur le trône divise radicalement le pays, puisque 57 % des Wallons répondent par la négative alors que l'ensemble du pays répond oui. Le roi se résoudra pourtant à l'abdication, et il faudra attendre 1960 pour que la Wallonie, de nouveau, fasse parler d'elle. Les grandes grèves, si elles ont débuté à Anvers, enflamment les bassins ouvriers wallons, et le leader syndicaliste André Renard se prononce pour le fédéralisme.

L'autre événement majeur sera, en 1968, le départ contraint et forcé des francophones de l'université catholique de Louvain. Rupture importante, car elle conduira certains responsables catholiques, devenus orphelins et s'estimant trahis par les sociaux-chrétiens flamands, à rejoindre à leur tour le mouvement fédéraliste.

L'essentiel sera sans doute qu'à partir de ce moment les grands partis traditionnels de Wallonie – libéraux, sociaux-chrétiens et socialistes – vont se battre pour une modification des structures unitaires du pays. Cheminement qui va longtemps buter sur le statut de Bruxelles et sur l'épineuse question des Fourons. La coalition social chrétienne-socialiste mise en place difficilement après les élections de décembre 1988 va parvenir à jeter les bases du fédéralisme, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1989.

Voilà donc la Wallonie en partie maîtresse de son destin. Reste maintenant l'essentiel : pour quoi faire ? Il faut d'abord souligner que ce mouvement vers le fédéralisme n'a jamais, en comparant notamment à ce qu'il est en Flandre, entraîné l'adhésion de toute une population.

Les responsables wallons sont maintenant en face de plusieurs séries de choix. Il s'agit d'abord de mettre de la chair sur une épure administrative, et de savoir comment utiliser concrètement les nouvelles structures. Se demander par exemple pourquoi les « gros calibres » de la politique wallonne siègent tous au gouvernement central, quitte à envoyer des seconds couteaux dans les institutions régionales.

Cette définition des rapports avec Bruxelles devient un des sujets importants pour la Wallonie. Déjà certains militants wallons, comme José Happart, demandent la coupure radicale entre les francophones de Bruxelles (fortement majoritaires dans la ville) et les Wallons ; aujourd'hui, en effet, s'il existe une région wallonne et une région bruxelloise, compétentes notamment dans les domaines économiques, les domaines culturels sont gérés par une « communauté française » unique.

La Wallonie « nouvelle » devra aussi se prononcer sur la nature de ses relations avec la France. Le débat n'est pas nouveau, les Wallons oscillant entre un attachement viscéral à l'Hexagone – le 14 juillet est davantage fêté à Liège (mais c'est Liège !) que le 21 juillet, jour de la fête nationale – et une rancœur contre le peu de cas que Paris fait de leurs causes. « *Il faut être Québécois pour être considéré* », regrettent de nombreux Wallons. Paul-Henri Gendebien, l'ancien fougueux président du Rassemblement wallon, est « presque » considéré comme un ambassadeur de la Wallonie à Paris. Il reste que, économiquement comme culturellement, les liens entre la Wallonie et la France ne cessent de s'accroître.

Combien d'entreprises situées en Wallonie sont-elles maintenant contrôlées par des capitaux français ? Combien de peintres, chanteurs, poètes, cinéastes nés en Wallonie sont-ils maintenant « assimilés » à de vrais « petits Français » ? « *Qu'importe, après tout*, répond un étudiant namurois. *Notre diversité, nos tropismes différents, notre légèreté même, nous permettent toujours de nous définir.* » Heureuse Wallonie, vieille adolescente...

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Nouveaux pouvoirs

LA Wallonie est la portion de territoire belge située au sud de la frontière linguistique qui traverse la Belgique d'ouest en est. Elle a une population d'environ trois millions trois cent mille habitants pour une superficie de 17 000 kilomètres carrés, soit environ 32 % de la population totale du royaume sur 56 % de son étendue. La langue utilisée en Wallonie est le français, sauf dans l'est (région d'Eupen) où on trouve une population d'environ soixante-cinq mille personnes de langue allemande. En matière d'enseignement, de langue, de culture et pour certains aspects de l'aide sociale et de la politique de santé, ce sont les organes soit de la communauté française (un conseil et un exécutif), soit de la communauté germanophone qui sont compétents.

Terre de vieille industrialisation, la Wallonie a souhaité, dès 1960, prendre en main les commandes de son destin. Elle estimait que le poids flamand (renforcé par la démographie) sur les organes de l'Etat central était très important, et se plaignait d'un certain centralisme bruxellois en matière de décisions économiques.

En 1980, la Wallonie, déjà reconnue officiellement par la révision constitutionnelle de 1966, a reçu les instruments de son développement : un conseil régional (Parlement régional, siégeant à Namur, composé des députés et sénateurs élus directement sur le territoire wallon) et un exécutif régional (sept membres) responsable devant cette Assemblée. La région wallone dispose d'un véritable pouvoir législatif. Elle prend des décrets qui, dans ses compétences, peuvent modifier ou abroger la loi nationale. Aucune hiérarchie des normes n'est prévue.

Compétences

Les compétences de la région wallonne sont nombreuses et s'exercent essentiellement dans le domaine économique et para-économique : l'économie (sauf les règles nationales qui concernent l'union économique et l'unité monétaire), le commerce extérieur, la politique de l'emploi, les travaux publics, les transports, l'aménagement du territoire, le logement, l'environnement, la tutelle sur les institutions communales et provinciales, la recherche scientifique afférente à ces matières. Bref, un éventail de compétences qui permet de mener une politique spécifique et adaptée qui ne soit pas le simple calque de la politique nationale passée.

Pour remplir ces missions, la région wallone dispose aujourd'hui d'un budget global d'environ 100 milliards de francs belges (le budget de l'Etat belge n'est que de 900 milliards). Progressivement, ces ressources seront adaptées à la seule évolution de sa capacité contributive et elles bénéficieront toujours d'une intervention de solidarité nationale. La Wallonie comptera environ *onze mille fonctionnaires* quand le transfert de l'administration sera achevé.

Et demain ? La grande mutation structurelle de la Belgique qui vient de se produire a été qualifiée de *« révolution tranquille et pacifique »*. On va donc connaître un temps d'arrêt et une certaine décrispation. Mais l'œuvre est encore inachevée.

Pragmatisme

Jusqu'à présent, ce sont les élus nationaux (députés, sénateurs) qui sont en même temps parlementaires communautaires et régionaux. La situation n'est pas claire et peut conduire à des prises de position contradictoires, d'autant plus qu'il n'existe plus de partis nationaux en Belgique. La tendance est donc à une séparation des mandats, comme il convient dans un régime fédéral accompli. Pour gagner ses galons de pays véritablement fédéral, la Wallonie doit encore se doter d'un Sénat fédéral qui permette l'expression des communautés et des régions au plan national.

Sur le plan wallon, un débat viendra inévitablement sur l'opportunité de garder une institution communautaire compétente pour la Wallonie, mais également pour les francophones de Bruxelles ainsi qu'une institution régionale. L'un devra sans doute, à terme, comme c'est déjà le cas en Flandre, s'effacer devant l'autre.

ANDRÉ MEAN.

Auteur de Comprendre la Belgique fédérale. *Editions de la Libre Belgique.*

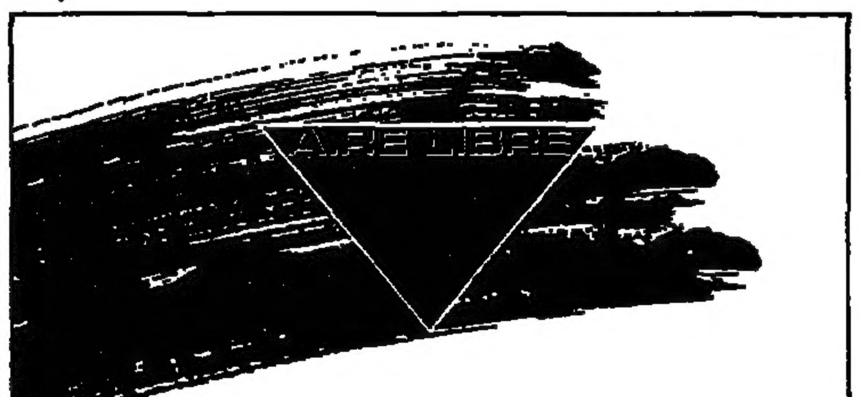

LA GRANDE BD
A SA GRIFFE.

Editer des bandes dessinées, croyez-le,
c'est l'un des plus beaux métiers du monde.
Surtout lorsque, à des millions de lecteurs,
on a fait découvrir Gaston, Boule et Bill,
les Tuniques Bleues, Yoko Tsuno,
Lucky Luke, Buck Danny, les Schtroumpfs,
et tant d'autres.
Chez Dupuis, on sait depuis longtemps
que ce qui fait la force et la réputation
d'un grand éditeur, ce sont d'abord les auteurs.

ENFIN.

Avec AIRE LIBRE, Dupuis ouvre aujourd'hui
un nouveau territoire d'expression aux auteurs
de bandes dessinées les plus talentueux,
qu'ils soient scénaristes ou dessinateurs.
AIRE LIBRE est une collection
d'une exceptionnelle richesse, où chaque oeuvre
est déjà un grand classique.

COLLECTION AIRE LIBRE. CHEZ DUPUIS.

Le casse-tête fouronnais

QUEL score va réaliser José Happart aux prochaines élections européennes ? Voilà sans doute une des questions majeures qui animent les états-majors politiques belges et wallons à quelques mois du scrutin européen. L'ancien bourgmestre (maire) des Fourons avait en effet battu tous les records en Wallonie lors du précédent scrutin. Mais, entre-temps, deux éléments fondamentaux ont modifié les cartes. D'une part, la mise en œuvre de la fédéralisation de la Belgique, et, d'autre part, le compromis trouvé pour tenter de régler l'apparemment insoluble problème des Fourons.

Ces communes de quatre mille habitants, peuplées en grande majorité de francophones, avaient été rattachés administrativement à la *Flandre en 1960. José Happart entame alors* un combat pour que ces communes retournent dans la province de Liège. Il devient un symbole. Haï par certains Flamands — qui l'appellent *« Monsieur H. »* pour ne pas avoir à citer son nom, — il symbolise pour de nombreux Wallons la résistance à l'état « belgo-flamand ». La crise s'accentue lorsque José Happart refuse non pas de parler le néerlandais, mais de prouver ses connaissances dans cette langue. Manifestations musclées des militants flamands, procédures juridiques, les Fourons sont à la « une » de l'actualité et font tomber les gouvernements. Gaston Eyskens, l'ancien premier ministre, trouve l'expression : *« Les Fourons, ce hérisson que les hommes politiques belges trouvent chaque matin dans leur jardin. » « Monsieur H. doit respecter au moins les habitants de sa commune qui parlent néerlandais »*, disent les Flamands. *« Une majorité d'entre nous veut retourner à Liège. Respectons la démocratie et alors tout sera réglé »*, répète José Happart. Jusqu'alors il a toujours été soutenu par le Parti socialiste, qui se sert de ce symbole pour gagner les élections. José Happart emmène d'ailleurs la liste socialiste aux européennes et son frère jumeau est député.

Mais voilà : le dernier compromis entre socialistes et sociaux-chrétiens, qui a permis l'accord de fédéralisation, trouve une solution compliquée pour les Fourons, mais n'envisage pas le retour des communes en Wallonie. Le Parti socialiste est à deux doigts de se diviser. Certains trouvent que le PS a trahi José Happart mais Guy Spitaels, le numéro un, sort malgré tout grand vainqueur de la confrontation, après avoir au passage « sanctionné » quelques-uns des plus ardents défenseurs du fédéralisme.

José Happart cède son écharpe de bourgmestre à son premier échevin (adjoint) militant *francophone* lui aussi, mais qui parle couramment le néerlandais et ne constitue plus, ainsi, un affront permanent à la Flandre. Mais M. José Happart — le prix à payer ? — conserve une bonne place sur la liste socialiste aux prochaines élections européennes. Son score décidera sans doute de l'avenir politique de ce paysan, opiniâtre et rusé, qui a réussi à ébranler tout un pays.

J.-A. F.

Suprématie socialiste

Avec 43,9 % des suffrages exprimés, le Parti socialiste (PS) a battu, aux dernières élections législatives de décembre 1987, tous ses records en Wallonie. Se rapprochant de la majorité absolue, l'écart qui le séparait du parti suivant, le Parti social-chrétien (PSC), est ainsi le plus important — 20 % des voix — depuis 1946. A eux deux, le PSC (23,2 % des suffrages) et le Parti libéral (PRL, 22,2 % des suffrages) arrivent tout juste à dépasser les socialistes, qui peuvent souvent aussi compter sur le soutien des écologistes (6,5 % des suffrages en Wallonie) et du Parti communiste belge (1,10 %).

Bref, le Parti socialiste est incontestablement devenu la force politique dominante, sinon impérialiste, de la Wallonie. En fait quatre personnalités semblent dominer la vie politique wallonne : le président du Parti socialiste, Guy Spitaels ; les deux ministres socio-chrétiens, Melchior Wathelet et Philippe Maystadt ; le chef de l'opposition libérale, Jean Gol.

Guy Spitaels : enfin seul !

Quel est votre idéal de bonheur terrestre ?

Répondant, en 1987, au questionnaire de Proust, Guy Spitaels, le président du Parti socialiste belge (francophone), eut cette boutade prémonitoire en répondant *« la majorité absolue »*. Quelques mois plus tard, son vœu était presque exaucé puisque son parti remportait haut la main les élections législatives. Et, fédéralisation du pays aidant, Guy Spitaels devenait le véritable patron de la Wallonie. Qu'importe qu'il ne siège ni au gouvernement national ni dans les instances fédérales. « Le Spit », comme on l'appelle ici, tient tous les leviers de commande.

Comment aurait-on pu imaginer que cet homme de cinquante-sept ans, d'une élégance raffinée, tout droit issu de l'enseignement catholique, davantage professeur que tribun, puisse réussir un tel grand chelem, dans cette Wallonie socialiste, populiste et anticléricale ? Il faut voir Spitaels, tiré à quatre épingles, à la fin d'un meeting électoral à La Louvière ou à Charleroi — bastions du mouvement ouvrier belge. Il faut le voir esquisser une *Internationale* avec la salle ou lever timidement un poing fermé, alors que les militants reprennent gaillardement, sur l'air des lampions, un *« A bas les calotins »* vitupérant.

Et pourtant, le distingué professeur — un des initiateurs européens de l'économie sociale et aujourd'hui président de l'Union des partis socialistes de la CEE — a réussi tout à la fois à moderniser radicalement son parti, à en faire, toutes choses étant égales, un des plus puissants de la CEE et à promouvoir une transformation importante *des structures du* royaume. *« J'ai rendu mon parti plus réaliste et j'ai assumé le nationalisme wallon ; peut-être est-ce Auguste Comte qui avait raison, plutôt que Karl Marx »*, reconnaît Spitaels.

Celui-ci est maintenant en face de ses vraies responsabilités : quelles stratégies économique, culturelle, politique définir pour la Wallonie ? L'homme de parti doit maintenant prouver qu'il est aussi un homme d'Etat.

VÉRONIQUE VERCHEVAL

Melchior Wathelet : tradition

Le père de Melchior Wathelet s'appelait Melchior. Son grand-père aussi et ainsi de suite, jusqu'à la septième génération. Le fils aîné de Melchior Wathelet s'appelle Melchior, et ainsi de suite jusque... L'actuel vice-premier ministre et ministre de la justice du gouvernement Martens, une des stars du Parti social-chrétien, n'aime rien tant que la tradition. Cet homme de quarante ans, qui en paraît encore trente, donne l'impression rare, en ces temps chahutés, d'être tout simplement heureux tel qu'il est.

Heureux dans sa maison de Petit-Rechain, une bourgade près de Liège, entouré de sa famille ; heureux dans sa rue Nicolas-Arnold, où il est né et où habitent encore son frère, son père et son beau-père ; heureux dans sa maison communale (mairie) de Verviers ; heureux dans sa Wallonie natale et même dans son parti. Ce n'est pas lui qui partagera les troubles de conscience de certains sociaux-chrétiens qui voudraient, par *exemple*, que la Belgique adopte enfin une loi dépénalisant l'avortement. Fortement soutenu, dit-on, par le Palais-royal, Melchior Wathelet, s'il s'accommode de la fédéralisation du pays, reste fondamentalement attaché à une Belgique unitaire. Créateur du concept des « nouveaux Belges » — pour ses adversaires, un simple succédané des « anciens Belgicains », — le ministre de la justice a réussi, en 1987, un véritable exploit : *organiser* un *Tour* des Flandres à quelques dizaines de kilomètres de chez lui et s'adresser, dans un néerlandais châtié, à ses compatriotes du nord du pays. Il fallait y penser ! Il n'empêche : l'effet de cette initiative a profondément marqué, tant la Wallonie que la Flandre. A tel point que, s'il y avait un jour un premier ministre francophone — le poste est accaparé par les sociaux-chrétiens flamands, — tout porte à *croire que* Melchior Wathelet serait en bonne position pour entrer au 16, rue de la Loi.

En attendant, ce juriste de l'université de Liège, après un détour obligé par Harvard, continue *à promener son bonheur* tranquille entre Petit-Rechain et Bruxelles.

J.L. DERU

Jean Gol : le roi s'ennuie

L'Europe entière se souvient de cette image : quelques jours après la tragédie du Heysel, un homme se rend au Palais royal de Bruxelles pour présenter sa démission au roi Baudouin. Jean Gol, ministre de la justice, voulait ainsi manifester son opposition, voire sa colère contre certains membres du gouvernement qui n'avaient pas accepté d'assumer la responsabilité de cette tragédie.

Né en Angleterre en 1942 — ses parents, israélites, avaient fui l'occupant nazi, — cet avocat liégeois de quarante-sept ans, qui a débuté sa carrière politique chez les fédéralistes wallons, est aujourd'hui le chef de file du parti libéral francophone dans l'opposition. Une opposition qui convient mal à cet homme d'action. Tête de Turc de l'extrême gauche belge qui lui reproche sa dureté, Jean Gol a dû affronter comme ministre de la justice du précédent gouvernement la vague d'attentats qui a ensanglanté la Belgique de 1985 à 1987. Si la police du royaume a réussi à décapiter le réseau terroriste d'extrême gauche, il a échoué dans toutes ses tentatives pour résoudre l'énigme des tueurs fous du Brabant wallon. « Le roi Jean », comme on l'appelait à l'époque, se bat aujourd'hui contre un nouvel ennemi : la réforme de l'Etat belge, qu'il accuse d'être défavorable à la Wallonie, tout en affaiblissant l'Etat belge.

GINO ZAMBONI/ISOPRESS

JEAN HANSSENS/ISOPRESS

Philippe Maystadt : le faux doux

« S'il y a des faux durs, Philippe Maystadt, lui, est un faux doux », écrivait Charles Bricman dans *le Vif l'Express*. Incontestablement, ce qui frappe au premier abord chez l'actuel ministre des finances (social-chrétien), qui est né dans la même rue que Melchior Wathelet, mais a émigré ensuite à Charleroi, c'est son étrange calme, comme si rien ne pouvait atteindre cet homme de quarante et un ans que des cheveux blanchis prématurément ne parviennent pas à vieillir.

Diplômé de droit de l'Université catholique de Louvain, Maystadt — qui est aussi passé par les universités américaines — représente l'aile gauche du parti social-chrétien wallon. Cet amateur de football, qui n'a rien, mais vraiment rien d'un tribun, réussit pourtant à battre des records de voix de préférence à toutes les élections. *« Maystadt travaille la base en petits comités, avec obstination et une honnêteté intellectuelle si manifeste qui fait que, s'il a des adversaires, il n'a toujours pas d'ennemis »*, poursuivait Charles Bricman. Timide pour les uns, distant pour les autres, Philippe Maystadt a montré, lors de l'affaire de la Générale de Belgique, qu'il savait aussi taper sur la table et se battre pour une certaine idée du gouvernement d'un pays, même divisé.

J.-A. F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

fouronnais

socialiste

Georges Boisdenghien, Directeur de Valéo Vision Belgique.

NOUS AVONS DES HOMMES ET DES FEMMES QUI Y CROIENT. A FOND.

C'est en 1969 que Cibié-Projecteurs, entreprise française de phares automobiles, décide d'implanter à Ghislenghien une filiale destinée à s'attaquer aux marchés d'Europe du Nord. Elle est aujourd'hui rattachée au groupe multinational Valéo (sous contrôle Cerus-De Benedetti). Son directeur, Georges Boisdenghien, par ailleurs président de Fabrimétal-Hainaut Occidental, dresse un bulletin de santé économique.

"Quand on parle de la Wallonie comme d'un désert économique, on vise bien sûr son vieux tissu industriel. Pourquoi le nier? Le produit ne colle plus au marché.
Aujourd'hui, notre économie dépend de deux facteurs: la concurrence du marché et le fait que nous soyons soumis à un prix globalement fixé par lui. Cette prise de conscience a été vécue en profondeur - et parfois douloureusement par la Wallonie. Mais nous voyons maintenant qu'un nouveau tissu industriel se met en place, constitué de petites entreprises performantes qui engagent 10 à 15 personnes.

Quant aux plus grandes, comme la nôtre - Valéo Vision Belgique emploie 500 personnes - elles se recentrent. Ainsi, la multinationale à laquelle nous appartenons depuis 1986 s'est restructurée selon une règle très simple: chaque entreprise fait son métier. Il faut se spécialiser, et se présenter sur le marché avec un produit nécessairement meilleur que les autres. Alors, Valéo s'est concentré sur les fonctions automobiles, et notre entreprise produisant des projecteurs fait partie de la branche éclairage-signalisation. Et ça marche beaucoup mieux comme ça!

La Wallonie, terre d'investissement? Je réponds oui, car nous avons les hommes et les femmes qu'il faut. Notre enseignement technique et les centres de formation organisés par les entreprises sont tout à fait valables. Et puis l'esprit qui règne ici, en particulier chez nous, est excellent. Interrogez la première personne que vous croiserez dans l'usine. Vous verrez: Valéo Vision Belgique, c'est son entreprise!"

La Région Wallonne soutient les projets qui présentent un intérêt économique réel pour la Région.

Pour en savoir plus, écrivez à Bernard Anselme, Président de l'Exécutif Régional Wallon, chargé de l'Economie et des PME, Rue de Fer 42, 5000 Namur.

IL Y A UNE WALLONIE QUI GAGNE.

HHD Ogilvy & Mather 6508

LE KALÉIDOSCOPE WALLON

Renouveau du Brabant

« CE qui arrive ici donne l'image de ce qui peut survenir dans l'ensemble de la Wallonie », constate Michel Coenraets, le PDG d'Automatic Systems, une PME performante qui fabrique à Wavre des portillons de sécurité pour péages autoroutiers, des tourniquets de métro et d'usine, exportés dans l'Europe entière. Le propos mérite attention : depuis quarante-cinq ans, le Brabant wallon, auparavant sinistré comme le reste du sud de la Belgique, connaît un renouveau spectaculaire. Sous la protection active de ses deux universités : Louvain-la-Neuve (UCL) et l'université libre de Bruxelles (ULB), les vingt-sept communes francophones de l'arrondissement de Nivelles ont renoué avec la modernité et représentent aujourd'hui la partie la plus prospère de la Wallonie.

Est-ce en raison de la proximité de Bruxelles, qui en fait une région à l'identité ambiguë ? Est-ce à cause de la structure politico-administrative anachronique que subissent ses trois cent mille habitants ? On ignore souvent le Brabant wallon (1). *« Une banane qui love le sud de Bruxelles »*, l'image peu poétique décrit pourtant fidèlement la forme longiligne de l'arrondissement, une centaine de kilomètres de Tubize à Jodogne ; 100 kilomètres qui, sociologiquement, sont un long parcours : l'Ouest au contact du Hainaut, de la région de Charleroi, a une tradition ouvrière ; le Centre est résidentiel, et c'est là, sur les axes autoroutiers nord-sud et autour de Louvain-la-Neuve, que se sont épanouis les nouveaux centres d'activités ; l'Est connaît encore une forte connotation agricole.

Encore récemment, le Brabant wallon ne passait pas pour une région riche. *« L'arrondissement se distinguait, après la guerre, par le plus important vote communiste du pays. C'était là la marque d'un emploi vieilli »*, raconte Michel Coenraets. L'arrondissement a été tôt et très durement secoué par la crise, fermetures et licenciements se sont multipliés.

« Genval, c'est Beyrouth », résume Claude Delcroix, qui, au rectorat de l'ULB, est chargé des relations avec la région wallonne. *« C'était là des industries sans beaucoup de punch ; la troisième ou quatrième génération de chefs d'entreprise. Elles travaillaient presque trop facilement, la recherche était négligée, l'outillage vieilli, les syndicats tout-puissants »*, explique Michel Coenraets.

Entreprises et universités

Les effets de la crise ont été lourds : chômage et obligation pour les plus favorisés d'aller chercher des emplois à Bruxelles (quarante mille « navetteurs » par jour au plus fort de la crise). *« Les cicatrices ne sont pas fermées*, observe Claude Delcroix. *Ainsi Tubize panse encore ses plaies. La main-d'œuvre non qualifiée qui a perdu son emploi n'est pas facile à réinsérer. Il y a dans l'arrondissement cinq mille personnes qui sont encore mal intégrées. C'est particulièrement dur d'être pauvre dans une région redevenue prospère. »*

André Flahaut, directeur du centre d'études du Parti socialiste et président de la fédération socialiste du Brabant wallon, attire lui aussi l'attention sur les disparités sociales : *« C'est vrai que la population, ici, est, en termes statistiques, plus riche qu'ailleurs. Mais raisonner ainsi, c'est voiler une partie de la réalité. La moyenne a une signification limitée car les écarts sont grands. »*

Le creux de la vague se situe au début des années 80. *« Depuis lors, les élus, les chefs d'entreprise, les universitaires, ont ressenti la nécessité de faire mouvement. Ce fut d'abord hésitant. L'avenir, c'est les PME, disait-on, mais rien ne changeait dans les comportements. Puis on a vu se développer une politique plus déterminée. Maintenant, les PME sortent de toutes parts »*, se rappelle Michel Coenraets, qui est aussi président de l'Union wallonne des entreprises.

Le Brabant wallon, une des régions les plus méconnues de Wallonie, sera-t-il le moteur du renouveau ?

Les parcs industriels ouverts près des centres urbains se sont peu à peu remplis. Depuis deux ans, ils craquent, saturés ; c'est vrai à Wavre, à Ottignies, Louvain-la-Neuve, mais aussi à Wauthier-Brenne, à Nivelles. *« Dans le zoning de Wavre, où nous nous sommes installés, la commune a vendu ou loué 1 hectare en 1985 et en 1986, 8 hectares en 1987, 20 hectares en 1988 »*, indique Michel Coenraets. Il s'agit d'industries propres, développant souvent des technologies avancées, qui, pour bon nombre d'entre elles, ont établi des liens fructueux avec les deux universités. Celles-ci ont multiplié les équipements, les centres de recherches et de gestion qui favorisent la coopération avec les entreprises. Monsanto et Shell-Chimie, parmi d'autres, sont installés sur le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Le groupe pharmaceutique américain Smith-Kline-Rite, qui emploie un millier de personnes à Rixensart, est aussi un important partenaire de l'UCL. L'UCB (Union chimique belge), en plein essor, vient d'agrandir son centre de recherches de Braine-l'Alleud, où elle collabore activement avec l'ULB. Le Brabant wallon devient ainsi une région pilote en matière de pharmacie, de chimie fine, de biotechnologie. Le hall d'essais pour prototypes du centre de recherches industrielles de l'ULB à Nivelles connaît un plein succès. Louvain-la-Neuve s'apprête à ouvrir un téléport et un centre de services. C'est avec un soin attentif que les deux universités adaptent leur enseignement aux besoins de ces activités nouvelles.

Les raisons du succès ? Il y a les atouts de la région : *« Nous sommes admirablement situés*, dit André Flahaut. *Le Brabant Wallon est traversé du nord au sud par trois autoroutes qui nous lient à la RFA, aux Pays-Bas, au Luxembourg, à la France. Les liaisons ferroviaires sont multiples. La proximité de Bruxelles amène une population jeune, prospère, souvent internationale, qui travaille dans la capitale. Les efforts d'intégration qui ont été accomplis pour éviter que cette ceinture résidentielle ne se transforme en région-dortoir ont plutôt réussi. »*

Michel Coenraets complète : la présence des deux universités, la proximité de l'aérodrome, le bon réseau scolaire, les équipements sportifs, bref, une région où il est facile d'attirer cadres et investisseurs.

« Nous récoltons une politique d'investissement en faveur de la recherche appliquée menée depuis quinze ans, en premier lieu par la Société de développement de la région wallonne. Les résultats ont bénéficié d'abord au Brabant wallon. En 1988, la région wallonne a attribué cinq prix à l'innovation technique, dont trois sont allés au Brabant », commente Claude Delcroix.

Politique volontariste

Cependant, sur le terrain, le principal instrument de cette politique volontariste, c'est l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon), à laquelle sont associées les vingt-sept communes. Outre ses activités traditionnelles (traitement des ordures, station d'épuration, etc.), elle recherche les marchés, les investisseurs, négocie avec la région l'octroi de subventions. Elle est l'organe d'impulsion qui permet de se présenter unis, en position de force. L'Intercommunale, c'est aussi l'expression opérationnelle du consensus politique. Celui-ci est facilité par l'équilibre des forces en présence. Les socialistes (32 % des suffrages) mènent à peine devant les libéraux (31 %), devançant le Parti social-chrétien (20 %) et les « écolo » (10 %). La chance du Brabant wallon, c'est aussi, assurément, la présence et la bonne *entente* de personnalités politiques nationales : Louis Michel, président du Parti libéral et maire de Jodogne ; Gérard Deprez, président du Parti social-chrétien ; Valmy Féaux, président de l'exécutif de la communauté française.

Le dynamisme retrouvé porte à regarder l'avenir avec espoir : la poursuite de l'aventure technologique et scientifique, mais aussi le développement de l'Est agricole, où la restructuration en cours (les petites fermes de 20 hectares laissent la place à des exploitations d'une centaine d'hectares) *s'accompagnera, veut-on croire*, du développement d'un pôle agro-alimentaire, qui pourra s'appuyer sur l'école agronomique de Gembloux, en province de Namur, mais néanmoins toute proche. André Flahaut évoque le tourisme, le loisir, les efforts déjà couronnés de succès du centre culturel du Brabant wallon.

Une région en renouveau qui ignore quel avenir politico-administratif lui promet la réforme de l'Etat – c'est-à-dire la mise en place du fédéralisme en Belgique,– mais qui, en dépit de ses disparités, a la conviction solidement établie que le Brabant wallon doit rester uni.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le Brabant wallon dépend de trois structures administratives différentes : la région wallonne, la communauté française de Belgique, la province du Brabant, où il cohabite avec Bruxelles, la capitale, et le Brabant flamand.

Chez Léon de Bruxelles 1893

Le Roi du « Moules et Frites » nous arrive de Belgique

Ouverture en juillet 1989 à l'occasion du Bicentenaire de la République d'un premier restaurant franchisé « Chez Léon de Bruxelles ».

Vous y mangerez des moules préparées de 14 manières différentes, et ce dans une ambiance chaleureuse, familiale et typiquement bruxelloise.

Ce restaurant est le premier restaurant pilote d'une chaîne qui va se développer partout en France et en Europe.

Pour tout renseignement sur les « Chez Léon » franchisés téléphonez au : 32-2-513-04-26.

ALORS EN JUILLET, VENEZ TOUS MANGER BELGE A LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.

Bruxelles bruxellante, Bruxelles truculente ...

▶Une évasion musicale "haut de gamme" à des prix "molto andante"

- "Balconop" -

Séjours : ballets, concerts, opéras

Renseignements et inscriptions :
FNAC VOYAGES
75001 Paris : Forum des Halles, Porte Lescot Tél: (1) 42.21.42.78
75004 Paris : Bld de Sébastopol - Tél: (1) 42. 71.31.25
75006 Paris : Montparnasse, rue de Rennes, 136 Tél: (1) 42.22.19.55

▶75 "programmes week-end" pour vivre

- "Bruxelles à la carte" -

Séjours découvertes :
Bande dessinée
Art Nouveau, art Déco, antiquité
Gastronomie, safari bière, chocolat
Grands événements : Ommegang,
Europalia Japon, expo "Art Déco"...

Renseignements :
OFFICE BELGE DE TOURISME
Boulevard des Capucines, 21
75002 PARIS
Tél : (1) 47.42.41.18

Belsud

OPÉRA ROYAL DE WALLONIE

OPÉRA ROYAL DE WALLONIE - LIÈGE

Centre lyrique de la Communauté française de Belgique

PROCHAINS PROGRAMMES

Avril 1989 :	– DON GIOVANNI W. A. Mozart
Mai 1989 :	– ROMÉO ET JULIETTE Ch. Gounod
Juillet 1989 :	– Festival international d'opéra de Versailles
Septembre 1989 :	– LA TRAVIATA G. Verdi au Palais des sports de Liège
Octobre 1989 :	– L'HEURE ESPAGNOLE & L'ENFANT ET LES SORTILÈGES M. Ravel
Novembre 1989 :	– RIGOLETTO G.Verdi.
Décembre 1989 :	– LA PERICHOLE
Janvier 1990 :	– ORPHÉE AUX ENFERS J. Offenbach.

RENSEIGNEMENTS :
Opéra royal de Wallonie
1, rue des Dominicains
B - 4000 LIÈGE (Belgique).
Tél. : 19/32-41-23-59-10.

LYON : BP 325 LYON SATOLAS AEROPORT 69125 F - TEL 72 22 77 66
LIEGE : AEROPORT LIEGE-BIERSET B - 4330 GRACE HOLLOGNE - TEL 32 (41) 35 92 92
Je souhaite recevoir les horaires d'Air Exel

NOM : ________ PRENOM : ________
PROFESSION : ________
SOCIETE : ________
ADRESSE : ________
CODE POSTAL : ________ VILLE : ________
PAYS : ________

LIEGE · PARIS · LIEGE
BIERSET ORLY BIERSET
LIEGE · LYON · LIEGE
BIERSET SATOLAS BIERSET
La Wallonie voisine des régions françaises

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE KALÉIDOSCOPE WALLON

Le bout du tunnel

« *NOUS venons de si loin ! Pourquoi gâcher notre plaisir ?* » Terriblement symptomatique, cette réaction d'un universitaire namurois ! Symptomatique et positive car elle montre à tout le moins que les responsables wallons ont décidé d'en finir avec la sinistrose aiguë qui les minait depuis quelques années. Et, à tout prendre, mieux vaut sans doute l'excès inverse, c'est-à-dire la méthode Coué : notre économie va mieux puisque nous disons qu'elle va bien.

De plus, il aurait été difficile d'aller plus mal.

Deux chiffres illustrent mieux que tout commentaire le tunnel dépressif dans lequel s'était engagée l'économie de la région. L'indice de la production industrielle – base 100 en 1970 – n'était, en 1987, que de 101,8 en Wallonie, alors qu'il atteignait 156,8 en Flandre. L'emploi industriel, indice 100 en 1973, était descendu à 70,7 en 1981 et à 54,5 en 1987.

En fait, si la crise a frappé fort la Wallonie, c'est sans doute parce que cette région a longtemps vécu sur sa prospérité passée. En 1958, n'était-elle pas encore la première région économique du royaume et une des plus florissantes d'Europe ? Sans parler du dix-neuvième siècle, où les ingénieurs du pays exportent leur savoir-faire et leurs produits d'un bout à l'autre de la planète. Charbonnages, constructions mécaniques, textile forment la base d'une industrie prospère.

Symbole de cette période faste : la Société générale de Belgique, aujourd'hui passée sous le contrôle de la Compagnie financière de Suez, qui domine la région et la Belgique de toute sa splendeur.

La chute

La crise va commencer dès 1958, même si ses effets ne se font sentir que plus tard. La position de la sidérurgie wallonne se détériore progressivement, en dépit de certains efforts de modernisation. Face aux importations étrangères, l'extraction de charbon marque aussi le pas.

Souffrant souvent, et à la fois, des méthodes de gestion dépassées et de sous-capitalisation évidente, les grandes entreprises prennent des mesures drastiques, provoquant des contrecoups dans le réseau serré des PME qu'elles animaient. « *Chacun y a mis du sien pour pécipiter le déclin wallon*, ironisait un responsable liégeois : *les grandes familles, en se repliant frileusement sur leurs fortunes, quitte à vendre progressivement leur argenterie ; les syndicats, en adoptant souvent une attitude suicidaire ; les pouvoirs publics, en réalisant des investissements plus politiques qu'économiques.* » Un décrochage, amorcé au milieu des années 60 entre la Wallonie d'une part, la Flandre et l'Europe de l'autre, sera encore accentué par la crise de l'énergie, l'économie wallone souffrant davantage que d'autres de l'augmentation des prix du pétrole.

La reprise économique internationale offre de nouvelles perspectives à la Wallonie. Après la sinistrose, l'euphorie. Attention, danger.

Et pourtant, dès 1986, un « *frémissement* » commence à se faire sentir dans la région. Frémissement qui se confirmera en 1987 et en 1988 en de vraies raisons de croire à une reprise plus conséquente. Les premiers signes sont donnés par une multitude de – petites – initiatives privées. Pas encore créatrices d'emplois, elles parviennent toutefois, d'une part à rendre confiance à la région, mais aussi à renouer avec la grande tradition d'innovation des Wallons.

Ainsi dans le secteur de la biotechnologie où la Wallonie, avec quarante-cinq entreprises actives, est une des plus présentes en Europe. Ainsi cet ancien dirigeant des Charbonnages, qui transforme son site (la mine a été fermée en mars 1980) en attraction touristique et reçoit déjà la visite de quatre-vingt mille personnes chaque année. Ainsi cet homme d'affaires qui crée un élevage intensif de truites ou cet industriel qui exporte de l'eau minérale dans les Emirats arabes.

Les responsables du tourisme tentent de donner une nouvelle image de la région aux potentialités insoupçonnées. La ville de Spa n'était-elle pas le « *café de l'Europe* » au dix-neuvième siècle ? Les grandes entreprises ne sont pas restées en dehors de cette relance. La reprise économique internationale, fondée en grande partie sur l'économie des matières premières, a trouvé en Wallonie un terrain particulièrement propice. Retournement de l'histoire : voilà que les handicaps de la région, qui lui ont fait subir de plein fouet les crises pétrolières, se transforment aujourd'hui en avantages, notamment par rapport à une Flandre qui risque de connaître un phénomène contraire. Le quart de la valeur ajoutée industrielle wallonne est aujourd'hui encore réalisé dans des secteurs traditionnels qui se sont modernisés et qui connaissent, à l'exemple de la sidérurgie, une reprise rapide. Les remarquables performances du groupe sidérurgique Cockerill – 7 milliards de francs belges de bénéfices en 1988 – constituent sans doute un des éléments moteurs du *new deal* wallon.

Mais d'autres exemples doivent être cités : de l'usine de Caterpillar à Gosselies, près de Charleroi, considérée comme une des filiales les plus performantes du groupe, à Gillam, l'entreprise liégeoise de télécommunications, qui a enregistré, depuis quelques années, une croissance de près de 25 %, en passant par la Cellulose des Ardennes à Harnoncourt – encore un programme ambitieux d'investissements – ou la CP Bourg à Ottignies, qui contrôle maintenant près de 60 % du marché mondial des assembleuses ou encolleuses. La reprise des Editions Dupuis (bande dessinée) par le groupe Bruxelles Lambert doit aussi être notée puisque cette entreprise, minée par des conflits familiaux et qui se trouvait au bord du gouffre, est en train de retrouver une seconde jeunesse.

Ces initiatives traduisent incontestablement un état d'esprit nouveau. Les statistiques de l'IRES, l'Institut de recherches économiques, de l'université de Louvain, montrent ainsi que la production industrielle wallonne devrait augmenter de 6,2 % en 1988 (3,1 % pour la Flandre), le chiffre d'affaires dans le secteur industriel de 11,9 % (9 % pour la Flandre), les investissements industriels de 19 % et non industriels de 26,7 %.

Pour la première fois enfin depuis longtemps, le chômage s'est stabilisé en Wallonie et on note même une « *infiniment légère* » reprise.

Les dangers du fédéralisme

Ce redressement est encore très fragile. Les plaies seront longues à cicatriser et la convalescence risque de se prolonger encore longtemps, au risque de retomber, au cas où la conjoncture internationale serait moins favorable.

Les divergences entre les différentes régions de Wallonie pourraient aussi, si elles n'étaient pas un tant soit peu aplanies, entraver la poursuite de cet essor économique. Les experts de l'IRES dénombrent ainsi, *grosso modo*, cinq secteurs :

– le Brabant wallon (lire ci-contre l'article de Philippe Lemaitre), en pleine expansion et qui profite et profitera de l'essor de Bruxelles ;

– le bassin industriel liégeois, avec des activités très performantes, notamment dans la construction électrique, et qui peut encore développer des relations déjà multiples et fructueuses avec l'Allemagne et les Pays-Bas ;

– la province du Luxembourg et une partie du Namurois ; ces régions, très rurales, vivent dans une grande autarcie ; elles exportent une main-d'œuvre qualifiée vers les centres industriels et pourraient profiter de leurs ressources naturelles, mais aussi de l'attraction de la ville de Luxembourg, une des plates-formes financières de l'Europe ;

– le bassin de Charleroi ; autocentré, selon les experts, il n'a pas d'équivalent en Europe, d'où ses difficultés à s'intégrer dans un processus de développement ;

– le Hainaut : cette région, qui a subi le plus durement la crise, connaît le taux de chômage le plus élevé de Wallonie : 30 % de la population salariée dans l'arrondissement de Mons. Les timides essais d'implantation d'activités nouvelles ne sont pas suffisants pour enrayer le déclin. Pour certains experts, une des chances de la région serait de s'arrimer plus étroitement à la métropole lilloise...

Lille pour les uns, l'Allemagne pour les autres, le Luxembourg pour les troisièmes : l'ouverture de l'économie wallonne sur ses voisins européens est sans doute un des atouts de la région. Il peut devenir un handicap, avec le risque de voir la Wallonie dépendre essentiellement de pôles de décision étrangers.

A cet égard, le poids des investissements français dans la région, comme d'ailleurs dans toute la Belgique, peut finir par poser problème, le contrôle de la Société générale de Belgique par la Compagnie financière de Suez n'étant que l'aspect le plus connu d'une percée sans précédent des intérêts français en Wallonie.

Autre handicap de la région : l'hypertrophie du secteur public, qui emploie trois cent mille personnes, contre quatre cent soixante-dix mille pour le secteur privé. La seule grande compagnie d'assurances wallone, la SMAP, n'est-elle pas réservée, en théorie, aux seuls agents de l'Etat ? L'absence de grands groupes financiers et industriels wallons, qui pourraient jouer un rôle de fer de lance, notamment à l'exportation, est aussi soulignée par les experts. Seul Albert Frère (15 % des actifs industriels du groupe Bruxelles-Lambert sont situés en Wallonie) pourrait être amené à assumer ces responsabilités.

Reste un point d'interrogation : quel rôle jouera la fédéralisation de la Belgique dans le développement économique wallon ? Si le choc psychologique créé par la régionalisation peut être bénéfique, il est clair qu'à terme – tous les responsables le reconnaissent dès qu'ils remisent les slogans électoraux – cette réforme coûtera cher à la Wallonie, qui devra supporter une charge financière plus importante qu'auparavant.

J.-A. F.

J.-L. DERU

Pierre Mardaga, éditeur

présente

STARCK

par Ch. COLIN

Un volume au format 21 × 29,7 / 352 pages intérieures / impression quadrichromie / 57 illustrations en couleur / 50 bichromies / 319 illustrations noir/blanc / 160 pages de calques / reliure pleine toile sous jaquette plastifiée en quadrichromie
4.250 FB / 690 FF TTC

Pierre Mardaga, éditeur

Rue Saint-Vincent 12 - 4020 Liège / tél. 041/43.76.91 - 43.35.37
Galerie des Princes 2-4 - 1000 Bruxelles / tél. 02/513.20.38
France : Solédis, rue Saint-Sulpice 29 - 75006 Paris / tél. 4329.09.60
Suisse : Payot, rue des Côtes de Montbenon 30 - 1002 Lausanne
Canada : Le Diffuseur G. Vermette, C.P. 85, rue Ampère Boucherville 1501 - Québec J4B 5E6

Des presses offset
recto verso en deux,
quatre et six couleurs.
Un contrôle de qualité
assuré par ordinateur.
Une équipe dynamique
rodée aux problèmes
les plus complexes.
Un contact commercial permanent
sur Paris et Strasbourg

IMPRIMERIE
MASSOZ
Société anonyme

Boulevard E. de Laveleye 65
B-4020 LIEGE
Tél. 32.41.43 25 33
Télécopieur 32.41.41 13 07

Parce qu'en Wallonie, la tradition est aussi une référence pour l'avenir;

Parce qu'en Wallonie, les technologies de pointe trouvent un environnement idéal pour s'épanouir;

La SRIW, société holding au capital de 11,9 milliards de FB, s'attache chaque jour à développer l'économie de la Wallonie en créant ou en participant à la création et à la croissance de sociétés des secteurs traditionnels et novateurs.

Photo : Duchêne Chr. • Conception : Romain J.-P.

Faïencerie Boch et substrats céramiques pour pots catalytique (NGK CERAMICS EUROPE S.A.)

SRIW
SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE
19, Place Joséphine Charlotte - B-5100 Jambes/Namur
Tél. : 081/32 22 11 • Télex : 59 415 • Fax : 081/30 64 24

(*Publicité*)

EN PROVINCE DE LIÈGE

UN FAISCEAU DE SYNERGIES

Héritière d'un passé prestigieux et d'une tradition industrielle enviable, la province de Liège a toujours suivi et souvent précédé l'évolution déferlante du processus de reconversion et d'adaptation au contexte nouveau que nous impose notre époque.
Elle est entourée de 110 millions de consommateurs dans un rayon de 400 km – c'est autant que la moitié de la population des Etats-Unis.
Elle s'est dotée d'un réseau routier et autoroutier très dense – Bruxelles est à une heure, Paris et Amsterdam à *moins* de quatre heures, Francfort à trois heures. Autre facteur d'activité économique, le tissu ferroviaire : les lignes sont directes vers Paris, Londres, Stockholm, Bâle ; et le TGV constitue un atout futur. Située dans le delta européen, son port autonome la place au troisième rang des ports

fluviaux d'Europe, après Duisbourg et Paris. La Meuse est au gabarit de 9 000 tonnes et est accessible aux convois poussés et aux caboteurs. Le mouvement total annuel de 18 400 000 tonnes est favorisé par les 24 km de quais et de darses.
La Compagnie intercommunale liégeoise des eaux : soixante-quinze ans d'expérience au service de la population. 300 personnes veillent à la distribution d'une eau de qualité aux 600 000 habitants de l'agglomération liégeoise. 36 millions de m^3 sont acheminés par les 2 500 km de réseau. Des laboratoires effectuent 10 000 analyses par an en vue de conserver les standards rigoureux de qualité.
Le renouvellement et la modernisation du réseau représentent 150 millions de FB investis chaque année.

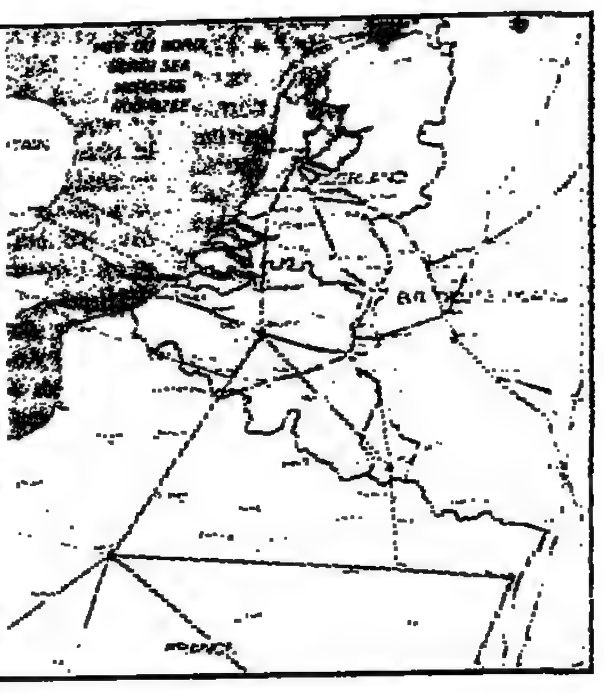

L'aéroport, situé à dix minutes du centre-ville, est équipé des systèmes d'aides à l'atterrissage qui permettent d'accueillir tous les types d'avions civils actuels. Des lignes directes régulières existent vers Paris, Lyon et Turin.
Parmi les organismes officiels chargés de favoriser les implantations et les investissements, la Société provinciale d'industrialisation participe à cette synergie. Elle rassemble toutes les forces vives de la province afin d'accomplir sa mission de développement de toute activité industrielle, commerciale ou de services, source d'emplois nouveaux directs et indirects. Elle peut être

consultée, même dans la phase préliminaire de tout projet, et met à la disposition de tous ses informations scientifiques, statistiques et objectives. Elle offre des terrains aménagés sur le plan des infrastructures, une aide technique pour toute recherche de subsides et d'avantages régionaux ou locaux, de même que des bâtiments d'accueil. Elle a suscité la réalisation de 47 milliards de FB d'investissements en vingt ans (450 entreprises), l'implantation d'investisseurs dans 33 zones opérationnelles qu'elle a complètement équipées en bordure du fleuve et des autoroutes, ainsi que la création de plus de 20 000 emplois.

Créé en 1967 et financé par la province de Liège, l'Institut provincial des classes moyennes poursuit les objectifs suivants :
- Contribuer au maintien et au développement des PME, notamment en leur permettant de s'adapter au niveau gestion.
- Favoriser les liaisons industrielles et assurer une plus grande complémentarité entre entreprises.
- Assurer la diversification par la valorisation du potentiel d'innovation des PME.
- S'attacher à la création d'entreprises à haute technologie.
- Permettre une meilleure pénétration des marchés extérieurs.
- Servir de relais pour accéder aux banques de données internationales.

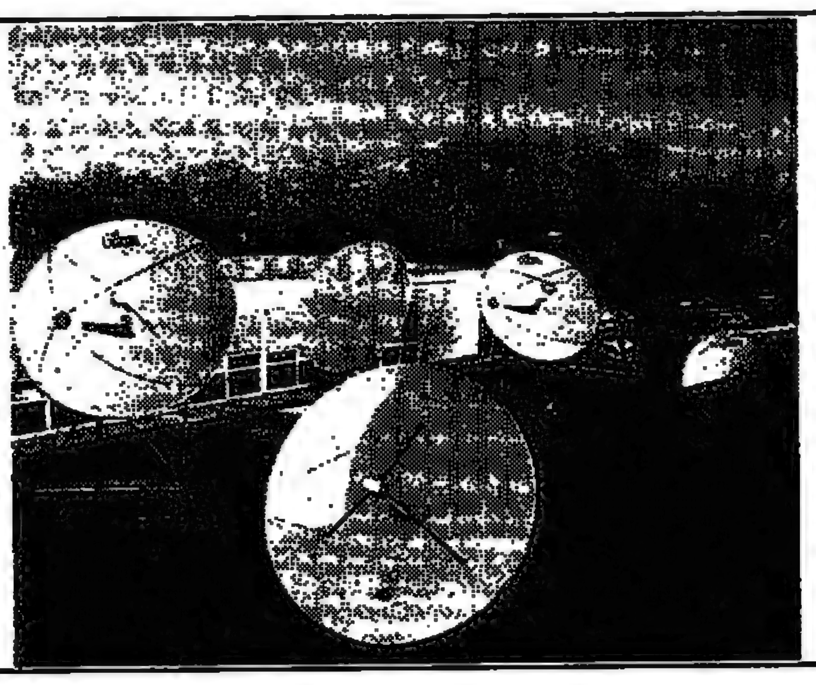

L'Association liégeoise d'électricité, constituée en 1923, une intercommunale coopérative dont l'objet est la distribution de l'énergie électrique, a développé dès 1969 un service de télédistribution dont le réseau comporte aujourd'hui près de 6 000 km.
L'ALE, par son service TELEDIS, couvre les 2/3 de la province de Liège et actuellement plus de 217 000 abonnés reçoivent dix-neuf programmes *via* le câble.
Ainsi, dans le cadre de l'évolution législative intervenue en France et autorisant la réalisation de réseaux câblés, l'ALE a pu signer des conventions avec la firme liégeoise GILLAM, partenaire de la société RÉSEAUX CABLES DE FRANCE, pour la conception et l'installation d'un réseau de télédistribution à Roanne et à Lorient.

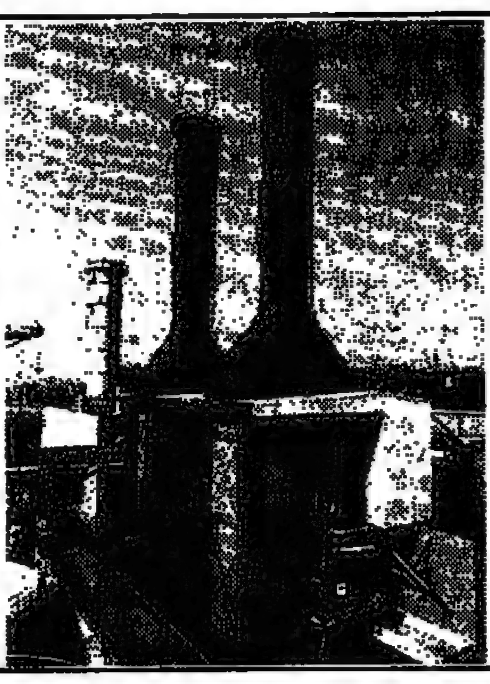

Association de communes créée en 1949, SOCOLIE (Société coopérative liégeoise d'électricité) est une entreprise publique de production d'énergie électrique. Son parc de production est composé de six centrales hydro-électriques, de deux centrales thermiques et d'une puissance d'électricité d'origine nucléaire. Construites sur une période de trente-quatre ans, les six centrales hydro-électriques qui équipent la Meuse de Namur à Visé fournissent grâce à leurs vingt et une turbines une production en énergie renouvelable qui s'élève à plus de 260 millions de kW/h par an.
Depuis 1969, SOCOLIE exploite avec succès des unités à cycle combiné gaz/vapeur (TGV), outils technologiquement performants dont l'utilisation est appelée à se développer dans les prochaines années. SOCOLIE assure, par l'intermédiaire de deux intercommunales de distribution, l'alimentation en énergie électrique de la population et de l'industrie d'une grande partie de la province de Liège, soit une clientèle qui a consommé en 1988 près de 2,3 milliards de kW/h.

L'Association liégeoise du gaz, société coopérative intercommunale, fondée en 1947 par la province de Liège et quatorze communes, est chargée de l'étude, de l'établissement et de l'exploitation de services publics de distribution du gaz. Ses réseaux de distribution qui totalisaient, à l'origine, 164 kilomètres comportent, maintenant, plus de 1 950 kilomètres. Cet essor s'est concrétisé par une augmentation du volume des quantités vendues qui, de 70 300 gigajoules la première année, est passé à 668 000 gigajoules en 1967, année de l'arrivée du gaz naturel (facteur majeur de l'expansion de cette intercommunale), pour atteindre, à présent, plus de 11 millions de gigajoules.
Il y a quarante et un ans, cette société intercommunale comptait 8 464 abonnés. Aujourd'hui, elle distribue le gaz naturel à 112 300 utilisateurs.

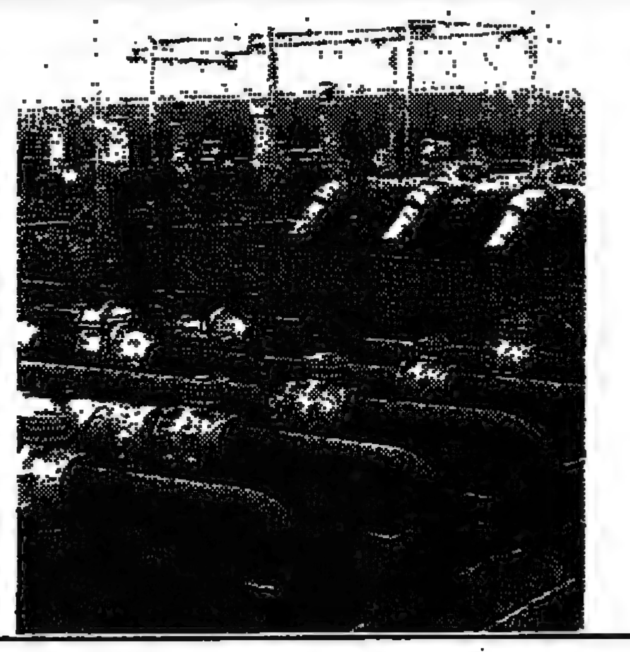

Carrefour de communications, la province de Liège vous propose la découverte de ses régions où forêts d'Ardennes, lacs, fagnes et parcs naturels rivalisent de beauté.
Châteaux, églises et autres édifices remarquables y côtoient parcs d'attraction, centres sportifs...
Au cœur de la province, Liège, cité ardente, vous invite quant à elle à découvrir ses musées, son cœur historique, son opéra et son orchestre philharmonique, ses vieux quartiers, son marché dominical de la Batte... Terroir de folklore et de réjouissances populaires, la province de Liège est également dotée d'une tradition gastronomique qui n'est plus à vanter... mais à savourer !

Ciselé dans la forêt ardennaise, le circuit de Spa-Francorchamps est sans aucun doute un site wallon mondialement connu.
Spa-Francorchamps unit la légende et la technique à un équipement d'avant-garde.
Inauguré dès 1921, Spa-Francorchamps est le troisième circuit en activité le plus ancien du monde. Il compte quelque deux cents manifestations dont vingt-trois grands prix de formule 1.
Actuellement, Spa-Francorchamps présente un calendrier des plus prestigieux, réunissant pas moins de quatre épreuves comptant pour le championnat du monde de la discipline : le Grand Prix de Belgique de F 1, le Grand Prix de Belgique motos, les 500 km de Spa, les Vingt-Quatre Heures de Francorchamps, véritable fête de l'automobile en Belgique.
Fréquenté chaque année par 200 000 spectateurs, Spa-Francorchamps représente, pour toute la région, un catalyseur économique et touristique de première importance.

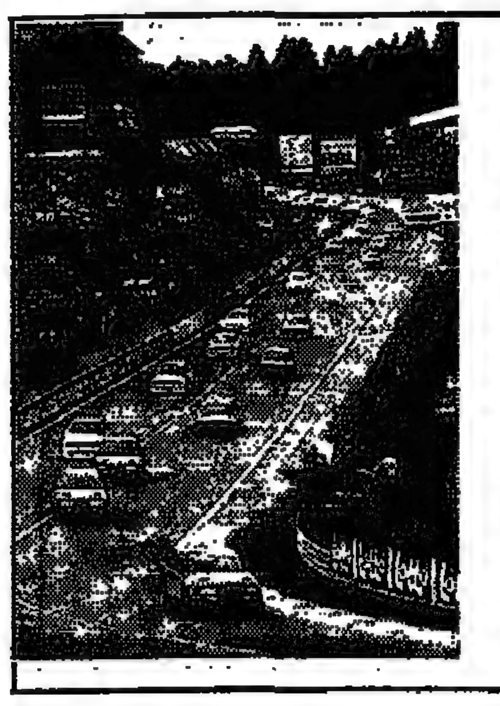

L'enseignement secondaire et supérieur en province de Liège est, lui aussi, particulièrement riche et diversifié. Plusieurs dizaines d'établissements spécialisés disséminés dans la région forment les jeunes aux métiers de demain en nouant avec le monde économique des liens étroits. L'université de Liège est fréquentée par plus de 10 000 étudiants.
L'enseignement liégeois contribue au développement en valorisant ses activités de recherche : une collaboration active est établie avec le monde industriel, les sociétés ont accès à ses équipements et infrastructures, les laboratoires effectuent des contrôles de qualité et de caractéristiques des produits, des programmes de recherche fondamentale sont mis au point.
Ce vaste mouvement de recherche et de formation a déjà donné des fruits : l'économie liégeoise d'aujourd'hui excelle dans des secteurs de pointe comme la biotechnologie, l'informatique, l'électronique ou l'astrophysique.

Carrefour de communication, centre industriel et de recherche, terre riche en sites et en agréments, la province de Lièges est incontestablement un des pôles d'avenir de l'Europe.

ADRESSES DE CONTACT

ALG - Association Liégeoise du Gaz
55, rue Lawrex - Tél. : 041/231860 Fax 23 74 31

Port Autonome de Liège
14, quai de Maestricht 4000 Lg
Tél. : 041/235909 - Télex 42.656

Aéroport de Liège
Rue Dieudonné Potar 4330 Grâce-Hollogne
Tél. : 041/358411

ALE - Association Lg Elect.
95, rue Lawrex 4000 Lg
Tél. : 041/201211 - Fax. 20 12 00

Direction Générale de l'Enseignement Provincial
14, Rue du Commerce 41000 SERAING
Tél. : 37-40-80

Intercommunale du circuit de SPA - Francorchamps
Liège : Palais provincial,
Fax circuit : 087/275296 - Circuit : 280, Route de l'Eau Rouge 4878 Francorchamps Tél. : 087/275138

Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux Société coopérative
98, rue de Haniez, B 4000 Liège
Tél. : 041/520127 - 522000 - Téléfax : 041/525274

Fédération du tourisme de la province de Liège a.s.b.l.
77, Boulevard de la Sauvenière B-4000 Liège - Tél. : 041/224210 Fax : 041/221092

SOCOLIE Société coopérative liégeoise d'électricité
Association de communes 43, rue Henri-Delfécheraux 49000 Angleur Liège - Tél. : 419811
Télex 41 145 - Téléfax : 426311

[illegible] Institut Provincial des Classes Moyennes
28-30, boulevard d'Avroy 4000 Liège (Belgique) Tél. : +32-41-23.38.40 Téléfax : +32-41-22.19.76

SPI Société Provinciale d'Industrialisation
14, rue Louvrex B-4000 Liège
Belgique Tél. : 041/223083 - 232137 - Fax : 232184

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

La fièvre surréaliste

APATRIDES de la beauté et citoyens de la révolte, les surréalistes, d'où qu'ils viennent, ne sauraient être rattachés artificiellement à un pays ou une région. En 1946, le Bruxellois René Magritte évoquait, non sans humour, le surréalisme en Wallonie : *« Les groupements d'artistes, parce qu'ils sont wallons ou parce qu'ils seraient, par exemple, végétariens, ne m'intéressent en aucune façon (quoique des artistes végétariens auraient une petite supériorité sur les artistes wallons : un comique appréciable). »*

Néanmoins, le surréalisme étant, par essence, une mise en commun de la pensée, des groupes se constituèrent ici ou là. A Buxelles, dès 1925, Camille Goemans, Marcel Lecomte et Paul Nougé créent la revue *Correspondance*. En janvier 1929, Paul Nougé prononce sa fameuse « conférence de Charleroi », dans laquelle il évoque les possibilités, selon lui inouïes, de l'esprit humain.

Les grèves insurrectionnelles de 1932 dans la province du Hainaut seront une manière de révélateur pour quelques jeunes intellectuels wallons qui, déjà, se voulaient en rupture de ban avec la société. Parmi eux, Achille Chavée (1906-1969), proche alors du trotskisme, qui collaborait à *l'Opinion wallonne* et à *la Bataille wallonne*.

Sordide à souhait

Alors que des groupuscules veulent déclencher un mouvement révolutionnaire : *« Tous en masse dans la Marche de la faim du Hainault »*, le groupe surréaliste Rupture est fondé le 29 mars 1934 à Haine-Saint-Paul (La Louvière) par Albert Ludé, André Lorent, Marcel Parfondry et Achille Chavée, qui, quelques années plus tard, commentera ainsi l'événement : *« Le surréalisme a été pour moi une vraie libération, liée à l'aspect social et insurrectionnel des grèves de 1932. La synthèse s'est établie d'elle-même entre la poésie et mes convictions politiques. »*

Pur et dur, sans compromis ou compromission, tel se veut le groupe Rupture. Fernand Dumont (1903-1945), rejoint le groupe de La Louvière en août 1935 et sort celui-ci de son splendide isolement. Dès avril de la même année, le manifeste « Le couteau dans la plaie » avait été signé par les représentants des groupes de Bruxelles, du Hainaut et l'isolé Marcel Lecomte ; en octobre, Dumont, aidé par Mesens, organise à La Louvière, au Salon des Flamands, une exposition surréaliste internationale.

Des œuvres de Arp, Brauner, Chirico, Dali, Ernst, Klee, Magritte, Miro, Man Ray, Tanguy, etc. sont exposées dans un lieu sordide à souhait. Hasard objectif ou volonté délibérée de casser l'image de « l'art » ? Achille Chavée signera en quelque sorte des aveux, en 1969, dans *Anecdotique*, une introduction à une autre exposition surréaliste à La Louvière : *« Le cadre était sinistre, glacial, désespéré, condamné. C'était l'endroit idéal, rêvé, ce que nous désirions, à l'image de ce monde que nous voulions détruire, une sorte d'endroit où s'attarde la malédiction, où le comte de Lautréamont eût été susceptible d'écrire l'un de ses chants... »*

Et pourquoi donc le surréalisme est-il né ici ? « Une sorte d'endroit où s'attarde la malédiction », disait Achille Chavée.

1935 est décidément une année capitale pour le surréalisme en Wallonie puisque, successivement paraissent *Mauvais temps*, la première livraison des Cahiers de Rupture et, surtout, *Pour Cause déterminée* de Chavée. Dès ce recueil, ce solitaire épris de multitude transforme les petits riens de l'existence en illuminations provisoires. *Le Cendrier de chair* (1936), dédié à André Breton, confirmera l'originalité de ce poète dont les colères étaient aussi fulgurantes que la générosité.

Tout comme Benjamin Péret, Achille Chavée partira combattre en Espagne en 1936. Il en reviendra amer, malade et stalinien. Durant son absence, l'activité du groupe s'est déplacée à Havré, près de Mons, où réside Fernand Dumont. Des dissensions à l'intérieur de *Rupture* retardent puis empêchent la parution du second numéro des Cahiers. Le groupe s'exprime tout de même en éditant *A ciel ouvert*, de Dumont, *Borins*, de Malva, et *Une foi pour toutes*, de Chavée, en 1938.

Les positions staliniennes affichées désormais par Chavée et Dumont les brouillent avec André Breton et provoquent l'éclatement de *Rupture*. Les deux amis fondent alors, le 1er juillet 1939, le Groupe surréaliste du Hainaut, auquel adhèrent les peintres Armand Simon, Louis Van De Spiegele, Pol Bury et le photographe Marcel Lefrancq. Malgré quelques polémiques avec les surréalistes bruxellois, il participe aux deux livraisons de *l'Invention collective*, une revue fondée par René Magritte et Raoul Ubac en 1940.

La guerre et l'occupation nazie disperseront les membres du *Groupe surréaliste du Hainaut*. Arrêté par la Gestapo, le 15 avril 1942, Fernand Dumont disparaîtra dans un camp de concentration en Allemagne. Durant ses quatre dernières années de « liberté », il avait rédigé *la Dialectique du hasard au service du désir*, un essai sur les mystères de l'écriture.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, Achille Chavée essaie de rassembler les anciens des deux groupes qu'il avait fondés et noue des contacts avec les surréalistes de Bruxelles. Le 25 décembre 1945, le Groupe surréaliste du Hainaut renaît à La Louvière avec Bury, Van de Spiegele, Lefrancq, Simon, Havrenne, Lorent, Ludé, Bovy, Michotte. Par contre, les relations avec les surréalistes de Bruxelles redeviennent orageuses et, en avril 1946, Magritte gratifie Chavée du tract « L'imbécile ». Suivront, en collaboration avec Marcel Mariën, deux autres tracts : « L'emmerdeur » et « L'enculeur ».

Insolence et dérision

Le nouveau Groupe surréaliste du Hainaut, victime de querelles intestines, se dissout à la fin de 1946. Lui succède presque aussitôt, à l'instigation de Lefrancq, la Centrale surréaliste de Mons qui, bientôt, en hommage à Marcel Brion, auteur des *Escales de la haute nuit*, se dénommera Haute Nuit. A l'occasion de l'exposition « Le surréalisme en 1947 », organisée par Breton et Duchamp à la Galerie Maeght à Paris, le groupe reprend contact avec André Breton.

Si Haute Nuit se heurte toujours à une certaine hostilité de la part de René Magritte et de ses amis, il entretient des relations cordiales avec le groupe des Surréalistes révolutionnaires, qu'anime Christian Dotremont. En novembre 1948, lorsque naît Cobra, Dotremont précise ses intentions dans une lettre à Lefrancq : *« Il me paraît inouï que le groupe Haute Nuit ne participe nullement à cette activité. Adhérez à Cobra ! Je suis prêt à venir à Mons... Soyons unitaires. »*

Hors l'édition de l'œuvre posthume de Fernand Dumont, le groupe Haute Nuit organise des expositions. Le *Daily-Bul*, revue d'avant-garde littéraire et artistique fondée en 1957 à Montbliart par André Balthazar et Pol Bury, maintient avec ses publications l'esprit d'insolence et de dérision du surréalisme wallon. Quant à Achille Chavée, s'il participe à des revues bruxelloises telles que *Surréalisme révolutionnaire* et *Phantomas*, il se consacre principalement, désormais, à son œuvre personnelle. *Entre puce et tigre* (1955), *Catalogue du seul* (1956) et *De vie et mort naturelles* (1965) marquent une évolution vers une sagesse ironique et un humour noir dont il se veut la principale cible.

Après la publication du numéro spécial de la revue *Savoir et Beauté* consacré au surréalisme en Wallonie, Achille Chavée aura la joie de recevoir une lettre d'André Breton en date du 15 janvier 1962. A distance mais au plus près du cœur, Breton, commentant cette anthologie, mêlait morts et vivants, surréalistes wallons et bruxellois : *« ...La plupart de ceux qui sont là sont gens à qui j'ai eu grandement affaire dans la vie : eux et moi, nous étions, par choix électif, exclusif, du même bord, et nous le restons en dépit de nos querelles. Il n'était au pouvoir d'aucun de nous, pas plus que du temps des Grecs, d'empêcher la Discorde de s'insinuer dans le camp... De cette marche que vous m'avez donnée là presque à chaque page, je vous salue, cher Achille Chavée, et je salue... »*

PIERRE DRACHLINE.

Culture bradée

L*A Famille Soler* est un Picasso de grandes dimensions, représentant un père, une mère et leurs enfants pique-niquant dans une clairière. Cette image idyllique est au centre d'une querelle sans précédent, qui pose avec une rare violence le problème de la survie des institutions culturelles à Liège et, à terme, celle de la poursuite de toute forme de politique culturelle en Wallonie. Ce tableau est « le » fleuron du Musée d'art moderne de Liège. Il fut acquis par la ville à la fameuse vente d'*entartete Kunst* (art dégénéré) que les nazis organisèrent à Lucerne avant la guerre et où des mandataires liégeois éclairés, parmi d'autres collectionneurs, achetèrent à des prix très raisonnables des œuvres modernes dont Hitler estimait qu'elles déparaient les cimaises de ses musées. En l'occurrence, pour le Picasso en question, le Wallraff Richartz de Cologne.

« Electrochoc littéraire »

Il y a quelques semaines, l'hypothèse fut émise que la ville vende ce tableau. L'échevin de la culture le laissa entendre. Le ministre de tutelle, Valmy Féaux, président de l'exécutif de la communauté française, envisagea la « faisabilité » de cette mesure extrême. Un tollé s'ensuivit, où l'indignation d'une partie des milieux culturels se mêla à de vieilles rivalités politiciennes et à un immobilisme foncier, et l'idée fut abandonnée. Mais rien n'a résolu pour autant le vrai problème, la détresse qui avait conduit à devoir prendre en considération cette solution de la dernière chance : la faillite culturelle de la ville, qui n'est qu'une des facettes, la plus spectaculaire d'un côté, la plus dérisoire aux yeux de certains, de la déconfiture générale de la Cité ardente.

Déconfiture des ressources financières publiques s'entend car Liège est, par ailleurs, un remarquable centre de rayonnement culturel. Une université où, dans le domaine des sciences humaines, œuvrent un Yves Winkin, meilleur spécialiste francophone de Bateson et de Goffman, introducteur (aux éditions du Seuil) des travaux de l'école de Palo Alto, des linguistes comme Jean-Marie Klinkenberg ou Jacques Dubois, fondateurs du célèbre groupe Mu, exégètes de Simenon, qui légua toutes ses archives à la bibliothèque universitaire ; une vie musicale qui est la plus intense du pays, avec l'excellent Orchestre philharmonique de Wallonie que dirige Pierre Bartholomée, un Opéra qui vient de se produire à Moscou, à Leningrad et à Vérone ; un foisonnement théâtral étonnant, qui conduisit notamment Isabelle Pousseur et sa lecture de Kafka dans *le Géomètre et le Messager*, coproduite par le Théâtre de la Place, jusqu'en Avignon l'été passé.

Apparemment, cela ne suffit pas pour décider les édiles locaux à préserver et à développer ce dynamisme. La ville, il faut le dire, se trouve tenue de respecter un plan d'assainissement draconien imposé par le très coriace ministre de l'intérieur, le Flamand Louis Tobback. Et si elle « lâche » sa culture, c'est qu'elle imagine que celle-ci peut toujours aller crier famine auprès du ministère de la communauté française, qui *« n'a qu'à »* augmenter ses dotations, qui sont de toute façon déjà majoritaires dans la plupart des institutions culturelles wallonnes.

Le hic, c'est que, depuis le 1er janvier, l'éducation nationale a été communautarisée, et que son immense budget incombe aujourd'hui à ce département pour lequel, jusqu'à hier, la culture représentait le gros des dépenses. Il n'est donc pas l'heure, pour lui, au risque de compromettre son précaire équilibre financier, de prendre de nouvelles interventions à sa charge. D'où ce recours désespéré à la vente du plus célèbre tableau dont la ville dispose.

Philippe Monfils, le libéral qui précéda le socialiste Valmy Féaux à la tête de l'exécutif, a comparé à un *« électrochoc littéraire »* une lettre où son successeur exposait la solution de ce que certains appelèrent le *« bradage du Picasso »*. A la suite de quoi il a énuméré une série de solutions de rechange dont on se demande bien sûr pourquoi il ne les a pas mises en œuvre lorsqu'il était aux affaires (regroupement des institutions, recours au privé, association des vrais professionnels à la gestion culturelle), mais qui ont le mérite de faire souffler l'imagination là où ne sévissaient jusqu'à présent que l'indifférence ou la démission. Le drame, c'est que, à la réunion du conseil culturel où il exposa son plan *« alternatif »*, les rangs étaient quasiment vides. Les responsables politiques wallons n'auraient-ils cure de leur culture ?

JACQUES DE DECKER.

VENTURE CAPITAL
CAPITAL DEVELOPPEMENT

HORIZON EUROPE 1993

PROMINVEST

Cotée en Bourse de Bruxelles,
PROMINVEST
est un des leaders sur le marché des capitaux à risques.
Elle est un partenaire financier actif dans le développement d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises présentant un indice de performance élevé.

PROMINVEST S.A.
Rue d'Egmont 15 - B- 1050 Bruxelles
Téléphone: 19 - 32 - 2 - 517 22 99

IMMOBILIERE
BERNHEIM-OUTREMER S.A.

CONSTRUIRE
SUR DES BASES SOLIDES

Filiale de 'Groupe Bruxelles Lambert'

Conception et realisation
– d'immeubles de bureaux, commerciaux, industriels et residentiels.
– de lotissements residentiels.

Services
– Conseils en investissements
– Evaluations
– Gerance d'immeubles de bureaux et industriels.

Immobiliere
Bernheim-Outremer s.a.
Rue du Trone, 98 56
1050 Bruxelles
Tel 02 510 30 11 (13 lignes)
Telex 02 25792 BOI B
Telefax 02 511 07 28

GROUPE
Gillam

Equipements électroniques
Télécommunications
Câblodistribution

Télégestion, télésurveillance, transmission de données par paquets, cryptage de données, alimentations de secours de centraux téléphoniques, ingénierie de réseaux interactifs (coaxial et fibre optique) de câblodistribution, systèmes de réception de signaux en provenance de satellites...

LES TELECOMMUNICATIONS RAPPROCHENT LES HOMMES. NOUS Y CONTRIBUONS.

Gillam s.a.
quai de Coronmeuse, 39
B-4000 LIEGE
Tél. : 32- (0) 41 - 27 22 44
27 32 00
Télex : 32-42-183 gillam b
Télécopieur : 32- (0) 41 - 27 69 55

Nouvelle Société SATEL
Route de Demigny Z.I.
B.P. 280
71106 CHALON SUR SAONE
Cedex
Tél. : 85 46 35 23
Télex : Satel 800 252 F
Télécopieur : 85 46 23 22

Filiales au Portugal et dans les Pays du Maghreb.

Liège retrouve son souffle

« *NOUS passons des moments difficiles, mais la ville va mieux respirer dans deux ou trois ans.* »

M. Edouard Close, le bourgmestre de Liège, n'en finit pas d'espérer, depuis douze ans qu'il préside aux destinées de la Cité ardente. Son relatif optimisme tient avant tout au ballon d'oxygène que vient de lui accorder le gouvernement belge en prenant à son compte, comme pour les autres communes du pays, une large part de la dette liégeoise ; 40 milliards de francs (1 franc belge = 0,16 franc français) *sur un total de 75 milliards* de francs ont été ainsi effacés de l'ardoise communale. « *Sans cet effort de Bruxelles*, explique M. William Ancion, premier échevin (adjoint) chargé des finances et de l'urbanisme, *1993, l'année du grand marché européen, aurait été pour nous celle de la faillite.* »

Comment expliquer cet endettement catastrophique ? La principale raison avancée par tous est l'application de la loi de 1976 sur l'intégration des communes périphériques, de sorte que la principauté a dû assurer très vite des services communaux pour une population de 250 000 habitants contre 140 000 auparavant. Les effectifs municipaux ont suivi, avec 8 000 postes de travail – soit le double des emplois existants avant l'opération de fusion. La ville était le premier employeur en 1980.

Les responsables locaux ne cachent pas que « *la folie immobilière et des grands travaux* » des années 60 expliquent aussi la crise financière. Ainsi la volonté de mener les automobiles par autoroute jusqu'au centre de la ville a conduit beaucoup de Liégeois à s'installer en dehors de la cité ; l'évolution démographique, l'accroissement des nuisances, sont deux des causes qui font qu'aujourd'hui Liège compte seulement 200 000 habitants. L'air du temps a joué en faveur de l'implantation d'un campus en rase campagne. Start-Tilman ne fait pas recette : peu des dix mille étudiants y vivent, la plupart préférant *koter* (louer une chambre ou un studio) en ville. Le trou de la place Saint-Lambert, au cœur de la cité, est bien visible pour rappeler les erreurs du passé. « *Vous aussi*, vous répondent les Liégeois, *vous avez eu pendant longtemps le trou des Halles.* » Les mêmes tergiversations ont conduit à une succession de projets : grandioses au départ, les réalisations envisagées ont été ramenées à des dimensions plus modestes.

1 Les difficultés de la cité et de son agglomération (600 000 habitants) ne sont pas pour autant surmontées. Le taux de chômage de Liège (14 %) est plus élevé que la moyenne nationale (12 %). Malgré le redressement, la bonne conjoncture aidant, des deux fleurons de l'économie liégeoise – Cockerill à Seraing et la fabrique d'armes de Herstal, – le rapport entre le nombre d'emplois et la population n'est que de 30 % dans l'arrondissement.

« La tête près des cheveux »

Le contentieux avec les employés municipaux est loin d'être réglé. La ville emploie encore 5 500 agents, mais ce chiffre doit revenir à 4 000 pour assurer l'assainissement des finances locales. Déjà les récentes suppressions du service liégeois des aides familiales entraînant le licenciement de quarante assistantes sociales fait grand bruit dans la cité. Cette tension latente inquiète M. Close : « *Je trouve que les organisations syndicales devraient mieux comprendre nos contraintes et se montrer plus positives dans la recherche de solutions.* »

Du côté de la SGTB, largement majoritaire à Liège, on évite de jeter de l'huile sur le feu. M. Urbain Destrée, responsable local du syndicat d'inspiration socialiste, admet que « *la partie était difficile dans une situation collectivement dégradée* ». « *Il n'empêche*, ajoute-t-il, *que le jeu de ping-pong n'a que trop duré et qu'il est urgent d'apporter de vraies réponses aux vraies questions ; et surtout il faut en finir avec les grandes déclarations enflammées.* »

Pourquoi ces excès oratoires ? « *Vous savez, le Liégeois a la tête près des cheveux.* » L'explication suit : « *Nous sommes de braves types, mais fougueux et impulsifs ; parfois nous réagissons avec violence.* » Une manière comme une autre de rappeler que la Cité ardente est une « ville de feu » qui a acquis sa souveraineté voilà plus de mille ans ; au fil de l'Histoire, les principautaires ont souvent montré leur esprit frondeur.

Les difficultés de Liège ont des conséquences inattendues. On ne peut pas ne pas voir l'affiche portant le libellé : « *La musique, ça nous regarde tous* », éditée par le Comité de soutien de l'Opéra royal de Wallonie (ORW). M. Raymond Rossius, le directeur de l'ORW, est en deuil : le conseil communal veut lui retirer sa subvention de 18 millions de francs belges : « *C'est une erreur politique*, dit-il, *la culture doit avoir la caution politique des pouvoirs locaux.* »

M. Rossius lui aussi fait les comptes : sur un budget de 500 millions, 400 millions couvrent les charges salariales, les 100 millions restants sont destinés aux créations. Dans ces conditions, 18 millions, c'est beaucoup. Mais très vite, le gestionnaire cède la place à l'artiste : « *Nous présentons huit opéras, six opérettes et un ballet par an à Liège. Et nous assurons une saison d'opéras à Charleroi et d'opérettes à Verviers.* » « *Nous devons aussi entretenir notre réputation internationale* », affirme-t-il, en précisant que 35 % des spectateurs de l'Opéra de Liège (10 000 entrées en moyenne) sont allemands et néerlandais.

La cité ardente, en dépit d'énormes difficultés, reste un des pôles économiques, culturels et sportifs de la Wallonie. Et puis, quel goût de la fête !

M. Rossius s'émeut quand il évoque la participation de l'ORW au Festival de Versailles à l'occasion des fêtes du Bicentenaire de la Révolution française : « *Notre contribution doit être une réussite pour Liège.* » Et le directeur, passionné comme il se doit, d'expliquer comment il voit la mise en scène d'*André Chénier*.

Une dernière question, sur les résultats de l'opération lancée par le comité de soutien :

« *Nous avons recueilli en très peu de temps 1,7 million de francs, dont les trois quarts sont des souscriptions de 100 francs.* » Et de tirer la conclusion qui s'impose : « *Vous voyez que l'Opéra de Liège est populaire.* »

La situation des onze musées de la cité est alarmante : le loyer du Musée de l'architecture est jugé trop cher par certaines municipalités locales ; le Musée d'art wallon n'est pas chauffé depuis plus d'un an ; les Musées du verre, d'art religieux et d'art mosan sont installés dans des bâtiments provisoires depuis 1905... Peu importe, on se veut confiant dans la patrie de Grétry, César Franck et Simenon.

Les affaires semblent reprendre ; pour illustrer leurs propos, les dirigeants liégeois font valoir que la Meuse leur permet de demeurer le troisième port fluvial d'Europe, que la brasserie Piedbœuf-Jupiler est désormais le premier employeur de la ville et dame le pion à Stella Artois, son principal concurrent, en détenant 60 % du marché de la bière en Belgique ; que, grâce à l'abattoir municipal, la société Derwa est le premier négociant en viande et en charcuterie du pays ; que Bouygues vient de racheter deux entreprises liégeoises de travaux publics ; que la Banque régionale d'escompte et de dépôt (appartenant au groupe Banque populaire de France) a acquis le Crédit liégeois pour un montant de 830 millions, que...

Est-ce une conséquence de la fédéralisation de la Belgique ou l'attrait pour la France ? Les interlocuteurs liégeois ne rappellent-ils pas à la première occasion que le 14 juillet est mieux fêté que le 21 juillet, date de la fête nationale belge ; que lorsque fut posée la question royale, en 1950, la plupart des enfants de la Cité ardente s'étaient prononcés pour l'abolition de la monarchie ? Toujours est-il que le développement des liens avec l'Hexagone est souligné. Ainsi on insiste sur la liaison quotidienne aérienne avec Paris, contre deux vols par semaine seulement avec Londres. Les Liégeois ont aussi épousé la cause du TGV. L'affiche portant la mention « *Liège, ton avenir passe par le TGV* » montre nettement le sigle SNCF.

Référence française

La référence est également française en ce qui concerne le football. Mais cette fois, elle ne sert pas de modèle : « *Nos clubs ne sont pas subventionnés par la ville, et pourtant cela ne les empêche pas d'être bons.* » C'est dit. Bienheureux Liégeois ! Standard-les-« Rouches » – a beaucoup de chances d'être européen pour la énième fois la saison prochaine, et le Football Club (sang et marine) est encore en meilleure position que son prestigieux rival.

Suffit. Il est temps de respirer la ville. Les rues à Liège existent. Dès les premiers rayons du soleil de mars, les terrasses des cafés le long des « piétonniers » sont bien garnies ; la vie nocturne existe aussi : à minuit une multitude de bistrots et de restaurants sont encore ouverts. Les Liégeois ont le goût de la fête et le sens de la qualité de la vie. Et comme le dit l'un des slogans favoris de la ville : « *Passe par Liège, on sait ce qui est bon.* »

MARCEL SCOTTO.

LE PLUS EUROPÉEN DES SIDÉRURGISTES*

- Premier distributeur d'acier en Belgique (Disteel), en France (PUM) et aux Pays-Bas (Dikema & Chabot).
- Premier producteur européen d'éléments en acier pour le bâtiment (toitures, bardages, planchers, cloisons, portes, tuiles) grâce aux sociétés Haironville, Portexter, Couvracier, Monopanel (F), Métalprofil et Polytuil (B), TAC Metal Forming (GB), Europerfil (E), Ekonomiplåt (S).
- Spécialiste du revêtement métallique et organique de l'acier (fer blanc, acier chromé, galvanisé, électrozingué, aluminié, aluzinc, Skinplate) avec Ferblatil et les filiales Phenix Works, TDM (B), Galvalange (L), Beautor et Galvameuse (F).
- Un groupe désormais bénéficiaire qui, par son chiffre d'affaires, est le premier industriel de Wallonie, le 4e de Belgique** et le 280e au monde***.

GROUPE COCKERILL SAMBRE

* Selon L'Expansion; ** selon Trends; *** selon Fortune

Fiers germanophones

JUILLET 1989. A Spa, la célèbre ville d'eau de l'époque, Mme de Kostrowitzky tente sa chance aux tables du casino. Elle a placé ses deux fils, Wilhelm et Albert, dans une petite pension de famille de Stavelot, près de Spa. Mais, cet été là, la roue de la fortune ne sera pas au rendez-vous. En octobre, ne pouvant payer la note, c'est à la cloche de bois que les deux frères quittent la modeste pension ardennaise.

Wilhelm a tout juste dix-neuf ans. Depuis deux ans, il signe ses poèmes Guillaume Apollinaire. Ces quatre mois de séjour ardennais vont profondément marquer le poète. A Stavelot, il découvrira l'amour.

En ce temps-là, donc, Malmédy était en Prusse, tout comme Eupen et Saint-Vith : un territoire d'un peu plus de 1 000 kilomètres carrés, situé le long de l'actuelle frontière allemande : les Cantons de l'Est.

Un pays hétéroclite, à l'image *de la Belgique en somme*. Les Cantons de l'Est, comme la Belgique, sont nés de la volonté des puissances étrangères. Comme tout pays de frontière, ils ont changé de nationalité au gré des caprices des princes.

Avant 1789, Eupen relevait du duché *de Limbourg*, Saint-Vith de celui de Luxembourg. Malmédy formait, avec Stavelot, une principauté indépendante.

Napoléon passa par là : Eupen, Malmédy et Saint-Vith furent incorporés dans le département de l'Ourthe.

A Vienne, en 1815, le congrès se partage les dépouilles de l'Empire : Eupen – textile et mines de zinc, – Saint-Vith – gros village commerçant sur la route de Trêves, – Malmédy – tanneries et papetries, – iront à la Prusse.

Eupen et Saint-Vith sont germanophones. Malmédy revendique son appartenance à la culture francophone et wallonne. En 1856, à Malmédy, le roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse se félicitait encore d'avoir dans son royaume un petit pays de langue française. La lune de miel ne durera pourtant pas. A Malmédy, la fin du siècle sera tout entière dominée par le Kulturkampf. Cette fois, les Prussiens ont décidé de mettre de l'ordre sur les bords de la Warche : ils germanisent. A Malmédy, cependant, la résistance ne faiblira jamais. Nés wallons, les Malmédiens resteront wallons. Curieusement, cependant, les Malmédiens ne songeront jamais à se séparer de la Prusse.

D'autre y songeront pour eux. A Versailles, les Grands sont une nouvelle fois réunis. La Belgique, tout juste quatre-vingt-neuf ans d'existence, réclame son dû. Elle obtiendra l'annexion d'Eupen-Malmédy-Saint-Vith

Heureux comme des Wallons qui parlent l'allemand...

Voilà donc les Cantons de l'Est en passe de devenir belges. Car de 1921 à 1925 ces territoires furent d'abord administrés par un haut-commissaire. Une période de transition qui vaut à Malmédy – 10 000 âmes – cette curiosité d'avoir une cathédrale, la ville, durant ces quatre années, ayant été le siège d'un évêché éphémère.

Rien ne fut simple ensuite. Mai 1940 : Hitler réannexe les Cantons de l'Est au Reich. La population allait vivre de véritables drames de conscience. Après tout, ces « derniers Belges » n'étaient-ils pas pro-allemands ? A dire vrai, ce n'est pas ainsi qu'il faut poser la question. L'histoire de Joseph Werson, bourgmestre de Malmédy dans les années 30, en dira plus que *tous les cours* d'histoire : pro-allemand, voire rattachiste, après Versailles, anti-hitlérien lors de la montée du nazisme, Werson allait perdre la vie au camp de concentration d'Orianenburg-Sachsenhausen.

Aujourd'hui, le temps a presque cicatrisé les blessures de l'après-guerre. Les Cantons de l'Est se sont mis en goût du fédéralisme à la belge. Malmédy fait partie de la région wallonne et de la communauté française. Eupen et Saint-Vith, avec leurs communes avoisinantes, forment la communauté germanophone de Belgique, laquelle, du point de vue économique, reste dépendante de la région wallonne.

Paradoxalement, la communauté germanophone souffre de ce qui, partout ailleurs, serait considéré comme un atout : le multilinguisme. Ses diplômés de l'enseignement supérieur, qui, par la force des choses, pratiquent fréquemment trois langues, sont très recherchés à l'étranger. On peut presque parler de fuite des cerveaux.

La région germanophone est donc très soucieuse de préserver des relations privilégiées avec la région wallonne pour garantir son avenir économique.

Dans le nouveau paysage institutionnel belge, la communauté germanophone a désormais son « gouvernement » (trois ministres), son budget (3 milliards de francs) et ses compétences (culture, enseignement...). Elle gère sa chaîne de radio, peut-être bientôt sa chaîne de télévision. En Belgique, on aime à dire que la communauté germanophone, 65 000 habitants, est la minorité la plus protégée du monde. Elle dispose depuis peu de son propre arrondissement judiciaire et, consécration des consécrations, sur les billets de banque figurera, désormais une formule en allemand.

Alors ces Belges de l'est de la Belgique, qui sont-ils ? Catholiques à 90 %, royalistes sans complexes, Belges et fiers de l'être. A l'heure où certains se posent la question de l'utilité de la Belgique, ils répondent par la voix de leur président du conseil de la communauté : « *Nous sommes ni des Wallons, ni des Flamands, ni des Allemands. Nous sommes des Belges germanophones, nous sommes chez nous en Belgique, heureux et fiers d'y être.* »

L'avenir ? Européen, bien sûr. « *Nous serons une tête de pont entre les deux plus grandes cultures d'Europe*, disent-ils. *C'est magnifique.* »

MICHEL KONEN.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

L'affaire Rushdie

L'Europe est « humiliée » et « honteuse »

estime l'imam Khomeiny

Téhéran *(AFP)*. – L'imam Khomeiny a estimé mercredi 22 mars que les ambassadeurs des pays de la Communauté européenne revenaient en Iran « *humiliés* » après le « *tapage* » fait autour de l'affaire Rushdie. « *Il est possible qu'ils n'aient pas prévu de tomber dans une pareille disgrâce et honte au moment où ils ont lancé leursmenaces* », a déclaré l'imam Khomeiny dans un message à la nation iranienne rapporté par l'agence IRNA. « *Aujourd'hui, ils reviennent humiliés, honteux et regrettant ce qu'ils ont fait* », a-t-il dit.

Les Douze avaient décidé lundi qu'ils pourraient individuellement renvoyer à Téhéran leurs ambassadeurs ou chargés d'affaires qui avaient été rappelés à la suite de l'affaire Rushdie.

S'adressant aux responsables et au peuple iranien, l'imam Khomeiny a poursuivi : « *Vous devez savoir que l'Ouest et l'Est ne se tiendront pas tranquilles aussi longtemps qu'ils ne seront pas parvenus, comme ils croient pouvoir le faire, à détruire votre identité islamique.* » « *Nous devons toujours agir conformément à notre devoir de musulman* », a-t-il ajouté, estimant que « *la mobilisation générale décrétée par l'Occident* » pour défendre Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, « *démontrait que le mépris voué par le monde arrogant à l'islam était plus fort que jamais* ».

L'imam a, en outre, implicitement critiqué la décision prise récemment par les autorités turques d'interdire le port du voile aux étudiantes dans les universités de Turquie. « *Dans le prétendu monde libre, on considère comme démocratique de contraindre des femmes et des jeunes filles à jeter leurs voiles, mais dire que celui qui insulte le prophète de l'islam doit être exécuté est une atteinte à la liberté* », a-t-il dit. Selon lui, l'interdiction du port du voile « *pourrait être une tentative de détourner l'attention de la campagne menée contre le livre de Salman Rushdie* ».

Le ministère iranien des affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur de Turquie à Téhéran pour lui exprimer la « *préoccupation* » de l'Iran à la suite de la décision de la Cour constitutionnelle turque d'annuler une loi votée par le Parlement autorisant les étudiantes dans les universités à porter le voile, conformément aux traditions islamiques.

• **Nouvelles expulsions d'Iraniens de Grande-Bretagne.** – Le ministère britannique de l'intérieur a rendu, mercredi 22 mars, un ordre d'expulsion de neuf Iraniens à la suite de l'affaire Rushdie. Ils disposent d'une semaine pour quitter la Grande-Bretagne. Neuf Iraniens avaient déjà été visés, la semaine dernière, par une mesure identique. Après la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Téhéran, le gouvernement britannique avait annoncé qu'un « *certain nombre* » d'Iraniens seraient expulsés pour des « *raisons de sécurité* ». – *(AFP.)*

LIBAN : alors que la Syrie demande la démission du général Aoun

Intensification des bombardements à Beyrouth et dans les environs

Beyrouth *(Reuter)*. – Beyrouth-Est et les villages druzes de la montagne libanaise ont subi, mercredi 22 mars, leurs plus importants bombardements en dix jours, les troupes chrétiennes et les milices musulmanes prosyriennes continuant d'échanger des tirs nourris dans la capitale libanaise et ses environs.

Auprès des services de sécurité, on indiquait que des quartiers de Beyrouth-Est (chrétien) et des villages druzes au sud-est de la capitale avait été soumis à un pilonnage d'artillerie, dès mercredi, à l'aube, après une accalmie d'un jour. Les obus d'artillerie, de mortier et les roquettes ont commencé à s'abattre sur Beyrouth à l'aube, et des missiles ont touché des appartements dans le secteur chrétien.

On indiquait dans les milieux druzes que les troupes chrétiennes du général Michel Aoun, qui dirige un gouvernement chrétien rival de celui du sunnite Selim El Hoss, avaient bombardé plusieurs villages et villes druzes. Au moins deux obus ont touché chaque minute les secteurs druzes.

Pour la radio chrétienne, la Voix du Liban, les tirs d'artillerie sur Beyrouth-Est sont les pires depuis 1984. Au moins 2 000 obus ont touché Beyrouth-Est, a estimé la radio.

Aucun bilan des victimes n'a été publié, mais, selon la radio sunnite Voix de la patrie, six personnes ont été blessées dans la banlieue sud de Beyrouth, sous contrôle chiite. La poursuite des bombardements a empêché les secouristes de prêter assistance aux victimes.

La Syrie, qui entretient 35 000 soldats au Liban, a demandé mercredi au général Aoun de démissionner de la direction du gouvernement chrétien. Dans son commentaire le plus dur, depuis que le général Aoun est intervenu contre les milices prosyriennes le 6 mars, le quotidien officiel syrien *Techrine* accuse le général de préparer au Liban un nouveau bain de sang.

• **Le ministre syrien des affaires étrangères reçu par M. Mitterrand.** – En visite officielle à Paris, M. Farouk El Charah, ministre syrien des affaires étrangères, a été reçu, mercredi 22 mars, par M. François Mitterrand. Celui-ci, a indiqué l'Elysée, a fait passer à cette occasion un « *message clair et sans ambiguïté* » au président Assad sur les intentions de la France, qui « *considère que l'éclatement du Liban ne sera en aucun cas un facteur favorable dans la région* ». M. Charah, qui devait quitter Paris jeudi à l'issue d'une visite de quarante-huit heures, s'est également entretenu – essentiellement de la situation au Liban – avec M. Roland Dumas.

Le dialogue palestino-américain

L'OLP envisage l'éventualité de discussions directes officieuses avec Israël

TUNIS
de notre correspondant

Américains et Palestiniens se sont félicités d'avoir pu aborder des « *questions de fond et d'importance majeure* », lors de la seconde rencontre qu'ils ont eue mercredi 22 mars à Carthage. Mais leurs positions restent éloignées quant au processus susceptible de conduire à la paix au Proche-Orient.

Pour l'OLP, ainsi que l'a déclaré, au terme de près de cinq heures d'entretien, le chef de sa délégation, M. Yasser Abd Rabbo, seule « *une conférence internationale peut permettre de parvenir à une solution juste et globale du conflit* », alors que l'ambassadeur américain, M. Robert Pelletreau, a répété de son côté que « *l'objectif immédiat est de créer un environnement politique permettant des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens* ».

M. Abd Rabbo n'a toutefois pas totalement rejeté la démarche américaine, précisant que la tenue de la conférence qu'il réclame pourrait être « *facilitée+* » non seulement par des réunions des cinq membres permanents du conseil de sécurité, mais aussi par « *des rencontres et des contacts bilatéraux entre les parties concernées* ». Autrement dit, l'OLP accepte l'idée de discuter officieusement avec les Israéliens mais pas de négocier.

Ce long échange de vues américano-palestinien a également porté sur la situation actuelle dans les territoires occupés. Là aussi, le langage n'est pas complètement identique; le diplomate américain a déclaré, devant la presse, qu'il avait été discuté « *des mesures pratiques à prendre pour réduire la tension, afin d'amener à des négociations fondées sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies, pour assurer les besoins légitimes de sécurité d'Israël, aussi bien que les droits politiques légitimes du peuple palestinien* ».

M. Pelletreau ne l'a pas dit publiquement, mais il aurait insisté, croit-on, sur l'importance que Washington attache à l'arrêt des tentatives d'infiltrations palestiniennes en Isaël à partir du Liban. Il aurait aussi déploré que l'OLP ne les ait pas condamnées explicitement. « *L'OLP est consciente des vues des Etats-Unis sur le terrorisme et la violence* », s'est-il borné à dire.

Poursuite de l'Intifada

En revanche, M. Abd Rabbo a rejeté sur Jérusalem toute la responsabilité de la tension et « *des dangers d'une explosion* » dans la région. « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *doivent déployer tous leurs efforts pour mettre un terme au terrorisme israélien et, afin de créer une nouvelle atmosphère, nous pensons que les droits nationaux palestiniens* [à un Etat indépendant] *doivent être reconnus.* » Le représentant palestinien a ajouté que l'Intifada (soulèvement palestinien) continuerait jusqu'à l'évacuation des territoires occupés et que l'OLP n'accepterait des élections qu'une fois cette dernière accomplie.

Aucune date n'a été fixée pour la poursuite du dialogue, dont le principe est acquis mais qui n'interviendra en tout cas qu'après la visite que doit effectuer le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, début avril à Washington, où se succéderont aussi le président Moubarak et le roi Hussein de Jordanie.

Ce second « round » d'entretiens s'est déroulé dans la même villa mauresque des bords de mer de Carthage qui avait été le théâtre de la première rencontre du 16 décembre, mais dans une atmosphère apparemment beaucoup plus détendue. Même les deux tables où avaient pris place les deux délégations, avaient été rapprochées, mais pas au point encore de se toucher.

L'ambassadeur américain était accompagné de ses deux principaux collaborateurs, MM. Gordon Brown et Edmund Hull. M. Abd Rabbo, membre du comité exécutif de l'OLP, était assisté de MM. Abdelatif Abou Hajla (Abou Jaffar), directeur adjoint des affaires politiques, et Hakam Balaoui, représentant permanent de la Centrale palestinienne à Tunis.

MICHEL DEURÉ.

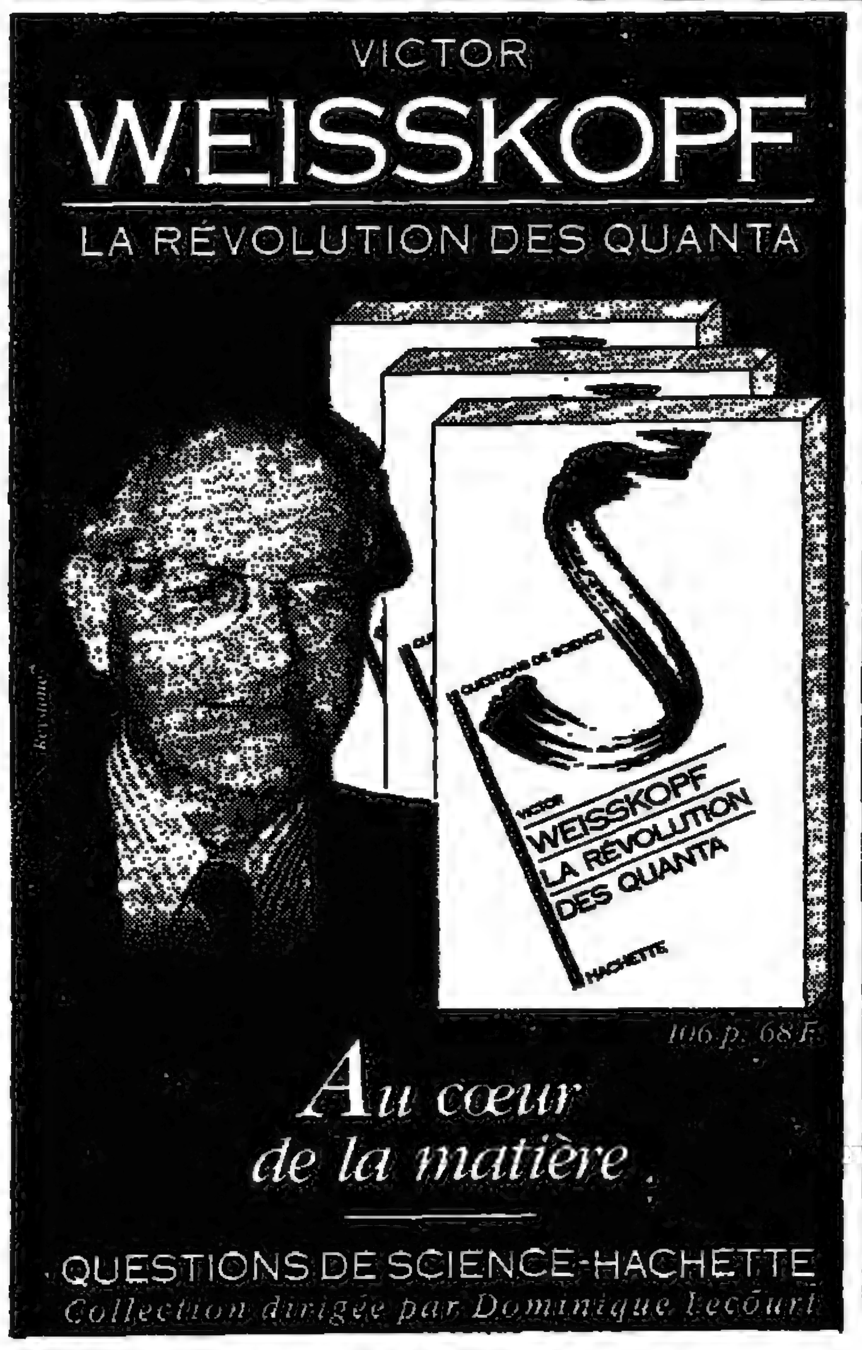

Le soulèvement dans les territoires occupés

Un enfant palestinien de onze ans est tué en Cisjordanie

Un enfant palestinien de onze ans a été tué, mercredi 22 mars, et vingt-cinq autres ont été blessés par les tirs de soldats israéliens lors de violents accrochages dans les territoires occupés. Ahmed Abdel Fatah a été mortellement blessé lorsque les soldats israéliens ont ouvert le feu pour disperser une manifestation dans le camp de réfugiés de Tulkarem (Cisjordanie). Evacué vers l'hôpital de cette ville, il a succombé à ses blessures, et son corps a été remis à sa famille.

Dans la « zone de sécurité » contrôlée par Israël dans le sud du Liban, trois maquisards ont été tués par les miliciens pro-israéliens de l'armée du Liban-sud (ALS).

Par ailleurs, la Conférence de solidarité de la Diaspora, réunie à Jérusalem à l'initiative du gouvernement israélien, s'est achevée mercredi sur une déclaration adoptée par les mille cinq cent quatre-vingt-un délégués. « *Liés par une histoire commune et une destinée partagée, nous soutenons les efforts du gouvernement d'unité nationale, démocratiquement élu, pour parvenir à la paix et à la sécurité avec les pays voisins* », soulignent les délégués, qui proclament également : « *Assemblés à Jérusalem, capitale éternelle et indivisible d'Israël, nous affirmons notre solidarité avec l'Etat et le peuple d'Israël. (...) Nous sommes unis dans notre engagement en faveur de la sécurité d'Israël et fiers de l'adhésion d'Israël aux principes de la démocratie, de la justice et de la liberté.* » – *(AFP, Reuter.)*

OCÉANIE

• **Papouasie-Nouvelle-Guinée : violences dans l'île de Bougainville.** – Le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a envoyée des troupes dans l'île de Bougainville, au nord du pays, après une série d'émeutes, dimanche 19 mars, et la destruction de l'aéroport de Kieta, le second aéroport du pays. La situation, tendue depuis le mois de novembre, en raison d'un conflit entre les propriétaires locaux et les exploitants d'une mine, s'est détériorée après le meurtre la semaine dernière d'une infirmière et de deux paysans. Par ailleurs, début février, des centaines de soldats réclamant une augmentation de leur solde, avaient perpétré des violences dans les rues de la capitale, Port-Moresby. – *(AFP.)*

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

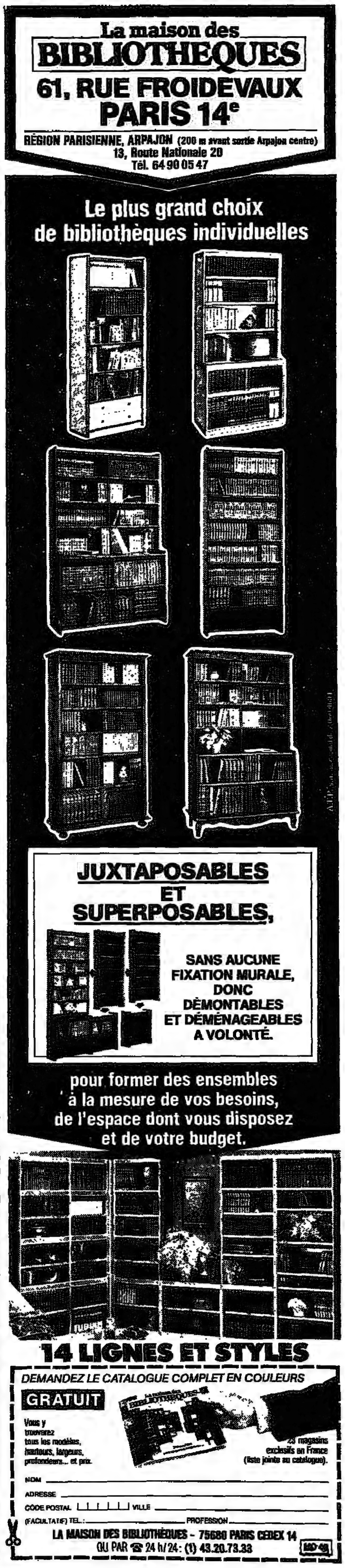

Politique

Fragile détente en Corse

Après la désignation par M. Michel Rocard d'un négociateur et l'annonce de l'ouverture de discussions entre les syndicats de fonctionnaires et le directeur général de la fonction publique, la Corse a connu, mercredi 22 mars, une amorce de détente renforcée par l'approche des fêtes de Pâques. Les pompiers des aéroports et les pêcheurs ayant cessé leur mouvement (les pêcheurs attendaient pour jeudi des discussions avec un émissaire du ministre de la mer), le blocus aérien et maritime a été partiellement levé. Toutefois une légère bousculade a opposé, à Bastia, les forces de l'ordre à des grévistes qui ont empêché, mercredi soir, l'appareillage d'un bateau italien.

Les manifestations de mercredi dans l'île se sont déroulées dans le calme et avec moins d'ampleur que prévu, quoique la mobilisation reste forte. A Calvi, des manifestants ont élevé quelques barrages.

L'assemblée régionale de Corse a adopté une motion demandant le classement de l'île en zone 0 (zone de coût de la vie élevé). Les syndicats des fonctionnaires de Corse semblaient perplexes après les déclarations de M. Rocard au conseil des ministres et jugeaient confuses ses propositions. Ils ont appelé à la tenue d'assemblées générales jeudi et à une manifestation régionale pour la semaine prochaine.

A Paris, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a déclaré mercredi que *« le gouvernement doit cesser ses atermoiements »* et engager *« sans attendre de véritables négociations »* avec les syndicats. La CFTC a affirmé qu'il faut *« agir vite en Corse »*.

M. Michel Durafour, ministre centriste de la fonction publique, a jugé que la désignation d'un négociateur est un geste *« sage »*. M. José Rossi, député UDF-PR et président du conseil général de Corse-du-Sud, a estimé sur RTL qu' *« il était indispensable de rassembler tous les efforts dans une même main »* et qu'il est *« urgent que le gouvernement négocie »*. Enfin, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a déclaré que la situation actuelle en Corse, *« ce n'est pas seulement le problème du gouvernement, qui a une volonté de dialogue et de négociation [...], c'est aussi le problème des Corses eux-mêmes »*.

Le blocus en partie levé

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Le rideau était à peine retombé, mercredi après-midi 22 mars, sur les débats de l'assemblée de Corse qu'un bateau de pêche, l'un des sans grade de moins de 12 mètres qui bloquaient le *Napoléon*, furetait autour de la balise rouge de la citadelle d'Ajaccio. Et au-dessus des mouettes il y avait un objet volant absent du paysage depuis six jours : un avion, en partance pour Nice. Le blocus prenait fin. La Corse renouait avec le continent bien qu'encore timidement.

Mardi, à la lueur de la pleine lune, les rumeurs se faisaient des frayeurs. Les Bastiais arrivaient. Ils étaient déjà en route pour ne rien rater de la manifestation de l'Assemblée régionale. Les durs de Porto-Vecchio, reconnaissables à leurs « bleus » allaient dormir dans les jardins pour prendre position avant les forces de l'ordre. Mais toute la journée de mercredi les deux mille manifestants ont été exemplaires. Il y a eu quelques instants de tension, tôt le matin, entre les CRS et les premiers manifestants. *Quelques moments plus amusants*, dans l'après-midi, lorsque des éléments un peu incontrôlés ont lancé par-dessus les grilles des « marrons » très explosifs et qu'un CRS caché entre palmier et mimosa a demandé à un collègue *« si les gosses ici jouent avec ce genre de pétards »*. Les Bastiais, repérés avant même leur arrivée, sont repartis déçus par le climat ajaccien.

En fin d'après-midi chacun a récupéré sa banderole puisqu'il semblait prévu de ressortir les revendications en assemblée générale jeudi, une dernière fois avant le week-end de Pâques. Il ne restait qu'un morceau de tissu anonyme : *« Rocca-Serra démission »*. Les manifestants n'ont pas attendu la fin des travaux de la Région. Il est vrai que les élus ont mis plus de cinq heures pour publier une délibération de vingt lignes ressemblant à un communiqué syndical. *« On l'ajoutera au grand livre des communiqués de la région »* commentait l'élu nationaliste Alain Orsoni avant même l'ouverture de la session.

La motion réclame le classement de la Corse en zone zéro (augmentation de 2 % des salaires de la fonction publique). Les élus demandent également l'octroi d'une indemnité *« compensatrice »*, *« uniforme »*, *« temporaire »* et *« révisable »* mais pas d'insularité, ce qui a provoqué le départ des communistes de la salle. Les grévistes ayant réussi à couper l'électricité, les conseillers régionaux ont souhaité, dans une demi-obscurité la définition d'un échéancier précis de mesures de remise à niveau, *« en quelques semaines »*, de l'économie corse, *« à court et à long terme »*, sur la fiscalité, la continuité territoriale, les prix et les ententes illicites. Le texte a été adopté à l'unanimité des présents moins une voix : celle du socialiste Ange Pantaloni qui eut la lourde tâche de défendre le gouvernement pendant la campagne des municipaes à Ajaccio.

Un interlocuteur pour chacun

D'une seule voix, la Corse réclame donc désormais sa prime. Comme dit la CFDT, *« le gouvernement est isolé »*. Si les nationalistes ont toute raison d'être satisfaits des propositions du gouvernement pour traiter les problèmes structurels, les grévistes de la fonction publique n'ont toujours rien obtenu de concret. Après cinq semaines, plus les plus anciennes des manifestations devant la préfecture ou le siège de la région ils finissent par ne plus attendre que l'attente du lendemain. Espéré avec ardeur la semaine dernière, le communiqué du premier ministre est pratiquement passé inaperçu dans la manifestation de mercredi. Un texte compliqué comme un communiqué de Matignon, un nom inconnu pour un nouveau médiateur. Encore un inspecteur des finances. Le personnel de la région, gréviste à 90 %, s'inquiétait pour l'expert M. Robert Toulemon : *« Qu'est-ce qu'il devint, le précédent médiateur ? »*

Avant d'appeler à la dislocation, en remontant le cours Granval jusqu'à la grotte Napoléon, Noël Zicchina, responsable de la CGT, informait ses troupes qu'il avait demandé des explications concrètes à la préfecture sur le communiqué. Les syndicats tournaient et retournaient la phrase lumineuse qui annonce que le directeur général de la fonction publique, M. Dominique Le Vert, accepte de les recevoir pour examiner *« les réponses qui peuvent être apportées »* aux fonctionnaires *« dans le cadre de la politique générale des rémunérations publiques fixées par le gouvernement »*. Mais il va bien falloir se décider à faire un pas.

Le mouvement des fonctionnaires a rassemblé des gens qui n'étaient pas habitués à fréquenter les mêmes cafés. Le gouvernement, lui, a divisé les problèmes. Les pompiers ont accepté de laisser partir quelques avions chaque jour — deux à Ajaccio, un à Bastia mercredi — à la suite d'une promesse de négociations *avec leurs employeurs, les chambres* de commerce. Les pêcheurs ont libéré les ports après l'annonce de l'arrivée, mercredi soir, à Bastia, d'un sous-directeur au ministère de la mer, avec deux jours d'avance sur la proposition initiale des pouvors publics.

Lorque les pêcheurs ont levé leur mouvement, les dockers, qui perçoivent une prime de localité, ont décidé d'empêcher à leur tour le départ des bateaux pour obtenir le même avantage pour leur patron syndical. La préfecture a promis de s'en occuper, et le car-ferry *Napoléon* a pu quitter Ajaccio vers minuit. A Bastia, en revanche, un navire italien a eu du mal à accoster, puis n'a pas pu repartir. Si les rotations prévues pour jeudi s'effectuent normalement, il ne devrait plus se trouver sur l'île de Continentaux « otages » de la prime d'insularité, selon la préfecture.

De sous-directeur en inspecteur des finances, le gouvernement a fini par trouver un interlocuteur pour chacun. Si les syndicats acceptent la perche qui leur est tendue, un autre drame risque de commencer. Il faudra se mettre d'accord entre insulaires pour savoir qui siégera au côté de qui, où, quand et comment, dans les tables rondes. Et ensuite entamer la grande remise à plat proposée par le premier ministre. Mais d'abord décider de l'avenir immédiat du mouvement. Comme dit une source expérimentée, il y a deux hoses impossibles en Corse : *« Faire ensemble et terminer. »*

CORINE LESNES.

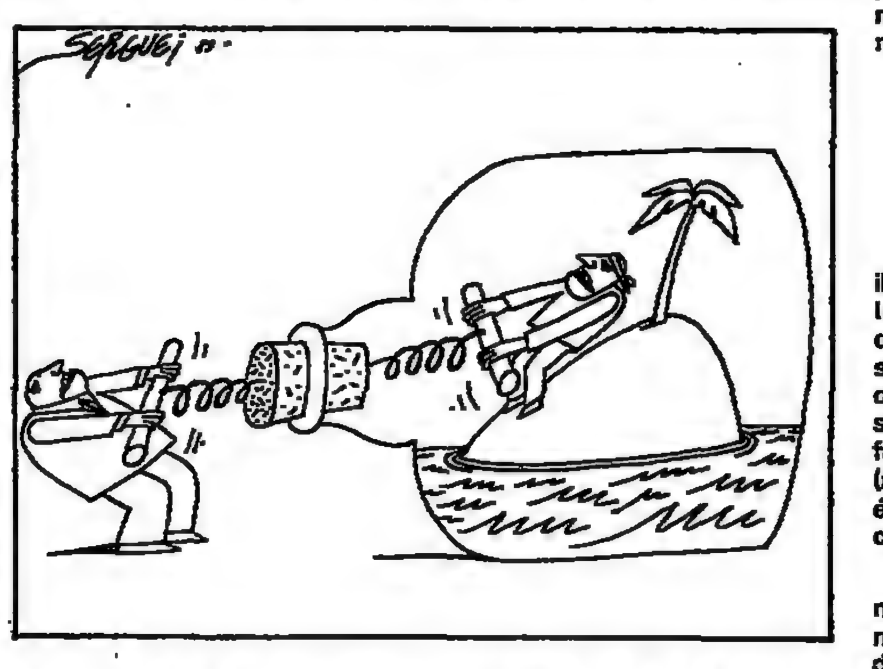

Une fausse improvisation

Avoir la façon dont M. Michel Rocard aborde le conflit social corse, deux hypothèses viennent à l'esprit : soit le premier ministre navigue à vue, cédant ou non au gré de la force des pressions ; soit il applique une tactique personnelle — toujours la même — plutôt risquée, mais qui a sa propre cohérence. La réalité est entre les deux.

Premier temps, phase d'observation, qui « teste » la détermination des acteurs, mais leur donne aussi l'impression que l'on ne s'occupe guère d'eux. Cette tactique s'appuie sur le temps, pour laisser la grève pourrir et convaincre les grévistes que la fermeté affichée par l'interlocuteur gouvernemental est réelle. Cette phase implique un silence qui donne l'apparence d'un gouvernement incertain, alors même que M. Rocard sait déjà exactement où il ne veut pas aller.

La plupart du temps, le critère qui, pour M. Rocard, détermine la limite à ne pas franchir est celui des concessions au-delà desquelles sa crédibilité économique — à laquelle il tient comme à la prunelle de ses yeux — serait mise en cause. Dans le cas de la Corse, M. Rocard répétait, au moins en privé, depuis des semaines, qu'il ne cèderait pas sur la revendication de la prime d'insularité. Lundi, devant les parlementaires corses, il a développé son argumentation, expliquant notamment, selon l'un des participants à la réunion, que le budget de 1990 serait draconien et qu'il s'agit pour lui non de distribuer de l'argent, mais d'en récupérer.

Le premier cadrage : le sérieux économique. Deuxième cadrage, typiquement rocardien : le traitement des problèmes de fond. Après avoir reçu les parlementaires corses de la majorité comme de l'opposition — troisième facette du rocardisme, le « consensualisme » — le premier ministre annonce le lancement de tables rondes qui se réuniront si le travail reprend.

Une concession décisive

M. Rocard prend ainsi date, mais il déçoit. Il le savait à l'avance. Insuffisantes, ces propositions décevront et feront monter la tension, mais, en contrepartie, rendront plus spectaculaires les propositions que M. Rocard se réserve de faire plus tard, sans en parler, (même si Rocard espérait que les élus corses lui serviraient de ralais, ce qu'ils n'ont pas accepté de faire).

Ainsi, lundi, alors que tout le monde réclame à cor et à cri des négociations et un suivi personnel du premier ministre, M. Rocard annonce ces tables rondes, comme s'il n'avait rien à ajouter. En réalité, cela fait déjà quelques jours que, sans le dire, Matignon recherche un négociateur. Quant au principe des négociations, il est arrêté dès qu'il s'avère que les élus ne joueront pas le rôle attendu.

Bref, ce qui apparaissait il y a quelques jours comme un minimum, l'ouverture de négociations, devient, après deux jours supplémentaires d'attente, une concession décisive, dont la seule annonce fait déjà baisser la tension. S'y ajoute un petit signe de bonne volonté : les tables rondes se réuniront *« dès que la situation sur l'île le permettra. »* Il n'y a plus de préalable explicitement défini. Il reste à entamer les négociations où le gouvernement tentera de faire preuve d'imagination pour ne céder ni sur les primes d'insularité ni sur le classement en zone zéro (zone de coût de la vie élevé).

Tout cela n'exclut pas une part d'improvisation et de cafouillage : jeudi dernier, Matignon a annoncé la publication d'un communiqué pour expliquer sa position, avant d'y renoncer. Le jour même de la notification de l'ouverture des négociations, il n'allait pas de soi, au cabinet du premier ministre, que le Syndicat des travailleurs corses (STC), proche des nationalistes, soit d'office associé à ces discutions. Une telle exclusive aurait probablement suffi à détruire six mois d'efforts de M. Pierre Joxe en direction des nationalistes. Elle aurait été d'autant plus absurde que le STC a été très mesuré par rapport aux autres syndicats en Corse. Finalement, tous les syndicats seront reçus vendredi, l'un après l'autre.

La tactique elle-même n'est pas assurée du succès : si elle a découragé les surveillants de prison, il n'est pas évident qu'il en aille de même avec les Corses. Seule l'évolution des prochains jours pourra signer la réussite ou l'échec de cette méthode : baisse de la tension ou aggravation de la situation.

« Resserrer les boulons »

Enfin, la reprise en main du dossier par M. Rocard s'accompagne, implicitement, d'un demi-désaveu de l'action de M. Joxe. Même si Matignon reste discret, il est clair, qu'à tort ou à raison, le cabinet du premier ministre considère qu'il faut « resserrer les boulons », notamment sur le plan financier, par rapport à ce qu'avait promis ou laissé entrevoir M. Joxe. Outre que le minstre de l'intérieur pourrait en nourrir une certaine amertume, il n'a ménagé ni son temps ni ses talents de négociateurs et a réussi à calmer les nationalistes, — M. Rocard est désormais en première ligne, confronté à un redoutable défi. Si le premier ministre parvient à mettre un terme au conflit, il ne devra surtout pas oublier ses autres interlocuteurs. Ceux qui n'ont jamais dit que leur adieu aux armes était définitif.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Publicité)

La presse française n'a pas jugé opportun de publier la pétition que voici. Nous nous voyons contraints d'avoir recours à la publicité pour nous faire entendre. Que ces précisions permettent au lecteur de comprendre les raisons de notre « réaction tardive ».

APPEL A LA SAGESSE DANS L'AFFAIRE RUSHDIE

Aucun blasphème ne porte pire préjudice à l'Islam et aux musulmans que l'appel au meurtre d'un écrivain.

Inquiets devant les derniers développements de cette affaire propices à tous les dérapages, nous appelons tous ceux qui, comme nous, sont attachés à la civilisation arabo-islamique à :

1 — **Rejeter sans réserve les appels au meurtre désignant tous les musulmans comme des assassins potentiels,**

2 — **Faire face aux débordements médiatiques et autres, qui engendrent amalgames et préjugés racistes à l'encontre des cultures et des peuples arabes et musulmans,**

3 — **Désamorcer l'escalade qui met en danger la compréhension entre les peuples et la situation des communautés immigrées en France et en Europe.**

PREMIERS SIGNATAIRES : Ibrahim Abou-Loghod *(universitaire)*, Adonis *(poète)*, Borhan Alaouie *(cinéaste)*, Mohamad Al-Saggar *(peintre)*, Omar Amiralay *(cinéaste)*, Ahmad Baba-Miské *(journaliste)*, Jamal Eddine Ben Cheikh *(professeur au Collège de France)*, Raymond Benhaïm *(économiste)*, Tahar Ben Jelloun *(écrivain)*, Mohammad Bennis *(poète)*, Simone Bitton *(cinéaste)*, Randa Chahal Sabbag *(cinéaste)*, Mehdi Charef *(cinéaste)*, Youssef Chahine *(cinéaste)*, Jean Chamoun *(cinéaste)*, Andrée Chedid *(écrivain)*, Alice Cherki *(psychanalyste)*, Mahmoud Darwish *(poète)*, Assia Djebar *(écrivain)*, Anne-Marie Eddé *(universitaire)*, Robin Eddi *(économiste)*, Hamadi Essid *(journaliste)*, Salma Fakhri *(traductrice)*, Sakher Farzat *(peintre)*, Kader Galite *(dir. CAIF)*, Borhan Ghallioun *(écrivain)*, Ilan Halevi *(écrivain)*, Boutros Hallak *(universitaire)*, Jacques Hassoun *(psychanalyste)*, Ahmad Abdelmoti Higazi *(poète)*, *Adam Hnein* (peintre), *Kamal Ibrahim* (écrivain), *Kadhem Jihad* (journaliste), *Omar Katmato* (écrivain), *Hala Kodmani* (traductrice), *Basma K. Darwish* (chercheur), *Abdellatif Laabi* (poète), *Henri Moamarbachi* (journaliste), *Naguib Mahfouz* (écrivain, Prix Nobel de littérature), *Fayez Malas* (publicitaire), *Farouk Mardam Bey* (journaliste), *May Masri* (cinéaste), *Abdelwahab Meddeb* (écrivain), *Yousri Nasrallah* (cinéaste), *Mohamed Ouchekradi* (Pdt ass. tr. Marocains), *Edward Saïd* (universitaire), *Tawfiq Saleh* (cinéaste), *Joseph Samaha* (journaliste), *Elias Sanbar* (historien), *Mary Seurat* (écrivain) *Farida Shoubashy* (journaliste), *Abdelaziz Tabouri* (pdt Assetima), *Magda Wassef* (journaliste), *Mahmoud Zemouri* (cinéaste).

ASSOCIATION ARABE DES DROITS DE L'HOMME (ASADH)
14, rue de Nanteuil, 75015 PARIS. - Tél. : 45-85-79-54.

Un médiateur nommé au conseil des ministres

M. Michel Rocard a annoncé, mercredi matin 22 mars, au conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée, la nomination d'un médiateur pour la Corse en la personne de M. Michel Prada, inspecteur général des finances. *« M. Prada procédera sans délai aux consultations sur l'organisation des « tables rondes » qui se réuniront dès que la situation sur l'île le permettra »*, a précisé le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec,

[Agé de quarante-huit ans, né à Bordeaux, M. Michel Prada, inspecteur des finances en 1966 à sa sortie de l'ENA, devient en 1970 chargé de mission à l'administration centrale, puis directeur de la comptabilité publique en 1978. En décembre 1985, il est nommé directeur du budget au ministère de l'économie et des finances avant de prendre en 1988 la présidence du Crédit d'équipement des PME (CEPME).]

● **TOULON : deux incarcérations.** — Deux personnes ont été écrouées à Toulon après des incidents survenus, dimanche 19 mars dans la soirée, à La Seyne-sur-Mer et à La Cadière (Var) lors du second tour des élections municipales. M. Henri Bartolo, vingt-trois ans, est accusé d'avoir violemment frappé à la tête un inspecteur de police lors d'une échauffourée survenues devant la mairie de La Seyne-sur-Mer au moment de la proclamation des résultats. M. Charles-Smout, trente-cinq ans, avait menacé avec un revolver un membre de la liste du maire sortant de La Cadière, M. René Jourden (PC).

Championne des marges bénéficiaires

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Vérifiez d'urgence les marges des pompistes ont demandé les services du ministre de l'économie, Pierre Bérégovoy, vendredi 17 mars, à la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes d'Ajaccio. Les agents en grève ont refusé les conclusions du Conseil de la concurrence. Le dossier complet sur les ententes dans le secteur des carburants, remis à l'administration centrale en février 1987, ne seront rendues qu'à la fin du mois. C'est donc qu'il n'y a pas lieu de se presser.

Toute la Corse cherche depuis quelques jours à dénouer le mystère de la vie chère. Un jeu inépuisable. Qui taxe quoi ? Qui met la différence dans sa poche ? La question de savoir qui se fait gruger n'a pas grand intérêt : le consommateur évidemment. Apparemment l'Etat lui-même ne sait pas très bien où passe son argent. La Corse, de toute façon, n'est pas incluse dans l'enquête nationale sur les marchés ni dans l'enquête sur les prix des « produits sensibles ».

Avant la libération des prix, en février 1985, l'essence de Corse était 20 centimes moins chère que sur le continent, les taxes étant moins élevées. Puis, l'essence est devenue 20 centimes plus chère. La TVA n'a pas changé. Cherchez l'erreur. La semaine dernière l'essence coûtait en moyenne 4,76 F sur le continent. Elle est passée en Corse à 5,18 F à l'annonce de la journée île morte. Les agents mettent en cause les compagnies pétrolières nationales qui acheminent le carburant ainsi que les pompistes qui prennent des marges plus élevées.

3,20 francs pour une baguette

La baguette, lorsque les prix ont été libérés en janvier 1987, a pris 8 % d'un seul coup. La direction de la concurrence a envoyé un dossier à Paris et le syndicat des boulangers de Corse du Sud a été condamné, le 16 février dernier, à 20 000 francs d'amende. La baguette est toujours à 3,20 francs pour 2,50 francs de moyenne continentale. Douze boulangeries nouvelles ont ouvert en 1988.

Pour ces produits de base les agents suggèrent la fixation des prix par décret, comme dans les DOM.

Les commerces de l'habillement (cent trente à Ajaccio pour 50 000 habitants) appliquent eux aussi des marges très supérieures, calculant leur coefficient multiplicateur en incluant les frais de transport. Le prix des livres est fixé par la loi Lang. Le taux de TVA est plus faible en Corse mais les libraires l'ignorent sans doute : ils vendent les livres au prix indiqué. La ristourne que l'Etat accorde aux consommateurs insulaires est « accaparée ».

Dans le jeu de la vie chère la continuité territoriale est la question la plus difficile et, autant le dire, personne n'a encore trouvé la réponse. L'Etat dépense 750 millions de francs en subventions aux transports.

Le prix du trajet pour la Corse est censé être équivalent à celui de 330 kilomètres dans le train. En avion il se monte à 1 000 francs. Les transporteurs routiers bénéficient de ce tarif subventionné mais ils facturent à leurs clients un coût beaucoup plus élevé (20 % du prix sur un meuble, selon un exemple relevé par les contrôleurs).

Depuis la décentralisation l'Office des transports est géré par un élu de l'Assemblée régionale. Personne n'ayant trouvé où passait l'enveloppe de 750 millions de francs, M. François Piazza Alessandrini a fourni un indice : 300 millions pour le transport des marchandises, 450 millions pour les passagers. Selon lui, *« le mal a d'autres causes que le gouvernement ne peut ignorer »*. La direction de la concurrence s'est rendue il y a quelques années à l'Office des transports pour se renseigner. *« On n'a jamais pu obtenir les éléments. »* Le mystère reste donc entier mais les Corses ne désespèrent pas.

C. L.

L'ÉVÉNEMENT
Après les municipales
NUMERO SPECIAL
ILS ONT TOUS PERDU
seuls gagnants : l'ouverture et les Verts

هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections européennes

A l'UDF, MM. Giscard d'Estaing et Léotard s'opposent

Le bureau politique de l'UDF du mercredi 22 mars aura permis s'il en était encore besoin de mesurer la profondeur de l'imbroglio dans lequel se trouve la confédération pour la préparation des élections européennes.

Sur le fond, M. Valéry Giscard d'Estaing, d'un optimisme forcené, s'est empressé à l'issue de la réunion d'indiquer qu'entre le RPR et l'UDF les problèmes étaient pratiquement réglés. Qu'il n'y avait « *plus de différences importantes entre l'UDF et le RPR sur les objectifs européens aujourd'hui* » et que d'ailleurs il prévoyait une réunion commune le 5 avril pour mettre au point définitivement le programme européen de l'opposition.

Or, au cours de ce bureau politique, M. Bernard Bosson (CDS), chargé pourtant avec M. Alain Madelin des négociations concrètes avec le RPR s'est une nouvelle fois plaint d'une telle précipitation. Pour rappeler qu'il ne croyait toujours pas à la conversion subite du RPR à l'Europe et qu'un tel accord s'il était signé risquait « *de masquer la réalité* ». A l'appui de ces préventions, l'ancien ministre des affaires européennes de M. Chirac est allé jusqu'à livrer les petits secrets de son expérience gouvernementale quand, a-t-il expliqué en substance, M. Edouard Balladur n'avait de cesse d'enterrer toutes les propositions qu'il pouvait apporter à l'époque à Matignon. Son intervention n'a pas été du goût de M. Giscard d'Estaing. Son porte-parole, M. Alain Lamasso, a repris vertement M. Bosson en rétorquant que l'UDF n'avait plus à juger « *les paléo-gaullistes* » du genre Debré ou Couve de Murville, mais qu'elle traitait désormais avec la génération Noir, Carignon, Barzach. Une autre opposition de fond est venue de Mme Simone Veil, qui a rappelé qu'elle repoussait toujours une disposition prévue par le texte UDF concernant un renforcement de la présidence européenne.

M. Giscard d'Estaing aurait voulu que ce bureau politique ne s'intéressât qu'à ces questions de fond. Comme prévu, la réunion a vite dérapé sur le choix de la stratégie : une ou deux listes ? Là encore, belle pagaille ! Les giscardiens sont pour la liste unique. Le petit PSD également. Les centristes sont pour la liste UDF, comme les adhérents directs. Le Parti radical s'offre le luxe d'être divisé. Son nouveau président, M. Yves Galland, un proche pourtant de Mme Veil, défend la liste unique. Son prédécesseur, M. André Rossinot, la liste UDF.

L'attitude de Mme Veil

Le plus ennuyeux pour M. Giscard d'Estaing, est venu du président du PR, M. François Léotard. Alors que quelques minutes plus tôt, M. Alain Madelin, redevenu giscardien zélé, se lançait dans un implacable plaidoyer en faveur de la liste unique, M. Léotard, qui était resté muet depuis le début de semaine s'est prononcé, comme il l'avait fait dans *le Monde* du 27 janvier, pour une liste UDF en faisant valoir que les résultats des élections municipales confortaient son choix.

Il apparaît bien que M. Léotard prenne au sérieux, contrairement à ses amis, la menace de la liste centriste autonome. Pour des raisons qui ne touchent peut-être pas toutes au sort de l'Europe, l'essentiel semble pour lui de maintenir intacte l'UDF, de garder coûte que coûte le cap au centre. Et si du même coup, il peut briser l'opération Giscard, pourquoi s'en priverait-il ? Inutile de dire que M. Méhaignerie a apprécié comme il se doit un tel renfort. Un autre devait lui être fourni jeudi 23 mars par Mme Veil qui, à « *Questions à domicile* », sur TF 1, devait à son tour épouser la cause centriste. Après une dernière rencontre la veille avec MM. Méhaignerie et Jacques Barrot, l'ancienne présidente du Parlement européen devait indiquer que si l'UDF ne se décidait pas à bâtir sa propre liste, elle apporterait d'une façon ou d'une autre son concours à une liste centriste autonome.

Problèmes de fond, problèmes de listes et enfin problèmes de calendrier. M. Giscard d'Estaing s'est empressé de dire qu'en définitive il reviendrait au conseil national de l'UDF d'arrêter une stratégie le 13 avril. Sur ce, M. Méhaignerie a indiqué que le CDS trancherait en dernier ressort la question lors de son congrès qui se tient une semaine plus tard du 21 au 23 avril.

DANIEL CARTON.

M. Fabius conduira la liste socialiste

M. Laurent Fabius conduira la liste du Parti socialiste aux élections européennes le 18 juin prochain. L'accord s'est fait au sein du courant dirigeant du PS sur la candidature du président de l'Assemblée nationale. M. Pierre Mauroy a eu une conversation avec M. Fabius à ce sujet mercredi 22 mars en marge de la réunion du bureau exécutif. Le premier secrétaire s'est entretenu ensuite avec les responsables du courant « A-B » (mitterrandistes et mauroyistes), qui ont donné leur accord sur ce choix. M. Fabius, qui s'est « mis à la disposition du parti », devait déposer sa candidature, la date limite d'enregistrement ayant été fixée au vendredi 24 mars. Le comité directeur du PS se réunira le 4 avril pour composer la liste des candidats, réunion qui sera précédée le 2 avril d'une rencontre nationale des membres du courant « A-B ».

La liste des candidatures et le manifeste européen du PS seront définitivement adoptés par une convention nationale initialement prévue pour les 15 et 16 avril, mais reportée aux 22 et 23 avril.

M. Fabius avait réuni ses amis mercredi matin pour leur annoncer sa décision d'être candidat à la direction de la liste du PS. Pour le président de l'Assemblée nationale, il s'agit à la fois de se soumettre à l'épreuve d'une élection générale, de mener une bataille qui pourrait être difficile pour le PS, et d'affirmer la dimension européenne de son propre projet politique. Il affirme bénéficier pour ce faire de l'appui du président de la République, avec lequel il a passé la soirée du 19 mars, et avec lequel il s'est de nouveau entretenu jeudi matin. M. Fabius pense aussi avoir l'assurance qu'il pourra organiser sa campagne comme il l'entend.

Pour M. Mauroy et pour les autres partenaires de M. Fabius au sein du courant « A-B » – c'est-à-dire pour les amis de M. Lionel Jospin – la candidature du président de l'Assemblée nationale doit marquer la reconstitution de l'axe majoritaire du parti un an après le conflit entraîné par la désignation du premier secrétaire. Cette candidature implique donc à leurs yeux que M. Fabius renonce, au moins provisoirement, à développer une stratégie autonome au sein du PS, notamment lors du congrès de l'automne prochain. Du côté des amis du président de l'Assemblée nationale, on se montre plus réservé sur l'engagement qu'impliquerait pour lui à cet égard la direction de la liste socialiste aux européennes.

Quant aux rocardiens, ils estiment que le choix de M. Fabius est le meilleur possible dès lors que ni M. Jacques Delors ni Mme Edith Cresson ne sont disposés à abandonner leurs fonctions actuelles pour conduire la campagne du PS. M. Fabius s'est entretenu avec M. Michel Rocard lundi soir 20 mars. La préoccupation des rocardiens porte seulement sur la composition de la liste des candidatures et sur la place qui leur sera faite.

La candidature de M. Fabius se heurtait à deux objections de caractère juridique et politique. La première résultait du cumul des mandats, le président de l'Assemblée nationale étant aussi conseiller régional de Haute-Normandie. Il prévoit de renoncer à ce dernier mandat, dès lors qu'il sera élu à l'Assemblée européenne. Plus complexe est le problème posé par la conjonction de la présidence d'un Parlement national et d'un mandat européen. M. François Mitterrand avait souligné au début de l'année que le chef de file des socialistes devrait à ses yeux siéger à l'Assemblée de Strasbourg et non pas, comme il l'avait fait lui-même il y a dix ans, abandonner, aussitôt élu, son mandat européen. En outre, M. Fabius devra à la fois assurer la présidence de l'Assemblée nationale en session et mener campagne, ce qui pourrait se révéler délicat.

Le député de la Seine-Maritime a décidé d'affronter ces difficultés, sans que l'on sache encore de quelle façon il entend les résoudre.

PATRICK JARREAU.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

M. Noir suggère à la droite de « remettre ses montres à l'heure »

« *On passe trop de temps à faire des déclinaisons sur les thèmes rococo de l'ouverture ou sur la tactique politicienne. C'est surréaliste. Je compte bien continuer à rester éloigné de ces jeux* », déclare, dans un entretien publié par *le Figaro* du jeudi 23 mars, M. Michel Noir. S'il se déclare « *plus proche* » de M. Michel Rocard que de M. Jean-Marie Le Pen, le député RPR du Rhône qui doit être officiellement élu maire de Lyon par son conseil municipal le 24 mars, se distingue ainsi du premier ministre : « *Nous avons deux philosophies différentes. Il y a, d'un côté, la solidarité allocataire et, de l'autre, le personnalisme libéral.* »

M. Noir suggère encore que les responsables politiques de la droite, trop enclins à « *faire compliqué là où il faudrait faire simple* », « *fassent leur révision idéologique, voire leur autocritique. Quand j'entends dire que nous avons perdu les élections présidentielle, législatives et municipales parce que nous étions désunis, je trouve ça un peu court. Il est temps que la droite fasse son Bad-Godesberg. Autrement dit, qu'elle remette ses montres à l'heure.*

A propos des prochaines élections européennes, M. Noir propose : « *Mettons-nous d'abord d'accord sur notre message européen. On verra l'emballage après (...). Il faut donner d'urgence à l'Europe un volet social, éducatif et culturel. Sinon, les Français finiront par croire que l'Europe qu'on nous prépare est celle des seuls marchands, assureurs ou banquiers. Ils ont un peu cette impression, aujourd'hui. Ce qui peut laisser présager de belles récoltes électorales pour tous ceux qui, en France, font commerce de la peur, le Parti communiste et le Front national.* »

L'EVENEMENT du jeudi

Après les municipales

NUMERO SPECIAL

Le PS triomphe, le RPR est content, le PR jubile, le PC se félicite, mais en réalité...

ILS ONT TOUS PERDU

seuls gagnants : l'ouverture et les « Verts »

DOSSIER : LES ASSURANCES NOUS GRUGENT-ELLES ?

TBWA

A VOTRE AVIS, QUI PAR NATURE DEVAIT S'ASSOCIER A "36000 ARBRES POUR LA LIBERTE"?

BULL naturellement, car les relations entre BULL et la liberté ne datent pas d'hier. S'adapter à chaque cas, proposer un système global donnant libre accès au capital d'information, s'engager en faveur des standards internationaux, BULL s'est toujours battu pour garantir la liberté du citoyen-utilisateur vis-à-vis de l'informatique. Pour commémorer le bicentenaire de la Révolution, il était alors évident que BULL se devait de s'associer à l'opération "36.000 arbres pour la liberté". N'en déplaise aux tyrans !

Politique

Au bureau exécutif du Parti socialiste

Critiques contre le plan 1989-1992 et analyse des élections municipales

Les résultats des élections municipales sont, chez les socialistes, l'objet d'un débat qui a eu des échos, mercredi 22 mars, lors de la réunion du bureau exécutif du parti, et qui porte, d'une part, sur la stratégie – quelle valeur accorder à l'alliance avec les communistes ? – d'autre part, sur la signification du scrutin par rapport à la politique du gouvernement. M. Pierre Mauroy a souligné que les élections avaient été *« une victoire globale du parti »*, victoire qui, elle-même, *« renforce le gouvernement »* face aux problèmes qu'il doit résoudre.

Le projet de plan 1989-1992 présenté mercredi au conseil des ministres a fait l'objet de critiques. Au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand lui-même a émis quelques réserves en soulignant que le plan ne doit pas être un exercice purement rhétorique qui consisterait à enregistrer ce qui se passerait dans le cadre d'une économie libérale. M. Mitterrand a affirmé que le plan devait aussi traduire une approche volontariste notamment pour ce qui concerne les mutations sociales et singulièrement l'emploi.

M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, rocardien, a exprimé son point de vue sur cette question en paraphrasant une formule célèbre : « *Je ne sais pas*, a-t-il dit, *qui a gagné ces élections, mais je sais bien qui les aurait perdues.* » Les échanges ne sont pas allés plus loin sur ce point, mais M. Mauroy avait eu, plus tôt dans la journée, à l'occasion d'une rencontre avec l'Association de la presse ministérielle, une formule « de synthèse » qui traduit bien l'état d'esprit d'une partie des socialistes. « *Les Français ont des attentes, en particulier dans le secteur public,* a déclaré le premier secrétaire, *mais ils ont pensé que c'est encore le gouvernement de Michel Rocard qui est le plus à même d'y répondre.* »

En d'autres termes, les succès municipaux des socialistes n'apparaissent pas, à certains d'entre eux, comme une approbation pure et simple de l'action de M. Rocard. Dans l'analyse qu'il fait des résultats du scrutin, M. Mauroy insiste sur l'état de la droite, qui *« connaît de graves difficultés »*, avec un Front national qui *« s'enracine dans certaines régions »* et un centre qui *« se cherche »*. Les membres du bureau exécutif ont été invités à réfléchir sur un rapport des forces gauche-droite qui, si l'on considère les villes de plus de trente mille habitants, s'est légèrement détérioré au détriment de la gauche par rapport aux élections municipales de mars 1983 (43,5 % pour la gauche, au premier tour, cette année, contre 44,5 % il y a six ans).

L'autre aspect du débat concerne les relations avec le PCF. *« Nous devons cette victoire à notre ligne et à notre stratégie »*, a déclaré M. Mauroy, qui a rendu un hommage appuyé à M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, négociateur du PS face au PCF pendant les mois qui ont précédé les élections. Le premier secrétaire s'est élevé contre une présentation des choses qui distinguerait, d'un côté, des « soutiers » attelés à maintenir un rassemblement à gauche périmé et, de l'autre, ceux qui gagneraient des municipalités sans se soucier autrement des communistes ou en se passant de leur concours. Pour M. Mauroy, le PS doit ses succès à sa volonté unitaire autant qu'à son esprit d'ouverture.

Le premier secrétaire a aussi ironisé, au passage, sur les *« décomptes d'écurie, indignes du Parti socialiste »*, qui avaient amené tel ou tel courant à mettre en valeur les succès de ses membres. Cette remarque visait, à la fois, M. Laurent Fabius, dont les amis avaient, la semaine dernière, souligné la réussite en Seine-Maritime, et les rocardiens, fiers de compter plusieurs nouveaux élus dans leurs rangs. Certains échecs avaient été, aussi, inscrits au débit des amis de M. Mauroy – celui de M. Jean-Michel Boucheron à Angoulême, celui de M. Jacques Badet à Saint-Chamond, celui de M. Maurice Pic à Montélimar – qui s'est étonné, à propos de celui de M. Guy Lengagne à Boulogne-sur-Mer, de voir un partisan de M. Fabius classé mauroyiste dès lors qu'il avait été battu.

La pomme de discorde

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a livré quelques réflexions sur l'effet des lois de *décentralisation prévu dès leur* adoption, a-t-il observé, par leur maître d'œuvre Gaston Defferre, qui avait annoncé l'émergence d'élus d'un nouveau profil. On est passé, selon M. Emmanuelli, de notables collectionnant les mandats à des responsables impliqués dans la gestion de leur collectivité territoriale et acquérant, de ce fait, une certaine autonomie par rapport aux partis. *Le député des Landes* voit dans la médiatisation de ces personnalités un double risque de désengagement politique et d'élitisme, nuisible à la démocratie.

M. Mauroy a évoqué les projets socialistes relatifs au regroupement des élections locales et à leur mode de scrutin, projets qui doivent être discutés lors des journées parlementaires du PS, les 29 et 30 mars. Le premier secrétaire est favorable à une évolution permettant, sur deux exercices, d'arriver à ce que l'on vote le même jour pour désigner les conseils municipaux, généraux et régionaux. Il souhaite en outre que le mode de scrutin régional soit aligné sur celui des municipales (représentation proportionnelle avec correctif majoritaire), le scrutin cantonal devant, selon lui, être modifié pour assurer la représentation des villes, mais en maintenant celle des campagnes. M. Fuchs a exprimé, quant à lui, sa préférence pour un regroupement des élections européennes et régionales, afin de donner corps, comme le propose le manifeste européen du PS, à l'Europe des régions.

Le projet de plan 1989-1992 examiné mercredi *par le conseil* des ministres a soulevé de sévères critiques parmi les socialistes. M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a fait part au bureau exécutif des réactions exprimées, le matin même, par les membres socialistes de cette commission et de leur souhait de pouvoir amender le projet lors de son examen à la fin du mois d'avril. M. Michel Charzat, membre du secrétariat national et l'un des animateurs du courant Socialisme et République, a dénoncé, dans le projet du secrétaire d'Etat, M. Lionel Stoleru, une logique libérale, ignorant celle de l'économie mixte et faisant l'« impasse » sur la politique des revenus autant que sur l'Europe sociale.

M. Charzat a souhaité que le bureau exécutif ne se borne pas à autoriser le groupe parlementaire à proposer des amendements – autorisation au demeurant inutile, – mais qu'il constitue un groupe de travail afin que le PS, en tant que tel, se prononce sur le projet gouvernemental. Cette proposition a été appuyée par M. Alain Richard, rocardien, rapporteur général du budget, dans l'idée de provoquer un débat et d'amener les amis de M. Lionel Jospin à se déterminer. M. Strauss-Kahn, qui est l'un de ces derniers, va donc présider une commission dont la première réunion est prévue pour la semaine prochaine. Les rocardiens lui promettent bien du plaisir.

P. S.

A Saint-Denis-de-la-Réunion

M. Gilbert Annette a fait mentir le dicton de la bourgeoisie blanche

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

« Un Noir ne sera jamais maire de Saint-Denis. » Ce dicton que l'on prête à la bourgeoisie blanche de Saint-Denis, un socialiste, M. Gilbert Annette, l'a fait mentir, le 19 mars, en battant nettement M. Auguste Legros (apparenté RPR) pour devenir le premier magistrat de la plus grande ville d'outre-mer.

Né en 1948 à Madagascar, M. Annette fait ses études en métropole, d'abord dans une école pour enfants de troupe, à Tulle, puis dans un institut de formation des cadres pour l'outre-mer. Son diplôme en poche, il rentre à la Réunion comme cadre chez le représentant local de L'Oréal, où il est toujours en fonction. M. Annette est un des rares dirigeants socialistes de l'île à exercer les fonctions de chef d'entreprise. Président de la Ligue réunionnaise de football de 1976 à 1981, il a adhéré au Parti socialiste un an auparavant.

C'est au Chaudron – l'un des quartiers les plus populaires de Saint-Denis, où M. Michel Debré a longtemps puisé son audience, – que M. Annette effectue ses premiers pas sur le terrain électoral. En 1983, il se présente à la tête d'une liste d'union de la gauche contre M. Legros. Il est battu, mais a posé des jalons. Nouvel essai aux cantonales de 1985. Nouvel échec. En 1986, M. Annette est élu au conseil régional et prend l'une des vice-présidences les plus difficiles, celle de la formation professionnelle. Une fois de plus battu par M. Legros aux législatives de juin 1988, le candidat socialiste est quand même optimiste. Au fil des scrutins, l'audience de M. Legros fond. Et, en octobre dernier, M. Annette est élu *conseiller général contre un candidat du maire.* La désunion de la droite dans le chef-lieu a, sans aucun doute, donné un coup de pouce à M. Annette, le 19 mars. Mais l'homme, modéré dans son discours comme dans ses gestes, dégage un charisme certain, qui n'a pas laissé indifférent toute une frange de l'électorat centriste du chef-lieu.

ALIX DIJOUX.

A Sainte-Suzanne

Le maire non élu démissionne

La situation dans la commune de Sainte-Suzanne devient clochemerlesque. Peu avant le premier tour des élections municipales, le préfet de La réunion avait rejeté la liste du maire sortant, M. Lucet Langenier (PCR, pour défaut d'une attestation de contribution du candidat tête de liste. Le 12 mars, M. Langenier avait appelé quand même ses électeurs à voter, s'estimant victime d'une erreur d'appréciation de la loi. Le soir du vote, la liste de son seul concurrent, M. Boucher, divers droite, avait obtenu 100 % des suffrages exprimés, soit 2 300 voix. Mais les amis de M. Langenier avaient quand même déposé des bulletins dans l'urne et le maire sortant avait recueilli 2 600 voix. Le dépouillement achevé, le premier adjoint de Sainte-Suzanne avait proclamé M. Langenier élu, le préfet introduisant immédiatement un recours au tribunal administratif contre cette proclamation.

La juridiction doit donner son avis le 29 mars sur cette affaire, mais, lundi 20 mars, prenant de vitesse le tribunal administratif, une partie du conseil municipal non élu légalement a remis sa démission au préfet. M. Langenier espère ainsi faire recommencer le scrutin à Sainte-Suzanne et pouvoir se présenter normalement devant ses administrés. – *(Corresp.)*

● **AMBOISE : M. Debré renonce.** – M. Michel Debré (RPR), ancien premier ministre du général de Gaulle, maire d'Amboise (Indre-et-Loire) pendant vingt-trois ans, a décidé de démissionner de son poste de conseiller municipal après l'échec de sa liste au second tour des élections. Six de ses colistiers ont pris comme lui la décision de ne pas siéger comme conseillers municipaux (sa liste avait obtenu huit des trente-trois sièges du nouveau conseil).

● **BOURGES : retrait du chef de l'opposition.** – M. Camille Michel (UDF), chef de l'opposition municipale à Bourges (Cher), a donné sa démission, estimant devoir se retirer *« du débat municipal »*, après *« le désaveu cinglant »* qu'il a essuyé lors du premier tour des municipales et qu'il a interprété comme *« un désaveu personnel »*. M. Michel a pris sa décision après la réélection à la mairie de Bourges de M. Jacques Rimbault (PC).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, le mercredi 22 mars 1989, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant, dont nous publions les extraits :

● PLAN 1989-1992.

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du plan, a présenté au conseil des ministres le projet de loi approuvant le plan 1989-1992.

L'élaboration de ce plan de quatre ans a été conduite depuis l'été 1988 dans le double souci de préparer sans tarder la France aux échéances européennes et de respecter la tradition de concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires économiques et sociaux, qui s'est manifestée au sein des commissions du plan et au Conseil économique et social.

L'objet du plan est de définir les grandes priorités nationales qui orienteront l'action de l'Etat à moyen terme, de prévoir des marges de manœuvre permettant de s'adapter à l'environnement international, d'assurer la cohérence des politiques publiques.

Le plan facilite la prise de décisions par les acteurs économiques et sociaux. Il s'agit de mettre la France en position de tirer le meilleur parti des engagements déjà souscrits à l'égard de l'Europe et de favoriser, par de nouvelles propositions, la progression de la construction européenne.

L'objectif central du plan est la reconquête progressive d'un haut niveau d'emploi en se fondant sur la compétitivité durable que procurent seules la formation des hommes et l'innovation scientifique et technique. Dans ce but, l'Etat contribuera à la recherche d'une croissance soutenue et non inflationniste, créatrice d'emplois. La société française, société d'économie mixte, utilisera en particulier toutes les ressources de son secteur public pour promouvoir cet objectif.

Le plan tend aussi à renforcer la cohésion sociale en répondant aux besoins en matière de solidarité, d'éducation, de recherche, de développement urbain et d'aménagement du territoire.

Cinq « grands chantiers » prioritaires ont été retenus :

– l'éducation et la formation, pour mieux assurer l'égalité des chances ;

– la recherche et la compétitivité, pour mieux valoriser nos atouts dans certains secteurs d'activité ;

– la solidarité, en renforçant les politiques de lutte contre l'exclusion et en consolidant notre système de protection sociale ;

– l'aménagement du territoire et la vie quotidienne, notamment dans le cadre des contrats de plan, afin d'assurer un développement plus équilibré du territoire national et de meilleures conditions de vie ;

– le service public, afin de mieux satisfaire les besoins des usagers et les aspirations des agents.

Les commissions du plan continueront à se réunir jusqu'à l'été pour préciser les orientations et les modalités de leur mise en œuvre.

Enfin, le gouvernement attend du débat au Parlement sur la loi de plan une mobilisation de l'ensemble des Français autour d'objectifs définis en commun. C'est dans cet esprit qu'il conduira la discussion parlementaire.

M. François Mitterrand a déclaré : *« Au cours des années qui viennent, il est nécessaire que la France se mobilise afin de préparer le grand marché européen et que les Français, tous les Français, en retirent les meilleurs avantages. Le projet de Plan 1989-1992 place à juste titre l'investissement sous toutes ses formes au centre de notre stratégie. Comme le l'indiquais dans ma* Lettre à tous les Français, *c'est en effet par l'investissement dans la recherche et l'investissement éducatif dans la formation des hommes que la France gagnera. La modernisation de notre économie est liée au développement du dialogue social dans l'entreprise, à l'évolution harmonieuse des revenus salariaux et non salariaux, à la préservation des acquis sociaux ainsi qu'au refus de l'exclusion. Cet esprit de justice et de progrès devra guider le gouvernement dans les aménagements qui seront apportés à notre fiscalité d'ici à 1993.* »

● LA COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LES CARAIBES

Le ministre de la coopération et du développement, le ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement et le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères ont présenté au conseil des ministres une communication relative à la coopération dans les Caraïbes entre la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et les Etats voisins.

Les actions de coopération menées par les collectivités territoriales et les chambres consulaires ont tissé des liens qu'il convient de renforcer. Il convient aussi de définir avec précision les responsabailités respectives de l'Etat et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de cette politique de coopération.

A cette fin, une mission d'études de six mois sera confiée à un haut fonctionnaire en vue de formuler des propositions en liaison avec les élus.

Sur la base du rapport ainsi établi, une conférence de la coopération régionale dans les Caraïbes rassemblant l'ensemble des partenaires français de la zone sera réunie avant la fin de l'année. Elle examinera le bilan de la coopération régionale, les actions nouvelles à entreprendre et le dispositif de coordination à instituer.

● LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA MER

Le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication relative à la formation aux métiers de la mer.

L'effort de rénovation du système éducatif que le gouvernement a *entrepris doit bénéficier* à la *formation* aux métiers de la mer qui concerne chaque année 5 000 personnes.

I. – **La formation au transport maritime.** – La France a été la première, il y a vingt-cinq ans, à former des officiers polyvalents, c'est-à-dire capables d'exercer des responsabilités dans tous les services du navire.

Sur la base de l'expérience acquise, il faut, pour assurer maintenant la formation, en nombre suffisant, des jeunes professionnels capables d'occuper les emplois de cadre :

– diversifier le recrutement, par l'ouverture des concours aux titulaires des bacs D, E, F et A1 et la création d'un accès direct en seconde année pour les titulaires de certains diplômes universitaires de technologie et brevets de techniciens supérieurs et pour les élèves des classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs ;

– moderniser le contenu de l'enseignement, en renforçant l'enseignement des langues et en améliorant la connaissance de l'environnement économique, social et juridique du transport maritime ;

– permettre l'obtention du diplôme d'études supérieures de la marine marchande en cinq ans.

II. – **La formation à la pêche.** – Il faut préparer les professionnels à la concurrence européenne. Une concertation est en cours avec les professionnels et avec les régions pour définir les conditions d'adaptation de notre enseignement.

Dès à présent, les propositions suivantes peuvent être retenues :

– faire une plus large place, dans les formations initiales, à l'alternance entre enseignement théorique et stages embarqués ;

– étudier la création éventuelle d'une formation initiale de second cycle, préparant aux actuels brevets de cadres ;

– rendre à la formation continue sa juste place, pour permettre aux professionnels de s'adapter à l'évolution des techniques ;

– permettre aux collectivités territoriales et aux professionnels d'apporter leur concours aux établissements d'enseignement maritime et aquacole.

Le budget de 1989, marqué par une progression de 12 % des crédits de formation maritime et les contrats de plan Etat-Régions permettent d'engager dès maintenant l'effort de rénovation qui s'impose.

● LA SITUATION EN CORSE

(Lire page 16.)

● LA SITUATION EN ROUMANIE

(Nos dernières éditions du 23 mars.)

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sur la situation en Roumanie.

Le président de la République a rappelé *l'amitié ancienne entre les* peuples roumain et français. Il a exprimé le vœu que la Roumanie retrouve, parmi les nations européennes, une place conforme à son histoire et à sa volonté d'indépendance.

Il a indiqué que la France ne comprendrait pas qu'il fût porté atteinte aux droits et à la sécurité des signataires de la lettre au chef d'Etat roumain.

Il a invité les partenaires de la Communauté européenne et tous les pays soucieux du respect des droits de l'homme et de l'Acte final d'Helsinki à intervenir dans ce sens.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres du mercredi 22 mars a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur,

– *M. Claude Silberzahn,* préfet de la région Franche-Comté, *préfet du Doubs, est nommé* préfet hors cadre.

Sur proposition du ministre de la défense,

– *M. Claude Silberzahn,* préfet hors cadre, est nommé directeur général de la sécurité extérieure (*le Monde* du 23 mars).

Sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie,

– *M. Didier Lombard,* ingénieur général des télécommunications, est nommé directeur à la direction générale de la recherche et de la technologie, chargé de l'animation et de la coordination des départements scientifiques et techniques.

a quoi pensent les philosophes

Où sont les philosophes aujourd'hui en France, que regardent-ils et en quoi répondent-ils à nos interrogations, à nos problèmes collectifs et individuels ?

Un numéro exceptionnel avec H. Gouhier, E. Levinas, J.T. Dessanti, P. Ricœur, Y. Belaval, J. Habermas, J. Derrida, R. Thom, C. Lefort, J.L. Nancy, F. Jacques...

256 pages, 85 F. En librairie.

autrement

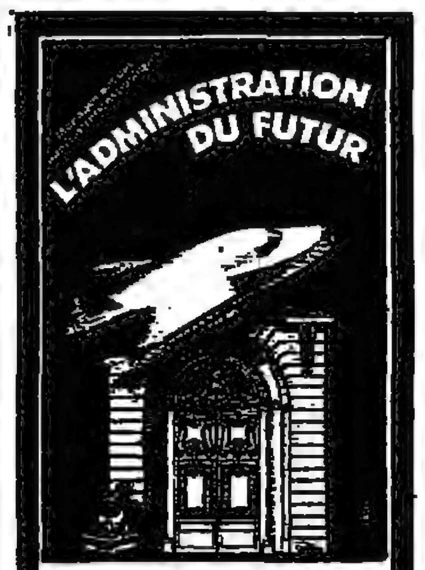

L'ADMINISTRATION DU FUTUR
Culture et Stratégie

Par J.L. DELIGNY, Directeur Départemental de l'Equipement avec la collaboration de J.M. CARDON, Chef de Cabinet (D.D.E.).

248 pages, 120 F.

L'auteur juge de l'intérieur, mais sans complaisance, le fonctionnement de l'administration française : il souligne la lourdeur des procédures et les rigidités qui handicapent gravement nos entreprises. Fortement attaché à la notion de Service Public, convaincu de l'utilité sociale des Administrations, il connaît la valeur et les potentialités des fonctionnaires. Son ambition : contribuer à faire bouger cette fraction importante de notre société « pour faire gagner la France ».

EYROLLES
61, boulevard Saint-Germain, 75240 PARIS Cedex 05. Tél. (1) 46.34.21.99

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

Le mensonge est l'antichambre du mystère. Avec **Hors saison**, *Sergio Ferrero nous offre un déroutant voyage au royaume de l'ombre, du secret, de l'équivoque.*

Sergio Ferrero : il construit des pièges de mots et de signes.

CATHERINE KAY

Seuls les menteurs savent raconter

par PIETRO CITATI (*)

QUAND j'ai connu Sergio Ferrero, il m'a semblé rencontrer Dick Diver, le héros de *Tendre est la nuit*, de Fitzgerald. Imaginez-vous un géant flaubertien aux fondations fragiles : des yeux bleus, purs, où l'on devine une blessure que quelque chose ou quelqu'un lui a infligée dans sa plus lointaine enfance – une blessure qui ne sera jamais, en aucune façon, guérie ou effacée, et qui confère encore à ses gestes démesurés une douceur pathétique. Imaginez un homme sans maison qui se construit continuellement des maisons en Lombardie, dans le Latium, dans le Piémont, en France, en Grèce, les aménage avec amour et les abandonne ; un causeur infatigable, un conteur d'anecdotes savoureuses, un inventeur de portraits psychologiques aussi fantastiques que précis, capable de vous entretenir des après-midis entiers – tandis que la nuit s'avance, il continue à tirer de sa besace de pèlerin les vêtements, les tapisseries et les tapis richement colorés qu'il a achetés ou inventés spécialement pour vous. Imaginez un homme qui vit d'amitiés, qui crée ses amis, leur donne un corps et une âme, se prodigue pour eux, se fond en eux, les invite dans ses maisons, les couvre de présents, les nourrit des meilleures viandes, des meilleurs légumes et fromages que nous offre l'univers. Cet homme désorienté, étourdi, distrait, nerveux, trop tendre, s'empêtre dans les terribles filets des rapports quotidiens : tantôt il trébuche dans leurs mailles, tantôt il les foule de ses pieds trop grands.

Hors saison, le court roman aussi délicat qu'élégant que vient de publier Le Promeneur, ne conserve pas la plus faible trace, le plus pâle souvenir de cet homme délicieux. Lorsqu'il raconte, Ferrero abolit totalement et son corps et sa voix et ses pensées : il ne laisse rien transparaître de ses prodigieux talents de conteur oral ; il étouffe ses éclats de rire et s'en remet à une voix neutre, qui demeure toujours un ton au-dessous de ce que l'on attendrait. Il a beaucoup aimé Henry James ; il a lu Soldati et Bassani ; écrire des récits signifie pour lui construire des pièges de mots et de signes, susceptibles d'emprisonner la plus grande richesse possible de mystère.

Hors saison est tout entier tissé de mystère : il n'est pas de paysage, de personnage, de détail, pas de pierre, de rocher, de marche d'escalier, de vague, qui ne recèle des secrets dont nous ne viendrons jamais à bout. Ferrero consigne de menus détails, décrit de petites scènes : tout est précis, en apparence ; mais le regard ne comprend pas ce qu'il décrit, pas plus que les événements ou les sentiments des personnages : la signification ultime de chaque scène nous échappe ; et tout – paysages, personnages, récit, écrivain – finit par se dissoudre dans la blancheur aveuglante du vide.

Le héros apparent du roman, Mario Torga, est un homme sans patrie, sans passé, sans caractère, sans biens, sans famille, sans personne au monde : un solitaire, un déserteur ; le dernier des étrangers que Dostoïevski a offerts à la littérature de notre siècle. Il ne possède qu'un don, le mensonge. Toutes les paroles qu'il prononce, toutes les révélations qu'il fait, tous les actes qu'il accomplit ou songe à accomplir sont tissés de mensonge. Ferrero ne peut qu'évoquer l'ambiguïté, le caractère louche, équivoque que le mensonge confère aux choses humaines, car le mensonge est l'antichambre privilégiée du mystère, il contient quelque chose de l'opacité essentielle de la vie. Seul celui qui comprend le mensonge sait raconter, comme l'avaient compris, avant Ferrero, Proust et Svevo.

(Lire la suite page 26.)

(*) Critique et écrivain italien, auteur de *Kafka* (« L'Arpenteur », Gallimard. Voir « le Monde des livres » du 3 février).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Une amitié littéraire, *d'Emile Henriot*
Nouvelles lettres d'une vie, *de François Mauriac*

Le besoin de disciples

COMME cela se fait dans tous les quotidiens, mon prédécesseur au feuilleton littéraire du *Monde*, Emile Henriot, avait été prié, vers 1950, d'écrire par avance la nécrologie de François Mauriac, pour le cas où celui-ci nous jouerait le mauvais tour d'expirer en fin de matinée. Dînant un soir de 1953 avec l'auteur des *Blocs-Notes*, je profitai de ma récente entrée au *Monde* pour soustraire à ce que nous appelons sans délicatesse le « frigidaire » une copie de l'article d'Henriot sur la mort du futur Nobel et pour la soumettre malicieusement à l'intéressé, qui s'en était montré curieux. *« J'aurais fait mieux »*, pouffa Mauriac, qui corrigea ausitôt : *« Les croyants sont toujours meilleurs, dans ces occasions-là ! »* J'ajoute, pour la minuscule histoire, que l'auteur de la « nécro »... mourut le premier. Son papier, remplacé le jour venu par un texte de son successeur Pierre-Henri Simon, aura rejoint le néant des « marbres », les bien nommés, que les imprimeries liquident à intervalles réguliers pour faire place à d'autres articles de circonstance, frappés du même éphémère.

Avec une malice qui vaut bien la mienne, l'actualité réunit à nouveau les deux hommes. Paraissent ensemble une correspondance d'Henriot avec un écrivain belge, André Dulière, et un complément aux lettres de Mauriac publiées en 1981. Les deux recueils renvoient, pour l'essentiel, aux années 50 et manifestent un même besoin, sans doute propre à l'âge – la soixantaine – des signataires : se doter de disciples. Le mot *disciple* est mauvais, mais on manque d'un vocable meilleur pour désigner les sympathies profondes que les livres peuvent faire naître, à plusieurs générations de distance et entre des époques violemment dissemblables, attestant moins la pérennité de l'aîné que la survivance, plus précieuse à ses yeux, de ce à quoi il a passionnément cru.

ENTRE Henriot et Dulière, l'écart est de trente-deux ans. Le cadet a envoyé au « maître » un projet d'article sur un de ses livres. Comment ne pas s'émouvoir ! Henriot souffre d'être plus remarqué pour ses critiques que par ses romans. Dépit commun à bien des écrivains journalistes : certains articles de Théophile Gautier lui-même attendent encore d'être recueillis !

Publiquement, celui que Jean Mistler a surnommé le *« gentilhomme des lettres »* ne s'en plaint pas ; c'est dans sa nature de ne se plaindre de rien, de peu parler de soi. Moustaches d'argent à la gauloise, œil bleu de cavalier 1900 guignant les promeneuses du Bois, entouré d'un nuage de parfum et de gentillesse, Henriot se voulait goûteur de livres, et non théoricien, en un temps où la critique se corsetait de concepts. Ainsi ne comprit-il pas grand-chose au nouveau roman, coupable à ses yeux de manquer de suavité ; Robbe-Grillet, qui est seul à s'en souvenir, ne perd pas une occasion de le rappeler. Maintenant que l'idéologie a tout déserté, y compris l'expression du goût littéraire, l'éclectisme de l'ancien feuilletoniste devrait retrouver sa saveur, et valeur de modèle.

A force de gommer ses tourments personnels et sa vision du monde – tout le contraire, en cela, de Mauriac, – Henriot pouvait passer pour frivole, uniquement sensible au charme des livres et à celui de sa retraite de Nesle-la-Vallée. Les lettres à Dulière nuancent cette impression. L'homme souffre discrètement du pas pris par ses travaux de presse, de l'effacement que ceux-ci lui imposent derrière l'œuvre des autres. La confection de sa chronique hebdomadaire lui prend deux jours de lecture et cinq heures d'écriture, ce qui donne la mesure de ses scrupules.

(Lire la suite page 24.)

L'ironie posthume de Machado de Assis

L'écrivain brésilien, grand prosateur de la fin du dix-neuvième siècle, disséquait impitoyablement les travers humains

IL n'y a pas d'autre observatoire pour regarder la totalité de sa vie que la mort. Que valent, en effet, des Mémoires auxquels l'intéressé n'a pu mettre un authentique point final ? En revanche, partir de ce dernier offre la garantie qu'il ne manquera pas au tableau cette touche ultime sans laquelle il serait condamné à un inachèvement éternel.

Ce que notre humaine condition s'obstine à interdire, la fiction, fort heureusement, le permet. De cette permission, l'écrivain brésilien Machado de Assis, en prêtant sa plume, à la fin du siècle dernier, à son narrateur Bras Cubas, a su tirer le meilleur, le plus convaincant parti.

La « fleur jaune de la mélancolie »

« Pauvre feuilles de mon cyprès, vous tomberez, comme toutes les autres feuilles belles et brillantes ; et si j'avais encore des yeux, je vous donnerais une larme de regrets. Mais c'est là le grand avantage de la mort, qui, si elle ne vous laisse pas de bouche pour rire, ne vous laisse pas non plus d'yeux pour pleurer... » Quand il embrasse d'un regard rétrospectif, et posthume, l'étendue de ses soixante-quatre années de vie (1805-1869), Bras Cubas ne peut guère aligner qu'une longue suite d'échecs amoureux et de déconfitures sociales. A commencer par la dernière d'entre elles, qui vient dérisoirement couronner et mettre un terme à sa dérisoire carrière : l'invention d'un emplâtre anti-hypocondriaque !

Cette vie, *« composé parfait de banalité et de présomptueuse assurance »*, dont notre homme rapporte quelques épisodes, elle ne fut ni pire ni meilleure qu'une autre. Les vanités et les lâchetés de Bras Cubas, ses questions et ses tentatives de réponses, sa quête de considération, les incertitudes de ses choix amoureux, n'allèrent jamais au-delà d'une stricte moyenne. La mélancolie seule, cette *« fleur jaune, solitaire et morbide, au parfum enivrant et subtil »*, donne à l'existence du narrateur une tonalité plus contrastée. De cette existence, le fantastique brouille encore les contours.

La vision résolument pessimiste de Machado de Assis n'est pas celle d'un cynique tirant sa subsistance esthétique et morale des bassesses de l'humanité. Ironiste génial, moraliste et clinicien, il juge moins les hommes qu'il ne dissèque leurs travers. Son rire et ses railleries sont davantage analytiques – impitoyablement – que destructeurs.

Mais ce qui place incontestablement Machado de Assis au rang des plus grands prosateurs de la fin du dix-neuvième siècle, ce sont d'abord un art romanesque parfaitement maîtrisé, l'allégresse de son style, la liberté naturellement moderne de sa construction, cette manière, enfin, de convertir ce qu'il appelait son *« instinct de nationalité »* sur le plan de l'universel.

De son vivant, Joaquim Maria Machado de Assis (1839-1908) a joui au Brésil d'une grande notoriété. Métis, issu d'un milieu modeste, dans une société esclavagiste (l'abolition fut décrétée en 1888), bègue de surcroît et épileptique, il fut le fondateur de l'Académie brésilienne. Dans les années 1910, qui virent les premières traductions françaises de ses œuvres, on s'enchantait, de ce côté de l'Atlantique, de découvrir un si digne émule d'Anatole France et des naturalistes... A l'autre bout du siècle, il est plus que temps de rectifier les perspectives et les hiérarchies géographiques. La lecture de ce superbe roman, qui ne doit rien à l'exotisme et au dépaysement faciles, devrait aider à cette œuvre de simple justice.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ MÉMOIRES POSTHUMES DE BRAS CUBAS, (*Memorias postumas de Bras Cubas*) de J.M. Machado de Assis, traduit du portugais (Brésil) par R. Chadebec de Lavalade, avec une préface d'André Maurois, (cette traduction avait été publiée en 1948 chez Emile-Paul), Ed. A.M. Métailié, 268 p., 102 F. Quatre autres titres de Assis ont été publiés chez le même éditeur.

● ART

New-York et le vol de l'art moderne

LE Primitivisme dans l'art moderne, de Robert Goldwater, parut en 1938. Il a fallu attendre un demi-siècle avant qu'un éditeur français s'avisât de l'intérêt d'un ouvrage qui est à l'origine de l'essentiel des recherches sur le goût de l'archaïque et du sauvage au vingtième siècle. Les travaux des historiens qui ont suivi son exemple, Jean Laude en France, William Rubin aux Etats-Unis, ont développé et précisé ce qui n'y était que suggéré et deviné. La connaissance de l'ethnographie, des collections et des voies d'influence a fait l'objet d'enquêtes plus complètes. Catalogues et expositions ont popularisé, quitte à en donner une image schématique ou systématique, l'idée d'un primitivisme à la fois intellectuel et technique.

Un pionnier lucide

Tout cela a peu à peu rendu la lecture de Goldwater moins indispensable. Quelques-unes de ses affirmations et datations ne peuvent plus être soutenues. Disciples et continuateurs ont si bien suivi l'exemple du maître qu'il ne fait plus désormais figure que de pionnier d'autrefois.

Mais de pionnier lucide : inventeur du primitivisme, Goldwater avait été le premier à dire que l'esthétique du simple et du pur était par définition trop occidentale et trop cultivée pour susciter quoi que ce soit de « vraiment » primitif. Aussi son livre mérite-t-il d'être lu encore parce qu'il permet de relativiser les conclusions trop tranchées des héritiers de son auteur.

Serge Guilbaut n'est pas de ceux-là, mais il a tout autant qu'eux le goût des certitudes. Jugeant l'histoire de l'art, aussi bien la formaliste que la biographique, incapable d'analyser la naissance et le succès de l'expressionnisme abstrait américain dans les années 40 et 50, il a entrepris de les expliquer par la politique et l'idéologie.

Après avoir lu archives et journaux, cet universitaire français établi à Vancouver a acquis la conviction que les réputations de Pollock et de de Kooning ont été entretenues, sinon créées, afin de promouvoir l'image d'une Amérique forte et libre. L'expressionnisme abstrait serait ainsi devenu l'allié du capitalisme et de l'impérialisme. Il y aurait gagné en gloire, et les Etats-Unis en prestige. New-York aurait *« volé l'idée d'art moderne »* — c'est le titre de cet essai — à seule fin de réclame.

On souscrirait à une telle étude si elle ne prétendait que comprendre la fabrication et la diffusion d'une mythologie du point de vue de l'histoire des relations diplomatiques. Mais introduction et conclusion donnent à entendre qu'idéologie et stratégie suffisent à tout éclairer et qu'il est vain désormais de lire Irving Sandler ou Harold Rosenberg. Elles suggèrent encore qu'ayant servi, malgré lui sans doute, les desseins d'une politique, l'art américain aurait été souillé et qu'il ne serait donc pas digne du saint titre d'« avant-garde ». Cette manière dissimulée de faire la leçon au nom de quelque idéal de pureté et de révolte est assez singulière. Faudrait-il condamner Michel-Ange parce qu'il reçut aussi de l'argent d'un pape et Delacroix parce qu'il accepta aussi des commandes de Louis-Philippe ?

PHILIPPE DAGEN.

★ **LE PRIMITIVISME DANS L'ART MODERNE, de Robert Goldwater, traduit de l'anglais par Denise Paulme, PUF, 296 p., 165 F.**

★ **COMMENT NEW-YORK VOLA L'IDÉE D'ART MODERNE ?, de Serge Guilbaut. Ed. Jacqueline Chambon, 346 p., 120 F.**

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ESSAIS

La « question morale » selon J.-P. Domecq

Jean-Philippe Domecq annonce d'entrée de jeu son ambition : ce qu'il veut comprendre est pourquoi la *« question morale »* est *« devenue taboue »*. Le lecteur, perplexe, se demande ce qui autorise un jugement aussi péremptoire. Mais l'auteur insiste : le mot est *« hors d'usage »*, et, quant à la chose, *« mêlez-vous d'en parler, on vous coupe la parole ; persistez, plus personne »*. La situation serait-elle donc si grave ? Oui, affirme Jean-Philippe Domecq, il suffit de considérer *« les trois principaux champs d'attention générale »* de ces dernières années — la politique, l'économie et le sport — pour découvrir que la *« conception économique du monde »*, qui a succédé dans nos sociétés à la vieille *« croyance en l'histoire »*, fait désormais *« l'économie du sens »*, ne voyant en toutes choses qu'*« un strict jeu d'ajustements internes »*.

La politique ? Elle est marquée par le triomphe du réalisme qui se résume en une formule : *« Ne pas casser le moteur économique »*. L'économie ? Livrée à l'économisme ultra-libéral, elle relève d'une *« vision tautologique du monde »*. Le sport ? Il est bien l'expression de l'esprit du temps, s'il est vrai que *« la liturgie sportive d'aujourd'hui est vide de sens, elle ne renvoie à rien qui la dépasse »*.

Jean-Philippe Domecq se désole de la *« perte de dynamisme collectif »* qui survient quand la *« responsabilité de l'avenir »* est *« niée par la jouissance de soi »*. Il le proclame haut et fort, tente de suggérer des remèdes. Sujet *« tabou »* ? N'exagérons rien. On a plutôt l'impression que ces interrogations sont largement partagées et que d'autres s'efforcent, peut-être avec moins de fougue, mais souvent avec plus de force, d'y apporter des réponses.

THOMAS FERENCZI.

★ **LA PASSION DU POLITIQUE, de Jean-Philippe Domecq, Le Seuil, 130 p., 69 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Pour découvrir le roman yéménite

Luc Baldit n'est certainement pas ce que Georges Pompidou appelait un *« ambassadeur à la tasse de thé »*. En poste au Yémen du Nord de 1979 à 1983, il y a mis à profit sa connaissance de l'arabe, acquise au Liban et au Maroc, pour découvrir — et aujourd'hui nous faire découvrir — la littérature contemporaine de cette petite mais très ancienne nation, puisqu'elle existait dès la reine de Saba avant de devenir l'*Arabia felix* des Romains.

Mohamed Abdelwali était, lui, un produit de l'arabo-islamisation de ce pays. Né à Addis-Abeba en 1940, il s'était déjà fait connaître dans les deux Yémens lorsqu'il mourut en 1973 dans des conditions restées mystérieuses (on parle d'un accident d'avion... après un séjour en prison politique). Son court roman *Sana, ville ouverte*, que les francophones peuvent lire maintenant grâce à notre diplomate arabisant, est sous-titré *Journal d'un Yéménite dans les années 50*.

C'est la période de bouleversements politiques et sociaux qui, à partir de 1948, voit peu à peu le système multiséculaire de l'imamat héréditaire s'effriter et déboucher sur une guerre civile où l'Egypte nassérienne intervient pour aider à éliminer les royalistes. Sur ce fond embrasé il faut vivre et si possible aimer. Pour exprimer cette synthèse, Abdelwali avait conçu une trilogie fondée sur les thèmes émigration-rapatriement-révolution, qu'il avait personnellement vécus. *Sana, ville ouverte* est le second volet de ce triptyque, mais peut tout à fait se lire indépendamment d'*Ils meurent étrangers*, premier tome non encore traduit, le troisième ne sera jamais écrit... Le texte qui nous est proposé aujourd'hui est le vigoureux tableau d'une contrée en pré-révolution, regardée par un rapatrié. C'est le quatrième en date des romans yéménites et le premier traduit en français. On y trouve comme un goût de Gorki — Abdelwali fut d'ailleurs étudiant en Russie — et en même temps un parfum *sui generis* qui nous révèle l'existence d'une littérature moderne dans les montagnes de l'encens.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **SANA VILLE OUVERTE, de Mohamed Abdelwali, traduit par Luc Baldit, préface d'Abdelaziz El Makalih, recteur de l'université de Sana, Edifra, Paris-Beyrouth, 168 p., 75 F.**

CAGNAT

PAMPHLET

Le rêve révolutionnaire de Sade

Parmi les nombreuses éditions et rééditions révolutionnaires, celle du fameux opuscule du marquis de Sade, *Français, encore un effort... si vous voulez être républicains*, est particulièrement bienvenue. Superbement ironique, cette injonction résonne encore comme le mot d'ordre et de ralliement d'une révolution rêvée.

C'est dans la bouche de Dolmancé, le protagoniste *« le plus corrompu »* de la *Philosophie dans le boudoir* (publiée en 1795), que Sade a placé le texte de cet opuscule qui constitue une brillante synthèse de son système philosophique. Les Editions Fourbis, qui reprennent aujourd'hui fort à propos, dans une élégante plaquette, ce texte célèbre, jadis publié par J.-J. Pauvert, ont le tort de ne pas indiquer cette provenance. Mais il est vrai aussi qu'il se détache très naturellement de l'œuvre qui le contient.

« Remplacez les sottises déifiques dont vous fatiguez les jeunes organes de vos enfants par d'excellents principes sociaux », conseille celui qu'on a appelé, sans doute par antiphrase, le divin marquis. De sa critique virulente des mœurs et de la religion — et du théisme de *« l'infâme Robespierre »*, — on a surtout retenu la charge exaltée contre la peine de mort, en oubliant un peu vite qu'elle était intimement liée, dans son esprit et sous sa plume, à l'apologie, non moins exaltée, de la prostitution, de l'adultère, de l'inceste, du viol, de la sodomie et du meurtre. En soulignant ainsi le *« bouleversement moral »* et l'état d'*« insurrection nécessaire dans laquelle il faut que le républicain tienne toujours le gouvernement dont il est membre »*, Sade ne savait sans doute pas combien l'histoire des révolutions allait confirmer ses plus noires rêveries...

P. Ke.

★ **FRANÇAIS, ENCORE UN EFFORT..., de D.A.F. de Sade, Ed. Fourbis, 21, passage Dumas, 75011 Paris, distribution Distique, 62 p., 54 F.**

— Signalons également la parution d'une biographie d'Alice M. Laborde, *le Mariage du marquis de Sade*, apportant notamment des renseignements inédits sur le père de l'écrivain (Champion-Slatkine, 218 p., 135 F.

ROMAN

Les souvenirs de Toto Bandoline

« Rien n'est plus drôle que le malheur », dit, dans sa poubelle, un personnage de Beckett. Pour sa fin de partie, Toto Bandoline, quatre-vingts ans, peut reprendre la formule. Sa vie, en effet, ce ne fut pas la joie — enfance sur les « fortifs », 14-18, 39-40, proxénétisme catégorie inférieure avec un petit tour au One Two Two années 40, grand amour perdu, ami tué dans ses bras... et toutes les petites misères de l'existence — mais c'est joyeux.

« Que peut-on craindre quand on s'attend au pire ? » Pas même la vie qui vaut, malgré tout, son coup d'œil en arrière. A la dérouler, un souvenir engendre l'autre, la vieillesse est moins longue. Comment mieux briser la solitude qu'en ressuscitant les bons et les méchants, les gentilles et les vilaines qui ont fait de vos jours ce qu'ils sont ?

Et défilent des personnages qui, pour être caractéristiques d'un temps et d'un milieu, échappent au stéréotype. Avec celle de raconter quatre-vingts années en peu de pages, c'est là l'autre réussite de ce roman. Tout pourrait être convenu, tout est surprise.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **FIN DE PARTIE AU SANS-SOUCI, de Jean-Marie Dallet, Robert Laffont, 154 p., 79 F.**

(Publicité)

« Le Comité Pierre Reverdy a pour mission d'assurer la gestion et la défense de la mémoire et de l'œuvre de Pierre REVERDY. Aucune publication d'un texte de cet auteur ne peut avoir lieu sans son accord préalable.

Il précise, s'agissant du volume « En vrac » que la seule édition autorisée est celle à paraître prochainement chez Flammarion dans le cadre des œuvres complètes. »

Le 16 février 1989
Le Comité Pierre REVERDY

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● JEAN STAROBINSKI : *Le Remède dans le mal. — Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières* est le sous-titre donné par l'auteur à ce recueil d'études portant sur les conduites masquées et les conventions de société aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le mot civilisation, la flatterie, Montesquieu des *Lettres persanes*, Voltaire de *Candide* et de *l'Ingénu*, la pensée de Rousseau, le thème de la fable et de la mythologie, font l'objet tour à tour de cette analyse serrée et élégante qui est la marque de l'un des grands critiques de ce temps (Gallimard, « Essais », 286 p., 90 F).

● BULLETIN D'INFORMATIONS PROUSTIENNES, nº 19. — Gardant son titre modeste, la revue des savants proustologues, spécialistes de ses manuscrits et de la genèse de son œuvre, fait peau neuve. Son animateur, Bernard Brun, a centré le présent numéro sur le problème du *Contre Sainte-Beuve*. L'inventaire détaillé des cahiers de Proust, encore largement inédits, se poursuit avec l'analyse des cahiers 47, 48 et 50. Un répertoire des lettres passées en ventes publiques depuis 1987 complète ce riche ensemble informatif. (Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS, Presses de l'Ecole normale supérieure, 159 p., 100 F.)

ESSAIS

● GABRIEL MATZNEFF. — *Comme un feu mêlé d'aromates.* Dans la préface de cet ouvrage sur le sentiment religieux — publié pour la première fois en 1969, — Gabriel Matzneff écrit : *« Il me semble que mon attachement à l'orthodoxie est analogue au goût de certains libertins pour le jansénisme. »* La Table ronde, 176 p., 70 F. « Folio » réédite *Cette camisole de flammes*, le journal intime de Matzneff, de 1953 à 1963 (312 p.).

MYTHOLOGIE

● ROBERT TRIOMPHE : *Le Lion, la Vierge et le Miel.* Une invitation à une *« promenade érudite »* dans la mythologie qui, *« avant de dégénérer et d'exposer son « immortalité » aux coups du christianisme, a défini l'ordre sacré du monde »*... Trois étapes dans ce voyage : l'érotisme, représenté par la figure solaire du lion ; la virginité d'Artémis affrontée à la convoitise d'Actéon ; le miel enfin de la fécondité. (Les Belles Lettres, 392 p., 175 F.)

POLITIQUE

● CLAUDE ARIAM. *Rencontres avec le Maroc.* Nouvelle édition d'une brillante fresque générale sur le Royaume chérifien, avec une étude particulièrement acérée du *« système Hassan II »* et de la *« société implosive »* de ce pays aussi familier que méconnu (Col. « Cahiers libres », La Découverte, 230 p., 95 F.)

SOCIOLOGIE

● ALAIN CAILLÉ : *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du Mauss.* Cet essai présente une synthèse critique des réflexions menées depuis 1981 par le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, le Mauss, qui ambitionne de proposer une alternative au rationalisme technocratique et à l'économisme. Le même éditeur publie *la Revue du Mauss* (voir « le Monde des livres » du 3 février) (La Découverte, 142 p., 85 F.).

VOYAGES

● HENRI BUET. *Les Itinéraires d'un globe-trotter.* Du Pakistan à l'Ethiopie, un pharmacien lyonnais en rupture d'officine nous fait profiter de sa culture encyclopédique, à travers vingt pays du Vieux Monde. (Ed. Amitiés du monde, 252, cours Lafayette, 69003-Lyon, 220 p., 50 photos en noir et blanc, préface de l'archéologue Georges Roux, 130 F.)

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

STAGES D'ÉDITION
– INITIATION : Connaissance des métiers de l'édition ; fonctionnement d'une maison d'édition.
– SPÉCIALISATION : Fabrication ; service de presse ; droits des auteurs ; création d'une maison d'édition.
Rens. et inscriptions :
S.I.P.E.L.
8, pl. du Palais-Bourbon, 75007
Tél. : 45-51-55-50 - 45-50-23-30

Gilles
BARBEDETTE

L'invitation au mensonge
Essai sur le roman
GALLIMARD nrf

Le Monde
SERGUEI

PLUS DE 150 DESSINS PARUS DANS LE MONDE ET DE NOMBREUX INEDITS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE - 148 p. - 47 F

BON DE COMMANDE SERGUEI
NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
LOCALITÉ :
CODE POSTAL : PAYS :
Le Monde

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

La distribution des prix

Deux prix de poésie viennent d'être attribués : le troisième prix Max-Jacob est allé à Richard Rognet pour son recueil *Je suis cet homme* (Belfond) ; le Grand Prix des poètes français a récompensé Robert Mallet.

D'autres prix littéraires ont été récemment décernés : prix des Deux-Magots à Marc Lambron pour *l'Impromptu de Madrid* (Flammarion) ; prix de la revue *Psychiatrie française* à Christian Lehmann pour *la Folie Kennaway* (Presses de la Renaissance) ; prix Michel-Dard à Yves Gibeau pour *Mourir idiot* (Calmann-Lévy) ; prix Washington-Lafayette à Paul Auster pour *l'Invention de la solitude* (Actes Sud) ; prix Notre histoire à Georges Minois pour *le Confesseur du roi* (Fayard) et à Nicole Lemaire pour *le Rouergue flamboyant* (Cerf) ; prix Contrepoint à Gonzague Saint-Bris pour *La Fayette, la statue de la liberté* (Filipacchi) ; prix Jean-Macé à Jean Ziegler pour *la Victoire des vaincus* (Seuil) ; prix Québec-Paris à Pierre Morency pour son livre de poèmes *Quand nous serons* (Hexagone) ; prix Femina-Vacaresco à Michel Schneider pour *Glenn Gould, piano solo* ; le prix Chrétienté d'Orient est allé à Marie Seurat pour *les Corbeaux d'Alep* (Gallimard, « Lieu commun ») ; le prix Cazes à Jean Hambruger pour *Monsieur Littré* (Flammarion) ; enfin, les prix François Mauriac et Roland Dorgelès à Jean Guerreschi pour *Montée en première ligne* (Julliard).

Gallimard lance « Biblos »

Ils sont dans les librairies depuis le 14 mars, les derniers-nés des éditions Gallimard : trois gros volumes (plus de mille pages), avec des couvertures illustrées de dessins d'architecture du dix-septième siècle. Ce sont les premiers « Biblos », *« une collection qui emprunte à « La Pléiade » le regroupement d'œuvres du même auteur en un seul volume et à « Folio » le souci de permettre à un grand nombre de lecteurs l'accès aux chefs-d'œuvre de la littérature mondiale »*, explique Mme Isabelle Gallimard, qui a la responsabilité de ce projet. Elle se propose de publier neuf livres par an, consacrés à la littérature du vingtième siècle.

« Pour ces ouvrages, qui coûtent entre 150 F et 190 F, ajoute-t-elle, *nous avons apporté un soin particulier au choix du papier et avons veillé à la lisibilité : des caractères assez gros, bien interlignés. »* Pour tous ceux qui n'ont pu découvrir certains auteurs que grâce aux éditions de poche, il est en effet extrêmement plaisant de les retrouver, ou de mieux connaître leur œuvre avec un confort de lecture incomparable. Les auteurs qui figurent dans la livraison de mars de « Biblos » sont Marcel Aymé (*le Nain, Derrière chez Martin, le Passe-Muraille, le Vin de Paris, En arrière*), préfacé par Patrick Modiano ; Elsa Morante (*Aracoeli, la Storia*), avec une préface de Jean-Noël Schifano ; Yukio Mishima (les quatre volumes de *la Mer de la fertilité*), avec, en guise d'avant-propos, des extraits de l'essai de Marguerite Yourcenar, *Mishima ou la vision du vide*. Trois autres « Biblos » paraîtront en mai, et proposeront des œuvres de Jean Giono, Margaret Mitchell et William Styron.

Jo. S.

Une « mission culturelle » pour France-Loisirs

Posées dans le siècle comme des monuments, les grandes œuvres scientifiques, politiques ou philosophiques, si elles sont connues, répertoriées et respectées, sont moins souvent visitées. Fort de ses 4,2 millions d'adhérents et de la *« mission culturelle »* dont il se sent investi, le club France-Loisirs lance une « Bibliothèque du vingtième siècle » destinée à donner plus largement accès à ces monuments.

Doté d'un comité de sélection composé de Jean Lacouture, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie et Bertrand Poirot-Delpech, France-Loisirs se propose de publier les vingt ouvrages qui ont marqué notre époque. *Le Mythe de Sisyphe*, d'Albert Camus (128 p., 58 F), et *l'Interprétation des rêves*, de Freud (688 p., 112 F), tirés chacun à quarante mille exemplaires, inaugurent cette nouvelle bibliothèque des idées contemporaines. Viendront ensuite : Jacques Monod (*le Hasard et la Nécessité*), Jean-Paul Sartre (*les Mots*), Denis de Rougemont (*l'Amour et l'Occident*), Michel Foucault (*les Mots et les Choses*), Charles Maurras (*Mes idées politiques*), Georges Sorel (*Réflexions sur la violence*)... Chaque ouvrage sera préfacé par un auteur d'aujourd'hui. Ainsi, nos collaborateurs Bertrand Poirot-Delpech et Roland Jaccard ont respectivement signé les présentations de Camus et de Freud. C'est Massin, enfin, qui a réalisé la reliure de la collection et les maquettes des jaquettes.

P. Ko.

• EN BREF

• La Maison des écrivains (53, rue de Verneuil, 75007 Paris) recevra, mercredi 29 mars à 18 h 30, l'écrivain espagnol EDUARDO MENDOZA, auteur de *la Ville des prodiges* (Seuil). Olivier Rolin, son traducteur, Pierre Boncenne et Dominique Fernandez participeront à cette rencontre.

• « Panaït Istrati et les révolutions », tel est le thème du colloque international qui se tiendra, sous la présidence de Haroun Tazieff, du 29 mars au 1er avril, à Valence. Renseignements auprès de l'Association des amis de PANAIT ISTRATI, 50, rue Baudelaire, 26000 Valence. Cette même association publie le sixième cahier Panaït Istrati, consacré aux écrits politiques des années 1934-1935 et à la revue *la Croisade du roumanisme* (228 p., 140 F).

• L'Association internationale de Sémiotique tiendra son quatrième congrès en deux sessions : du 30 mars au 1er avril, à Barcelone ; et du 2 au 6 avril, à Perpignan. Autour du thème « L'homme et les signes », de nombreuses tables rondes et conférences — dont celle d'Umberto Eco le 3 avril — se tiendront dans le cadre de ce congrès.

• Un premier Salon du LIVRE DE SPIRITUALITÉ se tiendra les 31 mars, 1er et 2 avril à Paris, à l'Espace Austerlitz.

• EDMOND JOUVE vient d'être élu président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF). Professeur de science politique à l'université Paris-V, Edmond Jouve succède à Robert Cornevin, récemment décédé.

• RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qu'indiquait une légende du « Monde des livres » du 17 mars, ce n'est pas à propos de Landru que Colette a dit : « Dommage qu'il faille le guillotiner, il a une jolie tête. » L'écrivain parlait alors de l'assassin Eugène Weidmann.

• BANDES DESSINÉES

Le premier salon européen de Grenoble

Professionnalisme d'abord

TOUT à sa volonté de gagner son brevet de professionnalisme, le prmier Salon européen de la bande dessinée, organisé à Grenoble du 16 au 19 mars, avait pris des allures sages et proprettes, au fil de son déroulement. Les éditeurs commerçaient, les auteurs dédicaçaient et le public baguenaudait. Un Salon déjà bien huilé, aux antipodes de la première édition, plus débraillée, de son rival et aîné, le Salon international de la BD d'Angoulême, lancé il y a quinze ans. Sur les 43 000 mètres carrés que la BD partageait à Grenoble avec le premier Salon européen de la presse pour la jeunesse (*le Monde* du 17 mars), quelques scénaristes et dessinateurs en venaient même à regretter le bon vieux temps. Heureusement, la bulle grenobloise bien trop ronde a explosé le soir de la clôture qui avait pour cadre... le festival de jazz voisin ! La cohabitation jazz-BD était sans doute plus qu'intempestive car Pierre Pascal, le directeur du salon, et Alain Carignon, le maire brillamment réélu la semaine précédente, durent faire face à un monumental chahut dont certains, comme l'éditeur Jacques Glénat, estimaient qu'il donnait finalement *« une touche rigolote et très BD à un premier Salon dont certains critiquaient l'aspect trop professionnel »*.

∴

Professionnel, européen, ouvert au public des enfants et des jeunes : le triple pari de ce premier Salon grenoblois de la BD a été tenu. L'affluence du public en témoigne. Avec 50 000 entrées payantes (15 francs) comptabilisées — mais qui ne comprennent pas les entrées gratuites accordées à des classes entières —, Grenoble talonne Angoulême. En janvier, le Salon d'Angoulême a accueilli, selon ses organisateurs, plus de 200 000 personnes ; mais les 60 000 entrées payantes des expositions Franquin et Hergé permettent d'établir un parallèle plus juste avec Grenoble. Les chiffres ne suffisent pas, cependant, à cerner le phénomène. *« Grenoble sera un mini-Francfort de la BD »*, avait claironné Pierre Pascal. *Ce sera un salon où des auteurs rencontrent des éditeurs, où ces derniers signent des contrats avec des étrangers. »*

La centaine d'éditeurs présents, des géants de la BD française et belge comme Dargaud, Glénat, Dupuis, Casterman, Albin Michel, etc., aux petits éditeurs comme Loubatières, Milan, Futuropolis, etc., en passant par les étrangers (l'allemand de l'Ouest Carlsen, l'américain DC Comics, l'espagnol Marna Graf, par exemple), pouvaient se frotter les mains. *« En deux jours,* note Jacques Glénat, président des éditions Glénat, *j'ai réalisé un chiffre de ventes qui dépasse celui atteint en une semaine à Angoulême. »* Dans leur stand, au centre du Salon, les éditeurs étrangers, quelque peu éberlués par la foule, se réjouissaient aussi d'avoir à portée de main l'ensemble des éditeurs hexagonaux. *« Nous ne bénéficions pas d'un public comme ça »*, regrettait un représentant de Carlsen.

Le premier Salon européen de la presse pour la jeunesse, organisé parallèlement au Salon de la BD, et dans le même lieu, attirait tout autant. La soixantaine de titres pour enfants et jeunes voyaient leurs stands assaillis par des norias d'enfants et de parents, fébriles à l'idée d'emporter un masque, un journal, ou de participer à un jeu qui donnait parfois des allures de kermesse au Salon. Ce fut l'occasion pour les groupes de presse — Hachette, Bayard-Presse, Fleurus, Milan, etc. — de faire connaître leurs titres, leurs nouvelles formules ou leurs dernières créations (*P'tit loup* chez Hachette, *Petit Géant*, chez Nathan).

Du côté des expositions et des débats, le pire côtoyait le meilleur. Une intéressante exposition sur le dessinateur animalier Calvo ou sur *« La jeune bande dessinée européenne »* faisaient le pendant d'une déprimante présentation d'objets destinée à célébrer le cinquantième anniversaire de *Spirou*. Une rencontre rigolarde avec Harvey Kurtzmann, auteur de *Little Annie Fanny* et créateur de *Mad*, ou une intelligente conférence sur *« la BD et l'ouverture européenne »* rendaient encore plus soporifiques les discussions consacrées à *« la BD depuis dix ans »* ou au thème tragiquement éternel, *« la BD est-elle une vraie lecture ? »*

∴

Erreurs de jeunesse sans doute qui n'ont pas non plus épargné le Salon international d'Angoulême. Un aîné prestigieux, à la fois admiré et décrié, mais dont l'ombre planait sur Grenoble. Partisans et détracteurs de l'un et de l'autre les comparaient à l'infini, même si les organisateurs des deux Salons concurrents affirment avoir enterré la hache de guerre. *« Le Salon d'Angoulême joue la permanence de la BD,* grâce au Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), note un éditeur. *Grenoble, c'est plutôt les coups. Angoulême a longtemps eu un aspect désorganisé, bon enfant, tandis que le Ssalon de la capitale de l'Isère prône le professionnalisme, quitte à paraître un peu terne. »*

Il reste qu'il est difficile à un Salon de réussir tous ses *« coups »* dès sa première édition.

YVES-MARIE LABÉ.

● ROMANS

RENCONTRE

Rezvani et les maux de la Bible

Le 8e Fléau, ***une fable simple et violente sur le meurtre et l'inceste.***

HABILLÉ en camaïeu de gris soulignant la douceur nostalgique de son allure – gagnée sans doute sur toutes les colères de la vie, – Rezvani parle avec retenue, avec timidité presque, de la violence de son dernier livre, *le 8e Fléau* : *« On nomme insecte l'homme et on le tue plus facilement ; les nazis l'ont fait. »* Car ce qui apparaît en premier dans son récit, c'est une invasion d'insectes, conformément à la Huitième plaie de la Bible, citée en épigraphe : *« Nuage de locustes sur l'Egypte ».* La locuste est une sorte de sauterelle verte. Dans le texte de Rezvani, l'insecte, devenu *un* locuste, est dit *« locuste ambré : ainsi les avaient nommés ceux de la mission entomologique venus pour les étudier après l'accident qui provoqua leur mutation ».*

BABBOULS/SYGMA

Rezvani : faut-il tuer Dieu le Père ?

De ces insectes, dont nul ne parvient à endiguer l'afflux et la reproduction, on ne sait pas grand-chose, sauf qu'ils sont apparus dans ce pays jamais nommé *« depuis l'accident de la Base »* – un camp militaire fournissant à cette région désolée une partie de son activité. *« A partir du moment où ces insectes avaient surgi de la terre, nul ne pouvait fuir l'obligation de meurtre »*, écrit Rezvani au début d'un court avant-propos. Celui qui tue les locustes avec acharnement, de manière quasi compulsive, c'est Riky, le seul personnage du livre à porter un nom, les autres n'étant désignés que par leur fonction : Maman, Père, Mère (la femme qui a remplacé Maman auprès de Père), Sœur, le chimiste, etc.

Sœur est « vendue » par Père aux soldats de la Base, pour leurs « menus plaisirs » ; Sœur est fascinée par Riky, son frère ; Riky tente de résister à l'emprise de Mère, qui n'accepte pas la loi de Père et cherche à le séduire, lui Riky. Quand apparaît Mère, une espèce de Phèdre qui se saurait irrésistible, on comprend qu'il ne faut pas se laisser aller à l'envoûtante frayeur de cette nuée d'insectes et que le propos de Rezvani est ailleurs, dans la tragédie, du côté de l'inceste (anagramme parfaite d'insecte) et du parricide.

L'image obsédante des locustes

L'invasion des locustes n'est pas une toile de fond, mais au contraire un premier plan qui masque partiellement la parabole qu'est le livre. *« La tragédie au premier plan, il faut laisser cela à Racine,* dit Rezvani. *Dans le* 8e Fléau, *la tragédie est construite, mais elle n'occupe pas ce premier plan. Il y a longtemps que je voulais parler et de l'inceste, et du parricide, ces deux tabous qui, depuis toujours, ont été, dans le Bassin méditerranéen, une obsession. Le Père biblique, celui qui, toujours, vend son enfant, faut-il lui obéir ? Faut-il tuer Dieu le Père ? Depuis les Lumières, nous allons vers la lumière, et, derrière, il y a ce trou noir. »*

Le 8e Fléau est un petit chapitre ajouté à la Bible, dont l'interprétation appartient au lecteur. Une parabole surgie d'un *« territoire de méchanceté »*, où les locustes meurent en poussant un cri presque humain et où *« nous sommes malheureux »*, affirme Sœur. *« Les habitants du village nous haïssent ; un jour, ils nous tueront. Mère sait cela (...). Père nous a tous rendus fous. Mère sait cela : Père sera tué, et les habitants du village nous tueront car Père a répandu la haine autour de nous. »*

Tout ce qui est dit là est accompli, et le livre se termine sur trois courts comptes rendus de procès d'assises portant en titre *« Deux peines de mort pour un parricide »*, *« Drôles d'amants »*, *« Il y avait double inceste ».*

Mais que Rezvani l'ait voulu ou non, et quelle que soit l'interprétation qu'il donne, lui, de son texte, ce sont, au bout du compte, les insectes qui gagnent, comme ils gagneront sur terre puisque, *« dans quelque situation qu'on les mette, ils trouvent le moyen de muter lorsque le milieu se modifie ».* Quand on referme *le 8e Fléau*, demeure l'image obsédante des locustes ambrés, décrits par Rezvani avec la précision du peintre qu'il fut, le soin maniaque du détail, car – il le reconnaît – *« passer de la peinture à l'écriture est une mutation bizarre. Le travail de l'œil et de la main est si différent. On a peur que les gens ne comprennent pas ».* Le souvenir violent que garde le lecteur de ce beau livre de mort et de désastre, c'est celui de ces insectes lourds, lents, indestructibles, de leurs copulations faramineuses, des femelles énormes qui pondent aux pires jours de l'été, sous une terrible chaleur, quand le soleil rend plus visible leur foisonnement, en accentuant leurs couleurs cuivrées...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE 8e FLÉAU, de Rezvani, Julliard, 170 p., 100 F.

– Deux livres de Rezvani reparaissent en même temps en édition de poche, dans la collection « 10/18 » : *Chansons silencieuses*, des textes de chansons (Rezvani fut aussi auteur-compositeur) (no 959) et *le Canard du doute* (publié chez Stock, en 1979) (no 1972) un roman composé comme une sorte de jeu de dominos, où, dans le monde violent et parallèle au réel qui est souvent celui de Rezvani, se mêlent tyrans et victimes, vainqueurs et vaincus, géants et nains.

Louis Nucera, l'ange de la montagne

DANS une époque qui parle souvent pour ne rien dire, et qui téléphone inconsidérément, il faut savoir écouter le silence lorsqu'on se mêle d'écrire... A moins d'être une sorte de singe littéraire ; on en connaît beaucoup... Avec les promenades à vélo, ce que préfère Louis Nucera, c'est justement la tranquillité de la page blanche, loin des rumeurs de la ville. Il montre encore une fois, dans *la Chanson de Maria*, la passion qu'il porte aux secrets des autres et à leurs réticences, leurs sous-entendus, leurs lointaines rêveries.

Les portraits qu'il fait des gens du haut pays niçois ne retiennent pas seulement par leur pittoresque, mais par leur discrétion. Nucera donne au silence les mots que celui-ci mérite : il le dépeint sans le trahir. Car ces gens sont très avares de leurs propos. Ils ressentent, autour d'eux, *« l'omniprésence des morts »* et ils estiment que *« la vie intérieure ne regarde que soi ».* Sous leur rudesse, ils dissimulent des précarités, d'anciens désastres, des folies indociles et des bonheurs inavoués. Lorsque *« trop de choses sont mortes en eux »*, certains *« ne répondent pas au bonjour ».*

Curiosité vorace et générosité

Se passionner pour les secrets des autres, c'est le métier du romancier. Cela demande un mélange paradoxal de curiosité vorace et de grande générosité. Louis Nucera possède ces vertus. Elles servent un récit, très nu et très âpre, sur le thème de la vengeance. En effet, le héros du livre a tué, d'une manière méthodique, les truands niçois qui avaient assassiné sa mère, et après avoir été chasseur, il est lui-même traqué.

Nucera aime explorer ce qu'il nomme les *« petites patries »* de l'humanité. Elles ne figurent sur aucune carte, sauf sur celle des modestes espérances, des merveilleux plaisirs et des inévitables chagrins. La patrie de Vincent, le fils de Maria, ne ressemble à aucune autre : elle offre un aspect totalement désolé, car *« l'homme qui choisit de châtier est plus seul que l'agonisant, plus seul que l'intouchable aux Indes, plus seul que l'ascète au milieu du désert ».* Et Louis Nucera ajoute que *« toute obsession est une réclusion ».*

N'obéissant qu'à son désir de vengeance, Vincent s'est désaccoutumé d'espérer, car la haine ne convoque ni ne tolère l'espérance. Pourtant, c'est en vain qu'il a tenté de perdre son âme. Il s'est enfermé dans la logique du meurtre afin d'échapper à la tyrannie des souvenirs, mais ceux-ci refusent d'être apaisés. Nucera le dit à peine et le suggère tellement : rien ne saurait nous guérir de la profanation d'un visage que nous aimions.

La contrebande des sentiments

Dans ce beau livre sur les tourments de la mémoire, l'émotion ne cesse d'être conjurée. Vincent l'a proscrite. Mais elle va revenir en fraude. Réfugié dans un village du haut pays, le héros de Nucera rencontre une jeune femme qui fait aussitôt vaciller ses résolutions. Elle réussit à le bouleverser, et lui enseigne la contrebande des sentiments. Il découvre avec elle ces *« moments d'éternité où la fuite du temps apparaît plus douloureuse encore ».*

Louis Nucera est un romantique. D'ailleurs, il a toujours rêvé d'être un de ces anges de la montagne qui s'élancent vers le ciel, en souriant des pesanteurs humaines. Cependant, son lyrisme est tempéré par *« une connaissance navrée de la vie ».* Il jette sur les passions le regard du moraliste et remarque, joliment, la *« moue d'irritation »* qui *« humilie »* les traits de certains êtres. Aussi bien, c'est une leçon de sagesse qui ressort de cette peinture de la violence et du désarroi. La sagesse qui fait dire au paysan le plus taciturne du village : *« Je sens la nature comme on sent en nous de vieilles histoires »* ; ou encore : *« On ne s'affranchit jamais du comique et du ridicule, mais on essaie de ne pas trop le montrer. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ LA CHANSON DE MARIA, de Louis Nucera, Grasset, 248 p., 85 F.

L'appétit éclectique de Thierry Jonquet

« JEUNE homme, s'écria Frölhich en s'approchant d'Arnaud, vous avez devant vous, pour une représentation exceptionnelle, une troupe qui a traîné ses guêtres sur bien des tréteaux... Vous avez devant vous des hommes fatigués. » Cette remarque d'un ancien officier de l'Abwehr, reconverti, après la deuxième guerre mondiale, dans le renseignement au service de la France, vaut avertissement pour son destinataire, le héros ingénu de *Comedia*, le dernier roman de Thierry Jonquet.

En reconstituant la vie d'un de ses amis, un émigré allemand surnommé Géronte, qui dans les années 30 a fui Berlin et ses parades de SA, Arnaud Grésard, dit Matamore, enfile l'habit de la victime. Il s'offre à l'obsession d'un responsable des services de renseignement français qui, trente années après l'effondrement de son réseau en Allemagne de l'Est à la suite d'une trahison de Géronte, se plaît à rêver d'une expiation ou au moins d'une explication.

Sur le thème de la vengeance, Thierry Jonquet a écrit une élégante comédie. Les inconditionnels du roman d'espionnage peuvent légitimement s'y sentir frustrés des subtiles machinations et du délicieux pessimisme des Greene, Le Carré ou Deighton. Pourtant, Matamore possède l'attrait des héros involontaires et malhabiles qui héritent d'aventures réservées, en principe, à des professionnels. Les interactions entre le passé (les années 30 et 50) et le présent (l'hiver 1986) s'organisent habilement grâce à des nostalgies qui relient les acteurs et à des événements qui, l'un après l'autre, composent la partition tragique de Matamore. En plongeant dans la vie de Géronte, faite *« d'échecs et de déconvenues »*, avec *« la fraîcheur d'un romantique qui aurait aimé vivre les années 30 »*, Matamore tente de combler les propres lacunes de son existence.

Si le thème de la trahison et de l'agent « retourné » demeure un classique du roman d'espionnage, Thierry Jonquet ne l'utilise, tout au plus, que par politesse envers un genre qu'il a choisi comme cadre de son récit. Avec *Comedia*, il donne, une fois encore, toute la mesure de son appétit éclectique.

Le romancier du *Manoir des immortelles* excelle dans l'exercice de style au profit d'histoires ponctuelles et *Comedia* confirme une parfaite maîtrise.

ALAIN ABELLARD.

★ COMEDIA, de Thierry Jonquet, Payot, 263 p., 84 F.

Troyat, l'éternel exilé

La Gouvernante française : ***une jeune Parisienne dans la Russie de 1917.***

DANS le paysage littéraire français, l'œuvre d'Henri Troyat fait penser à l'un de ces précieux vergers, vénérables et généreux, transmis par quelque grand-père prévoyant. Les espèces les plus diverses y voisinent, çà et là : des romans isolés comme *Faux jour* ou *l'Araigne*, ou, plus récemment, *le Bruit solitaire du cœur* et *Toute ma vie sera mensonge* ; ailleurs, les groupes plus denses des cycles romanesques ; plus loin, des nouvelles alternant avec les robustes biographies ; sans compter divers arbres où poussent essais, voyages, théâtre et d'autres fruits rebelles à tout classement. Et voici *la Gouvernante française*. S'il n'appartient à aucun cycle romanesque, ce « roman isolé » témoigne pourtant des constantes qui assurent à Henri Troyat son large public.

Tout d'abord, la Russie. 1917 : *« A Petrograd, les gens grelottent dans les files d'attente, devant les magasins d'alimentation. On signale même des vitrines brisées et des pillages dans les quartiers populaires. »* Ainsi, par des notations simples, se tisse la toile de fond du roman qui forme l'un des plus agréables aide-mémoire de l'histoire de la révolution russe. Pas de synthèse ambitieuse, ou de volonté d'étude exhaustive, mais, sans sortir du cadre romanesque, des repères, des aperçus, quelques silhouettes importantes (Kerenski, Kornilov), la puissante emprise de personnalités plus lointaines, comme Trotski ou Lénine, les sentiments irréductiblement contradictoires de toutes les composantes d'une société – bourgeois, ouvriers, patrons ou domestiques – et l'espèce de force avengle qui entraîne dans ses errances et ses revirements la marche d'une révolution. Troyat n'oublie pas non plus le contexte de la première guerre mondiale, sans laquelle rien ne se comprend.

Mais si la révolution russe est sans doute le vrai sujet du roman, tout est fait pour que le lecteur ne s'en aperçoive pas tout de suite. Il est immédiatement pris en charge par le personnage du titre, cette jeune Française de vingt-quatre ans, irrésistiblement attirée par la Russie, *« pays d'abondance et de mystère ».* En octobre 1913, la jeune femme part pour Saint-Pétersbourg et devient la gouvernante des enfants d'Alexandre Sergueïevitch Borissov. Avec son habileté coutumière, ce redoutable « artisan » qu'est Troyat retient l'intérêt du lecteur en quelques phrases. Un style qui ressemble à celui d'une lettre ou d'un journal intime, et voici le lecteur piégé pour 225 pages qui se lisent d'une traite. Cette gouvernante, bien sûr, n'a pas beaucoup d'épaisseur ni même toujours une crédibilité absolue – quelle sage jeune fille ! Mais quel témoin privilégié, qui peut côtoyer bourgeois, domestiques ou journalistes et qui, par son origine française, assure la liaison des événements de Russie avec ceux d'Europe, tout en permettant à l'auteur, éternel exilé, de rendre tangible cette autre constante de sa dualité, la France.

Car la gouvernante française amoureuse de la Russie qui, même après son retour, ne pourra jamais se détacher de sa patrie d'adoption, ne transpose-t-elle pas l'arrachement essentiel vécu par Lev Tarassov, le petit enfant russe venu à neuf ans en France et devenu ensuite Henri Troyat ? Une triple réussite de plus à l'actif de l'académicien : de l'Histoire sans effort, le roman d'une nostalgie, et cette volonté de simplicité dans le style, sans autre ambition que d'être compris et aimé.

FLORENCE NOIVILLE.

★ LA GOUVERNANTE FRANÇAISE, d'Henri Troyat, Flammarion, 226 p., 85 F.

NATACHA MEDVEDEVA
MAMAN, J'AIME UN VOYOU
« LE PREMIER ROMAN ÉROTIQUE, 100 % SOVIÉTIQUE »
PATRICK DUVAL
TÉLÉRAMA
Diffusion Harmonia Mundi
287 p. 120 F.
EDITIONS CLIMATS

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. : 48.87.08.21
EDITEURS
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La manière Bourdon

Le père, la mère, les enfants, la banlieue : Scènes de la misère ordinaire.

par Hector BIANCIOTTI

COMME souvent la vie des gens qui vivent ensemble, ce livre est composé de monologues parallèles. Que Jean-Louis Bourdon ait adopté ce procédé pour son premier roman semble tout naturel quand on a lu les pièces (1) de ce jeune auteur dramatique qui, révélé au public par Marcel Maréchal, a recueilli un très beau succès.

Et pourtant, en passant de la scène au livre, il s'est produit une mue émouvante de cette voix de trimardeur, rauque, poignante et parfois gouailleuse qui caractérise l'auteur. C'est que celui-ci s'est forgé, comme pour un usage personnel, une prose qui a ses lois et ses manières, à l'aide de quelques tournures surprenantes, de métaphores et de raccourcis inédits, d'apostrophes malicieuses et d'un tas de petits riens cueillis dans l'air du temps et dans le caniveau, un peu comme ces grands sculpteurs qui bâtissent tout à coup une œuvre d'art avec une demi-douzaine d'allumettes, un fil de fer tordu, un bout de ficelle, une monnaie rouillée, une balle perdue.

« Que les parents, ça n'existe pas ! »

Il se trouve que cette prose, si frappante par ses particularités – qui sonne comme une rengaine de Damia qu'aurait reprise Satie, une musique faite d'un piano solitaire et de souvenirs tristes, – se montre d'une malléabilité extrême, apte à changer de couleur et de rythme selon l'âge du personnage qu'elle sert, sachant rendre avec un égal bonheur la parole des adultes et les balbutiements des enfants. De même, elle paraît irremplaçable lorsqu'elle décrit l'immense banlieue de Paris, avec cette impression de cul-de-sac que donnent ses rues, de voies mortes aboutissant à des terrains vagues ; ou quand elle cerne l'existence toute faite de morceaux sans suite de la famille de paumés qui est au centre de l'ouvrage, pauvres hères ballottés par les vagues de la « misère ordinaire », et qui n'ont d'autre espoir que de trouver, à l'heure où l'on éteint les lampes, une obscurité amicale où laisser leur cœur éclater.

Il y a la mère, ex-reine de beauté de Pont-l'Evêque, qui a vu son père se suicider lors de l'Occupation pour ne pas trahir ses camarades et, à la Libération, sa mère être tondue pour quelques marivaudages avec un soldat allemand... La mère, qui décharge ses nerfs sur son fils, en le frappant pour un oui ou pour un non, et qui, délaissée par un mari volage qu'elle aime en dépit de tout, semble par moments comme à la recherche de ces choses qui n'ont jamais existé mais dont on se souvient, prêtant l'oreille à la rumeur des autrefois perdus, des lendemains improbables, ou s'écriant soudain : *« Les gens qui n'aiment pas les animaux sont des gens qui n'aiment pas les gens »*, et résumant sa philosophie de l'existence en ces quelques mots : *« Quand tu as le dos au précipice, tu ne te retournes pas pour tomber dedans, tu avances et tu essaies de vivre. »*

Il y a le père, que l'amour d'une jeune fille, *« tellement belle qu'elle pourrait faire du cinéma à la télé »*, a ébloui, emporté au-delà de lui-même, pour enfin le terrasser et le rendre à la réalité, à laquelle il n'échappera qu'en se jetant d'un dixième étage.

Les gosses, enfin, sont poussés sur le devant de la scène : la cadette, atteinte de mongolisme, que l'on voit heureuse au cours d'un pique-nique en forêt, immergée dans la totalité du jour indistinct, énorme, léger. Et sa sœur, qui, elle, à six ans, pense déjà que seul l'argent rend invulnérable, la pauvreté étant une honte, une tare, car *« quand t'as rien, tu peux pas toucher parce que si tu touches, on te regarde comme si t'étais pas chez toi ou alors comme si tu faisais de la peine »*.

L'aîné – huit ans – voudrait, lui, qu'*« on soit tous des frères et que les parents, ça n'existe pas »*. Aussi loin qu'il s'en souvienne, il a vécu dans l'impatience d'être assez grand pour s'en aller faire le tour du monde, une main dans celle de son copain, l'autre dans celle de sa fiancée, et arriver un jour là-bas *« où le soleil met le feu sur la mer »*. Comme d'autres comptent ce qu'ils possèdent, il compte ce qu'il n'a pas. Et c'est sur ce manque qu'il fonde son avenir, dans ce dénuement qu'il puise de la force pour s'emparer de son destin.

Si, à la fin du roman, c'est en vain que les journaux publient l'avis de recherche sous la photographie du petit fuyard, c'est qu'il revient au lecteur de déduire qu'il n'a jamais été retrouvé, mais qu'il s'est tout bonnement trouvé lui-même, le gamin des terrains vagues jouant tout seul au football avec une balle de ping-pong, comme les *kids* de l'époque de Charlot jouaient avec une vieille chaussure ; qu'il est bel et bien devenu cet homme qui, aujourd'hui, au théâtre ou dans les pages de ce livre, parle à la place de tout ce qui se taisait autour de lui dans son enfance, de tous ceux dont les mots mouraient au bord des lèvres.

Tout écrivain est un justicier, un vengeur des innocents, un redresseur de torts. Il a toujours le dernier mot, et c'est quand il va chercher celui-ci au fond de lui-même qu'il trouve les mots des autres. En l'occurrence, on songe aussi à Max Jacob, selon lequel on ne chante jamais aussi juste que dans les branches de son arbre généalogique.

★ SCÈNES DE LA MISÈRE ORDINAIRE, de Jean-Louis Bourdon, Flammarion, coll. « Rue Racine », 125 p., 69 F.

(1) Flammarion, 1988.

● BIOGRAPHIE

Le vieil homme et la mouette

« Je vois une mouette regardant passer les gens et je me dis : qu'est-ce qu'elle pense ? »
Portrait, en un album et deux essais, de Georges Simenon, quatre-vingt-six ans.

« AVEZ-VOUS encore des émotions ? », demandait dernièrement un jeune journaliste à un très vieux monsieur. « *Oui*, répondit-il. *Quand je vois par exemple une mouette installée sur un parapet, regardant passer les gens, je me dis : qu'est-ce qu'elle pense ?* » Tout Simenon est dans cette phrase, prononcée lors d'une interview, peut-être la dernière, accordée cet hiver à la télévision suisse. L'homme aux mille romans et nouvelles (allez donc recenser ce qui parut sous plus de vingt pseudonymes !), l'auteur traduit en cinquante-sept langues, tiré à cinq cents millions d'exemplaires, entre dans sa quatre-vingt-sixième année. Et il refuse toujours obstinément d'être considéré comme un phénomène, voire comme un cas. *« C'est moi qui suis normal »*, disait-il en 1962 à Roger Stéphane, citant les précédents de Lope de Vega et de Balzac, confus de faire exception à l'*« anémie littéraire »* de l'époque, s'en excusant : *« Je n'ai pas le choix. Si je n'écris pas pendant un mois ou deux, je suis mal dans ma peau. »*

Ne pas renier son milieu

Mais il s'empresse d'ajouter que jamais il ne se relit et qu'il *« se fout éperdument de sa position sociale »*. Si cet autoportrait (diffusé en novembre et décembre 1963 par la télévision française) nous semble aller un peu plus loin que les autres, c'est sans doute parce que le commissaire Stéphane, adoptant la méthode de son collègue Maigret, l'art d'interroger à tâtons, d'attendre la fissure, force son interlocuteur à se livrer. Soupçonné d'avoir « trahi » les siens, les petites gens, Simenon proteste : *« Je ne serai jamais d'une autre classe que celle où je suis né... N'est pas petites gens qui veut. Etre hanté par le besoin de bien faire, d'être approuvé par les autres, c'est très dur, très pénible ! »*

Et il attribue sa vocation de romancier au désir de sortir de ce milieu sans le renier, le lâcher. *« C'étaient des victimes, et je me suis dit : je ne veux pas avoir le*

COLL. PARTICULIÈRE

« Il ne rit que sur une photo »...

même sort qu'eux. » N'empêche qu'il affirmera plus tard sa totale solidarité : *« Dès que j'ai réussi, je n'ai plus aimé que les humbles, ceux qui courbent la tête... J'aime l'homme passionnément, justement parce qu'il est si petit, si nu. Quand il commence à se draper dans la pourpre, à se prendre pour un rouage important, il me fait rire. Sa faiblesse montre l'effort énorme qu'il a accompli, il ne s'est jamais découragé. C'est ça qui est admirable. »* S'étonne-t-on qu'il n'ait peint que des ratés ? *« Tout le monde est raté,* proteste-t-il, *puisqu'on finit par la mort. »*

Comme Maigret, il se méfie de l'intelligence et lui préfère l'intuition. Comme son héros encore, il ne croit guère à la morale, il l'abandonne aux magistrats qu'il n'a pas en haute estime. *« Qui a envie d'être magistrat ? Combien gagne un juge d'instruction à Paris au septième échelon ? L'idée que la justice est faite par des messieurs qui doivent penser par échelons, dont toute la vie dépend de ces échelons !... »* Convaincu que la différence entre criminel et héros tient à si peu de chose, un incident banal, un chromosone en trop, il s'identifie au coupable, à la victime, au policier arbitre, à tous ceux que leur destin dépasse. Et c'est pour cela que ses romans sont si courts, qu'il les écrit si vite, *« car je ne peux être quelqu'un d'autre que moi que pendant un nombre limité de jours »*.

Quant au style Simenon, cette neutralité scrupuleuse, incolore, qui reflète le dit et le non-dit des personnages, il lui fut enseigné par *« la dernière des lyriques »*, Colette, qui, corrigeant impitoyablement les quelque quatre cents contes qu'il apporta au *Matin*, lui interdisait toute coquetterie littéraire.

En 1982, Patrick et Philippe Chastenet, journalistes de La Rochelle, découvrirent dans l'annuaire du téléphone que Régine Simenon, dite Tigy, vivait toujours dans la maison de Nieul-sur-Mer, achetée par elle et son mari en 1938. *« Maintenant, je veux bien faire un enfant »*, avait-elle dit en pénétrant dans l'ancien prieuré, et Marc naquit un an plus tard. De ses vingt-trois ans de vie conjugale (1922 à 1945), elle gardait un album de famille qu'elle autorisa ses visiteurs à reproduire. Voici le Simenon de dix-neuf ans, jeune premier liégeois aux cheveux gominés, au sourire hésitant, débarquant à Paris la lavallière en bataille. Il ne crie pas : *« A nous deux ! »*, il a peur, il crève de faim, il court les rédactions pour placer une copie déjà surabondante. C'est le marquis de Tracy, dont il devient le secrétaire, qui lui met le pied à l'étrier.

Et très vite, dès 1925, Georges Sim constate que le feuilleton nourrit son homme. En une matinée, il écrit *le Roman d'une dactylo*, quitte son marquis, s'installe place des Vosges et fait la nouba. Regardez-le, guignant Joséphine Baker, qui sera une de ses dix mille femmes ; il lui en fallait plus de trois par jour, pas par esprit de conquête (terme qu'il a toujours exécré), mais par fringale d'explorateur, soif inextinguible de tendresse. Malgré la jalousie de Tigy, il « honore » quotidiennement la bonne, et son tour d'Europe est jalonné d'expériences amoureuses.

Est-il heureux, le seigneur de La Richardière, le châtelain de Terreneuve, tantôt gentleman-farmer, tantôt capitaine d'une goélette à hunier ? Il ne rit que sur une photo, quand son fils l'embrasse sur l'oreille...

La part d'ombre

Simenon a fait sienne la définition que donnait Balzac du héros de roman : *« C'est n'importe qui dans la rue, mais qui va jusqu'au bout de lui-même. »* Elle aurait pu lui servir de devise s'il n'avait répugné à l'introspection (à laquelle pourtant, nous devons *Pedigree*). Lui, c'est au bout de ses personnages qu'il nous emmène, c'est leurs blessures qu'il sonde, un peu de leur mal qu'il nous inocule. *« Chaque être humain a une partie d'ombre dont il a plus ou moins honte, dont il essaie de se dégager ou qu'il s'efforce de fuir. S'il trouve un personnage qui lui ressemble, qui a les mêmes hontes, les mêmes luttes intérieures, il se dit : je ne suis donc pas le seul, je ne suis pas un monstre. »*

Les documents et les citations réunis par Alain Bertrand dans son essai sur Simenon méritent le détour à condition d'éviter les commentaires du guide. Que nous importe que, *« situé dans la mouvance scientiste, le roman à énigme s'accorde la mission sacrée de restaurer la lisibilité du monde ? »* ou que *« le langage envisagé comme un débordement de la matière s'impose naturellement aux sens alertés »* ? Mieux vaut regarder les mouettes, dirait Simenon. Il lui semble en connaître une, il se met dans sa peau, que pense-t-elle ? *« Que nous sommes de drôles d'animaux, à passer tous les jours à la même heure, en lui jetant des croûtons de pain. Elle doit se dire : mais pourquoi ? »* Ainsi parlait Simenon.

GABRIELLE ROLIN.

★ TOUT SIMENON, Presses de la Cité, cinq volumes de 900 p., un sixième en préparation (sur vingt-neuf prévus), 98 F le volume.

★ PORTRAIT SOUVENIR DE GEORGES SIMENON, de Roger Stéphane, Quai Voltaire, 181 p., 95 F.

★ ALBUM DE FAMILLE, présenté par Patrick et Philippe Chastenet, Presses de la Cité, 125 p., 160 F.

★ GEORGES SIMENON, d'Alain Bertrand, La Manufacture, 292 p., 165 F.

CAGNAT

ÉMILE HENRIOT ET ANDRÉ DULIÈRE

Les confidences d'un critique

Journaliste littéraire au* Monde *jusqu'à sa mort, en 1961, Emile Henriot entretint, durant ses dernières années, une correspondance fraternelle avec un jeune confrère belge. En voici quelques bonnes feuilles.

L'état de grâce littéraire

L'état de grâce, c'est cela : la liberté de penser à son affaire. Continuez votre coulée d'un jet. Après, vous aurez un brouillon, une pâte à reprendre, à remodeler. Nos idées sont dans l'encrier où il faut aller les pêcher. L'erreur serait de croire que tout vient tout seul. *Notre chance* est d'avoir ce loisir ; si nous ne l'avons pas de lui-même, notre vertu est de le créer. Voilà mon credo fondé sur l'expérience de toute ma vie.

(12 mai 1951.)

Un critique doit-il résumer un roman ?

Ce que vous me dites de mon article sur *les Mensonges* m'a intéressé (1). J'étais entré avec plaisir dans ce livre, et je l'ai exprimé simplement. J'entends très bien votre objection. J'ai peut-être trop raconté dans mon article l'histoire même du roman, et je vois qu'on me le reproche quelquefois : non le lecteur, certainement content de ces résumés, mais les critiques métaphysiciens, qui se mettent au-dessus de toute contingence et ne se soucient pas de ce qu'il y a dans un livre, n'ayant d'intérêt que pour la manière dont il est fait. J'admets qu'il y a quelque paresse d'esprit, quand on parle d'un livre nouveau, à ne raconter que son sujet. Mais il semble que c'est quelquefois nécessaire pour faire savoir au lecteur de quoi il s'agit et ensuite justifier l'auteur sur son entreprise.

Par exemple, pour Mme Mallet-Joris, comment faire comprendre que son livre est balzacien si on ne montre pas en quoi, par l'imbrication de l'intrigue et des caractères ? On pourrait discuter de cela à l'infini. Il s'agit toujours de cas d'espèce, et vous avez bien fait la différence entre mon article sur *les Mensonges* et celui sur *les Compagnons de l'Apocalypse* (2).

Veuillez noter cependant que, si je me suis étalé sur *les Mensonges*, c'est que le livre m'avait plu et que j'en étais plein ; au lieu que je n'ai pas trouvé très bon, je vous l'avoue, le livre de Duhamel et que, là, il m'a fallu ruser par amitié pour lui : comme je ne pouvais pas résumer favorablement son histoire et portraiturer ses personnages, auxquels je ne puis croire un instant, j'ai pris le biais de spiritualiser mon compte rendu, en donnant du livre une vue tout idéologique. Je ne sais si le lecteur aura discerné que j'étais gêné. Ceci est pour mon futur biographe (3).

(27 décembre 1956.)

« J'ai opté pour l'homme seul »

Conscience et acceptation de mes limites, *oui.*

Renoncement à l'unité ? J'ai l'air, oui, mais au fond, en m'acceptant *tout*, qu'est-ce que j'accepte ? Le nommé Henriot tout entier, il est divers et contradictoire – vivant. Ne pas oublier, quand vous en serez à la monographie de cet olibrius, les trois ou quatre petits éclairages nécessaires : goût de la vie – poésie – humour – et amour. Si vous n'avez pas cela en tête, vous passerez à côté de l'explication *humaine de l'être humain*, de l'artiste, du poète.

Ce très intelligent Barrès avait très bien vu et très bien dit : le passage de l'absolu au relatif. Mais mon affaire est autre. Ce n'est pas la soixantaine qui m'a ramené au relatif. J'en suis parti. J'étais *systématiquement relativiste* à seize ans, férocement. Haine, à seize ans, des fausses généralisations. Et en fait, j'aurai obéi, plusieurs fois, au cours de ma vie, à l'appel d'un certain absolu. Cartésien – raison – dévouement à des choses fermes : l'intelligence, la patrie, etc.

J'ai des lecteurs au Monde, je le sais, qui savent lire entre les lignes ma critique et trouver une sorte d'unité à mon personnage. Souvent des prêtres. Il n'y a que Luc Estang pour être un peu... (4) contre mon agnosticisme ou plutôt mes réactions anticléricales. Tout de même, le paradis terrestre, la pomme, tout le système, c'est un peu fort de café. Dieu est certainement plus intelligent que ce vieillard barbu et irascible qu'on veut nous faire craindre. Discuter là-dessus est puéril. Je pense bien que, si tout a été créé par quelqu'un, ce quelqu'un doit être supérieur à toutes les idées que l'on s'en fait.

J'ai lu l'article de Valschaerts (5). Ce n'est pas le premier qu'il me consacre. je le trouve très remarquable, non pour les éloges qu'il me donne, mais pour la générosité, la liberté d'esprit dont il témoigne, lui, esprit religieux et père de prêtre. J'ai été frappé par ce qu'il dit : *« Vers quoi ? ce* Vers quoi *va loin. »*

Il me semble que certaines âmes s'entendent très naturellement au-delà de chaque croyance à soi personnelle. Vous le dites bien : j'ai opté pour l'homme seul – mais provisoirement.

C'est de l'homme que nous pouvons connaître. Le reste échappe à nos prises.

(31 août 1958.)

Le tourbillon de la vie littéraire parisienne

J'espère que votre imagination me sert d'avocat. Il faut en effet beaucoup imaginer pour concevoir l'épouvantable hourvari dans lequel je suis entraîné. Un véritable tourbillon, où les affaires, les soucis, le travail, les obligations de toute espèce me mettent positivement hors de moi. Ce n'a été que discours à Bordeaux, tour d'Angleterre pour l'Alliance, *élections de mai* à l'Académie avec les imbroglios et les entretiens que cela implique, ensuite les commissions pour les prix, et je vous passe l'accessoire : les gens qui vous prennent pour confident de leurs peines de cœur ou de leurs ambitions littéraires, plus le travail personnel, révision du *XVIIe siècle* (6), articles, l'un suivant l'autre ; et pour vous donner une idée précise, positive et immédiate de l'absence de tranquillité nécessaire, je n'ai pas été dérangé moins de cinq fois au téléphone depuis que j'ai commencé à dicter cette lettre (7). Je ne vous parle pas des chagrins. J'en ai eu beaucoup de la mort de Kemp, vieux camarade et ami de cinquante ans. Il m'a fallu faire en toute hâte l'article du *Monde*. Prévenu à 8 h 30, l'article était écrit et relu à 11 h 30, non sans que j'eusse été dérangé par deux visites impromptues et trois déclarations à la radio. Samedi et hier dimanche, j'étais à Nesles (8) pour faire mon feuilleton et le discours que je prononcerai demain aux obsèques de Kemp.

(6 juillet 1959.)

Un feuilleton exige plusieurs journées de travail

Je mets un jour à lire un livre de deux cent cinquante pages, deux jours si plus. Et avant de le lire, il faut l'avoir choisi entre plusieurs à parcourir. Lorsque je suis prêt (lecture, réflexion), j'attaque mon feuilleton. Quand tout va bien et que, porté, j'écris d'un trait, ma première copie me prend cinq heures. Après quoi, je laisse dormir une nuit et, le lendemain, je relis, je corrige, je repique béquets et citations. Je recolle ou refais une page, devenue, par mes corrections, illisible. Et sur épreuve, sans remanier, je corrige à l'imprimerie.

Mais un article comme le dernier, sur la question Pascal, que j'ai refait deux ou trois fois dans ma vie, le dernier m'a demandé deux jours d'écriture après plusieurs de recherche. Je pense avoir fait honnêtement le point, mais ce n'est ni payé ni payant.

Un feuilleton comme celui sur la *Semaine sainte* (9), c'était trois jours de lecture, vu la dimension du volume, et un jour entier d'écriture, plus la révision.

Idem sur le gros livre de Beauvoir et sur *le Planétarium.*

(2 septembre 1959.)

---

(1) Roman de Françoise Mallet-Joris, alors âgée de vingt-six ans et à qui Emile Henriot avait consacré tout un rez-de-chaussée très élogieux.

(2) Georges Duhamel, *les Compagnons de l'Apocalypse*, Mercure de France, 1956.

(3) Allusion au projet de biographie littéraire d'Emile Henriot et qui deviendra réalité deux ans après la mort de l'écrivain : *Emile Henriot, sa vie, son œuvre*, par André Dulière (Editions universitaires, 1963). Jacqueline Piatier en a rendu compte dans *le Monde* du 13 juillet 1963.

(4) Mot illisible.

(5) Jean Valschaerts, journaliste belge de la génération d'Emile Henriot et directeur du *Rappel* de Charleroi. Il rassembla en livres quelques dizaines d'articles dans *Points de vue* (Louvain 1929) et dans *Feuillets de journal* (Bruxelles, 1959).

(6) Allusion à l'édition du *Courrier littéraire : XVIIe siècle*, dont le premier tome avait paru chez Albin Michel en 1958 et dont le second paraîtra en novembre 1959.

(7) La majorité des lettres d'Emile Henriot sont manuscrites. En général il ne recourait à la dictée que lorsqu'il rentrait de voyage et que le courrier s'était accumulé.

(8) Nesles-la-Vallée, près de Pontoise, où Emile Henriot avait sa maison de campagne, qu'il a poétiquement décrite dans plusieurs livres et tout spécialement dans *le Livre de mon père* (1938) et dans *Naissances* (1945), tous deux édités par Plon.

(9) Le livre de Louis Aragon (Gallimard, 1958), qui comprenait 600 pages.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le besoin de disciples

(Suite de la page 19.)

C'est à dessein qu'il s'absente de ses critiques, par égard *pour le lecteur soucieux d'information, et cela, on l'apprend*, ne va pas sans sacrifices. L'humaniste aurait pu forcer la voix, le libéral de gauche aurait pu proférer, entrer en dispute : son retentissement immédiat et sa gloire posthume y auraient sans doute gagné. De nos jours, la réserve et le refus de mélanger les genres frisent, Henriot le montre, un certain héroïsme.

FRANÇOIS MAURIAC, lui, se mêle très tôt des affaires de la Cité. Après Péguy et Barrès, il entend ne pas laisser les politiques avilir les débats de conscience auxquels portent les soubresauts du siècle : guerres de 14 et de 18 en passant par celles du Rif et d'Espagne, essor et déception du christianisme social : tous ces événements sont de nouveau présents dans la suite que donne aux *Lettres d'une vie* sa belle-fille Caroline.

Sur ce qui fut l'histoire de tous, on consultera avec profit les lettres à sa mère (durant la guerre de 14-18) ; à Duhamel et Maritain, à propos des années 30 ; à Luc Estang et à la mère de Brasillach, pour l'épuration, dont il fut un des rares résistants à condamner les excès.

Mais les réalités intérieures importent plus à Mauriac, on le savait du reste, que toutes les autres. L'éducation par les veuves et les prêtres l'a formé à l'examen de conscience sous le regard d'un Dieu personnel attentif aux moindres frémissements de l'âme. Son adolescence en a été *« accablée »* ; c'est le terme qu'il retient dans des lettres à Daniel Guérin, peut-être les plus révélatrices et les plus troublantes de tout le recueil.

L'ancien élève de Grand-Lebrun a si fort intégré les interdits de l'Eglise d'alors touchant la « chair » qu'il les exonère du tragique qui s'y attache. Ce tragique *« est réellement »* hors de la religion, assure-t-il au même Guérin, en 1926.

DE cette formation est née sa conviction de romancier que les personnages gagnent à être analysés en termes de salut, de « part de soi » à contraindre, à sauver. Les lettres à Henri de Régnier, à Maritain et à André Rousseaux reviennent sur ce credo d'écrivain catholique, appellation qu'il contestait tout en ne cessant de lui chercher un contenu exact.

Sur ces soucis d'âme qu'il étendait à ses proches, sur son véritable instinct de *« directeur de conscience »*, comme on disait *dans les institutions confessionnelles de son temps, on me pardonnera* d'apporter mon témoignage personnel, dont le laconisme inévitable des notes laisse ignorer les circonstances.

Un ami commun m'a amené, un soir des années 50, au dîner que Mauriac offrait régulièrement, chez lui, pour les collaborateurs de la revue *la Table ronde*. Après le repas, un danseur à la mode a esquissé des pointes, sur un disque d'Edith Piaf. Les convives faisaient assaut de rosseries et d'allusions ambiguës, espérant flatter, égaler, ou compromettre le maître de maison.

Boy-scout étranger à la vie parisienne, j'ai exprimé, à l'écart, ma stupéfaction devant un spectacle si peu conforme à l'image d'un grand écrivain catholique, eût-il le droit de se détendre. J'en rajoutais dans la rigueur ombrageuse, dans la déception drapée, avec l'excès du jeune âge et de la timidité, *croyant me distinguer, ou mieux, plaire.*

LES lettres reçues par moi à cette époque et recueillies dans le présent volume font suite à ma bravade de ce soir-là, suivie de rencontres régulières. Mauriac se disait persuadé que, comme lui *« enfant chargé de chaînes »*, élevé dans les jupes et les soutanes, je portais sur moi *« la trace de Dieu »*, la *« signature du Christ »*, que la *« grâce »* m'était acquise, sans que cela me conférât aucun mérite, mais plutôt des devoirs. Contrairement à certains contemporains, avec qui nous nous régalions d'ironie, mon devoir serait de glisser vers plus de gravité, ainsi qu'il s'y était efforcé lui-même. C'était son idée, où n'entrait pas la moindre mainmise de maître à disciple, terme décidément inadéquat, mais de la paternelle mise en garde, sur le ton affectueux de l'évidence.

Pour être honnête, il m'arrive de penser qu'il avait raison.

★ **UNE AMITIÉ LITTÉRAIRE, correspondance d'Emile Henriot avec André Dulière, Delcourt édit. (27, rue de La Borde, case postale 113, 1018 Lausanne), 220 p., 100 F.**

★ **NOUVELLES LETTRES D'UNE VIE, de François Mauriac, présentation et notes de Caroline Mauriac, Grasset, 416 p., 145 F.**

FRANÇOIS MAURIAC ET PAUL CLAUDEL

Intermittences

Deux écrivains trop différents, qui se supportent mal, mais se retrouvent

PAUL CLAUDEL-FRANÇOIS MAURIAC : quel étrange couple littéraire, n'est-ce pas ? Catholiques tous deux et même poètes, et amis par-dessus le marché, comme ils sont loin ! Il n'est pour s'en convaincre que de lire le volume, très nourri de notes et d'appendices, que Michel Malicet et Marie-Chantal Praicheux viennent de consacrer à leur correspondance, très intermittente du reste, et pleine de lacunes, de lettres perdues...

Telle quelle et avec les multiples éclairages que ses éditeurs lui ont donnés, elle nous fait revivre toute une époque si lointaine déjà ! Cela commence le 24 juillet 1911 au temps où Claudel était consul à Prague. Les deux hommes se sont déjà rencontrés quelque temps auparavant près de l'Odéon, au jardin du Luxembourg, sous les auspices de Francis Jammes et de Gabriel Frizeau, l'ami bordelais de Claudel. Francis Jammes fut certainement entre eux un lien très fort. C'est autour de lui, pour secourir sa détresse, qu'ils s'unissent en 1936 et en 1937. C'est là malgré tout, sinon la plus importante, du moins la partie la plus touchante de cette correspondance, car on y sent le cœur de Claudel. Quelle amitié il eut pour Francis Jammes !

Les auteurs de ce recueil lui ont donné comme titre *la Vague et le Rocher*. Cela paraît bien trouvé, mais ce n'est pas tout à fait exact. Il y a bien de la vague dans les admirables sinuosités du style mauriacien, mais cette vague ne monte nullement à l'assaut du rocher et le rocher lui-même ne craint personne quand il s'agit de livrer au vent, comme une voile, telle phrase aussi longue qu'harmonieuse. Je ne saurais trop à cet égard recommander la lecture des œuvres bibliques, modèles impérissables de prose française.

Deux écrivains trop différents se supportent mal, surtout quand le plus jeune recueille en se jouant tous les lauriers dont l'aîné a dû longtemps se passer. Telle fut, à partir des années 30, des succès inaugurés par *le Baiser au lépreux* à l'élection à l'Académie française, la position inconfortable de Mauriac en face de Claudel. François ne réussit pas à faire élire Paul, mais n'est-ce pas le monde renversé que le plus jeune doive vainement faire campagne pour l'aîné ?

Du reste, ce n'est pas cette élection manquée qui les sépare, mais plutôt le rapprochement progressif de Mauriac avec une gauche que Claudel ne peut pas souffrir. Il s'agit, on le sait, de la guerre d'Espagne, où Claudel avait pris violemment parti pour Franco. Je me bornerai à rappeler là-dessus que les relations de Claudel avec Marie Romain Rolland commencèrent sur le même sujet avec, de part et d'autre, une égale véhémence, qu'ils ne changèrent ni l'un ni l'autre et que, pourtant, leur affection prit racine dans cela même qui les opposait.

C'est que Claudel et Mauriac exerçaient tous deux le même métier d'écrivain. Cela ne pardonne guère. Ce qu'il faut admirer plutôt dans cette correspondance, c'est que rien, pas même le prix Nobel attribué à Mauriac après Gide, n'ait réussi à séparer les deux hommes. Le dernier geste de Claudel, peu de temps avant sa mort, est de féliciter Mauriac pour avoir très bien parlé de Rimbaud. Les deux poètes, à la fin, joignent leurs mains sur l'adolescent sublime.

JACQUES MADAULE.

★ **LA VAGUE ET LE ROCHER, correspondance (1911-1954) de Paul Claudel et François Mauriac, édition établie par Michel Malicet et Marie-Chantal Praicheux, Lettres modernes, 220 F.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

des épistoliers

ANDRÉ GIDE ET JACQUES COPEAU

Une si difficile amitié

Le temps de la « complicité », celui des « épreuves » et le « bail de vieillesse » : les aléas d'une correspondance qui commença en 1902 et ne cessa qu'à la mort de Copeau.

BIEN avant de faire la connaissance d'André Gide, Jacques Copeau avait lu *les Nourritures terrestres* (1897) : sous le choc, il écrivit dans son *Journal*, le 22 novembre 1901 : *« Je voudrais être son ami parce que ce serait n'être l'ami de personne et, pourtant, multiplier son cœur »*, mais ne chercha pas, par pudeur, à entrer en contact avec l'écrivain. Peu de temps après, Gide eut sous les yeux un texte dédié à L'*« Immoraliste »* (1902) que Jacques Copeau, à vingt-trois ans, avait envoyé à la revue *l'Ermitage* : c'est donc Gide qui, après cette lecture, entama un dialogue épistolaire avec son jeune admirateur, le 31 décembre 1902. Le 23 avril de l'année suivante, ils se rencontrèrent : l'entrevue fut, sur le moment, pire que décevante — *« Je crois que nous ne gagnerions rien ce soir à poursuivre »*, aurait sèchement conclu Gide ; mais ce fut cependant à cette date que débuta la difficile amitié qui engendra l'une des correspondances les plus importantes qu'ait entretenues André Gide — de près d'un demi-siècle.

L'aventure du Vieux-Colombier

Dans l'introduction au premier tome de cette édition — dont Gallimard publie aujourd'hui le troisième volume, — Claude Sicard définit les *« trois âges successifs »* de l'histoire de leur amitié : le temps de la *« complicité »* d'abord, puis, dans ce second tome qui va de 1913 à la mort de Jacques Copeau en 1949, le temps des *« épreuves »* et le *« bail de vieillesse »*. En 1913, Jacques Copeau, avec l'appui de l'*« ondoyant réseau de relations d'André Gide »* — selon une formule d'Auguste Anglès — dirige donc la NRF : les manuscrits et les idées circulent incessamment entre eux deux et les autres membres du *« premier groupe »* de la revue — Jean Schlumberger, Jacques Rivière, Gaston Gallimard, Roger Martin du Gard. On évoque les cas d'Alain-Fournier, de Suarès, de Cocteau, de Larbaud...

Mais, dans le même temps, Copeau est engagé dans le projet du Vieux-Colombier, qui ouvrira ses portes en décembre : Gide, certes, n'aime ni le théâtre ni les théâtreux mais, l'aventure une fois lancée, il la soutiendra de toute son influence. Et ce n'est pas la répugnance du *« vieux marabout »* qui dispersera les souscripteurs et étouffera dans l'œuf les premiers succès, mais la mobilisation... Gide accueille alors à Cuverville la femme et les trois enfants du dédicataire des *Caves du Vatican* (1914) : c'est là qu'Agnès Copeau et Madeleine Gide se lient d'une amitié dont témoignent des extraits de lettres fines et sans illusions... Avant même la fin de la guerre, l'éventuelle reprise de la NRF met à jour la rivalité qui oppose, dans leurs fonctions et leurs rôles, Gaston Gallimard à André Gide : Copeau composera habilement avec le pouvoir financier de l'un et l'autorité intellectuelle de l'autre.

En janvier 1917, Jacques Copeau, parti pour les Etats-Unis, prend avec enthousiasme la direction du Théâtre français de New-York, abandonnant celles de la NRF et du Vieux-Colombier. Evoquant leurs situations respectives, Gide, que la guerre continue d'immobiliser et d'entraver à Cuverville, commentera, le 25 février 1918 : *« L'un n'écrit pas parce que sa vie est si pleine qu'il ne lui reste le temps de rien dire, l'autre, précisément parce qu'il a tout son temps, ne trouve rien à dire. »* Mais au terme d'un séjour américain qui ne lui aura pratiquement apporté que déboires et angoisses, Copeau, en pleine dépression, retrouvera en 1920 Paris, son théâtre, son cercle d'élèves et ses habitudes de travail intense. Deux ans plus tard, il s'avise de monter *Saül*, drame en cinq actes et onze changements de décors que Gide a publié en 1903 ; le travail s'amorce bien, puis l'écrivain en arrive à penser que Copeau, comme metteur en scène, le trahit, comme acteur, joue faux et, comme ami, ne se rend compte de rien. La faille est ouverte... Copeau, gagné par la misanthropie, finit par vendre le Vieux-Colombier à Louis Jouvet et part s'installer, en 1924, en Bourgogne, à Morteuil, où il vit en communauté avec ses jeunes disciples, « les Copiaux ».

Pour parachever cette inéluctable divergence de leurs intérêts et de leurs travaux, Copeau — plus authentiquement que certains de ces intellectuels qu'il ne fréquentait guère — se tourne vers la foi catholique en 1925, peu de temps après la mort brutale de son ami et successeur à la NRF, Jacques Rivière. Au grand dam de Gide : *« En vain m'efforçé-je de me persuader que je ne peux plus être pour vous d'aucun appui, d'aucun conseil, à présent que vous avez su trouver appui, conseil et refuge définitif, là où ma pensée ne peut hélas plus vous suivre. »* Gide ne sera pas *« celui qui détourne quelqu'un de sa foi »*, comme il le confie à la petite Dame et à Schlumberger, mais il va avoir quelque difficulté, dans les années qui suivent, à maintenir en lui-même un sentiment de pure amitié pour son *« cher vieux »* : c'est qu'il craint par dessus-tout le débat, le prosélytisme, ou, pis encore, les tentatives d'autojustification d'un homme qui le connaît bien. Mais en 1930, quand l'une des deux filles d'Agnès et de Jacques Copeau, Edi, prend le voile, il accepte alors de se rapprocher de celui qui n'est plus qu'un père écorché vif. En vain.

Le 2 août 1931, il n'est plus humainement possible à Gide de cacher son malaise à Copeau : tout en atténuant la violence de son attaque par quelque immédiate et cicatrisante contrition, il explose : *« Ah ! ne me dites pas qu'enfin vous avez trouvé votre registre ! Ce ton confit, « guimauve »... non cela ne vous est pas naturel ; mais de voir combien cette flexion quotidienne, constante, de votre humeur, de tout votre être, a pu vous aliéner, c'est de toute mon affection pour vous que je m'en attriste. »*

Une vive humiliation

Copeau a-t-il su comprendre et répondre à cet éclat qui est assurément d'une grande violence, autant pour lui-même que pour Gide ? Exerçant à cette occasion une humilité toute chrétienne, il tentera en tout cas de surmonter peu à peu sa vive humiliation. Soutenu dans cette démarche par la clairvoyante complicité qui liait sa femme à Madeleine et à André Gide, Copeau, qui sait le prix et la valeur de l'amitié du *« Bipède »*, tente de renouer les fils du lien rompu : c'est ce qu'il appellera — trop prosaïquement peut-être aux yeux de son aîné — le *« bail de vieillesse »*. Ce dernier état, dénué de passion mais empreint de tendresse, persistera sans guère plus d'accident — si ce n'est l'échec d'un projet commun avec Ida Rubinstein pour monter une pièce de Gide, *Perséphone* — jusqu'à la mort de Copeau en octobre 1949. La discrète disparition de Madeleine Gide en avril 1938 avait d'ores et déjà contribué à donner une sérénité quasi familiale à cette vieille amitié que Copeau avait vécue *« un peu amoureusement »*, jadis.

L'année de la parution du premier volume de son *Journal*, André Gide, dans un élan de simplicité qui ressemble paradoxalement à un effet d'extrême coquetterie, écrivait à son ami, le 8 mars 1939 : *« Si vous lisez mon journal, vous y reverrez quelle place vous avez tenue dans ma vie. Je m'attriste que votre nom se trouve beaucoup plus souvent cité dans le début que dans les plus récentes années ; mais vous aussi, peut-être — et alors tout va bien. »* Et Copeau, le 26 avril, de mettre les choses au point, aussi lucide et rigide qu'aux premiers temps : *« Mais je ne crois pas, pardonnez-moi de le dire, que j'aie tenu beaucoup de place dans votre vie. Je ne crois pas, si jamais la question se pose pour un de vos lecteurs dans l'avenir, que nul puisse jamais se représenter d'après vos pages qui j'étais, ni surtout ce que j'ai été pour vous. »*

Effectivement, cette imposante correspondance, remarquablement annotée et éclairée par Jean Claude, constitue un modèle de conversation dans le siècle, à la fois intelligente et soutenue, soumise cependant aux mouvements irréguliers du sentiment et du ressentiment ; cette lecture s'enrichit encore si l'on se reporte au *Journal* de Gide, mais les nombreuses références à l'autre *Journal*, celui inédit de Copeau (recoupant quasiment toutes les années de cette correspondance), pèsent également de tout leur poids de sincérité : c'est certainement dans ces pages-là que l'on trouvera, quand elles seront publiées, la véritable clé pour comprendre la morale fermée de Jacques Copeau et la nature de cette amitié qui le lia au *« cher André »*, dont il fut le temoin indéfectible mais peu complaisant.

CLAIRE PAULHAN.

★ CORRESPONDANCE ANDRÉ GIDE-JACQUES COPEAU. MARS 1913-OCTOBRE 1949, tome II, édition établie et annotée par Jean Claude, « Cahiers André Gide, n° 13 », Gallimard, 638 p., 280 F.

Paul Morand avait vingt ans...

CENT TROIS lettres de Paul Morand à une femme, entre 1908 et 1914, c'est une aubaine, surtout quand on sait que cette femme, Lisette Haas, fut sa maîtresse autour de 1912, avant d'être celle de Giraudoux, dont six billets sont joints à l'ensemble. Malheureusement, les écrits trop intimes de cette correspondance ont été détruits par la sœur de Lisette, le compositeur George-Rita, bien mal inspirée par sa discrétion.

Petit-neveu des deux femmes, Jean-Louis Chevalier exhume et annote les documents conservés avec une telle minutie qu'il en double l'intérêt. Sans son érudition, nous ne pourrions saisir une grande partie des allusions artistiques de Morand, s'adressant à son amie, peintre et amoureuse de l'Italie comme il l'est lui-même.

A vingt ans, le futur auteur de *Venises* montre une étourdissante culture, beaucoup de gentillesse attentive et une bonne dose de sérieux sous l'humour. A Lisette qui s'ennuie, il conseille : *« Essayez quelque chose. Partez autour du monde sans un sou en poche, travaillez, tourmentez votre sœur, faites du théâtre, dansez, jouez au bridge ! Mais tudieu n'insultez pas à la vie comme vous faites ! La vie est la chose du monde la plus belle quand on sait quoi lui demander... Essayez d'abord de désirer fermement quelque chose et vous verrez de suite l'ennui se dissiper... Il y a aussi le mariage. Les ennuis remplaçant l'ennui. A savoir si on gagne au change. »*

G. GUITARD-AUVISTE.

★ LETTRES A LISETTE HAAS, de Paul Morand (1908-1914), texte établi et présenté par Jean-Louis Chevalier, Editions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris).

JACQUES VACHÉ ET RENÉ CREVEL

Deux insoumis en cavale

Des lettres de Vaché, une biographie de Crevel ainsi que ses derniers écrits : le profil de deux hommes qui gardent toute leur force d'insolence et de désespoir.

JACQUES VACHÉ (1896-1919) et René Crevel (1900-1935) se sont rencontrés en la personne d'André Breton, qui avait reconnu, chez l'un comme chez l'autre, en des époques et des circonstances pourtant bien différentes, le visage de la seule insoumisson qui vaille : *« la désertion à l'intérieur de soi-même »*.

Toute mort est scandaleuse. Celles de Jacques Vaché — suicide ou accident mortel par abus d'opium — et de René Crevel — suicide au gaz comme le conseillait le narrateur de *Détours* (1), son premier roman — ne le furent pas plus qu'une autre. Simplement, elles prêtèrent à des hypothèses et à de basses polémiques dont le détail ne mérite pas d'être narré.

« Votre frère est au monde l'homme que j'ai le plus aimé et qui, sans doute, a exercé la plus grande et la plus définitive influence sur moi », écrivait, le 25 août 1949, André Breton à Marie-Louise Vaché. La différence d'âge entre eux (vingt ans) rend impossible toute forme de témoignage par la plus jeune sœur de Jacques Vaché. Mais elle a fait mieux, aujourd'hui, en transmettant à Georges Sebbag les lettres que son frère écrivit à ses parents pendant la première guerre mondiale.

Ces documents, plus quelques missives adressées à Jean Sarment, Jeanne Derrien et M^me^ Leroy, ne contredisent pas les fameuses *Lettres de guerre*, que Breton avait publiées dès 1919. Bien au contraire, elles mettent un peu plus en lumière la personnalité de ce dandy en armes qui refusait d'*« être tué en temps de guerre »*.

Jacques Vaché ne concevait pas qu'une lettre puisse avoir plusieurs destinataires. Aussi écrivait-il séparément à sa mère et à son père, le colonel James Samuel Vaché. Il leur réclamait, à l'un comme à l'autre, de l'argent, de l'alcool ou quelques vêtements et évoquait, à l'occasion, *« le long zézaiement »* d'un projectile expédié par un canon de 75.

Ce solitaire un rien ombrageux n'appréciait pas outre mesure la compagnie de la « chair à canon » résignée à son triste sort. *« Je ne me résoudrai jamais à être le « poilu » classique, sale et pouilleux. Alors je veux être bien rasé et avoir une cravate propre »*, écrivait-il après s'être plaint de la présence inopportune de puces, de poux, de punaises et autres *« charmants batraciens »*.

On réalise combien Vaché jouait à la « drôle de guerre » avec ses parents lorque l'on lit la lettre qu'il adressa le 21 août 1915 à Jean Sarment, son camarade de lycée à Nantes (2). Après avoir annoncé à son ami son prochain départ pour *« la tranchée des cadavres »* où règne *« le hasard, dont une des fonctions est d'être indifférent »*, il établit une manière de testament : *« Ne te désespère pas, mon vieux Jean, j'espère peut-être être des survivants, et des survivants sains d'esprit, car cela est navrant, beaucoup reviennent de là l'esprit tué (...). Si je dois y rester, tu feras un tri des choses que je t'ai confiées. Tu brûleras ce que tu voudras. Je laisse cela à tes soins, car je sais que tu feras comme j'aurais fait (...). Je t'écris avec le flegme mais je ne peux m'empêcher de regretter une foule de choses mortes et de choses à venir. »*

« Une manière de somnambule »

Jacques Vaché prenait garde de ne pas effaroucher, dans ses correspondances, *« dame censure »*, qui veillait au moral de l'arrière. Néanmoins, parfois, les mots *« sottises »* et *« boucherie »* se glissaient comme par inadvertance sous sa plume. A l'approche de l'armistice, il se sentira comme *« un nouveau riche »* et redoutera bientôt les atteintes du mal qui devait l'emporter : l'ennui.

Mondain, militant révolutionnaire, homosexuel, surréaliste, etc. De qeul linceul unique n'a-t-on pas été tenté, ici ou là, de recouvrir sa dépouille mortelle et l'œuvre de René Crevel ? Certes les contradictions d'un homme — à supposer que l'on puisse qualifier ainsi les diverses facettes de la personnalité de Crevel — sont toujours plus intrigantes, donc dérangeantes que ses affirmations.

Michel Carassou, qui a rassemblé avec Jean-Claude Zylberstein les écrits de Crevel (3), nous propose la première biographie consacrée à cet écrivain dont les textes gardent, aujourd'hui encore, toute leur force d'insolence et de désespoir. Outre la sincérité et la beauté, le pire des défauts de Crevel fut sans aucun doute son culte de l'amitié. Il lui fallait croire dans les autres pour s'oublier quelque peu et éloigner de lui la solitude.

Avec émotion souvent, avec précision toujours, Michel Carassou suit pas à pas celui que Michel Leiris, son camarade de classe au lycée Janson-de-Sailly, décrivait comme *« une manière de somnambule »*. Son récit est enlevé, presque haletant, comme s'il craignait sans cesse d'être distancé par cette ombre filante qui se brisa à l'âge de trente-cinq ans.

Il est seulement regrettable que son peu de sympathie pour André Breton ait quelque peu altéré son appréciation de certains événements.

René Crevel se saoulait de nuits blanches, de danse, de jazz, d'alcool et d'écriture. Toutes ces expériences, ainsi que des amours le plus souvent malheureuses, nourrissaient son œuvre, transformant chacun de ses romans en un *« dépôt de bilan »* provisoire.

Si René Crevel pensa et écrivit son suicide avant de l'accomplir une nuit de juin 1935, il dut aussi composer, très tôt, avec une tuberculose qui l'obligeait à des périodes de repos forcé. Aux côtés d'André Breton et des surréalistes, il fut néanmoins de tous les combats contre le fascisme et l'hitlérisme. *Le Roman cassé et derniers écrits* témoigne de cet engagement révolutionnaire qui ne souffrait d'aucune complaisance avec une certaine élite intellectuelle française qu'il se plaisait à fustiger : *« Rappelons pour mémoire l'immobilité des littéraires d'avant crise occupés à rasfitoler le mal du siècle. Bien assis dans des fauteuils de style NRF, à housses d'inquiétude, ils se regardaient le nombril sans cesser de pontifier, béatifier, bêtifier sur l'objet perdu. »*

Les hommes et l'époque eurent plus certainement raison de la respiration de Crevel que la tuberculose. Cet homme blessé, qui avait horreur des simulacres de l'existence, lisait sa disparition dans le regard de ceux qui le trahissaient. *« Parce que, pour les autres, je suis déjà un peu mort, je meurs à moi-même chaque jour davantage »*, confia-t-il un jour à André Gide. Ouvrir le gaz ne fut plus dès lors qu'un point final opposé en bas d'une page encore blanche.

PIERRE DRACHLINE.

★ SOIXANTE-DIX-NEUF LETTRES DE GUERRE, de Jacques Vaché, réunies et présentées par Georges Sebbag, Jean-Michel Place (12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris), 304 p., 104 illustrations, 125 F.

★ RENÉ CREVEL, de Michel Carassou, Fayard, 288 p., 98 F.

★ LE ROMAN CASSÉ ET DERNIERS ÉCRITS, de René Crevel, préface de Louis Janover, Pauvert, 147 p., 89 F.

(1) Kra, 1924 ; Pauvert, 1985.

(2) *Jacques Vaché et le groupe de Nantes*, de Michel Carassou, Jean-Michel Place, 1986. Le livre donne des informations sur cette période de la vie de Vaché.

(3) *Mon corps et moi, la Mort difficile, les Pieds dans le plat, Babylone, Détours, l'Esprit contre la raison et autres écrits surréalistes*, chez Pauvert.

● **D'AUTRES MONDES** - *La chronique de Nicole Zand*

A conserver pour l'éternité ?

★ **LE JARDIN D'EDEN, d'Ernest Hemingway, traduit de l'anglais par Maurice Rambaud, Gallimard, 287 p., 130 F.**

★ **AU-DELA DU SOUPÇON,** ***la Nouvelle Fiction américaine de 1960 à nos jours,*** **de Marc Chénetier, Le Seuil, coll. « Le don des langues », 458 p., 150 F.**

IL n'est jamais plaisant de tirer sur un cadavre. Surtout quand il s'est tué lui-même. Surtout quand il a enchanté nos jeunes années avec des écrits qui nous faisaient nous découvrir nous-mêmes, comme dans un miroir (aimablement déformant) par les yeux d'un Américain. Et quel Américain ! ...Mais son *Jardin d'Eden* est, en fin de compte, une illustration si acérée du naufrage d'un écrivain qu'on a l'impression qu'Ernest Hemingway, en écrivant ce roman, ne faisait pas autre chose que de charger l'arme qu'il allait retourner contre lui. Car ce « paradis » posthume est un véritable suicide littéraire. Brouillon énigmatique dont le sens recouvre tout ce que l'on voudra. Jusqu'à la dernière phrase du roman inachevé : *« A deux heures il avait récupéré, corrigé et retouché ce qu'à l'origine il lui avait fallu cinq jours pour écrire. Il continua à écrire encore un peu et rien ne suggérait que rien cesserait jamais de lui revenir intact. »* Fin. Feu.

Ce roman au titre ambitieux, *le Jardin d'Eden,* aurait dû être l'aboutissement de toute une vie d'écrivain. Lecteurs novices ou tenus par le manque de temps, ne vous y trompez pas : le paradis n'est pas ce que l'on croit ; le grand Hemingway n'est pas là, et il vaut mieux lire — ou relire — *les Neiges du Kilimandjaro, Pour qui sonne le glas, Le soleil se lève aussi* et même *le Vieil Homme et la mer* (qui lui valut le Prix Nobel 1954) ou, pour la nostalgie, *Paris est une fête*... Ou encore le volume de *Lettres choisies* (Gallimard 1986), dans lesquelles l'épistolier défend sa conception de la littérature et montre comment l'écriture est sa seule raison de vivre. Hélas, depuis que les manuscrits de l'écrivain le plus célèbre de la « génération perdue » (vingt-deux kilos d'inédits !) ont été déposés à la bibliothèque John-Kennedy du Massachusetts après sa mort en juillet 1961, les chercheurs autorisés à les consulter ne cessent de s'interroger sur la façon d'éditer des fonds de tiroir passionnants, certes, pour les spécialistes, mais qui, à force, n'ajoutent rien à la gloire de « Papa Heminguay ».

CE *Jardin d'Eden,* qui doit être, au moins, le dixième ouvrage posthume à paraître en français (1), est une sorte de serpent de mer dont on parle depuis vingt-cinq ans, depuis que fut découverte cette *« autobiographie romancée »* commencée en 1946 à laquelle le romancier travailla jusqu'à sa mort et qui, selon ceux qui eu accès à la version originale, comportait quelque deux cent mille mots (soit plus de mille cinq cents pages, répartis en quarante-huit chapitres). Pourquoi donc M. Michel Mohrt, dans sa préface, nous trompe-t-il délibérément en écrivant qu'*« il faut croire l'éditeur d'Hemingway quand il nous dit que le manuscrit du roman qu'on va lire n'a pas été altéré, bien qu'inachevé au moment de la mort de l'écrivain »* et que *« l'éditeur s'est contenté de corrections mineures »* et de *« quelques coupures »* ?... Cette solidarité avec l'éditeur américain Scribner's, qui publia toutes les œuvres d'Hemingway depuis 1926, ne fait qu'égarer le lecteur français. En effet, à la veille de la parution du *Garden of Eden* aux Etats-Unis, l'envoyé de l'éditeur, M. Tom Jenks, chargé de procéder aux coupes du manuscrit, n'avait pas hésité à déclarer que la longueur du roman avait été *« réduite d'un tiers »,* tout en affirmant *« avoir seulement supprimé de l'original une intrigue secondaire figurant dans un premier brouillon »* ; il affirmait aussi : *« Il n'y a rien dans ce livre qui ne soit d'Hemingway » (« Rien n'a été ajouté au texte »,* surenchérit le préfacier français) et il précisait néanmoins : *« Le livre est absolument identique à sa structure, scène par scène, chapitre par chapitre, ligne à ligne ».*

IL n'est pas question de jouer les chicaniers parce que le roman qui nous est livré en traduction française (identique à l'édition américaine (2) et traduite avec un grand et méritoire respect de l'écriture par Maurice Rambaud) ne comprte que trente chapitres, certains très courts, et beaucoup moins de trois cents pages... Est-ce à cause de ces coupes claires et des passages grossièrement raboutés que le roman nous paraît si répétitif et interminable ?... En effet, ceux qui avaient pu lire les différentes versions du manuscrit ont expliqué qu'il foisonnait de personnages et qu'on y retrouvait l'embryon de plusieurs livres écrits pendantt les quinze dernières années de la vie d'Hemingway. Soit. Ce qui est certain, c'est que l'auteur, qui savait mêler le perfectionnisme à un apparent laisser-aller du style, n'aurait jamais accepté de laisser publier ainsi son *Jardin d'Eden* et que l'inachèvement est la preuve même de son insatisfaction. Une certitude, au moins, s'impose : ses héritiers, qui ferment les yeux devant ce qui ressemble à une juteuse opération commerciale — *Mary, sa dernière épouse ; John, Patrick et Gregory, ses trois enfants,* — semblent peu intéressés par la littérature...

SITUÉ dans l'Europe des années 20, entre Le Grau-du-Roi, Hendaye, Madrid et la Côte d'Azur, *le Jardin d'Eden* fait référence aux deux premiers mariages de l'auteur, mêlant Hadley Richardson et Pauline Pfeiffer. C'est en effet au Grau-du-Roi que Hemingway passa sa lune de miel avec Pauline en mai 1927, juste avant le suicide de Clarence Hemingway, le père de l'auteur qui, jaidis, avait fait découvrir au jeune garçon les joies du maniement du fusil. Comme son héros, David Bourne, il n'était marié que depuis trois semaines.

Habillés de maillots rayés et de shorts identiques, ils semblent frère et sœur dans l'harmonie du début du livre : *« Ils avaient toujours faim et pourtant ils mangeaient fort bien »,* nous précise l'auteur décrivant l'appétissant petit déjeuner pas tout à fait continental : *« Choisir les confitures et le mode de cuisson des œufs était une fête »,* écrit

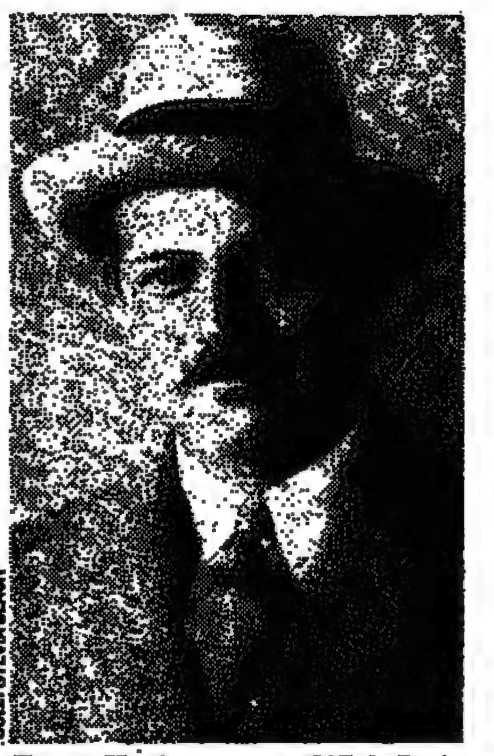

COLL. SYLVIA BEACH

Ernest Hemingway en 1927 à Paris, sans bronzage ni cheveux décolorés.

Hemingway, qui précise : *« Ce matin-là, il y avait de la brioche et de la confiture de framboises et les œufs étaient à la coque et il y avait aussi une petite noix de beurre qui fondait à mesure qu'ils remuaient les œufs et les assaisonnaient légèrement de sel et de poivre broyé au-dessus des coquetiers. C'étaient de gros œufs tout frais et ceux de la jeune femme n'étaient pas aussi cuits que ceux du jeune homme. »*

Ne négligeons aucun détail du paradis et amenons Freud avec nous !... En effet, la cassure, la fêlure (comme dirait Fitzgerald), est proche : Catherine, la jeune, riche et belle épouse de David, rencontrée le mois précédent au bar du Crillon, va s'ingénier à rompre l'harmonie de ce couple de rêve qui passe son temps à se bronzer pour *« devenir le plus noir possible »,* à nager le plus loin possible, à s'ébattre sans grande imagination *sur un lit d'où l'on voit « la plage étincelante de Palavas »,* à boire jusqu'à plus soif les mixtures les plus diverses : champagne Haig, Lanson ou Böllinger, whisky, bière ou force armagnac-Perrier (pouah !) accompagnés de maquereaux Captain Cook. Même au petit déjeuner.

C'EST un coiffeur qui sera à l'origine du drame : une *« chevelure sacrifiée »,* non pas comme dans le roman de Hrabal, mais des cheveux coupés courts, décolorés pour trancher avec le teint bronzé de nos héros unisexes. (*« On aura l'air très beaux ensemble »,* promet Catherine à son mari quelque peu réticent.) *« Ce n'est pas facile d'être une femme quand on en est réellement une »,* expliquera Catherine avant même de réaliser ce qui n'est pas encore un projet : le ménage à trois avec une belle personne brune aux cheveux longs qu'elle jettera dans les bras de David avant de disparaître, en laissant la Bugatti, mais en châtrant à sa manière un mari aux prises avec l'analyse de la page blanche. Pauvre David, qui tente de retrouver le souvenir d'un père alcoolique dans une Afrique poussiéreuse où les éléphants n'en finissent pas de mourir et qui aligne des histoires grises dans des cahiers d'écolier !... *« C'est bon de se remettre au travail ! Quand il faudra travailler, je travaillerai »,* ne cesse-t-il de répéter, hanté par l'impuissance qui le guette. Pauvre Ernest qui pendant quinze ans alignera, presque sans maquillage, une autobiographie qu'il laissera inachevée !

Destin tragique qui se perpétue puisque, tout comme leur père Clarence, son frère cadet, Leicester, romancier sans notoriété, auteur d'une biographie intitulée *Mon frère Ernest Hemingway* (Laffont, 1962), se tirera lui aussi une balle dans la tête, en 1982... *« Vois-tu, frérot, le seul bluff que je commets, c'est celui propre à tout romancier : je m'arrange pour donner aux choses un air de réalité,* disait Ernest à son frère. *Mais enfin toi qui me connais, la pêche, la chasse, la boxe, oui ou non, est-ce que je m'y entends ? »*

Destin absurde de l'œuvre inédite, distillée, manipulée, que l'auteur estimait trop imparfaite pour la publication mais qui, à force de répétitions, de redondances systématiques, de naïvetés roublardes, de glissements progressifs vers la folie et la mort, atteint parfois à l'incantatoire, éclate de tendresse et nous livre, en pointillé, avec Catherine — mi-Brett Ashley, mi-Zelda — un fascinant portrait de femme. Publier ou ne pas publier les posthumes ?... Pourquoi pas ? Mais, tout ou rien et, surtout, ne rien changer. Respecter l'auteur. Respecteur la postérité.

C'justement à la postérité que s'adresse le professeur et remarquable traducteur Marc Chénetier dans un gros ouvrage que ce spécialiste de la littérature américaine contemporaine consacre à la *« nouvelle fiction américaine de 1960 à nos jours »* : une recension sur la littérature en train de se faire, quand les individus prennent le pas sur les écoles et les catégories et n'ont pas encore leur place bien définie dans les anthologies. *« Aux litanies courantes et à la cantilation des saintes trinités (Malamud, Roth, Bellow ; Mailer, Styron, Vidal...), j'ai préféré des adoptions plus risquées, des affections sans bagages, des admirations sans vergogne,* prévient-il. *Aux répétitions de faits connus, s'agissant d'auteurs dont le nom nous parvient ressassé, j'ai préféré des approches rasantes, à contre-grain, à contre-idées, à faire dresser le poil. »* Louable projet que de ne pas se contenter de mettre les écrivains dans des moules et, selon la formule de Nathalie Sarraute qui sert de titre à l'ouvrage, considérer *« les tenants du roman traditionnel comme des classes privilégiées avant les révolutions »* (*l'Ere du soupçon,* p. 108).

Pas de place pour les « survivants » dans ce livre exclusivement tourné vers les valeurs *« non encore reconnues »* et qui fait plus cas de William Gaddis, de Donald Barthelme, de Robert Coover, de Joseph Mc Elroy, de Don De Lillo et, à la limite, des plus connus comme John Barth ou John Hawkes, que de John Updike, de Raymond Carver ou d'Allison Lurie. Et qui ne donne pas aux poètes, même à Wallace Stevens, la place à laquelle ils ont droit.

Livre de spécialiste pour des spécialistes, d'une analyse très fine, qui se hasarde courageusement sur des voies non encore tracées, *Au-delà du soupçon* s'attache à la forme plutôt qu'au fond, aux règles et aux jeux plutôt qu'à l'histoire, aux procédés stylistiques plutôt qu'à la narration, dans une littérature qui cherche les moyens de transcender le monde et non pas de le changer. Chénetier, le passionné, le sarcastique, évacue le politique comme il évacue l'émotion dans une compilation si détaillée que l'on y découvrira, avec quelque effort, des repères utiles aux curieux dans un chaos encore inextricable, que le langage de l'auteur complique à plaisir. Exemple parmi d'autres : *« Ce qu'il appert des remaniements périodiques du main-stream, et qui importe au premier chef ici, c'est qu'une manière de consensus ne parvient à chaque révision à se constituer que sur la base d'une thématique lâche, d'un jeu de préoccupations, d'images et d'idées, qui n'entretient que des rapports incertains avec la littérarité (...) »* ?

IL est passionnant de rejeter ce qui a eu cours jusque-là et, dans cette perspective, il devient normal de ne citer un Hemingway que comme une référence négative pour ne parler, chaque fois, que des « sous-Hemingway »... Il est important de redonner leur place à des œuvres essentielles dans la création litttéraire américaine comme celles de Thomas Pynchon, William Gass ou William Gaddis, dont le formidable roman, *les Reconnaissances* (Gallimard, 1973) date quand même des années 1953-1955, sans rien perdre de sa puissance dans la création de personnages grotesques et fantastiques d'un monde miné par la falsification : avec un faux Hemingway qui joue son rôle absurde au milieu des faux romans, des fausses dédicaces, des faussaires en tout genre, et des travestis.

LA postérité jugera. Comment déceler ce qu'elle retiendra, ce qu'elle éliminera ? Parions pourtant sur la survivance littéraire d'Ernie, ce Tartarin baroudeur de l'Illinois et du Ritz, ce lanceur de modes amateur de Cote d'Azur hors saison, de chasses en Afrique, de corridas et de Perrier (avec whisky), cet aventurier qui fit plus pour faire connaître la guerre d'Espagne que n'importe quelle étude politico-historique, qui voleta toute sa vie au-devant de la mort. Et qui, de nos jours, n'aurait pas manqué d'être aux côtés des « boat-people » ou de Salman Rushdie. Parions enfin que le meilleur Hemingway survivra, dans ses grandes œuvres, comme un témoin de notre siècle, et que la postérité se chargera d'écheniller les bourdes et les bourdons.

(1) Ont paru depuis sa mort : *Paris est une fête, Au-delà du fleuve et sous les arbres, Clés à la dérive, E.H. apprenti reportés, En ligne, Les nouvelles de Nick Adams, Le bon petit lion, Le taureau fidèle, 88 poèmes, Lettres choisies, L'été dangereux* (à suivre).

(2) Le traducteur qui a travaillé à l'édition de poche *Paperback,* a pu constater de légères variations de mots et de ponctuation entre les différentes éditions.

LA FRANCE DES LIBERTÉS

« Ecrire un manuel d'éducation civique qui soit aussi un point de repère pour l'adulte qui veut redécouvrir sa citoyenneté, c'est un projet qui peut paraître audacieux, tant l'instruction civique a été décriée depuis trente ans, à gauche comme à droite... Philippe Boucher, éditorialiste au « Monde », Elisabeth Szwarc, agrégée d'histoire et professeur d'école normale, se sont lancés dans l'aventure. Le résultat est un « vade mecum » des libertés, pour les jeunes et les moins jeunes. »

Simone Veil.

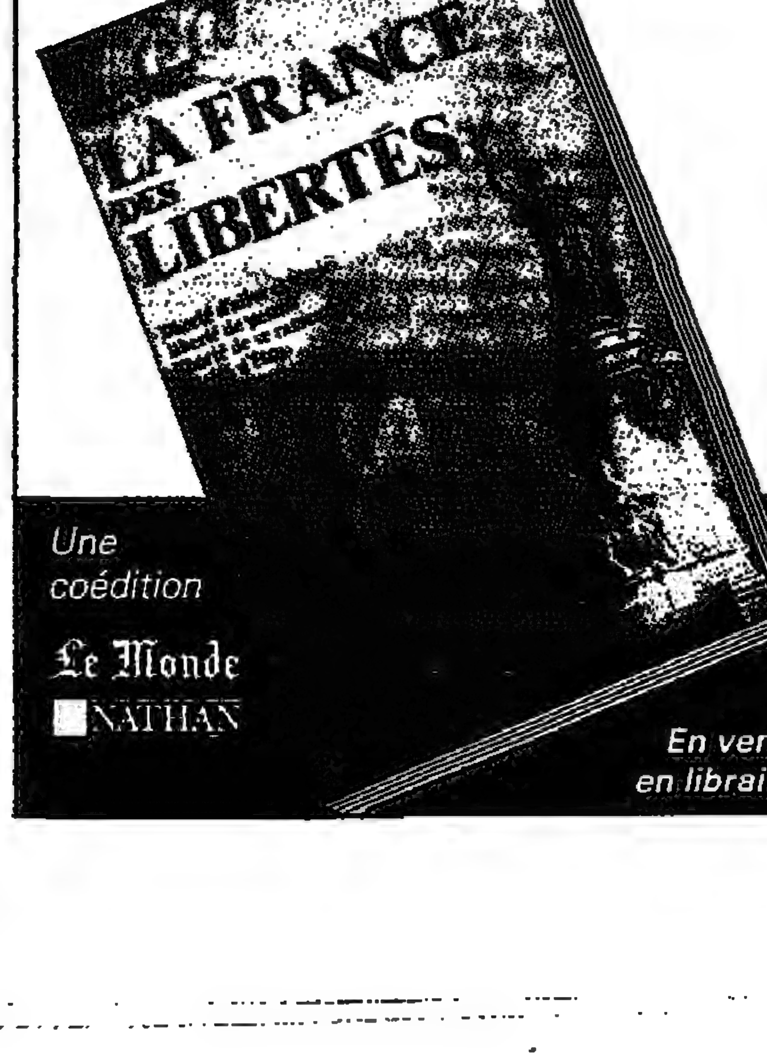

Une coédition

Le Monde

NATHAN

En vente en librairie

Seuls les menteurs savent raconter

(Suite de la page 19.)

Créature d'ombre, Mario Torga n'est attiré que par l'ombre; et un jour, vers la fin de l'automne, il se fait conduire en bateau à Dego, un petit village de la côte ligure. Le village est à l'image de Mario : un lieu fermé, coupé du monde — quelques maisons, quelques ruelles, un vieux petit théâtre italien, construit autour d'une place minuscule, — l'un de ces mondes miniatures, presque abstraits, qui représentent l'unique paysage mental de Ferrero. Dego est comme un hérisson : plein de secrets que ses habitants défendent avec une complicité jalouse, une *omerta* que personne ne pourrait briser, repoussant tout regard étranger. Jouant d'une omission radicale de détails, Ferrero nous empêche de connaître ces secrets : nous ne saurons jamais si la confuse histoire d'Allemands, de trésors et d'assassinats qui est parvenue jusqu'aux journaux est véridique — ou si tout cela n'est qu'un mystère factice, fabriqué ironiquement par Ferrero pour construire un récit.

Il est quelqu'un, à Dego, pour protéger ce secret avec un acharnement au moins égal à celui que met Mario à tenter de le violer : c'est Antonio, le propriétaire de la seule auberge du village; il attire l'indiscret qui le fascine pour le dévorer, avec la ruse et la patience de l'araignée. Aussi trouble et ambigu que son adversaire, il comprend immédiatement que Mario ment. Mario loue une chambre dans la maison d'Antonio; et il croit avoir trouvé le moyen d'atteindre le secret en cultivant l'amitié de Nicola, le fils ou le beau-fils d'Antonio, qui devrait connaître les mystères et les trésors, grâce à un don analogue à celui de Jim Hawkins, le héros de *l'Ile au trésor.* Mais son erreur est fatale. Nicola cherche désespérément à se faire aimer de son père : il veut devenir comme son père; et pour conquérir son amour il est prêt à abandonner, à trahir, peut-être même à tuer. La conclusion du livre est énigmatique. Le mystère subsiste, inaltéré. De toute la masse de secrets que Ferrero a concentrés dans son livre, il ne reste qu'une valise vide : ironique symbole objectif de l'impossibilité de déchiffrer quelque mystère que ce soit — d'écrire et d'expliquer quelque récit que ce soit, comme j'ai néanmoins tenté de le faire.

PIETRO CITATI.

(Traduit de l'italien par Brigitte Pérol.)

★ **HORS SAISON, de Sergio Ferrero, traduit de l'italien par François Bouchard, Le Promeneur, 136 p., 95 F.**

Mourir sans histoire

AUTREFOIS hospice pour les déshérités, Le Jérusalem a été converti en maison de retraite où séjournent de vieilles dames mises au rebut par leurs familles et dont l'institution bienveillante n'exige rien, sinon de toujours sourire et, le moment venu, de mourir sans faire d'histoires.

Bien sûr, la promiscuité y est de rigueur et nulle ne saurait y échapper. On passe ses nuits dans un dortoir où l'on entend « les chutes du Niagara » chaque fois qu'une voisine utilise son vase de nuit. Et, au cours des repas pris en commun au réfectoire, il faut être capable de supporter la compagnie *« des dames qui ne mangent pas très élégamment ».* Bref, si l'on veut être heureuse au Jérusalem, il est nécessaire et urgent d'intégrer ces petits désagréments. De s'habituer. Et l'on s'habitue à tout, n'est-ce pas ?

Tel est, en substance, le discours que tient Louise Capes à Mrs Gadny lors de son arrivée au Jérusalem. Cicérone empressée et loquace, Louise Capes guide la nouvelle venue à travers le dédale des couloirs et la met au courant des us et coutumes de l'établissement. Ici, les WC qui ne ferment pas à clef depuis qu'une certaine Bella s'est pendue à la chasse d'eau. Là, le dortoir et ses dix lits, chacun flanqué d'un casier où ranger ses « petites affaires, ses « possessions terrestres ».

Malgré la sollicitude et l'optimisme forcené de Louise Capes, Mrs Gadny ne parvient pas à s'adapter à ces conditions d'existence dont ses compagnes s'accommodent si bien. Maternées par la directrice et les infirmières, celles-ci se comportent en vieilles petites filles cruelles, gaies, souvent vulgaires. Il faut subir sans cesse leurs plaisanteries triviales, l'étalage de leurs misères physiques et, contre toute attente, Mrs Gadny ne s'habitue pas. Pire, elle refuse de se laisser apprivoiser, ne s'associe pas aux activités de la collectivité et se rebelle.

Pas plus que Mrs Gadny, le lecteur ne se tirera indemne de ce séjour au Jérusalem où, par la force tranquille de son écriture, le romancier anglais Paul Bailey l'a introduit en voyeur et en témoin. Sans effets de manches, maniant une langue d'une implacable sobriété, il nous confronte à cette tragédie silencieuse, poignante, dont nous serons quelque jour, à notre tour, le protagoniste et la victime : la vieillesse.

Pour montrer l'atroce, pour dire l'insupportable, Paul Bailey se refuse à employer les procédés raccoleurs et leur préfère la simple crudité des faits, qu'il ponctue d'un dialogue toujours juste, étonnant de vie et de vérité.

ANNE BRAGANCE.

LE DERNIER COULOIR, de Paul Bailey, trad. de l'anglais par Michel Courtois-Fourcy, Ed. Bernard Coutaz, 199 p., 89 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TF1 REUSSIT LE GRAND CHELEM DES MUNICIPALES

16.150.000* Français ont suivi les résultats des élections municipales 89 sur TF1. Merci à tous ceux qui font de TF1 la première chaîne de l'information.

*(Source Médiamétrie)

Société

Les suites d'une agression contre des colleurs d'affiches du PS

La Cour de cassation se prononce sur les « effets pervers » de la loi d'amnistie

La chambre criminelle de la Cour de cassation devait examiner, jeudi 23 mars, en assemblée plénière, un pourvoi formé contre un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles par les parents de Philippe Brocard, un sympathisant du Parti socialiste mortellement blessé de neuf coups de poignard, le 7 mars 1986, au cours d'une rixe avec des colleurs d'affiches du Front national. Si l'auteur principal, toujours détenu, doit être renvoyé aux assises, la cour d'appel de Versailles a, en effet, considéré que tous les délits connexes à ce crime – non-assistance à personne en danger, détention d'armes, dissimulation de traces – sont gommés par la loi d'amnistie du 20 juillet 1988, qui efface les délits « *en relation avec les élections* ». Ainsi, seul l'auteur des coups devrait être poursuivi pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, ses trois amis échappant à toute sanction pénale. Si, comme le disait M. Pierre Arpaillange au cours du débat parlementaire, « *l'amnistie n'est pas l'amnésie* », et même si telle n'était pas la volonté initiale du législateur, la famille de Philippe Brocard comprend mal la mansuétude dont bénéficie le commando qui a concouru à la mort d'un jeune homme, non violent, pacifiste, sur un coin de trottoir, entre deux panneaux électoraux, une nuit de mars 1986.

La deuxième mort de Philippe Brocard

D'abord, il y a eu le drame, inattendu, imbécile. Annoncé par un coup de téléphone nocturne et froid. Philippe Brocard, trente-cinq ans, avait succombé à ses blessures : neuf coups de poignard de combat, dont l'un, mortel, avait sectionné une artère.

Le lendemain matin sa sœur Brigitte, au commissariat, est allée récupérer une pipe et un paquet de tabac. Et la famille – femme, parents, sœurs – a appris ce qui s'était passé. Ce soir-là, au cours de la campagne des législatives de 1986, Philippe Brocard avait accepté d'aider deux amis à coller sur les panneaux électoraux des affiches du PS dont il était sympathisant, précisément à Croissy-sur-Seine, dans les Yvelines, fief de Michel Rocard. « *Depuis toujours, Rocard était son pape, il ne jurait que par lui* », se rappelle aujourd'hui l'une de ses sœurs. Ancien permanent de la CFDT, Philippe Brocard travaillait alors à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Et puis la bagarre a eu lieu.

Quatre voitures de colleurs d'affiches du Front national se rangent au bord du trottoir. L'un des amis de Philippe Brocard est en train de décoller une affiche du FN collée sur un panneau du PS. Cela suffit. Coups de poing, coups de pied, coups de poignard. Les pneus de la voiture des « colleurs » du PS sont crevés, les portières défoncées, les vitres brisées. Pour parachever la besogne, alors qu'on donne encore des coups de pied à terre à Philippe Brocard, grièvement blessé, on répand de la colle sur les sièges de la voiture, avant de s'enfuir. La voiture est, bien sûr, inutilisable, les amis du jeune homme ne peuvent le conduire à l'hôpital.

Finalement transporté par des services d'urgence, opéré, il meurt à 3 h 45 du matin. Ses agresseurs ont déjà été interpellés. Régis Devaux, vingt-trois ans, Christian Cecchi, dix-neuf ans, Yves Perez, vingt ans, Jean-Claude Goeller, vingt-deux ans. C'est Régis Devaux, sergent aux 5e Régiment d'infanterie de Beynes, décoré de la médaille de la défense nationale, qui a joué de l'arme blanche. Christian Cecchi a donné les coups de pied. Peu ou prou, ils reconnaissent les faits. Dans leurs voitures, on retrouve huit manches de pioche, un pistolet automatique de 8 millimètres approvisionné de cartouches à grenaille, une bombe lacrymogène, un revolver 22 long rifle à grenaille, un poignard dans son étui, un coup de poing américain et un nerf de bœuf.

Ils ont beau échanger leurs blousons tachés de sang et tenter de se repasser le poignard, ils sont vite confondus et incarcérés. A l'époque, bien que des cartes de son parti soient saisies, Jean-Marie Le Pen crie à la machination. Laurent Fabius, alors premier ministre, Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, Michel Rocard, tête de liste du PS dans les Yvelines, Michel Péricard, maire RPR de Saint-Germain-en-Laye et député, Edmond Maire pour la CFDT, assistent aux obsèques.

Remise en liberté

Puis l'instruction suit son cours. Raisonnablement, normalement. Finalement, le juge d'instruction de Versailles, M. Yves Madre, ne retient pas la volonté homicide pour Régis Devaux, qui affirme n'avoir pas voulu tuer, mais avoir cherché à se dégager : il n'est donc plus poursuivi pour homicide volontaire, mais pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Les amis de Régis Devaux, inculpés de délits connexes, brièvement incarcérés, sont remis en liberté.

Tous devaient être logiquement renvoyés aux assises. C'était le sens de l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction en novembre 1988. C'était le sens du réquisitoire du procureur général près la cour d'appel de Versailles en décembre 1988. Mais, auparavant, la loi d'amnistie du 20 juillet 1988 avait été adoptée par le Parlement. Les avocats des colleurs d'affiches du Front national, en bonne logique, l'ont invoquée. Et c'est, pour ses proches, la deuxième mort de Philippe Brocard.

Dans un arrêt du 16 décembre dernier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles estime, en effet, que la loi s'applique bien à tous les prévenus. Si le crime pour lequel Régis Devaux est toujours détenu en attendant de comparaître devant la cour d'assises n'est pas effacé par la loi d'amnistie, en revanche celle-ci gomme tous les délits connexes. Assommée, la famille Brocard a tout juste le temps de se ressaisir et de former un pourvoi en cassation contre cet arrêt.

Décidée dans son ensemble à apurer les comptes et à remettre les compteurs à zéro en matière de délits électoraux dès lors qu'avait été adoptée la loi sur le financement des partis, la classe politique s'était offert un joli cadeau en laissant passer l'alinéa 5 de l'article 2 de la loi d'amnistie. Celui-ci prévoit, en effet, l'amnistie « *des délits en relation avec les élections de toute nature, notamment en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques* ». Sont explicitement exclus de l'amnistie (1) les destructeurs volontaires par explosif de monuments publics, d'objets mobiliers et immobiliers commis ou non en bande organisée et les délits concernant les votes par procuration et par correspondance.

Les magistrats de Versailles ont donc, rejoint les conclusions des avocats du commando en considérant, dans une interprétation toute mécanique de la loi, que les délits dont ils étaient question – dans la mesure où ils ne faisaient pas partie des exclusions prévues par le texte – devaient être amnistiés. Comme si détenir des armes, donner des coups de pied à un homme qui agonise et ne pas lui prêter assistance était « *incontestablement en relation avec les élections législatives et régionales de mars 1986* ».

Dans l'exposé des motifs de la loi d'amnistie, le ministre de la justice précisait que « *l'oubli ne peut être sans limite* ». « *Certains actes, par leur nature ou par leur gravité, ne sauraient échapper à la mémoire de la justice ni à celle de la société tout entière (...). Le gouvernement entend affirmer la détermination et l'unité de la nation devant les actes de violence aveugle, ainsi que sa solidarité avec les victimes.* » « *L'amnistie n'est pas l'amnésie* », ajoutait M. Pierre Arpaillange, le 30 juin devant le Sénat.

Interrogés sur ce qui ressemble bien à un effet pervers de la loi d'amnistie, Matignon et le ministère de la justice sont restés muets.

Si le pourvoi de la famille Brocard devait être rejeté par la Cour de cassation, seul Régis Devaux serait renvoyé aux assises, et uniquement pour les coups mortels qu'il a portés. Le reste des faits, la responsabilité de ses amis, seraient à jamais gommés et noyés dans l'oubli.

AGATHE LOGEART.

(1) Articles 257-3 et 435 du code pénal.

Nouvelles inculpations dans l'affaire de la SORMAE

Après les entrepreneurs, les « politiques »

M. Pierre Culié, président de la chambre d'accusation de Paris, juridiction chargée par la Cour de cassation depuis le 15 février d'instruire l'affaire dite des fausses factures de la SORMAE (Société auxiliaire d'entreprise Rhône-Alpes-Méditerranée), a notifié, mercredi 22 mars, quatre nouvelles inculpations dont trois concernent cette fois des personnalités politiques du Sud-Est.

Ainsi ont été inculpés de corruption et de recel d'abus de biens sociaux MM. Jean-Pierre de Peretti della Roca, ancien maire UDF d'Aix-en-Provence, Jules Susini, qui était son adjoint RPR au conseil municipal, et José Mattéi, ancien directeur de cabinet de M. Michel Pezet (PS), candidat récemment malheureux à Marseille. M. Culié a en outre inculpé M. Dominique Gajas, directeur général adjoint de la Société d'économie mixte d'équipement de la ville d'Aix-en-Provence (SEMEVA).

L'instruction de l'affaire prend un nouveau tour. C'est en effet parce qu'un certain nombre de maires, mis en cause dès le début de l'information judiciaire ouverte à Marseille par des dirigeants locaux de la SORMAE, filiale de la SAE, l'une des plus importantes entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics, se trouvaient « *susceptibles d'être inculpés* » que le tribunal de Marseille avait dû se dessaisir du dossier, la loi accordant dans ce cas-là à un élu municipal ce que l'on appelle un « *privilège de juridiction* ».

Dès que ce dessaisissement intervint et que la chambre d'accusation de Paris se trouva chargée du dossier, le parquet général de la cour d'appel avait requis l'inculpation de plusieurs personnes dont sept « politiques ». C'est trois de ceux-ci qui viennent aujourd'hui d'être inculpés. Il semble que l'on n'ait pas voulu judiciairement agir durant la campagne pour les élections municipales et avant les résultats définitifs de celles-ci.

Outre les trois hommes politiques inculpés le 22 mars, quatre autres sont visés par les réquisitions du parquet général de Paris : MM. Jean-Pierre Roux, ancien maire RPR d'Avignon battu le 19 mars ; Victor Cordonnier, ancien premier adjoint PS au maire de Marseille, Charles Scaglia (UDF) : réélu à la mairie de La Seyne-sur-Mer (Var) et enfin Roland Nungesser, maire RPR de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), lui aussi réélu dès le 12 mars.

Tous ont déjà fait savoir qu'ils s'estimaient étrangers à cette affaire. M. de Peretti della Rocca a d'ailleurs renouvelé sa protestation en sortant, le 22 mars, du cabinet de M. Culié. « *Je ne reconnais pas*, a-t-il dit, *ce qui m'est reproché. La calomnie a porté ses fruits. Mais je suis bien plus libre pour me défendre depuis que je ne suis plus maire.* »

Tous les inculpés du 22 mars sont laissés en liberté, une liberté que la chambre d'accusation a rendue à MM. Robert Mistre, directeur général de la SORMAE et à Yves Duverger, entrepreneur qui se trouvaient en détention provisoire depuis le 17 février. Seuls demeurent actuellement incarcérés MM. Pierre Bentata, directeur général de la SAE, maison mère de la SORMAE, Paul Peltier, directeur général de la SORMAE, et Claude Popis, gérant de cette même société.

● **Thierry Paulin hospitalisé.** – Thierry Paulin, le meurtrier présumé de dix-huit vieilles dames assassinées à Paris entre 1984 et 1987, a été admis, mercredi 22 mars, dans un état très grave, à l'hôpital Bichat, à Paris. Agé de vingt-six ans, Thierry Paulin souffrirait d'une maladie incurable. L'Assistance publique de Paris s'est refusée à tout commentaire. Incarcéré à Fleury-Mérogis (Essonne), le jeune Martiniquais, en raison de la détérioration de son état de santé, avait d'abord été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu à Paris, dans la salle Cusco, réservée aux détenus et aux prévenus, et protégée par des gardiens de la paix.

● **Condamnation avec sursis d'un directeur de prison.** – Le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a condamné mercredi 22 mars M. Robert Gonzalès, cinquante-cinq ans, ancien directeur de la maison d'arrêt de cette ville à quinze mois de prison avec sursis. M. Gonzalès, après avoir été suspendu de ses fonctions en 1987, avait été inculpé d'abus de confiance et d'usage de faux en écritures privées. L'administration pénitentiaire avait découvert notamment que l'achat de trois postes de télévision par des détenus pour une somme de 7 040 francs ne figurait sur aucun des registres de la maison d'arrêt.

A l'appel du SNAPC

Journée nationale d'action des policiers en civil

Majoritaire parmi les inspecteurs et enquêteurs de police, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) organise, jeudi 23 mars, une « *journée nationale de réflexion et d'action* ». Réunions d'information dans les services, remises de motions aux préfectures, distributions de tracts, délégations, assemblée générale dans la salle Bertillon du 36 quai des Orfèvres, à Paris, conférence de presse en fin de journée : ce branle-bas des policiers en civil fait suite à l'élection d'un nouveau secrétaire général à la tête du SNAPC, M. Alain Brillet.

Tout en approuvant « *les orientations annoncées récemment par le ministre de l'intérieur* » (*le Monde* du 10 mars), le SNAPC estime que « *les problèmes immédiats restent sans solution* ». « *Si on a refait la carrosserie du véhicule police, le moteur n'a pas été changé, ni même révisé*, explique le tract d'appel à la journée nationale d'action. *Aucune modernisation des structures des corps et des services de la police nationale n'a été entreprise. Les seules tentatives se sont heurtées aux intérêts et aux privilèges de caste de certains.* »

Aussi le syndicat demande « *l'inscription de mesures significatives en faveur des policiers en civil sur le budget 1990* » : transformation de « *postes de base* » en « *postes d'encadrement* », 500 F par mois de frais de police (actuellement 155 F), 100 F d'indemnité par heure supplémentaire la nuit et 50 F le jour (actuellement 4,40 F), une prime pour les postes difficiles qui étende celle en vigueur à Paris (500 F mensuels) à la région parisienne et aux grandes métropoles. Organisation concurrente, le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNIP, membre de la FASP) partage les critiques du SNAPC, mais juge ses propositions limitées au « *replâtrage* » : « *Les revendications catégorielles isolées contribuent à entretenir des illusions* », estime son secrétaire général, M. Jean-Pierre Caillot.

Le SNAPC a vivement réagi à un télex interne du directeur général de la police nationale, M. Ivan Barbot, qui, en prévision de cette journée d'action, exige la présence dans les services de la moitié des effectifs ainsi que des demandes individuelles pour pouvoir participer aux réunions syndicales. Estimant que M. Barbot « *révèle des pratiques antisyndicales révolues* », le SNAPC « *regrette que ce haut fonctionnaire n'ait pas porté plus tôt son attention sur les problèmes maintes fois exposés et qu'il découvre à cette occasion qu'il dirige la police nationale* ».

Mort de Jean-Pierre Iraçabal coordinateur de la lutte antiterroriste au Pays basque

Jean-Pierre Iraçabal, commissaire principal ayant rang de sous-préfet, coordinateur de la lutte antiterroriste au Pays basque, victime lundi d'un malaise et hospitalisé à Pau, est décédé mercredi 22 mars à l'âge de cinquante ans des suites d'une rupture d'anévrisme.

[Né à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Pierre Iraçabal était diplômé de l'Ecole supérieure de police et titulaire de quatre certificats d'études supérieures de chimie. Il avait commencé sa carrière comme officier de police au service régional des Renseignements généraux de Rouen.

Nommé commissaire principal en 1983, il avait pris en juin 1986 ses fonctions de coordinateur de la lutte antiterroriste au Pays basque.]

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :
Orientations Service, 28, rue de la Trémoille, 75008 PARIS
(réponse par courrier uniquement).

M. - Mme - Mlle
Adresse
Code postal Ville
Niveau d'études actuel Age

- ☐ Classes Préparatoires
- ☐ Grandes Ecoles, Commerce Gestion
- ☐ Ecoles à Vocation Internationale
- ☐ Vente, Commerce, Gestion Distribution
- ☐ Grandes Ecoles Scientifiques
- ☐ 3e Cycle de Gestion
- ☐ Administration Militaire - Commissariats
- ☐ Architecture
- ☐ Architecture d'Intérieur
- ☐ Arts Graphiques
- ☐ Assurances
- ☐ BTS Automobile
- ☐ Cinéma
- ☐ Communication et Culture
- ☐ Communication dans l'Entreprise
- ☐ Communication, Publicité
- ☐ Communication Audiovisuelle
- ☐ Comptabilité
- ☐ Concours Ecole Normale
- ☐ Cours par Correspondance BTS
- ☐ Cours par Correspondance Sciences Po
- ☐ Cours de Vacances et de Soutien
- ☐ Danse
- ☐ Design, Design Industriel
- ☐ Electronique
- ☐ Expertise Comptable
- ☐ Expression Visuelle
- ☐ Formations Artistiques Appliquées
- ☐ Formation Continue
- ☐ Gestion Financière
- ☐ Gestion du Personnel
- ☐ Immobilier
- ☐ Informatique
- ☐ Ingénieur Chimiste
- ☐ Journalisme
- ☐ Logistique Production
- ☐ Maintenance d'Ordinateurs
- ☐ Management Hôtelier
- ☐ Marché de l'Art
- ☐ Optique
- ☐ Para-Médical
- ☐ Prothésiste Dentaire
- ☐ Recherche Scientifique
- ☐ Réussir le Baccalauréat
- ☐ Secrétariat-Bureautique
- ☐ Sciences Sociales et Politiques
- ☐ Tourisme
- ☐ Stylisme de Mode

M 89.07

ENSEIGNANTS
LA REVALORISATION DE VOTRE SITUATION
TOUTE L'INFORMATION SUR MINITEL.
3613 code Edutel
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

ENVIRONNEMENT

Après de difficiles négociations à Bâle

Trente-quatre pays ont signé la convention sur les exportations de déchets dangereux

Après trois jours de débats et de négociations à Bâle (Suisse) du 20 au 22 mars, les délégations des cent quinze pays qui avaient répondu à l'invitation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ont adopté l'acte final de la *« convention sur les mouvements trans-frontières de déchets dangereux »*. Trente-quatre pays, dont la France, ont immédiatement signé la convention, qui entrera en vigueur trois mois après la ratification formelle d'au moins vingt Etats. Ni les Etats-Unis, ni l'URSS n'ont signé la convention, pas plus que les Etats africains, qui se réservent de le faire après une réunion de l'Organisation de l'unité africaine, dans quelques mois, à Bamako (Mali).

BALE
de notre envoyé spécial

A lui seul, le choix du lieu de la conférence était un symbole : Bâle, la ville aux trois frontières (Suisse, France, RFA), est en même temps la ville des « trois sœurs », autrement dit des trois groupes chimiques parmi les plus puissants du monde : Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche et Sandoz. Hoffmann-La Roche avait défrayé la chronique en 1983 avec les quarante et un fûts contenant la dioxine de Seveso. Les fûts, exportés discrètement vers la France pour soulager le gouvernement italien, avaient finalement été conduits sous bonne garde vers Bâle, où l'usine Ciba-Geigy avait accepté d'incinérer les déchets dans son four géant. Quant à Sandoz, l'incendie d'un de ses entrepôts, en 1986, avait provoqué une pollution majeure du Rhin par l'exportation involontaire des déchets de l'incendie. Comme pour se racheter, donc, la ville de Bâle avait offert d'accueillir la conférence des Nations unies et s'est même proposée – comme la France – d'héberger le secrétariat créé pour suivre l'application de la convention. Celui-ci ira en fait à Genève.

Vers le Venezuela et l'Afrique

La Suisse, dans son ensemble, est d'ailleurs bien placée pour se préoccuper des déchets dangereux. Sur les quelque 300 000 tonnes que ses industries produisent, elle en exporte entre 60 000 et 100 000, principalement en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, en RDA et en Yougoslavie.

Tous les pays d'Europe croulent sous les résidus industriels inutilisables. La RFA, qui accueille dans ses mines de sel de Herfa-Neurode (Hesse) les produits toxiques de toute l'Europe, exporte ses déchets moins dangereux vers la RDA, dont les prix sont imbattables. Les estimations du tonnage varient entre 600 000 et 1 000 000 de tonnes par an! La petite Belgique, à elle seule, a importé 800 000 tonnes de déchets industriels en 1988, dont 50 000 tonnes ont été réexpédiées vers la France ou la RFA (simple transit), 50 000 autres tonnes ont été éliminées sur place et le reste recyclé pour la fabrication de nouveaux produits.

Quant à la France, qui produit environ 2 millions de tonnes de déchets spéciaux, elle en élimine ou recycle elle-même la quasi-totalité, à l'exception de certains résidus chlorés voués à l'incinération en mer du Nord, ou de produits particuliers destinés aux mines de sel allemandes ou exportés pour recyclage.

La France est bien équipée

La France importe aussi quelque 200 000 tonnes de produits toxiques qu'elle brûle dans ses cimenteries, son usine spécialisée de Saint-Vulbas (Ain), ou qu'elle entrepose dans ses « centres d'enfouissement techniques » (décharges contrôlées). L'Italie, un temps, crut trouver la solution : l'exportation vers le Venuzuela ou l'Afrique. Et ce furent les équipées des « cargos-poubelles » *Zanoobia* et *Karin-B*, qui devinrent le feuilleton de l'été 1988. Le scandale des déchets débarqués en Guinée et au Nigéria fut tel que le Parlement italien, en octobre, adoptait deux textes législatifs qui interdisent désormais toute exportation de déchets vers les autres pays que l'OCDE, c'est-à-dire aussi bien les pays de l'Est que le tiers-monde. Quatre navires ont finalement ramené les cargaisons de déchets en Italie et un cinquième navire va achever le rapatriement bientôt. *« C'est un geste que nous avons accompli »*, souligne le ministre italien de l'environnement, M. Giorgio Ruffolo. Rien, en effet, n'interdisait ce genre de pratique avant les mesures prises à Rome et le 22 mars à Bâle. Mais l'Etat italien n'y sera pas complètement de sa poche : l'examen des déchets a permis d'identifier trente-six entreprises italiennes qui, convoquées au ministère de l'environnement, ont été sommées de rembourser les frais.

Cela peut coûter cher. L'élimination d'une tonne de déchets spéciaux coûte aujourd'hui de 400 F à 2 000 F, et même plus de 7 000 F si elle contient des PCB (polychlorobiphénylo). Pour l'Europe, la facture totale revient à quelque 8 milliards de francs par an. Aux Etats-Unis, le coût moyen de l'élimination est passé de 10 dollars la tonne (1976) à 160 dollars (1986). Selon l'OCDE, 10 à 15 % seulement des déchets spéciaux européens sont récupérés et réutilisés ; 6 % sont incinérés à terre ou en mer ; 8 % subissent un traitement de « détoxication » ; 8 % sont immergés en mer et le reste mis en décharge. L'incinération en mer du Nord, abondamment pratiquée pour les hydrocarbures chlorés (600 000 tonnes ont été traitées ainsi entre 1969 et 1978) a été sérieusement réduite et devrait disparaître en 1994.

Selon l'Office fédéral de l'environnement (Suisse), *« seule la France est équipée de manière juste suffisante »* pour le traitement des déchets spéciaux. Tous les autres, et notamment les Etats-Unis, la RFA, les Pays-Bas, l'Italie, la Grande-Bretagne et la Suisse, ont du retard. Le résultat : il existe aux Etats-Unis 20 000 décharges potentiellement dangereuses, et l'on dénombre 35 000 sites contaminés en RFA et 4 300 aux Pays-Bas.

Tant que les pays industrialisés traitaient eux-mêmes ou se repassaient leurs déchets, la communauté internationale pouvait fermer les yeux. C'était un problème de riches. Mais lorsque les Américains ont commencé à décharger des cendres d'incinération à Haïti, ou lorsque les Italiens ont débarqué leurs fûts toxiques au Nigéria et lorsque des courtiers en déchets, comme le fameux Gianfranco Ambrosini et sa société Intercontrat, installée à Verbier, dans le Valais suisse, se sont mis à proposer de fabuleux contrats aux pauvres de la planète il fallut intervenir. Le Programme des Nations unies pour l'environnement et son directeur exécutif, M. Mustapha Tolba, s'y sont employés pendant dix-huit mois sans relâche. D'où la hâte à faire adopter la convention de Bâle, malgré les réticences de beaucoup de délégations.

Paradoxalement, cette convention, conçue pour protéger les pays démunis contre les exportateurs sans scrupules, n'a pas enthousiasmé les délégations du tiers-monde. Les Africains, en particulier, se sentant mal armés pour empêcher l'entrée des déchets dans leurs ports espéraient obtenir l'interdiction de toute exportation. Mais, en l'état actuel des installations d'élimination, les Etats industrialisés ne peuvent pas pratiquer ce protectionnisme. *« Il n'est pas souhaitable de multiplier les centres d'élimination, pour des raisons à la fois économiques et écologiques »*, a déclaré le secrétaire d'Etat français à l'environnement, M. Brice Lalonde. L'Europe va donc continuer à échanger certains déchets, tout en s'efforçant d'en limiter la production à la source.

Reste l'exportation vers les pays en développement, que la convention n'a pas osé interdire complètement, pour ne pas fermer la porte à l'avenir. Qui sait si, un jour, l'industrie du tiers-monde n'aura pas besoin, à son tour, d'échanger des rebuts de sa production ? Doit-on interdire par avance à une région en développement de pratiquer ce qui est devenu indispensable en Europe ? D'où l'autorisation d'exporter, sous réserve d'accord du pays receveur, et à condition que des conditions satisfaisantes d'entreposage ou d'élimination existent.

Droit de regard sur les cargaisons

« Cette convention est dangereuse, car les pays industriels détiennent tous les pouvoirs », a observé le porte-parole de Greenpeace, dont quatre représentants ont participé à tous les travaux de la conférence, y compris aux réunions préparatoires d'experts. *« Si l'on autorise l'exportation des déchets, on n'arrivera jamais à stopper la pollution à la source »*, renchérit Robert Klatte, le représentant de Greenpeace à Bruxelles. Plus tiers-mondistes que les délégations du tiers-monde, les alternatifs bâlois et les militants écologistes ont manifesté à plusieurs reprises leur hostilité de principe aux décisions de la conférence. Des alpinistes de Greenpeace ont même déployé sur le bâtiment faisant face à celui qui abritait la conférence une immense banderole accusant la convention de légaliser la *« terreur toxique »*. Les mêmes qui, en 1986, avaient accusé Sandoz d'avoir *« tué le Rhin »*. Cela n'a pas empêché les délégués de multiplier les amendements et d'applaudir comme un seul homme M. Tolba, victime d'une crise cardiaque lors de la réunion des experts. Nul doute que la convention sera finalement ratifiée, y compris par les Africains, soucieux de ne pas laisser ouvrir une brèche dans le front du refus des déchets des riches.

ROGER CANS.

Notifications écrites

Par déchets dangereux, il faut entendre une série de produits chimiques toxiques ou contenant des éléments non biodégradables, ainsi que les matières explosives inflammables, corrosives, infectieuses ou écotoxiques. Mais les déchets nucléaires n'entrent pas dans le champ d'application de la convention, car ils *« sont soumis à d'autres systèmes de contrôle internationaux »*.

Les signataires veilleront *« à ce que la production de déchets dangereux à l'intérieur du pays soit réduite au minimum »*, assureront *« la mise en place d'installations adéquates d'élimination en vue d'une gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux »*. Ils interdiront leur exportation dans les pays qui en interdisent l'importation. Ils exigeront que les renseignements sur les mouvements transfrontières soient communiqués aux Etats concernés. L'exportation de déchets dangereux est interdite vers un Etat non signataire, ainsi qu'au-delà du 60e parallèle de l'hémisphère sud, c'est-à-dire en Antarctique.

Les déchets dangereux devront être emballés, étiquetés et transportés conformément aux règlements internationaux, et accompagnés d'un *« document de mouvement depuis le lieu d'origine jusqu'au lieu d'élimination »*. Une notification écrite préalable sera adressée à tous les Etats concernés par le passage du transport, qui ne peut avoir lieu qu'après accusé de réception écrit de l'Etat importateur et confirmation écrite à l'Etat exportateur.

Si l'élimination ne peut se faire comme prévu, l'Etat exportateur s'engage à procéder lui-même à l'élimination dans un délai de quatre-vingt-dix jours ou à réimporter le chargement.

SCIENCES

Une fusion réalisée en laboratoire

Un nucléaire de rêve

(Suite de la première page.)

Ce qui n'est possible, selon les physiciens, qu'à la condition d'atteindre des températures supérieures à 100 millions de degrés, des densités de plasma – c'est-à-dire d'un gaz de deutérium et de tritium dont les atomes sont dissociés en noyaux et en électrons – de l'ordre de 100 000 milliards de particules par centimètre cube, pendant des temps supérieurs à la seconde. Or, les meilleurs résultats obtenus à ce jour sont loin du compte. Quand les 100 ou 140 millions de degrés sont atteints au Joint European Torus de Culham, près d'Oxford et au Tokamak Fusion Reactor de Princeton aux Etats-Unis, c'est la densité qui manque. Quand celle-ci est là, c'est le temps de l'impulsion qui est trop bref. Aussi ne faut-il guère s'étonner de ce que la plupart des physiciens disent, comme le haut commissaire à l'énergie atomique, M. Jean Teillac, que *« même 2050 est peut-être une date trop optimiste pour la domestication de la fusion »*.

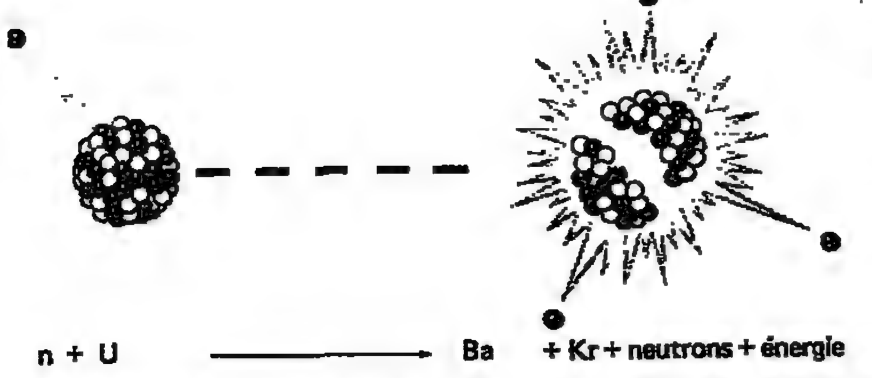

Dans le processus de fission nucléaire, le choc des neutrons sur les gros noyaux, d'uranium ou de plutonium, par exemple, scinde ceux-ci en noyaux plus petits. D'importantes quantités d'énergie de liaison sont alors libérées, qui peuvent être recueillies et converties en électricité. Les réacteurs fonctionnent tous sur ce principe.

Simplicité étonnante

Les deux électrochimistes britannique et américain prétendent avoir obtenu les prémices de telles réactions nucléaires au cours d'une expérience d'une simplicité étonnante. Ils ont utilisé une sorte de bidon calorifugé rempli d'une eau dans laquelle les atomes d'hydrogène de l'eau sont remplacés par des atomes d'hydrogène lourds. Dans cette eau lourde plongent deux électrodes – l'une en platine, l'autre en palladium – entre lesquelles passerait un courant électrique. Selon les deux chercheurs, cette électrode de palladium absorberait le deutérium en quantités importantes et, sous l'influence du champ électrique, les noyaux de deutérium seraient *« tellement pressés »* qu'ils fusionneraient ensemble.

Fleischmann et Pons affirment même qu'ils ont observé au cours de leurs expériences la production de neutrons, de rayons gamma et de tritium que l'on trouve habituellement comme sous-produits des réactions de fusion nucléaire. De là à penser qu'ils ont réussi où des milliers de chercheurs piétinent depuis des années, il y a un pas que le reponsable britannique du laboratoire de fusion thermonucléaire du Culham, M. Mick Lomer, ne franchit pas en déclarant avec un humour tout britannique : *« Nous regardons de façon un peu sceptique cette affaire, mais avec un esprit ouvert »* en attendant *« de produire l'expérience dans nos laboratoires »*.

Pas plus d'ailleurs que M. Pierre Nelson du commissariat français à l'énergie atomique qui reconnait bien que le palladium absorbe en grandes quantités le deutérium, mais que les énergies chimiques mises en jeu sont mille fois trop faibles pour permettre la fusion d'atomes. Reste, dit-il, qu'il peut y avoir une franction infime d'atomes de deutérium animés de grtrande vitesse qui pourraient éventuellement produire une réaction de fusion et former du tritium.Mais pas suffisamment pour faire de la fusion thermonucléaire, et encore moins la domestiquer.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

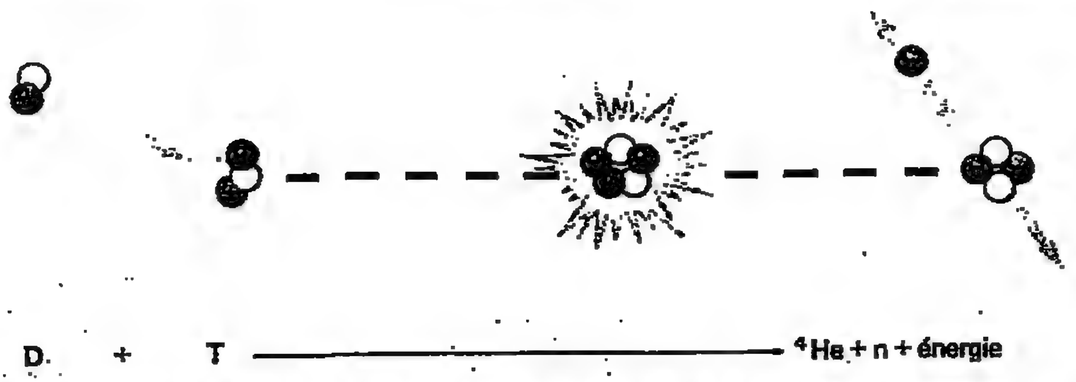

Le processus de la fusion est basé, quant à lui, sur l'énergie de liaison libérée par la fusion (ou réunion) de noyaux légers, réaction produisant un noyau lourd (énergie des étoiles et bombe H). Il existe plusieurs types de réactions de fusion faisant intervenir les éléments légers. Celle qui fournit la plus grande quantité d'énergie et comporte les conditions les moins sévères, donc la plus digne d'intérêt, a lieu entre deux types d'hydrogène, le deutérium (D) et le tritium (T). Ces deux éléments se combinent entre eux pour produire un noyau d'hélium plus lourd et un neutron ; de plus, lors de ce phénomène une certaine quantité d'énergie est libérée qui peut être convertie d'abord en chaleur dans un manteau modérateur périphérique, puis en électricité par l'intermédiaire des générateurs conventionnels.

ÉDUCATION

Les parents de la PEEP souhaitent que la rénovation des lycées soit étudiée en priorité

Reçu mercredi 22 mars à l'hôtel Matignon, M. Jacques Hui, secrétaire général de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), a demandé à MM. Michel Rocard et Lionel Jospin que soient programmés *« des chantiers prioritaires de rénovation du système scolaire »*.

Favorables à la loi d'orientation, les responsables de la PEEP ont plaidé pour *« une bonne utilisation de l'enveloppe budgétaire consacrée à la rénovation »*. Ils ont souhaité la mise en place de structures de travail, portant prioritairement sur les lycées. Selon M. Hui, le premier ministre a rappelé que le montant de l'enveloppe consacré à la rénovation et à la revalorisation ne serait pas dépassé.

Tandis que les directions des principaux syndicats d'enseignants du primaire et du secondaire ont réservé un accueil favorable aux dernières propositions gouvernementales en matière de revalorisation, les coordinations d'instituteurs et de professeurs accentuent leur pression *« contre le plan Jospin »*.

La coordination des instituteurs appelle à deux manifestations à Paris, vendredi 24 mars, à 15 heures, devant le ministère de l'éducation nationale pour un dépôt de pétitions, et mardi 28 mars, à 15 heures, du carrefour de l'Odéon au ministère où se tiendra la table ronde finale des négociations entre M. Jospin et les syndicats. La coordination des professeurs se joindra à cette manifestation, estimant que *« les mesures financières annoncées sont dérisoires »*. A Marseille toutefois, c'est à l'appel des sections locales du SNI-PEGC qu'un millier d'instituteurs se sont rassemblés, mercredi 22 mars, pour réclamer une augmentation de 1 500 F par mois.

Le ministre de l'éducation nationale a reçu le même jour le soutien enthousiaste – et inattendu... – d'anciens secrétaires généraux « gauchistes » du SNESup des années 50 et 60 après l'accord signé sur l'enseignement supérieur. Ils y voient *« une grande partie de ce qu'ils avaient voulu amorcer s'inscrire dans la réalité, même s'il reste à faire »*. *« La résignation qui avait gagné les universitaires n'a plus de raison d'être »*, écrivent Jean Devèze, Michel Fontaine, Alain Geismar, Bernard Herszberg et Evry Schatzman.

EDITIONS STH
6, avenue Léon-Heuzey 75016 Paris. Tél. : 45.27.10.15
Des ouvrages qui font autorité
LES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI
PHILIPPE MOREAU-DEFARGES
3e édition
« On ne présente plus cet ouvrage qui s'est imposé dans son domaine comme un classique. Offrant au lecteur une vision globale des relations internationales, l'ouvrage constitue un excellent instrument de travail et de références. »
415 pages, 185 F.
L'auteur : Professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris, ancien élève de l'E.N.A.
Chargé de mission auprès du Directeur de l'I.F.R.I.

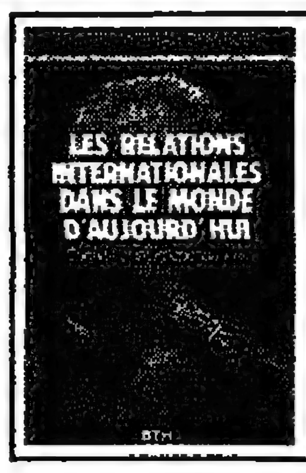

Silicon Valley, Zélénograd, piratage : découvrez la vie secrète des ordinateurs
SAGA
2000 ANS D'INFORMATIQUE
RACONTES A CEUX QUI N'Y CONNAISSENT TOUJOURS RIEN
Avec
Simon NORA
Gérard MILLER
Gérard MORDILLAT
Jacques FAUVET
Didier DAENINCKX
N°2
DANS TOUS LES KIOSQUES

Sports

FOOTBALL : Coupe de France

Le Matra Racing en difficulté

Les seizièmes de finale aller de la Coupe de France de football ont été favorables, mercredi 20 mars, aux trois clubs en tête du championnat de première division, Paris-SG, Marseille et Auxerre. Montpellier et Monaco, qui comptent sur la Coupe pour compenser une mauvaise saison en championnat ne sont pas parvenus à se départager (1-1). En battant le Matra Racing au Parc des princes, Rennes a encore une fois mis en évidence les faiblesses de l'équipe parisienne. Enfin, les leaders des groupes A et B de deuxième division, Brest et Lyon, ont été mis en échec respectivement par Orléans et La Roche.

Division 1

* Montpellier et Monaco	1-1
* Nice b. Toulouse	2-0

Division 1 contre division 2

* Cannes (D1) et Mulhouse	1-1
* Lille (D1) b. Rouen	4-0
* Caen (D1) b. Dunkerque	1-0
* Toulon (D1) b. Créteil	2-0
Lens (D1) b. Beauvais	1-0
* Marseille (D1) b. Quimper	4-1
Auxerre (D1) b. * Grenoble	2-1
Rennes (D2) b. * Matra Racing	1-0

Division 1 contre division 3

Sochaux (D1) b. * Mont-de-Marsan	2-1
Paris-SG (D1) b. * Montluçon	1-0

Division 1 contre division d'honneur

Nantes (D1) b. * Geldar Kourou	3-0

Division 2

* Orléans b. Brest	2-0
* Angers b. Gueugnon	1-0
* Le Roche b. Lyon	1-0

● **TENNIS : Tournoi de Key Biscayne (Floride).** – La troisième journée du tournoi de Key Biscayne doté de 2,1 millions de dollars a été marquée mercredi 22 mars par la victoire au second tour de l'Américain Jimmy Connors sur le Français Arnaud Boetsch de dix-sept ans son cadet (7-6, 6-1, 6-1) et par le forfait du Tchécoslovaque Miloslav Mecir, tête de série numéro 8, avant de rencontrer le Péruvien Jaime Yzaga. D'autres têtes de série ont été éliminées : le Soviétique Chesnokov par l'Américain Scott Davis (7-6, 6-3, 6-1), le Yougoslave Zivojinovic par l'Américain Canter (6-2, 4-6, 6-4, 6-0) et l'Américain Annacone par son compatriote Cassidy (7-6, 6-3, 0-6, 6-2). Parmi les joueurs français on notait encore les défaites de Thierry Champion face au Suédois Bergström (7-5, 6-4, 6-2) et de Julie Halard face à l'Américaine Magers (6-3, 6-1). En revanche Nathalie Tauziat s'est qualifiée pour le troisième tour aux dépens de l'Américaine Wendy White (7-6, 4-6, 6-3).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 mars 1989 :

UN DÉCRET

● Nº 89-178 du 17 mars 1989 portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées et des services pour 1989.

UNE CIRCULAIRE

● Du 9 janvier 1989 relative à la constatation de l'état alcoolique des conducteurs, des personnes impliquées dans un accident de la circulation et des auteurs présumés de crimes ou de délits.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
sans visa

DÉFENSE

Le général Mermet est nommé conseiller du gouvernement

Le général d'armée de corps aérien François Mermet, qui était directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) depuis le 2 décembre 1987, a été promu en conseil des ministres, le mercredi 22 mars, au rang de général d'armée aérienne et nommé conseiller du gouvernement pour la défense.

[Né le 21 mars 1933 à Chambéry (Savoie) et ancien élève de l'Ecole de l'air, François Mermet a notamment occupé, en 1965, les fonctions de chef de cabinet du général commandant les forces aériennes stratégiques à Taverny. En 1971, il est attaché de l'air à l'ambassade de France à Bruxelles. Commandant de la base aérienne d'Orange (Vaucluse) en 1975, il devient adjoint «air» au chef d'état-major particulier de la présidence de la République en 1977. En 1980, il est chef de la division nucléaire à l'état-major des armées et, en 1983, commandant de la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay). En juillet 1985, il prend la succession de l'amiral Henri Fages au poste de directeur des centres d'expérimentation nucléaire en Polynésie française.]

Le Monde
de la Révolution française
au sommaire du nº 3

L'ALMANACH DE 1789 :
Mars 1789, au jour le jour. Dossier : les protestants et la Révolution ; l'anticléricalisme populaire. L'homme du jour : Charles Maurice de Talleyrand-Périgord. Politique : les cahiers de doléances des trois ordres. Société : l'Eglise face aux émeutes.

LE JOURNAL DES DROITS DE L'HOMME :
La question scolaire : les grands projets de la Révolution. Portrait de Condorcet, le père de l'Eglise laïque.
Les pédagogues à l'œuvre : Lakanal, Fourcroy, Daunou. Bourdieu et les privilèges d'aujourd'hui.

LA GAZETTE DU BICENTENAIRE :
21 mars 1989 : la journée du Bicentenaire dans les écoles. Entretiens avec Régis Debray et Jorge Amado. Les livres du mois et toutes les manifestations culturelles à Paris et en province.

MARS 1989
30 F – Mensuel

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Carnet du Monde

Naissances

– Mathieu, Muriel et Marine de BOUILLANE de LACOSTE ont la joie de faire part de la naissance de

Elise.

Châtenay-Malabry, le 21 mars 1989.

– Géraldine et Xavier PONS et Ariane ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuelle,

le 7 mars 1989.

3, rue Richet,
31130 Balma.

– Véronique et Alain HENRIOT, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 8 mars 1989, à Londres.

16 Pembridge Square,
W 2 4 EH.

– Anne-Marie PAPAVOINE, Alain TRACA et François Aurélien sont heureux de faire part de la naissance de

Pierre Hadrien,

le 20 mars 1989,
30 ventôse, an 197 de la République française.

17, allée de la Commune,
77176 Savigny-le-Temple.

Fiançailles

– M. Jacques BACHELIER et Mme, née Michèle Faidherbe, et M. Yves BARATTE et Mme, née Hélène Rouanet, ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants

ANNE-SOPHIE et REMY.

Les Cottots,
Saint-Pierre-de-Maille,
Le Prieuré,
Remmemoulin.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
•
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	83 F
Abonnés et actionnaires	73 F
Communications diverses	86 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Décès

– Marie-Christine d'Agreves,
son épouse,
Charlotte et Thibaud,
ses enfants,
Mme Raymonde d'Agreves,
sa mère,
La marquise Jehan d'Avout
Et leurs enfants,
annoncent le décès de

Pierre d'AGREVES,

survenu le 18 mars 1989, à Neuilly-sur-Seine.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Louis-Philippe,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Christelle Benchenaf,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Brahim BENCHENAF,
directeur général de l'hôtel Violet à Paris,

survenu le 21 mars 1989, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie des obsèques aura lieu à Medjana (Algérie), le samedi 25 mars.

10, avenue Alphand,
75016 Paris.
9, rue des Cèdres,
Alger.

– M. Charles Brandt,
conservateur des hypothèques,
son époux,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BRANDT,
née Martine Viallard,

survenu le 20 mars 1989, à l'âge de quarante-neuf ans.

Un dernier adieu lui sera fait le mardi 28 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Germain, rue de Rosny, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

– M. Robert Cohen,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Simon Cohen,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Cohen,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Cohen,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jane COHEN,

survenu le 22 mars 1989.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion porte principale, avenue Marx-Dormoy.

51, rue Honoré-de-Balzac,
81200 Aussillon-Mazamet.
13, rue Gros,
75016 Paris.
61, rue Lauriston,
75116 Paris.
67, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– Mlle Marie Grenier,
MM. René, Pierre et Georges Grenier,
font part du décès de leur mère,

Mme Charles GRENIER,
née Eugénie Bordet,

survenu le 19 mars,
et rappellent à vos prières leur père, le

général Charles GRENIER.

Messe en l'église Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon, et inhumation à Gap le 22 mars.

11, rue du Plat,
69002 Lyon.

– Mme Germain Mocquot,
son épouse,
M. et Mme Pierre Mocquot,
Sophie, Jean-Baptiste et Florence,
M. et Mme Bernard Mocquot
et Adélaïde,
M. et Mme Gérard Frèze,
Antoine et Paul,
M. et Mme Jean-Paul Houdebine
et Sarah,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 mars 1989, de

M. Germain MOCQUOT,
directeur de recherche honoraire à l'INRA,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'église d'Audembert (Pas-de-Calais), le 22 mars, dans l'intimité familiale.

65, avenue de Paris,
78000 Versailles.

– Charles et Elvire Emptaz,
ses enfants,
Erik Emptaz,
leur père,
M. et Mme Clovis Poumirau,
M. et Mme Henry Horniol-Strickland,
Les familles Poumirau, Horniol-Strickland, Emptaz, Brethes,
ont la douleur de faire part du décès de

France POUMIRAU,

survenu le 20 mars 1989, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Hossegor le 22 mars 1989.

« Imaginez un jour d'été. Infini. »
Rainer Maria Rilke.

11, rue de la Planche,
75007 Paris.
« Etche Churria »,
Avenue des Piballes,
40150 Hossegor.

Remerciements

– Mme André Dalmas,
Marcelle Fonfreide,
très touchée par les marques de sympathie que vous lui avez témoignées, remercie du souvenir que vous gardez de

André DALMAS.

Une messe de requiem sera chantée à la mémoire d'André Dalmas, le mercredi 29 mars 1989, à 19 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris-3e.

– A tous ceux qui ont pris part à sa peine qu'ils savent cruelle,

Mme Charles EXBRAYAT

dit ses tristes mais profondément sincères remerciements.

– Mme A. Geller,
née Montchamp,
Paul-Henri et Chantal Geller,
Pierre et Simone Périssol,
Bernard et Françoise Morgue,
ses enfants,
Stéphane, Philippe, Sandra, Guillaume, Chloé, Romain,
ses petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès du

docteur Armin GELLER,

remercient tous ceux qui ont partagé leur peine.

108, rue du Docteur-Locard,
69005 Lyon.

Anniversaires

– Le 23 mars 1988 disparaissait

Jacqueline LEPINASSE,
née Barrué,
professeur au lycée Hélène-Boucher.

Son mari, Pierre,
Sa famille
Et ses amis,
se souviennent.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

Communications diverses

– La petite-fille de l'artiste recherche tous documents concernant l'œuvre de

Auguste CLERGÉ
(1891-1963),
fondateur du Salon populiste.

Mme S. de la Bouillerie,
25, rue du Landy,
92110 Clichy.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 23 mars à 9 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Ali Mohammed Abdul-Kawi Al Solehi *a soutenu* : « LMQH. Fonction et nature d'un Dieu sud-arabique ».

– Université Paris-II, le vendredi 24 mars à 9 h 30, salle des Conseils, M. Philippe Le Chevalier : « Le statut juridique du metteur en scène ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le vendredi 24 mars à 10 heures, salle des Thèses, M. José Abreu SA Portes : « Les conséquences du programme national de l'alcool proalcool sur le « système d'autofinancement » des transports routiers au Brésil ».

– Université Montpellier-III (Paul-Valéry), le vendredi 24 mars à 14 heures, salle P.-Jourda, M. Théodoron Pappas : « Anthropologie de la comédie grecque ancienne ».

– Institut d'études politiques de Paris, 56, rue des Saints-Pères, le vendredi 24 mars à 14 heures, salle 102, M. Georges Hornn : « Le SURT-CFDT : contribution à l'histoire politique et sociale du service public de la radio-télévision ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le vendredi 24 mars à 14 h 30, salle des Thèses, M. Maurice Piau : « Système de la production des services urbains et disparités spatio-sociales à Tunis ».

– Université Paris-VII, le samedi 25 mars à 9 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, 2, place Jussieu, Mlle Anne Sakai : « La parole comme art : étude du rakugo ».

– Université Paris-III, le samedi 25 mars à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Bernard Hibon : « L'œuvre poétique de Jonathan Swift ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le mercredi 29 mars à 9 heures, salle 106, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, M. Jaoudat Khouri : « L'identité culturelle du libanais ».

– Institut d'études politiques de Paris, le mercredi 29 mars à 15 heures, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Mme Fabienne Le Houerou-Sorin : « L'aventure fasciste en Ethiopie (1936-1938) ».

– Université Paris-III, le jeudi 30 mars à 13 h 30, salle Bourjac, Mme Dominique Boulonnais : « Eléments pour une définition de la notion de phrase avec application à l'anglais ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le jeudi 30 mars à 17 h 30 (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Dominique Jonchery : « L'animation socioculturelle sur les chemins de l'entreprise ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 31 mars à 14 h 30, salle 107, 9, rue Mahler, Paris-4e, Mme Emmanuelle Moreno : « L'enseignement du second degré dans la région de Sens au XXe siècle. Scolarisation, démocratisation ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 31 mars à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.B.-Dumas, escalier L, M. Nageeb Abdulmalek Salem : « La tendance rationaliste chez les ismaélites yéménites ».

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

Le Monde DE L'EDUCATION 17 F
LE PALMARES DES PREPAS
Comment s'inscrire dans une prépa. Concours par concours, les prépas les plus performantes. Un dossier pratique complet.
ENQUETE
LA NOUVELLE JEUNESSE DES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES
Les ENS sortent d'une longue période de réforme. Leurs débouchés se diversifient.
POLITIQUE EDUCATIVE
LE DÉFI DE LIONEL JOSPIN
Pour comprendre ce que le ministre propose. Pourquoi les enseignants s'y opposent. Le point sur les négociations en cours.
NUMÉRO DE MARS. 124 PAGES
En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

PATRIMOINE

Une conférence de presse de M. Jack Lang

La France et ses musées

Une semaine avant l'inauguration des sous-sols de la Pyramide du Louvre, M. Jack Lang, ministre de la culture, a, au cours d'une conférence de presse donnée le 23 mars, présenté son plan « quinquennal » pour les musées de France. Ceux de province en particulier.

Il faut que cent formes géométriques s'épanouissent, que cent musées rivalisent. La Pyramide du Louvre ne doit pas gêner la création de multiples établissements en province. Les régions ne sont pas oubliées au seul profit de la capitale. La coûteuse rénovation du vieux palais parisien n'empêche pas les crédits d'arriver dans les coins les plus reculés de l'Hexagone. C'est la démonstration à laquelle le ministre de la culture s'est livré devant la presse réunie rue de Valois. *« L'effort entrepris depuis 1981 va se trouver consolidé et s'amplifier au cours des cinq années à venir »*, a-t-il déclaré. Et pour donner plus de poids à ses paroles, il a présenté les dernières acquisitions des musées nationaux ; deux études de draperies de Léonard de Vinci, soigneusement convoyées par François Viatte, conservatrice en chef du cabinet des dessins du Musée du Louvre. Elles appartenaient toutes deux à la famille de Ganay qui en a donné une et vendu l'autre à mi-prix quand même considérable : 21 millions de francs (*voir encadré*).

L'éclectisme de l'Etat

Mais l'Etat, équitable, achète pour l'ensemble des musées de France et de Navarre. En 1988, 150 millions de francs ont été investis dans ces acquisitions. Le ministre énumère quelques-unes de ces emplettes : le bureau du dauphin, fils de Louis XV, pour Versailles, une tête de Moïse du fouzième siècle pour le Musée de Cluny et pour celui des arts africains et océaniens, un masque gouro-bété préempté à la vente Tzara, une statue khmère préangkorienne pour le Musée Guimet, une armoire à musique pour Orsay. Mais aussi mille cinquante-quatrev haches préhistoriques pour Quimper, huit cents cartes à jouer pour Issy-les-Moulineaux, trente-quatre dessins de Jean-Demosthène Dugourc pour le Musée de la soie à Lyon, un portrait de Girodet pour Montargis, un nu de Fautrier pour Amiens, un Mario Merz pour Bordeaux... L'éclectisme de l'Etat correspond à la multiplicité des musées français. On en recense plus de mille dans notre pays et l'inspection reçoit plusieurs projets d'établissement par semaine. Cent quatre-vingt-six chantiers – rénovations ou constructions – sont actuellement en cours. Grenoble, Rouen, Angers, Avignon, Clermont-Ferrand, Lille, Arles : les municipalités se battent pour avoir un établissement flambant neuf ou retapé de fond en comble. Mais c'est toujours l'Etat qui finance la plus grande partie des programmes. Des grands noms de l'architecture signent ces nouveaux bâtiments : Ciriani à Arles, Foster à Nîmes, Buffi aux Eyzies où la direction des musées de France va consacrer plus de 50 millions de francs à l'extension du Musée national de préhistoire, qui verra le jour en 1992.

Polyclinique de restauration

Une telle activité se traduit, bien sûr, par une augmentation importante des sommes consacrées aux musées. Sur un budget total de 10 milliards 443 millions de francs, le ministère de la culture consacre, en 1989, 1 milliard 411 millions de francs à la direction des musées de France, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année passée. Il faut ajouter à cette somme les revenus de la réunion des musées nationaux provenant de la vente des billets et de diverses opérations commerciales (publications, éditions, etc.), soit 426 millions de francs et une partie de ligne programme « Grands Travaux ». Si le paradis des musées existe, il doit se trouver en France, estime le ministre, qui continue de brosser un panorama résolument optimiste de ces établissements dont l'équipement scientifique est en passe de devenir *« le meilleur du monde »*. Et de citer le laboratoire installé dans le pavillon de Flore du Louvre qui inaugurera le 23 mars son accélérateur de particules (AGLAE), instrument de recherche nucléaire ultra sophistiqué qui permettra d'explorer la structure ou la composition d'une œuvre. AGLAE aura coûté, sur six ans, 10 millions de francs, et ses nouveaux locaux, quatre fois plus. A Versailles, une « polyclinique » va être installée dans l'ancienne maréchalerie des Petites-Ecuries, 5 000 mètres carrés qui permettront de restaurer des objets en provenance de tous les musées. Ce qui n'empêchera pas les ateliers spécialisés de fonctionner : Bordeaux pour la pierre, Lyon pour les textiles, Nantes pour la céramique, Grenoble pour le bois gorgé d'eau, Kergehennec pour le bois polychrome. Reste à remettre en état les bibliothèques des musées et à dresser le catalogue informatisé de leurs richesses. Reste aussi, mais le ministre est resté discret sur ce point, à rénover complètement la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, proche de la ruine.

Jack Lang a achevé ce tour d'horizon en précisant que l'Ecole du Louvre serait réinstallée et agrandie dans les locaux du vieux palais. Que le public bénéficierait progressivement d'heures d'ouverture plus élastiques et que de grands couturiers allaient doter les gardiens de musées de nouveaux uniformes. Ceux du Louvre seront habillés par Saint-Laurent, ceux d'Orsay par Sonia Rykiel et ceux de Versailles par Lanvin. Tant de munificences ravissent les conservateurs dont certains deviennent, grâce à l'engouement du public, des personnalités médiatiques. Ils ont pourtant le mauvais goût de se trouver fort mal payés, en dépit de quelques augmentations récentes et de le faire savoir avec de plus en plus de vigueur.

EMMANUEL DE ROUX.

Les draperies de Vinci

Léonard de Vinci, dans sa jeunesse, nous dit Vasari, *« s'appliqua beaucoup à dessiner d'après nature. Il faisait des figurines en terre, les drapant de légers chiffons trempés dans du plâtre, puis les dessinait patiemment sur de fines pièces de batiste ou de toile, en noir et blanc, de la pointe du pinceau »*. C'est deux de ces études, presques abstraites, que le Louvre vient d'acquérir. Elles ont été exécutées à Florence vers 1470-1472, nous dit Françoise Viatte, alors que Léonard travaillait dans l'atelier de Verrochio. Ce ne sont pas des études préparatoires à une peinture en dépit des analogies qu'elles présentent avec certaines œuvres de l'artiste. *« Il s'agit de témoignages uniques sur les pratiques du dessin et l'étude du modèle vivant, telles qu'elles étaient conçues dans les ateliers florentins »*, indique la conservatrice.

Ces études sont précisément recensées. Il en existe très exactement dix-sept de par le monde : six sont maintenant au Cabinet des dessins du Louvre, une à la Fondation Custodia à Paris, deux à Rennes, une autre au British Museum de Londres, trois aux Offices de Florence, une à Rome et une autre à Berlin. Les deux dernières appartiennent toujours à la famille de Ganay. Inutile de dire que le Musée du Louvre les surveille d'un œil jaloux.

E. de R.

Wim Wenders filme Yohji Yamamoto

Les deux timides

Le cinéaste Wim Wenders, amoureux du Japon, tourne un film sur le plus japonais des créateurs de mode, Yohji Yamamoto. Présentation au Centre Georges-Pompidou, le 25 avril.

Wim Wenders tourne un film avec Yohji Yamamoto, sur lui, sur son travail, qui sera présenté en avant-première au Centre Georges-Pompidou, le 25 avril. Wim Wenders aime le Japon, il y a séjourné à plusieurs reprises. Il a, dit-il, reconnu sa famille dans les films d'Ozu. *« Les relations entre père, mère, fils. »* Sans l'avoir rencontré, il connaissait Yohji Yamamoto, portait ses vêtements : *« Ils m'aident énormément et j'ai souvent besoin de l'être. La première fois que j'ai vécu ça, j'étais vraiment étonné. Avant, je m'habillais n'importe comment, je n'y faisais pas attention. Quand je porte les costumes de Yamamoto, j'ai l'impression d'être protégé, ils assurent la fonction des armures du Moyen Age. J'avais envie de rencontrer leur créateur, nous en avions souvent parlé avec Solveig »* (Solveig Dommartin, sa femme et l'acrobate des *Ailes du désir*).

» Dans les Ailes du désir, *la scène à mon avis la plus importante est la dernière, qui n'est pas seulement la dernière du film, mais d'une période de mon travail. Pour la première fois, chez moi, la femme parle et s'adresse à l'homme... Solveig avait besoin d'être parfaitement à l'aise dans cette scène. La manière dont elle se présentait était très importante. On a longuement cherché comment elle serait habillée, et on a fini par trouver une robe rouge merveilleuse, qui est de Yohji. Puis le Centre Pompidou m'a demandé de le rencontrer, et de voir s'il était possible de faire un film. Donc j'ai immédiatement accepté. »*

On imagine la rencontre de ces deux introvertis, l'Allemand au regard mélancolique, à la peau d'adolescent. Le Japonais souriant et silencieux... Vivre, travailler sous l'objectif de la caméra, la laisser filmer l'intimité de la création n'a pas été toujours agréable pour Yohji Yamamoto. Et puis il s'y est fait. Cet homme si menu, si discret, qui a besoin d'une absolue solitude pour dessiner, pour choisir un tissu, une couleur, a su organiser son temps. Il a surmonté la crainte que lui inspiraient les gens de cinéma. *« J'avais peur de les connaître »*, dit-il. Il donne l'impression d'un calme inexorable et avoue qu'il lui est arrivé de piquer des colères, mais plus maintenant, car il a remarqué que ça déstabilisait ses collaborateurs. Il tient à l'harmonie. Son atelier à Paris, avec ses longues tables noires rectangulaires, ses lignées de porte-manteaux, évoque la douceur intemporelle d'un cloître. On y parle en chuchotant, comme pour ne pas briser quelque chose d'invisible, d'impalpable. On n'y ressent aucune angoisse.

« Ma seule angoisse, reconnaît Yohji, *c'est de savoir s'il existe un décalage entre l'époque et moi. »* L'époque, il la reçoit à travers la lecture, le cinéma parfois, quelques voyages, le regard de ses collaborateurs. Il ne se considère pas comme appartenant à l'univers de la mode. *« Au sens de* fashion, *c'est-à-dire chic. Ce n'est pas mon genre. Je suis fabricant de vêtements. Pour moi, un vêtement est un objet qui prend vie quand quelqu'un le porte. Mais, de toute façon, il existe. »*

« La création de mode ne m'intéresse pas en tant que mode, mais en tant que création, poursuit Wim Wenders. *De la mode, je ne connaissais rien. J'avais vu des présentations aux actualités, avant qu'existe la télévision. Ma mère s'y intéressait naturellement, et mon père était furieux à l'idée qu'elle aimait ce qu'elle voyait. En commençant à tourner, j'étais curieux de savoir quelque chose de cet homme qui travaille dans un domaine dont j'ignore tout. J'ai beaucoup appris. J'ai vu deux de ses défilés, et j'ai suivi ce qui précède. Mais on ne peut rien faire voir du processus même de création. On ne peut pas entrer là-dedans, pas plus que chez un compositeur en train d'écrire une partition. Chez un architecte, peut-être, on peut montrer les croquis, mais peut-on montrer comment il envisage son bâtiment au milieu d'une rue, d'un quartier, d'une ville ? Il y a quelque chose de fermé là-dedans.*

» On peut seulement suivre ce qui se passe à partir du moment où un élément physique apparaît. On peut suivre quelqu'un, j'ai poursuivi Yohji avec ma caméra. Je ne sais pas si je le connais déjà. Je le saurai après le montage. Est-il timide ? Mais tout le monde l'est, il y a seulement des gens qui s'en défendent. En tout cas, j'ai été touché par sa façon de pousser ses collaborateurs jusqu'au bout d'eux-mêmes. Il est généreux. Qui ne donne rien n'a rien.

» Ce que j'ai vu de son travail n'est pas si différent de ce que je fais sur un plateau. J'ai un scénario et Yohji une idée de départ, une part d'improvisation, un travail avec la lumière, le montage. Et puis il y a la présentation, enfin la diffusion. Je ne m'occupe plus de la distribution des films, mais je l'ai fait. Yohji a des boutiques, je n'ai pas de salle de cinéma, sinon...

» Yohji contrôle tout de A à Z. Il maîtrise formidablement l'ensemble de sa maison. Au cinéma, il y a peut-être quatre ou cinq personnes capables d'en faire autant. Contrôler ne serait-ce que la production d'un film est indispensable. C'est une contrainte, c'est vrai, mais elle seule permet la liberté de ce que l'on appelle création. Elle en est la seule garantie. Plus que dans tout art, au cinéma la création s'achète avec de l'argent. Le moindre plan ne coûte pas seulement le prix de la pellicule et de l'énergie dépensée. Tout coûte. En ce sens, Yohji est plus libre que moi. Mais il a, c'est vrai, davantage de responsabilités. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Wim Wenders et Solveig Dommartin

THÉATRE

Festival d'Avignon

Prestige et noms nouveaux

Le Festival d'Avignon 1989 se tient du 12 juillet au 3 août parrainé par le Crédit local de France, soutenu par plusieurs mécènes, subventionné par un grand nombre d'institutions.

Moins étendu dans la durée et avec moins de spectacles, mais donnés plus longtemps que les années précédentes, le Festival joue la carte de la commande aux noms nouveaux : Valère Novarina monte sa pièce *Vous qui habitez le temps* (13 au 19 juillet, Benoit XII), et *l'Atelier volant* est mis en scène par Alain Timar et d'après *la Lettre aux acteurs, l'Acteur imaginaire* (les deux pièces du 15 au 31 juillet, Théâtre des Halles), Robert Gironès monte *Brûle rivière brûle*, de Jean Pol Fargeau (13 au 29 juillet, salle de Courtine), Catherine Anne sa propre pièce, *Eclats* (16 au 29 juillet, cloître de la Collégiale), de même Pascal Rambert, *les Parisiens* (17 au 30 juillet, île de la Barthelasse), Joël Jouanneau, *le Bourrichon* (16 au 31 juillet, hospice Saint-Louis). Mais Grand Magasin s'inspire de Jean Ray pour *Tout sur le bruit* (15 au 21 juillet, Pénitents blancs).

D'autre part, l'Association française d'action artistique fait venir *le Pays des éléphants*, de Louis-Charles Sirjacq, mis en scène par Alain Milianti, à Sao-Paulo, avec une troupe brésilienne. Et Jean-Marie Patte revient avec *Tant qu'il fait jour, Robert Schumann* (25 au 30 juillet, Faculté des sciences).. Aimé Cesaire est le poète de l'année, tandis que deux soirées sont consacrées à la musique des Antilles.

Jean-Claude Carrière organise les lectures *Texte nu* (26 juillet au 1^er^ août, cloître du Palais-Vieux). Lectures encore à la Chartreuse par les auteurs (15 au 30 Juillet, cloître Saint-Jean), France-Culture a également ses Lectures à une voix.

Le Tinel de la Chartreuse accueille, comme les dernières années, des spectacles d'élèves. Ceux du TNS présentent *Leonce et Lena*, de Büchner, dirigés par Jacques Lassalle et *Idées sur le geste et l'action théâtrale*, de Engel, par Jean Dautremay (24 au 31 juillet). L'Institut des arts du spectacle de Bruxelles aura précédé avec *le Pique-Nique de Claretta*, de René Kalisky (17 au 21 juillet).

Le prestige est assuré par Jeanne Moreau et Lambert Wilson dans *la Célestine*, le spectacle d'Antoine Vitez (Cour d'honneur, 12 au 22 juillet). Par Jean-Pierre Vincent, qui monte *Œdipe*, de Sophocle, et *les Oiseaux*, d'Aristophane (15 au 31 juillet, gymnase Aubanel). Par Matthias Langhoff, enfin, qui vient, avec *Au Perroquet vert*, de Schnitzler, et *la Maison*, de Heiner Müller (13 au 22 juillet, Cloître des carmes).

Zingaro, cabaret équestre et musical, investit la carrière Callet (13 au 31 juillet). Le cirque Gruss amène ses chevaux dans la Cour de l'archevêché (15 au 31 juillet) et à la Chapelle des pénitents blancs, Mario Gonzales présente *Des masques et des clowns* (24 au 31 juillet).

Le cinéma est représenté par la version intégrale du film d'Eisenstein, *Octobre*, accompagné en direct par le Northern Sinfonia of England (Cour d'honneur, 24 au 29 juillet). La musique, ce sera encore la création de *Roméo et Juliette*, de Pascal Dusapin et d'Olivier Cadiot, mise en scène d'Alain Maratrat, et les activités de l'association Acanthes, les stages de Luigi Nono et ses concerts (20 et 31 juillet, cloître du Palais-Vieux). L'opéra autrement (12 au 15 juillet, Tinel de la Chartreuse) et le 24 juillet, une Fête de la création, dans plusieurs lieux du Palais des papes.

Puis la Cour d'honneur revient à la danse avec Maguy Marin (25 au 27 juillet), tandis que carte blanche a été donnée à Daniel Larrieu qui a invité cinq chorégraphes. On pourra les voir entre le 22 juillet et le 1^er^ août, dans plusieurs salles.

Il y aura différentes expositions : Miro, le Piccolo Teatro de Milan, le bicentenaire et le Festival lui-même seront à l'honneur.

C. G.

EXPOSITION

Isabelle Champion-Métadier à Dunkerque

Offrandes

Première exposition de musée pour ce peintre français parmi les plus hétérodoxes de sa génération

L'exposition s'appelle « Offrandes ». Il y a dans la plupart des peintures des citrons, ou d'autres fruits, dans des corbeilles ou des assiettes. Et cependant ces toiles ne sont ni des natures mortes ni des vanités. En raison de leur format : ce sont des triptyques et des diptyques monumentaux, des surfaces à la mesure du corps plus que de la main. En raison de la construction : citrons et coupes imposent leurs formes reconnaissables à l'intérieur de structures bâties à l'aide d'éléments abstraits et de lignes droites. Des rectangles et des formes biseautées découpent l'espace, ils tranchent le fond et coupent l'étendue avec une vigueur froide. Nul effort pour plaire, pas la moindre tentative pour orner ou atténuer la rigueur de la démarche : le sentiment d'un ordre de la composition s'impose fermement.

Culte du silence

La présence de quelques fragments figuratifs accentue encore cet effet d'évidence. Les citrons, découpages blancs sur fond orange cadmium, formes entourées d'un cerne noir insistant, ne suggèrent ni une narration ni même véritablement une représentation. Ces « offrandes » n'honorent aucune divinité et ne relèvent pas d'un paganisme ressuscité pour les besoins de l'art, paganisme qui serait aussi creux que le catholicisme de parade de quelques peintres « néo-sacrés » d'aujourd'hui. Elles ne rendent pas davantage hommage à quelque inspirateur choisi dans un musée, à l'inverse de ce qui s'observe chez certains contemporains adeptes de la citation, lesquels peignent des citrons à cause de Zurbaran et de Manet. Si les cédrats de Champion-Métadier servent à un culte, on imagine que ce dernier ne peut s'adresser qu'au silence, au vide et à l'absence.

Des fantômes de fruits, des couleurs acides, des dissonances aiguës, des arrangements anguleux et nerveux : cette peinture ignore également l'illusion et le deuil des illusions. Elle sait que toute tentative de religiosité serait douteuse et échouerait et que récapituler une culture ne serait pas une meilleure solution. Mais elle tire d'une situation si périlleuse la matière d'une peinture « juste », parce qu'exactement accordée à une époque toute de contradictions et de tensions. Ces compositions provocantes sont modernes, au sens plein de ce mot : elles décrivent et exacerbent une sensibilité contemporaine. Aussi son exposition, adroitement disposée dans le Musée d'art contemporain de Dunkerque, l'un des plus incommodes de ceux que l'on a construit depuis dix ans, est-elle convaincante et cohérente.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée d'art contemporain, avenue des Bains, Dunkerque, jusqu'au 11 avril.

● RECTIFICATIF. – L'intervention de François Chaslin sur France-Culture à propos de l'attribution du Grand Prix national d'architecture a eu lieu le 24 février, et ne pouvait donc pas être diffusée le 24 mars, comme il a été indiqué par erreur dans l'article : La croissance ou la stérilité, publié dans *le Monde* du 22 mars.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Galerie Katia Granoff
recherche tableaux par
PIERRE LAPRADE
AMEDEE de la PATELLIERE
92, Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél.: 42 65 24 41

Culture

MUSIQUES

« La Traviata », à Toulouse

La belle et le jeune officier

Un public prompt à s'enflammer, un spectacle de qualité qui pourrait émouvoir davantage.

Les Toulousains manifestent toujours un goût immodéré pour l'art lyrique : il a fallu sept représentations de *la Traviata*, à guichets fermés (quelque huit mille spectateurs), pour répondre à leur passion pour Verdi. Quand il quittera le Capitole l'an prochain, Jacques Doucet livrera à son successeur, Nicolas Joël, un héritage intact.

La nouvelle production de Jean-Claude Auvray, qui, après Toulouse, va gagner Montpellier, se déroule dans des décors gris-bleu mélancoliques de Giorgio Cristini, sur lesquels descend un rideau où une tombe dans la forêt hivernale ne laisse aucun doute sur l'issue de cette déplorable histoire.

On s'étonne un peu que Violetta meure sur un lit d'hôpital, sans doute pour montrer l'état de dénuement où elle est tombée. En revanche, la grande verrière du jardin d'hiver, au deuxième acte, ouvrant sur une belle statue d'ange (allusion à la sœur d'Alfredo ?) a un charme particulier. La bourgeoisie cossue du Second Empire, habillée par Chiara Donato, est antipathique à souhait avec ses robes de grosses dames et ses gros messieurs en habits et gibus.

Il est plus surprenant de voir apparaître Alfredo sous les traits et l'uniforme d'un officier frais émoulu de son école militaire. Sans doute Violetta est-elle sa première conquête, ce qui excuse un peu sa violence, son manque d'intuition et de cœur, et Roberto Alagna correspond bien à ce personnage assez schématique avec sa voix de jeune coq, perçante, corsée mais exempte de tendresse.

Sa passion naïve, primaire, explique qu'il touche le cœur de cette femme, écœurée par son milieu faisandé, même si Miriam Gauci (remplaçant Octava Liani) ne donne guère l'impression de s'en aller de la poitrine et chante d'une belle voix saine, lumineuse, assez placide en général, d'un charme modéré. Quant à René Massis, voix rude et monocorde, port raide, costume sinistre, il incarne un père Germont fort ressemblant.

Ce qui manque à ce spectacle de bonne facture, c'est une véritable spontanéité et une réelle émotion. Jean-Claude Auvray n'a sans doute pas disposé d'assez de temps pour modeler ses personnages et les Chœurs du Capitole au jeu extrêmement banal. Et Maurizio Arena dans la fosse est un trop vieux routier de l'œuvre, précis, habile, impérieux certes, pour se préoccuper encore de communiquer un sentiment profond ; l'Orchestre du Capitole, si sensible avec Plasson, paraît ici ravi de jouer avec brio et sans arrière-pensée.

Sans doute l'impression sera-t-elle différente à Montpellier où l'on retrouvera Cyril Diederich et son orchestre qui ont une conception plus respectueuse du mystère musical.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à Montpellier les 24, 26, 29, 31 mars et 2 avril.

Elton John à Bercy

Le prince de la mélodie

Traditionnellement, Elton John affiche complet cinq jours durant au Palais omnisports. Mais il se produit depuis mercredi soir sans l'austérité annoncée.

Fidèle à l'image surchargée de rock-star extravagante et de showman étincelant, de compositeur raffiné, de pianiste fou sautillant à la manière d'E.T. et de magicien prompt à saisir les obsessions du moment, Elton John revient sur scène porté par un nouveau plaisir de jouer.

Tout chez lui tient de l'excès de l'accumulation délirante. L'apparence : le gilet doré, la jaquette noire et le calot tout aussi noir orné de bijoux (les musiciens, eux, sont vêtus de blanc). La musique : une explosion de fantaisie, avec une variété de styles, du rock brûlant, des bouffées de lyrisme, une série de mélodies flamboyantes, de ballades qui éclatent littéralement d'invention, de richesse harmonique et rejoignent ce qu'il y a de plus pur dans la tradition de la musique populaire anglaise.

Cet homme plutôt petit et grassouillet, qui fête cette semaine ses quarante-deux ans, et ses vingt et un ans d'une aventure sans faux pas, a su garder la subtilité, la fraîcheur, la poésie de ses débuts et aussi continuer à déverser des torrents de mélodies et de swing.

A Bercy, cette année, Elton John ouvre le concert par une suite de ballades anciennes mais nouvellement arrangées comme *Sorry Seems to be the Hardest Word*, l'une de ses plus belles compositions, imaginée en 1976,et qu'il chante aujourd'hui sur un tempo très lent. Puis, montant progressivement la tension jusqu'au paroxysme, passant d'un blues à un titre gospélien rageur et à un rock plein de force et de folie, Elton John mène la seconde partie de ce concert de cent vingt minutes à vive allure, bondissant sur son tabouret. Viennent alors les titres de son dernier album. Un déferlement de rythmes sans commune mesure avec ce que le rock a pris coutume d'offrir ces derniers temps.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bercy les 23, 24, 25 et 26 mars, 20 heures. Albums et disque compact, distribution Phonogram.

DANSE

Trois créations du GRCOP

Pingouins sur une banquise

Le fantasme des ballets russes à la peau dure. Pas un directeur de théâtre ou de troupe qui ne rêve de jouer son petit Diaghilev et de ressusciter ses troïkas magiques en associant un musicien, un chorégraphe et un peintre. Malheureusement, les coups d'éclat de *Petrouchka* (Stravinski, Fokine, Benois), de *Daphné et Chloé* (ravel, Fokine, Bakst) ou de *Parade* (Satie, Massine, Picasso) ne sre rééditent pas tous lesw jours.

Jacques Garnier, directeur du Groupe de recherchres chorégraphiques de l'Opéra de Paris (GRCOP), vient de tenter trois fois le triple pari, avec l'aide du Centre national des arts plastiques, de la Direction de la musique et de la danse et du Groupe de recherche musicale.

Feline embarque dans le même bateau Antoine de Bary, Christine Groult et Claude Brumachon. Le premier pose pour décor trois hautes fenêtres barbouillées de suie, un peu de guingois, et sème sur le plateau quelques chaises métalliques. La seconde nous donne à entendre de ces bruits industriels qui sont devenus notre son quotidien. Le troisième fait bouger un couple en rouge, un couple en jaune et un esseulé en violet. Il regarde les couples s'enlacer doucement. Puis s'énerve. Ensemble, ils ont des mouvements synchrones ou décalés, de longues immobilités alternent avec des brusqueries. On a connu Brumachon plus inspiré, notamment dans son récent *Texane*.

Pour *Cinq, rouge, pair et passe*, Jacques Monory a peint une grande jungle tropicale, sur laquelle se détachent trois rectangles, un bleu, un rouge et un jaune, couleurs pures qui se retrouveront sur les maillots des danseurs. La musique de Gilles Grand ? Devinez : des bruits industriels, à quoi s'ajoutent des bribes de conversations. Chorégraphie de Florence Lambert, pas antipathique mais telle qu'on en voit tous les jours au kilomètre.

Si on a tenu jusque-là, en dépit d'entractes interminables (changements de décor obligent), le meilleur vient à la fin. Le décor d'Aki Kuroda a de la force : une grande muraille bleu vibrant, noir et blanc, percée d'ouvertures lumineuses qui avalent ou recrachent les danseurs. Musique gentiment hétéroclite de Denis Levaillant, violons romantiques, piano, accordéon, parfois couverts de sifflements ou de trains. Chorégraphie de Stéphanie Aubin. Ses dix danseurs en smoking noir, sur le sol blanc, ressemblent à des pingouins sur une banquise. Ils déambulent lentement, parfois une mouche les pique et ils se démènent ; on ne saisit pas très bien la cohérence interne de la chorégraphie, mais il y a là-dedans un côté farfelu, une espèce de nonchalance dégingandée qui retiennent le regard.

Rayon danseurs, on sait depuis longtemps que Martine Clary domine de haut la petite bande du GRCOP.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Centre Pompidou, jusqu'au 24 mars.

Communication

Le financement de l'audiovisuel public en question

Comment financer le secteur public de l'audiovisuel ? Les chaînes privées sont-elles trop nombreuses ? La réponse à ces questions dépend étroitement de la place qu'on assigne à la publicité télévisée. Pour un groupe de personnalités soutenu par des associations de téléspectateurs, le secteur public ne retrouvera son âme qu'en abandonnant la publicité, quitte à bénéficier d'une forme de taxe sur les ressources des autres médias. Cette proposition, qui a l'avantage de la clarté, est déjà combattue par les publicitaires au nom de l'efficacité économique, et par ceux qui craignent des conséquences perverses, « ghettoisation » des chaînes publiques, baisse de leurs ressources et renforcement du privé. Dans le même temps, les chaînes privées, notamment les plus faibles, la 5 et M6, savent que leur sort dépend étroitement des décisions du CSA et des pouvoirs publics. Après la remise des quatre rapports sur l'avenir du secteur public de l'audiovisuel, la balle est maintenant dans le camp du gouvernement.

Des chaînes publiques sans publicité ?

« La télévision publique en France est engagée dans une logique de décadence qui met à terme son existence en cause. » C'est pour enrayer cette décadence que MM. Ange Casta, Jean Martin, Claude Marti, Christian Pierret, Max Gallo et Pierre Bourdieu viennent d'écrire au président de la République, au premier ministre et au ministre de la culture et de la communication, en précisant des propositions déjà esquissées dans ces colonnes (*le Monde* du 19 octobre 1988).

Réalisateur ou avocat, publicitaire ou député, écrivain ou professeur au Collège de France, ils se définissent comme *« libres de toute attache »*, et leur lettre, signée par une pléiade de personnalités (dont M. Igor Barrère, membre du CSA) est aussi soutenue par des associations de téléspectateurs comme Antea, La télé est à nous, l'ANADET ou Les pieds dans le PAF.

Partant d'un constat – *« l'alignement sur le modèle de la télévision commerciale »*, – le groupe pose comme *« condition nécessaire et préalable »* une réforme du financement de la télévision publique, qui passerait par l'abandon de toute publicité sur les chaînes publiques, car *« c'est en s'affranchissant de cette tutelle que la télévision publique pourra à noveau s'inventer »* et *« exister pour créer »*. Pour compenser ces 3 milliards de francs de manque à gagner, une *« contribution Culture et communication »* serait levée sur l'ensemble des investissements publicitaires (soit 59 milliards de francs en 1988, dont les grands médias reçoivent 41,3 milliards). Avec un taux moyen de 7 %, modulé selon les supports (3 % presse écrite, 6 % affichage, radio ou presse gratuite, 12 % ou 14 % télévisions privées), cette contribution amènerait environ 3,5 milliards de francs dans les caisses du secteur public, sans toucher au portefeuille des spectateurs (*via* la redevance) ou au budget de l'Etat. Une manne qui croîtrait au rythme de la publicité et serait orientée vers la création par des mécanismes incitatifs.

Satisfaction des auditeurs

Adepte du modèle britannique – la BBC, sans publicité, a plus d'audience que les chaînes privées, – le groupe est convaincu que seule cette rupture avec le passé peut redonner des moyens et une ambition au secteur public, en clarifiant le débat. Il préconise aussi la création d'un observatoire national de l'audience, qui prenne en compte la satisfaction des auditeurs. Affirmant que *« la télévision publique joue sans doute sa dernière carte »*, les signataires espèrent des pouvoirs publics la reprise de ces propositions *« claires, cohérentes, réalisables »*, issues de l'*« émotion »* face aux enjeux culturels et de la *« raison »* face aux contraintes économiques.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

La difficile survie de la 5 et de M 6

La publicité peut-elle financer l'ensemble des chaînes actuelles ? Pour répondre à cette question, l'association Médias 92, qui regroupe une centaine de professionnels souvent proches de l'opposition, a élaboré différents scénarios à l'horizon 92.

Dans un contexte de croissance générale de la publicité (même si le rythme soutenu des trois dernières années se tasse) la télévision continuerait d'accroître ses parts de marché *(voir tableau)*. Mais, étant données les structures du marché (prime aux fortes audiences, notamment) la situation resterait difficile pour les deux petites chaînes privées, la 5 et M6, quelle que soit l'hypothèse retenue.

Premier scénario, le plus défavorable pour ces deux chaînes qui seraient alors condamnées : TF 1 reste ultra-dominante en audience, A 2 se stabilise, câble et satellites décollent, et la prospection des recettes publicitaires est libre pour tous.

Dans un deuxième scénario, les recettes publicitaires des chaînes publiques ne progressent que de 10 % par an : l'exploitation ne devient bénéficiaire qu'en 1991 pour la 5, en 1992 pour M6. Enfin, le troisième scénario envisage un tassement de TF 1, une érosion persistante d'A 2, et un blocage des recettes publicitaires des chaînes publiques. Même avec ces hypothèses très favorables, la 5 et M 6 ne finiraient de rembourser leurs investissements de lancement qu'en 1994 et 1996 respectivement.

Plus qu'une prévision, toujours aléatoire, les experts de Médias 92 retiennent quelques leçons de ces scénarios. Récusant l'analyse selon laquelle « il y a une chaîne généraliste de trop », car ils la jugent en contradiction avec l'évolution de fond de libéralisation de la télévision, ils constatent en revanche que le marché est extrêmement dépendant des décisions des pouvoirs publics, sans pour autant que les chaînes publiques puissent espérer des recettes au niveau de leurs besoins. Même dans l'hypothèse la plus favorable, les recettes publicitaires de ces chaînes n'atteindraient que 6,1 milliards de francs à l'horizon 92, permettant avec une gestion rigoureuse de baisser la redevance de 10 %. Dans tous les autres cas de figure, cette redevance devrait augmenter de 9 % à 35 %.

En conclusion, Médias 92 note que « le scénario minimal de survie de la 5 et de M 6 implique que les chaînes publiques se limitent à 4,3 milliards de recettes publicitaires en 1992, contre 3,3 milliards actuellement ». La suppression totale de la publicité sur les chaînes publiques, qui conforterait l'ensemble des chaînes privées, impliquerait une hausse annuelle de la redevance supérieure à 15 %.

M. C. I.

Selon l'enquête de l'INSEE

L'audiovisuel français pesait 35 milliards de francs en 1987

Radios, télévisions, cinéma : ce qu'il est convenu d'appeler le paysage audiovisuel français réalisait en 1987 environ 35 milliards de francs de recettes brutes, et employait soixante-cinq mille salariés (dont seulement trente-cinq mille permanents). Ces chiffres publiés pour la première fois par l'INSEE dans sa lettre *Première* de mars 1989 montrent le poids primordial de la télévision dans cet ensemble. Les huit sociétés du secteur télévision ont engrangé en 1987 14 milliards de francs de recettes (dont 3,6 milliards de redevance, 3,1 milliards d'abonnements et plus de 5 milliards de publicité). Encore ces chiffres ne prennent-ils pas en compte les recettes publicitaires des anciennes 5 et TV 6, et surtout de TF 1 privatisée au second semestre de 1987 (soit environ 2 milliards de francs).

Dans le même temps, 564 radios étudiées réalisent 2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 2 milliards de redevance et 500 millions de publicité.

Dans le secteur production (du cinéma au film industriel en passant par les spots publicitaires et les téléfilms), 1757 sociétés se disputent les 10,1 milliards de francs dépensés en 1987. Directement ou indirectement, c'est la télévision qui assure près de 60 % des recettes de la production.

Les recettes nettes provenant de la gestion des salles de cinéma s'élèvent à 2,8 milliards de francs.

Compte tenu des transferts internes, la valeur ajoutée de l'ensemble du PAF n'atteint que 17 milliards de francs (dont 6,5 milliards pour la télévision). Ce qui représente toutefois une valeur ajoutée par personne occupée de 271 000 F, soit nettement plus que la moyenne des services marchands (170 000 F).

Les salaires bruts horaires sont en général plus forts que la moyenne des services marchands (57 F) : 97 F en télévision, 87 F en radio, plus de 100 F dans la production. Ce qui s'explique peut-être par la précarité des emplois. Car les 65 000 salariés du PAF ne travaillent en moyenne que 1230 heures par an. Il est vrai que 30 000 d'entre eux sont des intermittents, 8 000 en radio-télévision et 22 000 dans la production de films.

La publicité dans les médias et à la télévision

	1988	1989	1990	1991	1992
Recettes pub. grands médias (milliards de francs)	41,3	46,2	50,8	55,4	59,9
Recettes pub. télévision (milliards de francs)	10,1	12	13,8	16	18,2
Part de marché	24,5 %	26 %	27,1 %	28,9 %	30,4 %

Source : Media 92.

Occupation de la direction d'Hachette par la CGT

Le groupe Hachette a annoncé qu'il avait porté plainte mercredi 22 mars, après l'occupation le même jour des locaux de sa direction générale par trois cents militants CGT des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). Hachette, actionnaire à 49 % des NMPP aux côtés des coopératives de journaux et opérateurs de la société, *« condamne fermement les actes contraires à la loi qui ont abouti à l'occupation de locaux administratifs par des militants de la CGT qui y ont pénétré par force et se sont emparés de dossiers »*.

La direction des NMPP avait entamé lundi 21 mars des négociations avec la CGT puis avec la CFDT, FO, la CFTC et la CGC sur la modernisation de la distribution et de ses conséquences pour l'emploi.

EN BREF

● **Le directeur de la publication de *Challenges* quitte le journal.** – Patrick Arnoux, rédacteur en chef et directeur de la publication de *Challenges*, mensuel appartenant au groupe de presse de Claude Perdriel, a décidé de quitter le journal. Le titre du mensuel et le nom de Patrick Arnoux avaient été utilisés, sans son accord, par le journal électoral de Tony Dreyfus, tête de liste socialiste dans le dixième arrondissement de Paris, avant le premier puis le second tour des municipales. Les protestations de la rédaction avaient abouti à l'ouverture de la clause de conscience (*le Monde* du 18 mars). La parution d'un second exemplaire de *Challenges*, détourné en journal électoral, a valu à Patrick Arnoux de comparaître samedi 18 mars devant le tribunal correctionnel, à la requête de Claude Marcus, candidat RPR opposé à Tony Dreyfus, qui s'estimait diffamé. Considérant que le contrat de confiance avec Claude Perdriel était rompu, Patrick Arnoux a décidé de quitter *Challenges* et *le Nouvel Observateur*, où il était resté journaliste économique. Eric Walther, rédacteur en chef adjoint, quitte aussi le mensuel.

● **Les sociétés de journalistes contre les messageries roses.** – La cour d'appel de Paris vient de déclarer recevable une plainte déposée par la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ), confirmant ainsi une première ordonnance du juge d'instruction contre laquelle le parquet avait fait appel. Le FFSJ conteste la délivrance d'une carte de journaliste professionnel à des salariés de messageries roses télématiques, pratique qu'elle estime abusive.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie. 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

Vente s/saisie immob. palais de justice Paris, le jeudi 30 mars 1989, à 14 h 30
EN UN LOT
DEUX LOGEMENTS
1 p. cuis. et 1 p. au 6e étg. bât. A dans imm. 21 - à Paris (11e)
17 à 25, rue Moret
M. à P. : 45 000 F – S'adr. S.C.P. Clandon et De Saint-Just, avocats, 60, rue des Vignes 75016 Paris - Tél. : 45-25-33-33 - Au greffe du trib. de gde inst. de Paris.

Cabinet de Me Jean-Claude Brenier, avocat au barreau d'Évry
Vente au palais de justice d'Évry, le mardi 4 avril 1989 à 14 heures
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
entrée, cuisine, salle de bains, W.-C., dégagement, placards, balcon au 1er étage du bâtiment D - Cave - PARKING EN SOUS-SOL
CHILLY-MAZARIN (91)
12, avenue Mazarin
Mise à prix : 50 000 F
Visite : jeudi 30 mars 1989 de 10 h 30 à 11 h 30
Pour tous renseignements s'adresser : au greffe du tribunal de grande instance d'Évry où le cahier des charges est déposé.
Auprès de tous avocats du barreau d'Évry.

Les groupes Chargeurs et Les Echos refusent de souscrire une augmentation de capital pour la 5

Une assemblée générale des actionnaires de la 5 a voté le 22 mars le principe d'une augmentation de capital de 450 millions de francs. Selon la direction de la chaîne, la décision a été prise à l'unanimité moins une voix, celle du représentant du groupe Chargeurs de M. Jérôme Seydoux. Un appel de fonds doit être lancé aux actionnaires lors d'un prochain conseil d'administration à la mi-avril. C'est à cette date que l'arrêté des comptes de la 5 permettra de connaître l'exacte ampleur de son déficit. Il y a un an, un autre appel de fonds avait porté le capital de la chaîne à 1,372 milliard de francs. M. Seydoux avait déjà refusé de souscrire à cette augmentation de capital.

Le groupe Les Echos, récemment racheté par le britannique Pearson, avait adopté la même attitude et n'est pas disposé, cette fois encore, à souscrire. D'autres actionnaires minoritaires pourraient l'imiter. Dans ces conditions, l'augmentation de capital, décidée le 22 mars, risque de poser quelques problèmes puisque les deux principaux actionnaires (Robert Hersant et le groupe de M. Silvio Berlusconi) ne peuvent dépasser la limite de 25 % du capital fixé par la loi.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement rendu le 14 avril 1986 par le tribunal de grande instance de Paris, partiellement confirmé par arrêt rendu le 13 juillet 1988 par la Cour d'Appel de Paris.

∴

Dit que l'article paru aux pages 38 et 39 du n° 46 du magazine *Ça m'intéresse* de décembre 1984, sous la signature de Michel de Pracontal et intitulé « Déplombage et copie en huit leçons » et accompagné de huit photographies reproduisant le logiciel OMNIS 3, appartenant à la société Blyth Computers Ltd., constitue une faute dont la société PRISMA PRESSE et M. de Pracontal doivent répondre.

Déclare fondées la société Ka l'Informatique douce, licenciée exclusive pour la vente des logiciels « omnis » et l'Agence pour la Protection des Programmes – APP – en leur intervention.

En conséquence :

Condamne in solidum la société Prisma Presse et Michel de Pracontal à payer à titre de dommages-intérêts :

– à la société Blyth Computers Ltd, TRENTE MILLE FRANCS (30 000) ;

– à la société Ka l'Informatique douce, TRENTE MILLE FRANCS (30 000) ;

– à l'APP : UN FRANC (1).

Condamne in solidum la société Prisma Presse et Michel de Pracontal à payer à la société Blyth Computers Ltd la somme de SEIZE MILLE FRANCS (16 000), en vertu de l'article 700 du nouveau code de procédure civile, à la société Ka l'Informatique douce, la somme de TREIZE MILLE FRANCS (13 000) et à l'APP, la somme de CINQ MILLE FRANCS (5 000), à chacune en application de ce texte.

Les condamne aux dépens.

POUR EXTRAITS CONFORMES.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI JOHNNY 5. Film américain de Kenneth Johnson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES ENFANTS DE L'ORAGE. Film tchèque de Drahomira Kralova, v.f. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

JUMEAUX. Film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KHANDHAR. Film indien de Mrinal Sen, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES. Film américain de Stephen Frears, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROMUALD ET JULIETTE. Film français de Coline Serreau : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE BLONDE ÉMOUSTILLANTE. Film tchèque de Jiri Menzel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VENT DE GALERNE. Film franco-canadien de Bernard Favre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Train de plaisir (1935), de Léo Joannon, 16 h ; Hommage à Kinuyo Tanaka : Une poule dans le vent (1948, v.o. s.t. anglais), de Yasujiro Ozu, 19 h ; Festival international de Créteil : Prix du public, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Rimini et le cinéma : Plagio (1969, v.o. s.t.f.), de Sergio Capogna, 14 h 30 ; Amarcord (1974, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 17 h 30 ; Carmen (1983, v.o. s.t.f.), de Francesco Rosi, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

L'Afrique à Paris : Adolescence : les Algériens de Paris (1966) de François Ribadeau et Guy Demoy, la Vago (1983) de A. Djabri, Alger la blanche (1985) de Cyril Collard, 14 h 30 ; Portraits : Kamel (1984) d'André S. Labarthe, Paulin (1984) de Raoul Sangla, M comme Malika (1980) d'Anne-Marie Lallement, Karim Ben Abdellah (1980) de François Ode, 16 h 30 ; Goutte d'or : les Ambassadeurs (1975) de Naceur Ktari, Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Laumet, 18 h 30 ; Cinéma muet : la Dame de Monsoreau (1925) de M. Le Somptier, 20 h 30.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h 15.

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 40.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

EMBRASSE-MOI (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

Jeudi 23 mars

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h 20.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 14 h 30.

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

LES MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS (Fr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

MOGAMBO (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 45.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

MOONWALKER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LA MOUCHE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 10.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 20.

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 10.

TRON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h 50.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES PIERRES. Vincennes. International Visual Théâtre (43-65-63-63) (dim., lun.) 21 h (22).

DES FRANÇAISES. Sceaux. C.A.C. les Gémeaux (46-60-05-64) mer., jeu., mar. à 21 h (22).

VIVE LA RÉVOLUTION. Théâtre Grévin (42-47-13-09) (lun., mar.) 20 h et 22 h (22).

UN CŒUR SIMPLE. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61) (dim. soir) 21 h ; dim. 17 h (22).

L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES MARGUERITES. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 17 h (22).

TITUS ANDRONICUS (spectacle en langue anglaise). Bouffes-du-Nord (42-39-34-50) (dim.) 19 h 30 ; sam. 17 h (22).

QUI A TUÉ BARBOT ? Le Bateau-Théâtre (42-08-68-99) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 : dim. 16 h (22).

LA VISITE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (lun.) 21 h (23).

ALADIN'S PALACE AUX 1 008 MIROIRS. Arènes de Lutèce (42-66-34-84) (lun.) 20 h 30 ; sam., dim. 15 h (23).

SPECTACLE CHARLES CROS. Bibliothèque nationale de Paris. Galerie Colbert (47-03-81-26) jeu. à 20 h 30 ; ven. à 18 h 30 et 21 h ; jeu. 12 h 30 ; sam. 15 h (23).

LA DOUBLE INCONSTANCE. Cachan. Théâtre (46-65-66-12) sam. à 20 h 45 (25).

LE SHAGA. Arlequin Théâtre (45-89-43-22) 20 h 30 (28).

LA DOUBLE INCONSTANCE. Rueil-Malmaison. Théâtre André-Malraux (47-32-24-42) 20 h 45 (28).

DE SADE, JULIETTE. Théâtre de l'Atalante (47-07-77-75) 20 h 45 (28).

OSSIA. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) 21 h (28).

DIEU ABOIE-T-IL ? Guichet Montparnasse (43-27-88-61) 20 h 30 (28).

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ La Fête de l'amour : 20 h 30 (Ven.). ▷ Les Enfants du Soleil : jeu., mar. 20 h 30. Le Triomphe de la jalousie : sam. 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Henri IV : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. ◇ Les Amants magnifiques : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun.

AU COUVENT DES CORDELIERS (43-29-40-63). *Une folie électrique* : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ◇ Titus Andronicus (spectacle en langue anglaise) : 19 h 30 (Jeu., ven., lun., mar.), sam. 17 h. Rel. dim.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Le Lavoir : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Le Petit Triptyque des soumissions : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ▷ Théâtralité et Révolution : jeu. 18 h 30. Etrange, étrangeté, altérité (débat) : jeu. 20 h. Une seule fois un jour : jeu. 19 h. La Quinze-Chevaux : jeu. 21 h.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE (40-05-70-70). ◇ Les Savants et la Révolution : 15 h 30. Rel. lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : 20 h 30, jeu. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Resserre. La Chevelure : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Zaïre ou le Fanatisme religieux : 20 h 30. Rel. dim., lun., mer.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Brassens, Brel : 20 h 30, dim., lun. 15 h 30, dim. 20 h 30. Rel. lun. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ La Première Tête : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 19 h et 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◇ Britannicus : 14 h. Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 20 h 30 (Lun.), dim. 14 h. ▷ La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : lun. 14 h, dim. 20 h 30.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Un mois à la campagne : 20 h 30, sam. 16 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 20 h 30, sam. 20 h 30.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). The Dining Room : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GŒTHE-INSTITUT (47-23-61-21). ◇ Autorenlesung und Werkstattgespräch Lecture-rencontre : 19 h et 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Corps à cœur : 18 h 45. Rel. dim., lun. ◇ Adieu Agatha : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Jangleries ou Histoire du tigre et autres histoire : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Dieu aboie-t-il ? : mar. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ex-femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30, dim. 21 h 30. Rel. lun. Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 18 h 45, dim. 18 h 45. Rel. lun. ◇ Le Jardin d'Al Mustafa le prophète : 20 h, dim. 20 h. Rel. lun. Théâtre rouge. ◇ L'Aquarium : 18 h 45, dim. 18 h 45. Rel. lun. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h, dim. 20 h. Rel. lun. ◇ Après la pluie, le beau temps : 21 h 30, dim. 21 h 30. Rel. lun.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar. L'Avare : 20 h 45. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Revizor : 18 h 30. Rel. dim., lun. Les Héroïdes : 20 h 30. Rel. dim., lun. Lettres de la marquise de M. au comte de R. : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (45-08-85-97). ◇ Starmania : 21 h (Jeu., ven., sam., mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Face cachée d'Orion : 21 h. Rel. dim.

MATHURINS (42-65-90-00). Une vie de théâtre : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Pour l'amour de Marie Salat : 19 h. Rel. dim.

MOGADOR (48-78-75-00) D'Artagnan : 20 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Aurélia Steiner : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (48-78-75-00). Je me souviens : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., jeu.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30, sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ Holiday on Ice : le Tour du monde en 80 jours : 15 h, dim., lun. 15 h, sam. 17 h 30 et 21 h, ven. 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Journal d'une petite fille : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun. ▷ Ossia : mar. 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Effet des rayons gamma sur les marguerites : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Famille d'artistes : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR HUGO) (46-63-10-54). ▷ Gracchus Babeuf ou la Conspiration des égaux : ven. 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Le Monde d'Albert Cohen : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOISSY-SAINT-LÉGER (LE FORUM) (45-69-83-48). ▷ Le Crocodile Midi-minuit de théâtre : sam. 12 h. Histoire d'un merle blanc Midi-minuit de théâtre : sam. 13 h 15. Bonjour monsieur Baudelaire Midi-minuit de théâtre : sam. 14 h 30. La Comète de Allais Midi-minuit de théâtre : sam. 15 h 45. D'Aurore à George Sand Midi-minuit de théâtre : sam. 17 h. Colette Midi-minuit de théâtre : sam. 18 h 15. Chamfort ou le rêve d'une vie Midi-minuit de théâtre : sam. 19 h 30. Camille C Midi-minuit de théâtre : sam. 20 h 45. Histoire du nain Valentin Midi-minuit de théâtre : sam. 22 h. La Vengeance d'une femme Midi-minuit de théâtre : sam. 23 h 15.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Salle I. La Forêt : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. ◇ Crimes exemplaires : 20 h 30 (Ven., mar.), dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ Le Tableau : 22 h (Ven., mar.), dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ▷ Les Bains de rivière : jeu., ven. 14 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ◇ Des Françaises Claire Lacombe-Berty Albrecht : 21 h (Jeu., mar.).

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

ERIK GUNNAR ASPLUND. Centre d'information Cci.Entrée libre. Jusqu'au 17 avril.

SUR LE PASSAGE DE QUELQUES PERSONNES. A travers une assez courte unité de temps, Situationnistes 1957-1972. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 avril.

JEAN TINGUELY. 1954 - 1987. Grande galerie - 5 étage. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 mars.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

L'APRÈS-MIDI D'UN FAUNE : MALLARMÉ, DEBUSSY, NIJINSKY. Exposition-dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

GAUGUIN. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Fermeture des caisses tous les jours à 19 h, mer. à 21 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 24 avril.

Musées

L'ART ET LA VIE A MADAGASCAR. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F (dim. : 8 F). Jusqu'au 21 mai.

CALDER INTIME. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mai.

COSTUMES HISTORIQUES RUSSES 1700 - 1914. De la collection du musée de l'Ermitage de Leningrad. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf lun. 1 mai de 12 h à 18 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 mai.

DE TEMPS EN TEMPS. Photographies de Martine Franck. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 27 mars.

LORIKA KOCH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

MODES ET RÉVOLUTIONS. L'évolution de la mode et du costume de 1780 à 1989. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 mai.

NAISSANCE DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 12 F (dim. 8 F). Jusqu'au 30 avril.

PEINTURES CONTEMPORAINES DE CHINE ET DU TIBET : Œuvres de Xing Yongchuan et Han Shuli. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 19 h. Du 28 mars au 21 avril.

CLAUDE PERRAULT (1613-1688) OU LA CURIOSITÉ D'UN CLASSIQUE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril.

QUARANTE ANS D'ÉDITION FRANÇAISE. Hommage à Massin. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1 avril.

LE RIRE EST UNE ARME. La caricature française et la Révolution 1789 - 1799. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 avril.

VISIONS DU SPORT. Cent ans de photographies de sports, sportifs et supporters. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 17 avril.

Centres culturels

AMSTERDAM 'ART. Gerrit Thomas Rietveld (1888 - 1964) quand je m'asseois. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

GASTON CHAISSAC. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 mai.

HERGÉ DESSINATEUR. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 mai.

CHARLES MATTON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

MUNICH 1937 : L'ART DIFFAMÉ, L'ART ACCLAMÉ. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Fermé du 1 au 9 avril. Entrée libre. Jusqu'au 17 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 MARS

« Picasso à l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Versailles : les victimes de septembre 1792 et le cimetière Saint-Louis », 14 h 30, entrée du cimetière, rue Monseigneur-Gibier (Office de tourisme).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », métro Pont-Marie (Flâneries).

« De la Ville-l'Evêque au parc Monceau », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Nouvelle promenade au cœur de Charonne », 14 h 45, angle du boulevard Davout et de la rue Belgrand (V. de Langlade).

« Le Musée de l'histoire de France et les Archives nationales », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Tout le Marais », 15 heures, métro Hôtel-de-Ville, devant la poste (M. Banassat).

« L'hôtel de Lassay », 15 h 15, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

Monuments historiques

« L'UNESCO, architecture et décor » (prévoir 2 h 30, avec projection de documentaires), 14 h 15, devant les grilles, place Fontenoy.

« Un enfant de la Révolution : le Panthéon », 14 h 30, place du Panthéon, devant la mairie.

« La naissance de Paris à la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, parvis, côté préfecture de police.

CONFÉRENCES

107, rue de Reuilly (salle n° 1), 19 heures « Le bilan bioénergétique », par le docteur J.-L. Ayoun (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France)

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 « Le sens ésotérique de la Résurrection » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes)

THÉATRE DE PARIS
VEN 24 ET SAM 25 MARS 18 H 30
POUR LA PREMIERE FOIS EN FRANCE
ABDEL AZIZ EL MUBARAK
ET SON ENSEMBLE
LES SOUDANAIS CHANTENT ET DANSENT EN MARCHANT
PRIX 55 F - LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET 4e

COMIC'S OPERA
COMPAGNIE
CAMI / SATIE
JUSQU'AU 26 MARS A 18 H 30
ROSEAU THEATRE
42.71.30.20

THÉATRE DE PARIS
JUSQU'AU 1er AVRIL 20 H 45
CREATION
L'IMPOSTURE
GEORGES BERNANOS
FASCINANT, LUCIDE, PROFOND, INSPIRE TRAVAIL DE BRIGITTE JAQUES ET DE SES DEUX ADAPTATEURS... ADMIRABLE SPECTACLE.
PIERRE MARCABRU LE FIGARO.
UN TRAVAIL D'ACTEURS EPOUSTOUFLANT...
ARMELLE HELIOT LE QUOTIDIEN DE PARIS.
UNE SOIREE D'UNE RARE GRANDEUR.
MICHEL COURNOT LE MONDE.
PRIX 110 F et 70 F
LOC 42.74.22.77 2 PL. DU CHATELET 4e

T 8
THEATRE DE GENNEVILLIERS
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
DIRECTION BERNARD SOBEL
TELEPHONE 47 93 26 30
CRIMES EXEMPLAIRES
DE MAX AUB
REALISATION ROBERT GIRONES
LE TABLEAU
DE VICTOR SLAVKINE
SPECTACLE DE JEAN-FRANÇOIS LAPALUS ET ALAIN RIMOUX
UNE SEULE SOIRÉE, DEUX SPECTACLES D'UNE HEURE
DU 7 MARS AU 9 AVRIL

NOUVELLE FORMULE
Le Monde
ARTS·SPECTACLES
CHAQUE MERCREDI
(NUMÉRO DATÉ JEUDI)

Le Monde CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

FUTUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE — Levallois — réf. 11 B 1246 - 8 MR

• **INGENIEUR METHODES ET ETUDES INDUSTRIELLES** — centre ouest — réf. 11 B 1351 - 9 MR

• Objectif à terme : **PRENDRE LA RESPONSABILITE D'UN CENTRE DE PROFIT** — réf. 11 A 1366 - 9 MR

• **GSI TELEMATIQUE ADJOINT AU DIRECTEUR DES TRAITEMENTS TELEINFORMATIQUES** — région parisienne — réf. 11 A 1367 - 9 MR

RESPONSABLE DE SERVICE ADMINISTRATION ET PERSONNEL USINE — Cormeilles 95 — réf. 11 A 1372 - 9 MR

• **RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION** 350 000 + — Paris — réf. 11 B 1181 - 8 MR

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATION EXPORT — banlieue nord Paris — réf. 11 A 1358 - 9 MR

Des carrières d'opérationnels pour des ingénieurs de haut niveau

INGENIEURS PROCEDES — réf. 11 A 1359 - 9 MR

INGENIEURS DE MAINTENANCE — Paris, Lyon ou Nantes — réf. 11 A 1360 - 9 MR

• Plasturgie **INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT** — banlieue est Paris — réf. 11 C 1288 - 9 MR

• Une véritable opportunité de carrière **REJOIGNEZ NOTRE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES** — Paris — réf. 11 B 1293 - 9 MR

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES — Boussois s/Sambre — réf. 11 C 1185 - 8 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez votre dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

Le Groupe
Flammarion
recherche son
REPRESENTANT EXCLUSIF (H/F)

Statut V.R.P. Paris - Rive Gauche

• Le candidat de formation supérieure justifiera d'une expérience commerciale réussie dans le domaine de l'Edition et de la Librairie.
• Très motivé et disponible, il assurera la relation clientèle auprès des libraires du 1er niveau.
• Il aura la responsabilité du développement du C.A. de l'un des secteurs les plus importants de la Société.

Les dossiers de candidature (Curriculum-Vitae, photo et lettre manuscrite) seront à adresser au Service du Personnel,
Librairie E. FLAMMARION 26, rue Racine, 75006 PARIS.

PR Bley

FICHET BAUCHE, Pour renforcer notre équipe face à de nombreux recrutements, nous recherchons un(e)

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

capable d'être immédiatement opérationnel
Soit spécialiste de cette fonction (expérience cabinet ou entreprise) - Soit commercial ou ingénieur ayant cependant une pratique confirmée du recrutement.
Nous vous proposons une mission de 6 mois (contrat à durée déterminée) avec démarrage immédiat.
Nous sommes leader du marché de la sécurité et investissons pour votre avenir.
Ecrivez nous très vite (lettre, CV, photo, prét.) s/réf. CR à GROUPE FICHET BAUCHE - DRH - 15/17, avenue Morane Saulnier 78140 Velizy, en indiquant un N° de téléphone où vous joindre.

FICHET — CONTESSE

SOTAIR JET TOURS JUMBO JET AMERICA ELDORADOR

recherche son
RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Description du poste :
- Rattaché directement au Directeur Technique.
- Animation d'une équipe de 150 personnes chargées d'accueillir les clients, tant aux aéroports que pendant les séjours et les circuits à l'étranger.
- Négociation avec nos prestataires.
- Études économiques et juridiques.

Profil du candidat :
- Agé de 30/35 ans, de formation supérieure, il parle couramment l'anglais et pratique l'Espagnol.
- Il a une expérience dans 1 poste en relation avec les milieux du tourisme à l'étranger.
- Goût du contact humain, aptitude à l'animation d'une équipe, sens de la communication vers l'extérieur.
- Bonnes notions de droit et d'économie.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé accompagnés, de façon indispensable, d'une photo et des prétentions salariales en précisant la réf. 45064 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS ORGANISE un concours sur épreuves en vue du recrutement de

5 INSPECTEURS

Délégués des agences du service extérieur de l'Aide Sociale à l'Enfance.
Le nombre de postes à pourvoir se répartit comme suit :
● Concours externe : 3 POSTES
● Concours interne : 2 POSTES.
Les dates des épreuves sont les suivantes :
● épreuves écrites d'admissibilité : LES 9 ET 10 MAI 1989 ;
● épreuves orales d'admission : LES 12 ET 13 JUIN 1989.
La date limite d'inscription est fixée au 10 AVRIL 1989 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Les candidats devront :
● être titulaires de l'un des diplômes exigés pour la participation au 1er concours externe d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration ;
● être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
● posséder la nationalité française.
Les demandes de participation peuvent être retirées au :
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS CONSEIL GÉNÉRAL Service du Personnel, Bureau de la Formation Permanente et des Concours, Cité Administrative n° 2, Bâtiment G.H., Rez-de-ch., bureau n° 11, 93000 BOBIGNY.
Tél. : 48-95-69-28, 48-95-60-60, p. 55.510.

LOISIRS ET TOURISME recherchons

COMMERCIAL ET GESTIONNAIRE

— Pour plan d'eau de 6 ha et parc de loisirs, piscine à vagues, camping, caravaning★★★, 150 emplacements. Développ. prochain avec village-vacances.
— Promotion tourist. et cultur., centre ville, sauvegarde et musée Champollion. Formation spécialisée ou solides réf. exigées.
Cand. ou rens. à adr. à M. le député-maire de Figeac, mairie, 46100 Figeac.

L'ASSOCIATION « BEAUVAIS MÉDIA » recherche

UN JOURNALISTE PROFESSIONNEL

pour rédaction du journal municipal de Beauvais. Connaissance des nouvelles techniques de communication appréciée. Salaire net environ 8.000 F selon références.

Adresser C.V. détaillé à : Monsieur le Président, Hôtel de Ville, B.P. 330, 60021 BEAUVAIS CEDEX.

Association nationale offre revenu complément. à INSTITUTEURS RETRAITÉS Mission d'inform. de l'enseignement public (Paris et RP). Env. C.V. à EDIT. JEUNES ANNÉES, 10, rue Tolain, 75020 Paris.

Rech. TRADUCTEUR(TRICE) expérimenté(e) français, anglais, Bac + 4, exc. rédact. Connaissances exigées : INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, TÉLÉCOM, CONST. MÉCAN. Maîtrise du logiciel Word 4, codification ISIL.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à D. WORMS-PERRIER, 1, allée des Camélias, 93160 NOISY-LE-GRAND.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS EN BREVETS D'INVENTION A PARIS aux activités internationales recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE OU DOCTEUR

Ayant au moins quelques années de pratique professionnelle. Connaissant la propriété industrielle ou motivé par activités de CONSEIL EN BREVETS
— Spécialité : physique ou électrotechnique ou électronique. Informatique souhaitée.
— Très bonne culture technique.
— Préférence CEIPI ou diplôme juridique.
— Réelles capacités d'analyse et de rédaction.
— Excellent anglais, allemand lu préféré.
— Esprit ouvert à l'innovation et à sa protection juridique.
Activités très variées. Poste évolutif. Intéressantes possibilités de carrière pour un candidat de valeur possédant les qualifications souhaitées. Salaire initial selon expérience et qualif. Envoyer C.V. manuscrit, prét. et réf. sous n° 46342 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

MÉCANIQUE DES FLUIDES COMBUSTION, PLASTICITÉ

INGÉNIEURS :

— grande école,
— pour développement de logiciels,
— et pour études mécaniques,
— banlieue Sud.

48-87-14-96.

ARCHITECTE-URBANISTE rech. collaborateur pour montage POS, ZAC, lotiss. C.V. + prét. à FARHI, imp. de la Forge, 77550 RÉAU.

L'unité INSERM, 314 de Reims recherche PHYSICIEN bac + 4, exp. microsc., micro-analyse électron., anglais parlé couramment. Env. C.V. à P. Bonhomme, Univ. de Reims, B.P. 347, 51062 REIMS CEDEX.

MÉCANIQUE NUCLÉAIRE

INGÉNIEURS :

— grande école,
— calculs modernes dynamiques de structures,
— banlieue Sud et Paris-Ouest.

48-87-14-96.

Clinique chirurgicale et obstétricale, proche banlieue Ouest Paris

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Envoyer lettre manuscr., photo, C.V. et prétentions à : H. Larroque 46, av. d'Iéna, 75116 Paris.

SSII EN PLEINE CROISSANCE SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION DE PROGICIELS FINANCIERS (Crédit, Crédit Bail)

recherche

INFORMATICIENS

— Niveau mini BAC + 2,
— Plus d'un an expérience,
● UNIX, MS-DOS, SGBD, préf. INFORMIX,
● DBAS,
● Langage C.

Merci d'adr. lettre manuscr. + C.V. détaillé et prétent. à D. MALIGNE, ORFI, Tour Galliéni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX.

secrétaires

GALERIE ARTS PRIMITIFS

recherche

SECRÉTAIRE VENDEUSE

Anglais exigé. Adr. lettre man. + C.V. s/n° 8231 à LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 30 a., 7 a. EXP. CCIALE France/export produits industr. Mastère ESSEC syst. information, rech. poste attaché de direct. ou direc. de filiale (France, étranger). Ecrire sous le n° 8237 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Homme 42 ans, DESS urbanisme, aménagement et développement complété par une licence de Sciences économiques et un CEA d'architecture serait intéressé par toutes propositions dans un secteur dynamique et motivant. Tél. : 42-26-15-27 apr. 19 h.

PUB MOYEN-ORIENT très hautes études, 10 ans d'expér. profess. dans la communication, création, adapt., conception. Ecrire sous le n° 8247 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CONGOLAIS, INGÉNIEUR dével. rural, doct. éco.-rurale, étudie toutes propositions. Tél. : 3991-83-48 ou 42-45-90-27.

Spécialisée dans le recouvrement téléphonique des créances, suivi des comptes clients, contacts directs avec la clientèle, ch. poste similaire, libre de suite. Tél. : 60-05-33-93 répondeur.

VOTRE FUTURE ASSISTANTE en communication, édition, relations humaines JF 33 ans, fin 3e année IEP Paris, sect. Eco-Fi. Angl. cour. Connaissance micro-inform., stage PAO 6 mois. I. CASCAIL, 15, avenue du Petit-Lac 94300 Vincennes.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE DATSUN BLUEBIRD Diesel, 2 litres, bon état, année 83, attache, 100 000 km. Prix : 22 000 F. Tél. : 43-04-42-41.

Collaborateur Renault, vend R 21 Nevada 88 GTS, 7 CV, 4 800 km, PAC 1, galerie toit., peinture métal. vernie, bleu orage. 80 000 F. 48-89-53-47, soir.

de 12 à 16 C.V.

Vd BMW 323I 85, 47.000 km, kit M-Techn., échap. Hartge, kit susp. Bilstein, BBS 7×15, pneus P7 215/50/VR/15, plat. Clarion 960 HX. Alarme Ekron. T. b. état, bleu métal. 94.000 F. 48-54-36-75 h.b. 48-54-83-06 h.r.

Le Monde IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

16e arrdt

PRÈS MAISON DE LA RADIO

3 p. tt confort, r.-de-ch. BEL IMMEUBLE ANCIEN Idéale pour profess. libérale.

IMMO MARCADET (1) 42-52-01-82.

STUDIO ABBESSE	215.000 F
3 P. Ordener	897.000 F
3 P. Mº Marcadet	1.286.000 F
4/5 P. R. Letort	1.491.000 F

Immo Marcadet (1) 42-52-01-82.

17e arrdt

Marché des Notaires, 2 p., 36, 50 m² + terrasse 52, 60 m². PEREIRE-CHAMPERRET, s/pl. 22-29/3, 3-6-10/4, 14 h-17 h. Notaire, 42-66-43-07, M. Rolland.

Vends appts PARIS 17e arrdt 256 m², 8e arrdt 165 m².
Vends appts centre ROUEN 135 m², 88 m², 55 m², 30 m², imm. 17e siècle. René d'Heudière, 55, rue Beauvoisine, 76000 ROUEN. Tél. : 35-98-62-40.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, av. ou ss travx, PAIE CPT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

pavillons

MONTREUIL (limite Paris), PAVILLON entièrem. rénové s/sol total, compr. 2 appts. R.-de-c. : séjour, 2 ch., cuis. amén., salle eau. 1er ét. : 2 p., cuis. amén., s. de b. 200 m commerces et métro. Près écoles et lycées. Rue pavillonnaire calme. Parking. Prix : 980.000 F. Tél. : 48-59-55-93 à part. 19 h.

villas

10 mn centre LYON. ST-DIDIER-AU-MT-D'OR. Villa 280 m² hab. env. sur 3 400 m² terrain arboré. Séjour 75 m², grandes baies vitrées sur vue panoramique. Cuisine + office 22 m² env., 5 ch., 3 s. de bains, bureau, bibliothèque, salle de jeu. Garage 2 voitures, chenil. Tél. : 78-35-30-32.

Paris 1 h, Roissy 3/4 h A4 VILLA INDÉPENDANTE Paysage vallée Marne 5.000 m² bois, grotte. Tél. : (1) 60-23-68-01.

terrains

MARCHÉ DES NOTAIRES

LE PERREUX-SUR-MARNE 98, rue du Maréchal Joffre. Terrain constructible. 3 873 m² environ. Libre COS 0,2 divisible en 2 lots. Mise à prix 3 000 000 F. Vis. le 23 mars de 11 à 17 h. Mº Bourge : (1) 43-24-15-51.

MONTARGIS (45) 60' Paris, direct. aut. Sud, à 400 m du centre-ville. Sur son terrain de 7 ha, bordés par la rivière, ancien corps de ferme, 300 m² + dépendances.

ABSOLUMENT RARE

Px total de l'ensemble 890 000 F, crédit 100 % poss. (16) 38-85-22-92, 24/24 h.

bureaux

Ventes

MONTROUGE, immeuble neuf livrable fin 89, 700 m² de burx, gd stand., divisibles. I.D.F. 40-92-08-09.

Locations

OPÉRA

Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléphone, télécopie, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

BUSINESS PALACE

DÉCOUVRE COMME IL EST BEAU DE TRAVAILLER.

Bureaux avec services centralisés, secrétariat, traductions, telex, telefax, salles congrès, mais aussi bar, restaurant, palestre, shopping... parce que qui travaille mérite quelques privilèges.

BUSINESS PALACE

LOCATION OU VENTE DE BUREAUX.

Emplacement excellent pour ouverture d'un guichet de banque. Corso Susa, 299, Rivoli (Torino). Tél. : (011) 9550.1. Télex : 214315. FAX : 9587890.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e

Bureaux, télex, télécop. AGECO - 42-94-95-28.

fonds de commerce

Ventes

Part. à part., sud Toulouse (31) vends cave : vins en vrac, vins fins. Bon C.A. Cave de la Rue-Droite, 7, rue Droite, 31230 L'ISLE-EN-DODON. Tél. : 61-94-10-87, 61-88-60-92.

locaux commerciaux

Ventes

4e LOCAL EN BOUT.

160 m² 2.800.000 F. 40-20-97-20.

Locations

Propriétaire LOUE près cim. BAGNEUX imm. comm. 294 m² avec APPART. 4 pces 89 m². LIBRE LE 15 MAI 89. Ecrire sous le n° 854 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

propriétés

GOUDELIN, CdN, 10 mn St-Quay-Port. Maison de meunier, en L. rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., cheminées granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chauff. élect., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit., futur TGV, habit. de suite. Belle prestat. 39-18-68-05 apr. 20 h, (16) 96-70-23-50 sur place. 420.000 F justifié.

29 - Part. vd chaumière + piscine sur 5.600 m² parc à 15' des plages. 600.000 F. Tél. : (16) 98-26-50-63 h.r.

VAUCLUSE

15 KM VAISON-LA-ROMAINE. S/3 000 m², compr. récept., 3 chbres, 2 bains, piscine, 12 X 7 m, forage eau, arboré. Px sacrifié 1 670 000 F. CBS 45-24-40-05.

MANTES-LA-JOLIE

très belle ppté ancienne construction en pierres, 10 pièces principales, salon, s. à manger, 7 chbres, s. de jeux, superbe parc 4 hectares, tennis. VUE SUR SEINE. 7.000.000 F. 48-28-00-75.

IMMO 106 33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230) (16-37) 83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORÊTS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

forêts

Part vd forêt épicéas 30 a., 6,4 hectares. Alsace. S'adr. à M. J.-M. Sylvestre. Tél. : 89-45-84-25.

châteaux

DEAUVILLE 45 KM

Château IXe siècle, 10 pces, parc 3 ha, mais. gardien et chapelle, colombier. 1 200 000 F. (16) 32-57-98-57.

L'AGENDA

Vacances
Tourisme
Loisirs

MAROC MULTI-PROPRIÉTÉ VACANCES. Face mer, studios en duplex, 2 pces, tt cft, site exceptionnel, 33 km aéroport de Tanger, 10 000 F/semaine. 45-77-46-10.

A LOUER (AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290) JUIN/JUILLET/SEPT. Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, w.c. Prix : juin/sept. : 4.000 F juillet : 5.000 F. Ecrire ou téléphoner à René PERRET, 23, rue Mosiard, 92700 COLOMBES. Tél. : 42-42-51-56.

A louer à 5 km de Sarlat en Périgord, logement indépendant dans vieille demeure, pour 5 personnes, confort, juin, juillet, août et septembre. 5 000 F par mois ou 1 500 F par semaine. 53-28-31-72.

TIGNES (VAL-CLARET) Partic. loue à Inter Résidences, studio 4 pers., grand confit. Du 2 au 9 avril et du 9 au 16 avril. Tél. : 34-51-45-41.

AGENDA IMMOBILIER

RÉSIDENCE
MAÏKA CANNES

37, boulevard MONTFLEURY - CANNES

Une petite résidence de luxe, vue mer, proche Croisette. Très beaux 2 P. et 3 P.
Tél. bureau de vente : 93-43-46-64.

Commercialisation : JOHN TAYLOR - 55, La Croisette, 06400 CANNES Tél. : 93-38-00-66 - Fax. : 93.39.13.65.

● BANDOL-LE CASTELLET
A 5 minutes de Bandol au village du Castellet avec vue splendide sur le golfe la baie des Lecques et les villages médiévaux. — 1.345 m² 440.000F H.T.

● GRASSE
Dans la capitale des parfums et des artistes français. A quelques minutes de la baie de Cannes. — 2.500 m² 500.000F H.T.

● BORMES-LES-MIMOSAS
Dans Le Lavandou à 300 m des plages. Un univers de fleurs et de soleil. Terrains plats viabilisés. — 500 m² 250.000F H.T.

● LORGUES
Dans la Provence de GIONO. Entre la lavande et les oliviers dans un vrai village provençal. — 1.800 m² 220.000F H.T.

LE 1er CONSTRUCTEUR REGIONAL EN PROVENCE COTE D'AZUR
vous informe !

Pour visiter ces terrains privilégiés, téléphonez ou remplissez le coupon ci-dessous et renvoyez-le à : VILLAS PRISME.

VILLA PRISME LE POUVEREL 83130 LA GARDE Tél. 94.75.00.22

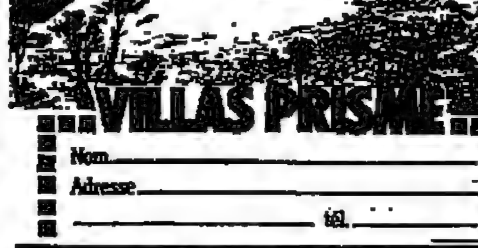

VILLAS PRISME
Nom
Adresse
tél.
EUROSUD
C'EST BEAU UNE PRISME

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ▪ On peut voir ▪▪ Ne pas manquer ▪▪▪ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 mars

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Chez Simone Veil, ancien président du Parlement européen, en direct de son domicile parisien. **22.10 Magazine : La séance de 22 heures.** Présenté par Patrick Sabatier. Invitée : Véronique Jannot. **22.30 Cinéma : Ho !** □ Film français de Robert Enrico (1968). Avec Jean-Paul Belmondo, Joanna Shimkus, Sydney Chaplin, Alain Mottet. **0.15 Journal et Météo. 0.35 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Albert et Berthold.

A 2

20.35 Cinéma : le Bon Plaisir ▪▪ Film français de Francis Girod (1983). Avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant, Michel Serrault. **22.20 Flash d'informations.** ▶ **22.25 Magazine : Edition spéciale.** De Claude Sérillon. Thème : « Les erreurs médicales ». **23.45 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **0.05 Météo. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : les Aventuriers du Kilimandjaro ▪ Film anglais de Richard Thorpe (1959). Avec Robert Taylor, Anthony Newley, Anne Aubrey. **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Rose ou l'ivraie en famille, de Gérard Frot-Coutaz. Une vieille dame de quatre-vingt-quatre ans, filmée par son petit-fils. **23.30 Musiques, musique.** Jeudi saint et Vendredi saint, d'Ingegneri. **23.55 Mini-films.** Tout n'est pas joué, de Suzy Cohen ; Rock'n crime, de Frédéric André.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Rio zone ▪▪ Film brésilien de Carlos Diegues (1987). Avec Guilherme Fontes, Milton Concalves, Taumaturgo Ferreira. **21.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Rocky IV** □ Film américain de Sylvester Stallone (1985). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young (v.o.). **23.45 Cinéma : la Passerelle** ▪ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1987). Avec Mathilda May, Pierre Arditi, Jany Holt, Aurelle Doazan. **1.10 Cinéma : Pour X raisons.** Film français classé X de Philippe Byron (1982). Avec Françoise Verdier et Pierre Ravaux. **2.05 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les dragueurs en délire. De James Orr, avec Carl Marotte, Thor Bishopric. **22.20 Magazine : Ciné 5** (rediff.). **22.30 Cinéma : Penombra.** Film d'Alex Romano. Avec Paola Senatore, Maurice Poli. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.55 Les diamants du président** (rediff.). **1.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.10 Tendresse et passion** (rediff.). **2.40 Magazine : Ciné 5** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit.**

M 6

20.35 Cinéma : le Toubib du régiment □ Film italien de Luciano Martino (1976). Avec Edwige Fenech, Alfredo Pea,

ce soir à 20 h 30
Le perforateur
PEUGEOT
crève l'écran

Alvaro Vitali. **22.10 Série : L'homme de fer. 23.00 Six minutes d'informations.** ▶ **23.05 M 6 aime le cinéma.** Les histoires des grands films (rediff.). **0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.25 Ondes de choc** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Les tréteaux de la Révolution. Persistance d'un théâtre d'évasion. **21.30 Profits perdus.** Eric Losfeld. **22.40 Nuits magnétiques.** Les célibataires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 novembre 1988 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Leçons de ténèbres pour le mercredi saint, Leçons de ténèbres pour le jeudi saint (troisième leçon), Leçons de ténèbres pour le vendredi saint (première leçon) de Lambert, par l'Ensemble Jubilate, dir. Ivète Piveteau ; sol. : Noémi Rime, soprano, Nathalie Stutzmann, contralto, Charles Brett, contre-ténor, Howard Crook, ténor. **22.30 Musique légère.** Les parfums, de Roger-Roger, Les Fleurs, de Waldteufel. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Philippe Lefebvre, orgue. Heureux les vents qui fuient les jardins, de Lenot. **0.30 Nocturne Correspondance.** 3. Lettres de Mozart lues par André Dussolier, œuvres du musicien : Sonate pour violon et piano en mi mineur K 304 ; Concerto nº 9 pour piano et orchestre en mi bémol majeur, les Noces de Figaro (extrait), Concerto pour piano et orchestre nº 9 en mi bémol majeur K 271 ; Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre en mi bémol majeur K 364, Sonate pour piano en ré majeur K 311 (extrait.).

Vendredi 24 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : La ligne de chance. 14.30 Série : Crimes passionnels. 15.30 Série : Drôles d'histoires. 15.55 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Club Dorothée. 17.55 Série : Les rues de San-Francisco. 18.50 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Michel Galabru. Variétés : Stone et Charden, Tracy Spencer, les Rita Mitsouko and Sparks, Graziella de Michele, Tom Jones, des vidéos de Michel Jonasz et de Madonna. **22.45 Magazine : Destinées.** De Patrick Jeudy. Romy Schneider, avec des textes de Jean Durieux lus par Lambert Wilson. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Série : Arsène Lupin.** Le bouchon de cristal, avec Georges Descrières. **1.00 Série : Des agents très spéciaux.** Une bonne discothèque.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.10 Feuilleton : Lili, petit à petit. 15.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.55 Flash d'informations. 17.00 Magazine : Graffitis. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Hôtel de police. L'occasion, avec Cécile Magnet, Olivier Granier. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Peut-on les condamner ? », sont invités : le cardinal Albert Decourtray *(Un évêque et Dieu)*, Alain Finkielkraut *(la Mémoire vaine)*, Frédéric Pottecher *(le Procès de la défaite)*, Simon Wiesenthal *(Justice n'est pas vengeance)*. **22.55 Journal et Météo. 23.15 Cinéma : le Plaisir** ▪▪▪ Film français de Max Ophüls (1951). Avec Claude Dauphin, Jean Galland, Gaby Morlay. **0.55 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.00 Magazine : La vie à cœur. 14.30 Magazine : C'est pas juste. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. *De 17.05 à 18.30 Amuse 3.* **17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.06 Les petites histoires presque vraies. 17.10 Série : Nell. 17.35 Dessin animé : Signé Cat's eyes. 18.00 1789 au jour le jour. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure. 20.07 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.35 Feuilleton : Mountbatten, le dernier vice-roi.** De Tom Clegg, avec Nicol Williamson, Janet Suzman, Ian Richardson (2e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le martien de la mer. **22.25 Journal et Météo.** ▶ **22.50 Téléfilm : Le chemin de Damas.** De Ludovic Segarra, avec Alexandre Arbatt, Vladimir Tolsty, Omar Amiralay. **0.20 Musiques, musique.** Miserere, d'Allegri, par le Chœur de Champagne-Ardenne, direction Françoise Lasserre.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : la Maison assassinée □ Film français de Georges Lautner (1987). Avec Patrick Bruel, Anne Brochet, Agnès Blanchot. **15.25 Cinéma : En route vers le sud** ▪ Film américain de Jack Nicholson (1979). Avec Jack Nicholson, Mary Steenburger. **17.40 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ca cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Cri d'amour.** De Paul Wendkos, avec Susan Blakely, Powers Boothe. **22.05 Documentaire : Le monde inconnu des serpents. 22.25 Magazine : Exploits. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Crocodile Dundee** ▪ Film australien de Peter Faiman (1986). Avec Paul Hogan, Linda Kozlowski, John Meillon. **0.30 Cinéma : l'Arbre sous la mer** ▪▪ Film français de Philippe Muyl (1984). Avec Christophe Malavoy, Eléni Dragoumi, Julien Guiomar. **2.00 Cinéma : Adieu, mon salaud** ▪ Film américain de Peter Yates (1973). Avec Robert Mitchum, Peter Boyle, Richard Jordan (v.o.). **3.40 Cinéma : Pour x raisons.** Film français classé X de Philippe Byron (1982). Avec Françoise Verdier, Pierre Ravaux. **5.00 Cinéma : les Caprices de Marie** ▪▪ Film français de Philippe de Broca (1969). Avec Philippe Noiret, Marthe Keller, Jean-Pierre Marielle. **6.30 Série : Stalag 13.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. *De 16.50 à 18.30 Dessins animés.* **16.50 Les aventures de Teddy Ruxpin. 17.10 Les quatre filles du docteur March. 17.35 Cathy, la petite fermière. 18.05 Jeanne et Serge. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Simon et Simon. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Implosion trois.** De Robert Lewis, avec Heather Locklear, Terence Knox. **22.25 Téléfilm : Diagnostic, meurtre.** De Sidney Hayers, avec Christopher Lee, Hudy Geeson. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.50 Papa poule** (rediff.). **1.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.10 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **2.20 Vive la vie !** (rediff.) **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Voisin, voisine** (rediff.). **3.35 Feuilleton : Dominique. 4.20 Voisin, voisine. 5.20 Tendresse et passion** (rediff.). **5.45 Bouvard et compagnie** (rediff.). **6.00 Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.20 Série : L'homme de fer (rediff.). **14.10 Musique : Boulevard des clips. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Les espions. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Les envahisseurs. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Les derniers jours d'un caïd.** De Francis Mankiewicz, avec Kenneth Welsh, Wayne Robson. **22.20 Série : L'homme de fer. 23.10 Sexy clip. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips.** Spécial Madonna. **2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.50 Magazine : M6 aime le cinéma** (rediff.). **3.40 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.05 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. The complets Duke 47-52. **22.40 Nuits magnétiques.** Les célibataires. 4. Sous le regard exactement. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Verres brisés, voix cassées.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 15 mars à la basilique Sainte-Clotilde) : Passion selon saint Jean BWV 245 de Bach par l'Orchestre baroque d'Amsterdam et le Neerderland Kammerchor, dir. Ton Koopman ; sol. : Barbara Schlick, soprano, M. Cable, alto, Ian Honeyman, ténor, Peter Kooy, basse. **22.20 Premières loges.** Suzanne Cesbron-Viseur. Extraits des Noces de Figaro, de Mozart ; de Roméo et Juliette, de Gounod ; de Miarka, de Georges ; Sonnez les matines, de Hue ; Colibri op. 2 nº 7, de Chausson. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Weinmann, Comelade, Harrison ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Gian Francesco Malipiero.

Audience TV du 22 mars 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa-Barbara	Actual. région.	Actual. région.	Top 50	Simon et Simon	Envahisseurs
19 h 22	48.9	18.0	9.8	10.7	4.8	3.2	1.8
		Roue fortune	Loft Story	19-20 info	Nulle part	Simon et Simon	Envahisseurs
19 h 45	55.6	30.6	7.7	8.8	3.9	2.7	1.8
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Cosby show
20 h 16	67.5	30.0	14.3	11.2	2.7	4.0	5.1
		Sacrée soirée	L'épreuve	Dial. carmélites	Ciné salles	Stark	Terreur plage
20 h 55	69.3	28.1	17.2	7.0	2.9	8.5	5.8
		Sacrée soirée	L'épreuve	Dial. carmélites	Drapeau noir...	Stark	Libre et change
22 h 8	58.1	21.7	18.1	6.0	1.9	9.9	0.4
		Ex libris	Gds criminels	Dial. carmélites	In extremis	Enfants nuit	Libre et change
22 h 44	28.9	6.2	7.3	5.8	1.2	7.3	0.8

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 mars à 0 heure et le lundi 27 mars à 24 heures.

DU BON ET DU MOINS BON

Au cours de la période pascale, le pays bénéficiera d'une belle journée samedi. Mais il n'échappera pas non plus au passage d'une zone pluvieuse, dimanche pour la moitié nord, lundi pour la moitié sud.

Vendredi : nuages et pluies passagères au nord, soleil au sud. – Un soleil généreux brillera dès le matin sur le sud du pays, de l'Aquitaine aux Alpes du Sud et à la Méditerranée. Les quelques bancs de brume ou de brouillard matinaux se dissiperont rapidement. Seule la Corse sera encore inquiétée par des passages nuageux et quelques averses résiduelles le matin.

Du sud de la Bretagne au Poitou-Charentes et au Limousin, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de prédominer.

Les régions plus septentrionales connaîtront, en revanche, un temps très nuageux avec de faibles pluies intermittentes. Il tombera quelques flocons de neige sur les Alpes du Nord au-dessus de 1 200 mètres d'altitude.

Les petites pluies se raréfieront dans le courant de l'après-midi, laissant la place à quelques éclaircies.

Les températures minimales avoisineront 9 à 11 degrés de la Bretagne au Nord et sur le littoral méditerranéen, 4 à 8 degrés des Pays de Loire à l'Alsace, 1 à 4 degrés sur la moitié sud du pays.

Les températures minimales varieront entre 10 et 14 degrés sur les régions de la moitié Nord, entre 14 et 18 degrés au Sud, et atteindront même les 20 degrés près de la Méditerranée.

Un vent assez fort de secteur ouest à sud-ouest soufflera sur la plupart des régions, excepté le Sud-Est où mistral et tramontane faibliront progressivement.

Samedi : nuages et éclaircies au nord, soleil au sud.

Le soleil sera présent sur une grande partie de la France.

Les régions de la moitié Sud ainsi que le Poitou-Charentes allieront douceur et soleil.

Des Pays de Loire au Centre, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, les nuages encore nombreux le matin laisseront une large place au soleil dans le courant de l'après-midi.

De la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France et à l'Alsace, les nuages seront plus abondants. Ils pourront donner quelques bruines côtières près de la Manche. Légère amélioration l'après-midi : la couche nuageuse se désagrégera par endroits, laissant apparaître des éclaircies.

Les températures minimales s'échelonneront entre 2 et 7 degrés, et les températures maximales avoisineront 11 à 14 degrés de la Bretagne à l'Alsace et au Nord, 15 à 21 degrés partout ailleurs.

Le vent sera généralement modéré de secteur sud-ouest.

Dimanche : aggravation sur la moitié Nord. – La journée débutera bien, mais une perturbation pluvieuse touchera les régions voisines de la Manche en milieu de journée. Elle progressera l'après-midi vers la Vendée, le Bassin parisien et la Lorraine. La moitié sud du pays continuera de profiter d'un temps doux et ensoleillé.

Lundi : le soleil se réserve pour la moitié Nord et la Méditerranée. – Le temps perturbé affectera l'Aquitaine, les Pyrénées, le Massif Central, la Bourgogne et la Franche-Comté. Les précipitations seront irrégulières mais non négligeables sur la journée.

Les régions au nord de la Loire connaîtront un temps peu nuageux, frais le matin, mais avec des températures agréables dans la journée.

Le Bassin méditerranéen restera relativement épargné avec, toutefois, des nuages plus nombreux le soir.

SITUATION LE 23 mars 1989 A 0 HEURE TU

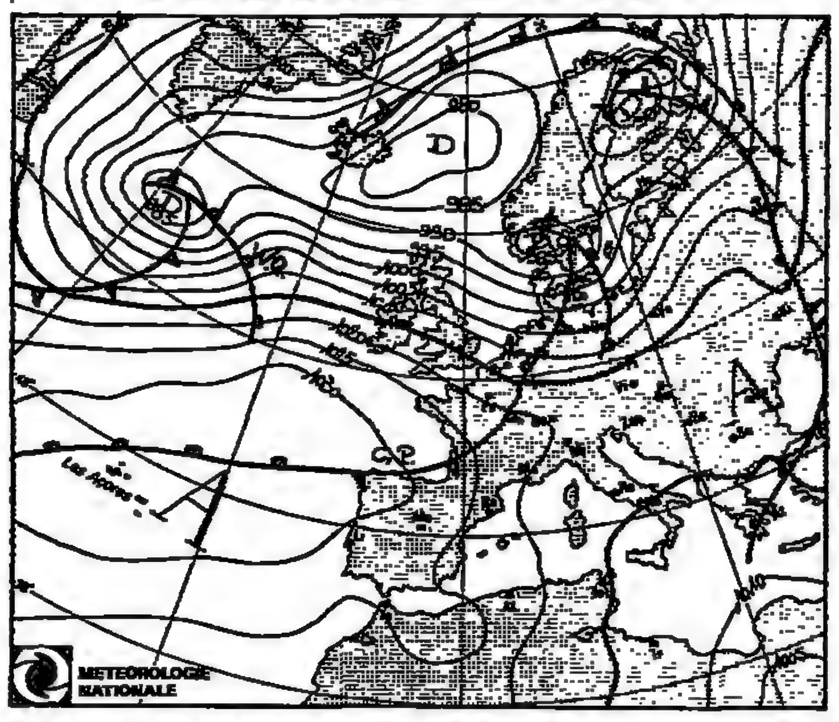

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1989 A 12 HEURES TU

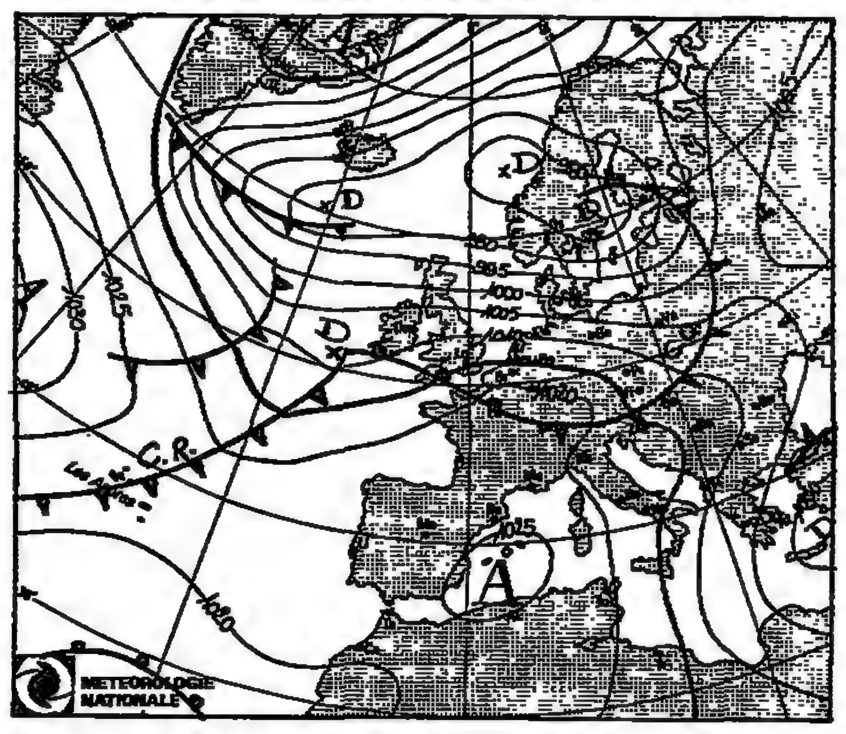

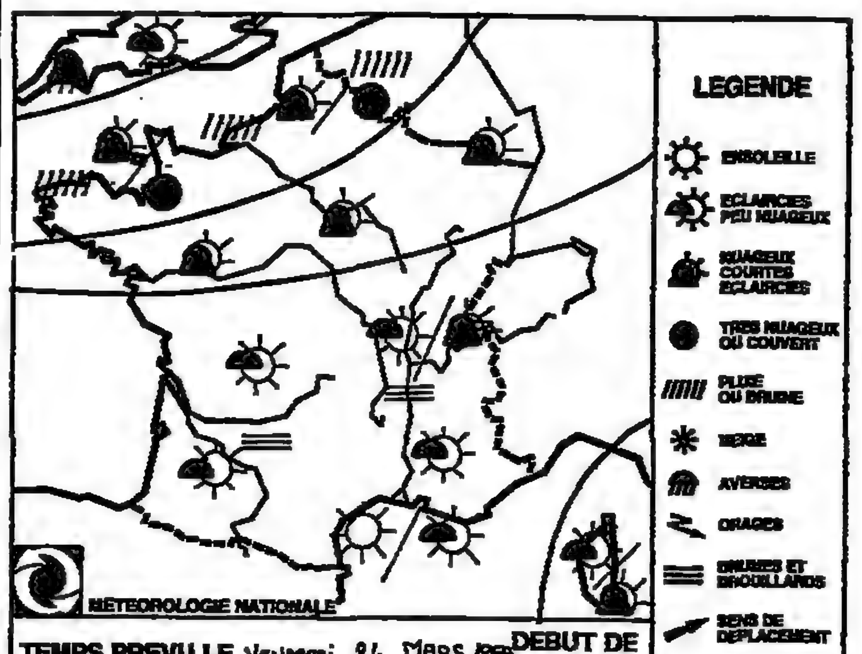

TEMPS PREVU LE Vendredi 24 MARS 1989 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-3-1989 à 6 heures TU et le 23-3-1989 à 6 heures TU — le 23-3-1989

FRANCE			
AJACCIO	–	–	–
BIARRITZ	15	9	A
BORDEAUX	16	7	P
BOURGES	14	3	D
BREST	8	4	A
CAEN	13	2	D
CHERBOURG	11	3	D
CLERMONT-FERR.	16	4	P
DIJON	14	5	P
GRENOBLE St-M-H	19	7	P
LILLE	11	1	D
LIMOGES	13	3	P
LYON	15	7	P
MARSEILLE-MAR.	19	10	N
NANCY	13	4	P
NANTES	14	2	–
NICE	21	10	N
PARIS-MONTS.	14	4	D
PAU	16	5	P
PERPIGNAN	20	11	C
RENNES	15	2	D
ST-ETIENNE	15	6	C
STRASBOURG	14	5	P
TOURS	13	2	D
TOULOUSE	16	6	C
POINTE-A-PITRE	28	21	P

ÉTRANGER			
ALGER	16	4	D
AMSTERDAM	12	5	D
ATHÈNES	20	13	N
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	23	6	D
BELGRADE	12	1	B
BERLIN	12	5	A
BRUXELLES	12	3	D
LE CAIRE	29	14	D
COPENHAGUE	8	3	N
DAKAR	25	18	D
DELHI	32	20	D
DJERBA	17	14	N
GENÈVE	15	7	P
HONGKONG	16	16	P
ISTANBUL	17	9	N
JÉRUSALEM	22	13	D
LISBONNE	24	12	D
LONDRES	14	1	D
LOS ANGELES	28	11	D
LUXEMBOURG	11	1	N
MADRID	21	2	D
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	26	11	A
MILAN	17	6	N
MONTRÉAL	0	–15	D
MOSCOU	10	1	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	7	–1	D
OSLO	9	2	*
PALMA-DE-MAL.	19	4	D
PÉKIN	14	7	C
RIO-DE-JANEIRO	27	24	D
ROME	21	6	D
SINGAPOUR	32	24	A
STOCKHOLM	9	2	P
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	11	6	N
TUNIS	18	11	P
VARSOVIE	12	6	C
VENISE	16	5	D
VIENNE	14	8	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 21 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 50-180 ; Aussois : n.c.-45 ; Avoriaz : 85-100 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-40 ; Bessans : 40-44 ; Bonneval-sur-Arc : 30-95 ; Les Carroz-d'Araches : 15-100 ; Chamonix-Mont-Blanc : 20-210 ; La Chapelle-d'Abondance : 10-40 ; Châtel : 15-85 ; La Clusaz : 10-190 ; Les Contamines-Montjoie : 15-100 ; Le Corbier : 10-50 ; Courchevel : 88-125 ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-75 ; Flaine : 32-160 ; Flumet : 10-40 ; Les Gets : 10-50 ; Le Grand-Bornand : 30-110 ; Les Houches : n.c.-35 ; Megève : 5-100 ; Meribel : 55-130 ; Morillon : 5-60 ; Morzine : 10-50 ; La Norma : 30-70 ; Peisey-Nancroix : 30-120 ; La Plagne : 115-200 ; Praz-de-Lys/Sommand : 60-90 ; Praz-sur-Arly : 10-80 ; La Rosière 1850 : 60-195 ; Saint-François-Longchamp : 10-100 ; Saint-Gervais : 15-105 ; Les Saisies : 60-120 ; Samoëns : 40-100 ; Thollon-Les Mémises : 35-105 ; Tignes : 118-245 ; La Toussuire : 30-50 ; Val-Cenis : 5-60 ; Val-d'Isère : 80-110 ; Valfréjus : 20-80 ; Valloire : 5-70 ; Valmeinier : 10-70 ; Valmorel : 30-110 ; Val Thorens : 140-215.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 90-100 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-40 ; Autrans : 15-40 ; Chamrousse : 30-60 ; Lans-en-Vercors : 10-15 ; Le Collet-d'Allevard : 15-40 ; Les Deux-Alpes : 30-300 ; Les Sept-Laux : 20-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-35 ; Villard-de-Lans : 30-50.

ALPES DU SUD

Allos Le Seignus : 30-60 ; Auron : 30-60 ; Isola 2000 : 50-70 ; Montgenèvre : 60-70 ; Orcières-Merlette : 20-40 ; Les Orres : 20-40 ; Pra-Loup : 10-50 ; Puy-Saint-Vincent : 30-100 ; Risoul-1850 : 45-75 ; Le Sauze-Super-Sauze : 25-100 ; Serre-Chevallier : 10-120 ; Super-Dévoluy : 20-90 ; Valberg : n.c.-n.c. ; Vars : 50-70.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 30-70 ; Ax-les-Thermes : 10-n.c. ; Barèges : 15-50 ; Cauterets-Lys : 35-60 ; Font-Romeu : 15-20 ; Gourette : 15-75 ; Luz-Ardiden : 25-40 ; La Mongie : 45-65 ; Pyrénées-2000 : 35-25 ; Saint-Lary-Soulan : 30-45 ; Super-Bagnères : 30-50.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-70 ; Besse-Super-Besse : 20-40 ; Super-Lioran : 40-70.

JURA

Métabief : 15-35 ; Les Rousses : 20-80.

VOSGES

La Bresse : 10-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Informations « services »

Pâques

Les offices de la Semaine sainte à Paris

● **CULTE CATHOLIQUE**

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS
2, place du Louvre (1er)

Jeudi 23 mars. – 19 heures : célébration de la Cène ; 21 h 15 : office des Ténèbres.

Vendredi 24 mars. – 12 h 30 et 15 heures : chemin de la Croix ; 19 heures : célébration de la Passion ; 21 h 15 : office des Ténèbres.

Samedi 25 mars. – 21 h 30 : vigile et messe pascale.

Dimanche 26 mars. – 8 h 30 et 10 heures : messes ; 11 h 15 et 17 h 30 : messe solennelle (messe de H. Strategier *pour orgue et chœur*) ; 16 h 30 : vêpres.

Lundi 27 mars. – 8 h 30, 12 h 10 et 18 h 30 : messes.

CATHÉDRALE NOTRE-DAME
6, place du Parvis-Notre-Dame (4e)

Jeudi 23 mars. – 18 h 30 : Cène du Seigneur (la cathédrale reste ouverte jusqu'à minuit).

Vendredi 24 mars. – 15 heures : chemin de la Croix ; 18 h 30 : office de la Passion.

Samedi 25 mars. – 21 heures : vigile pascale.

Dimanche 26 mars. – 10 heures : messe solennelle sur le parvis de la cathédrale ; 8 heures, 8 h 45, 11 h 30 et 12 h 30 : messes ; 16 heures : vêpres ; 18 h 30 : messe célébrée par Mgr C. Frikart, évêque auxiliaire de Paris.

SAINT-GERVAIS
place Saint-Gervais (4e)

Jeudi 23 mars. – 18 heures : messe solennelle ; 20 heures à 24 heures : nuit d'adoration.

Vendredi 24 mars. – 7 heures : office du matin ; 12 h 30 : vénération de la Croix ; 18 heures : célébration de la Passion.

Samedi 25 mars. – 21 heures : vigiles pascales.

Dimanche 26 mars. – 8 heures : laudes de la Résurrection ; 11 heures : messe solennelle.

LA MADELEINE
place de la Madeleine (8e)

Jeudi 23 mars. – 18 h 30 : messe de la Cène du Seigneur (suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à 22 heures).

Vendredi 24 mars. – 12 h 15 et 15 heures (à 15 heures, en plusieurs langues) : chemin de croix ; 18 h 30 : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 25 mars. – 21 heures : vigile pascale et messe.

Dimanche 26 mars. – 8 heures, 9 heures, 10 heures, 12 h 30 et 18 heures : messes ; 11 heures : grand-messe concélébrée.

SAINT-EUGÈNE
4 *bis*, rue Sainte-Cécile (9e)

Jeudi 23 mars. – 18 h 30 : commémoration de la Cène du Seigneur ; 21 heures : Cène du Seigneur (rite saint Pie V).

Vendredi 24 mars. – 12 h 15 : chemin de croix des enfants et des travailleurs (sans orgue) ; 15 heures : chemin de croix solennel ; 19 heures : célébration de la mort du Seigneur.

Samedi 25 mars. – 21 heures : veillée pascale.

Dimanche 26 mars. – 10 heures : messe paroissiale solennelle ; 11 h 15 : messe solennelle (rite saint Pie V) ; 17 heures : vêpres solennelles suivies du salut au saint sacrement ; 18 heures : messe (rite saint Pie V, avec orgue).

LA TRINITÉ
place d'Estienne-d'Orves (9e)

Jeudi 23 mars. – 19 heures : messe suivie de l'adoration du saint sacrement (jusqu'à 24 heures, au reposoir, à la crypte), avec la chorale de la Trinité, aux grandes orgues : Me O. Messiaen.

Vendredi 24 mars. – 7 h 30 : office des lectures (à la crypte) ; 8 heures : Laudes ; 12 h 10 : célébration de la Passion du Seigneur ; 15 heures : chemin de la Croix ; 19 heures : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 25 mars. – 21 h 45 : improvisation de Me Olivier Messiaen aux grandes orgues ; 22 heures : vigile pascale et messe.

Dimanche 26 mars : 8 heures : messe ; 10 heures : messe avec chants grégoriens ; 10 h 30 : messe pour les enfants et leurs familles (à la crypte) ; 11 h 30 : messe solennelle (aux grandes orgues : Me O. Messiaen) ; 18 heures : salut du saint sacrement et chapelet médité ; 19 heures : messe.

Lundi 27 mars : messes à 8 heures, 10 heures, 12 h 30 et 18 h 30.

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE
rue du Chevalier-de-la-Barre (18e)

Jeudi 23 mars : 19 heures : messe solennelle concélébrée. Lavement des pieds. Procession au reposoir ; 21 h 45 : veillée au reposoir (adoration possible jusqu'à minuit).

Vendredi 24 mars : 12 h 30 : chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre, avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rendez-vous square Willette) ; 15 heures : sept dernières paroles du Christ en croix (méditation motets et chants polyphoniques anciens et modernes) ; 19 heures : célébration de la mort du Seigneur.

Samedi 25 mars : 21 heures : veillée pascale.

Chemins de croix

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, conduira le chemin de croix traditionnel, le vendredi 24 mars à partir de 12 h 30, sur la butte Montmartre. Un autre aura lieu à partir de 12 h 30 du rond-point des Champs-Elysées à l'église paroissiale Saint-Pierre-de-Chaillot, organisé par le curé de cette paroisse, le Père Jean-Robert Armogathe. Il réunira des commerçants du quartier (avenue Montaigne, avenue Marceau), des comédiens comme Michel Lonsdale, Henri Tisot, Michel Etcheverry et les responsables de la communauté de l'Emmanuel. La première édition de ce chemin de croix original avait eu lieu l'an dernier avec plusieurs milliers de participants (*le Monde* du 2 avril 1988).

Dimanche 26 mars : 11 heures : messe solennelle ; 16 heures : vêpres ; 18 heures : messe chantée.

Lundi 27 mars : 11 heures et 18 heures : messe chantée ; 16 heures : vêpres.

● **CULTE GREC CATHOLIQUE**

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit-Pont (5e)

Jeudi 23 mars : 19 heures : liturgie de saint Basile.

Vendredi 24 mars : 17 heures : office solennel de l'Epitaphios (éloge funèbre de Notre-Seigneur), présidé par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Samedi 25 mars : 11 h 30 : bénédiction du feu sacré, suivie de vêpres et de la liturgie de saint Basile ; 23 heures : liturgie solennelle de la Résurrection.

Dimanche 26 mars : 10 h 30 : liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. Lecture de l'Evangile de saint Thomas en douze langues ; 18 heures : liturgie de saint Chrysosotome.

● **CULTE RÉFORMÉ**

ORATOIRE DU LOUVRE
145, rue Saint-Honoré (1er)

Vendredi 24 mars. – 10 h 30 : culte ; 20 h 30 : culte liturgique avec Sainte Cène.

Dimanche 26 mars. – 10 h 30 : culte *avec Sainte Cène.*

SAINT-ESPRIT
5, rue Roquépine, (5e)

Jeudi 23 mars.– 18 heures : récital d'orgue par G. Lartigau ; 18 h 30 : culte liturgique avec Sainte Cène.

Vendredi 24 mars. – 12 h 30 et 18 h 30 : culte avec Sainte Cène.

Dimanche 26 mars. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène (prédication : pasteur P. Bertrand).

L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert (16e)

Jeudi 23 mars. – 19 heures : Cène (pasteur P. Cochet).

Vendredi 24 mars. – 10 h 30 : Cène (pasteur P. Cochet) ; 19 heures : Cène (pasteur J.-M. Viollet et la participation de l'Ecole biblique).

Dimanche 26 mars. – 10 h 30 : Cène. Culte de Pâques (pasteur J.-M. Viollet).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ÉTOILE
54, avenue de la Grande-Armée (17e)

Jeudi 23 mars. – 19 heures : service présidé par le pasteur Boniol (chant, flûte et orgue).

Vendredi 24 mars. – 19 heures : service présidé par le pasteur Caumont (chant et orgue).

Dimanche 26 mars. – 10 h 30 : culte de Pâques (avec Sainte Cène) présidé par le pasteur Boniol (chant et orgue).

● **CULTE LUTHÉRIEN**

LES BILLETTES
24, rue des Archives (4e)

Vendredi 24 mars : 19 heures ; **dimanche 26 mars** : 10 h 30.

SAINT-MARCEL
24, rue Pierre-Nicole (5e)

Jeudi saint. – 23 mars : 19 heures ; **vendredi 24 mars** : 10 h 30 ; **dimanche 26 mars** : 10 h 30.

SAINT-JEAN
147, rue de Grenelle (7e)

Vendredi 24 mars : 20 h 30 ; **dimanche 26 mars** : 10 h 30.

LA RÉDEMPTION
16, rue Chauchat (9e)

Jeudi 23 mars : 20 heures ; **vendredi 24 mars** : 10 h 30 ; **dimanche 26 mars** : 10 h 30.

LE BON-SECOURS
20, rue Titon (11e)

Vendredi 24 mars : 10 h 15 ; **dimanche 26 mars** : 10 h 15.

LA TRINITÉ
172, boulevard V.-Auriol (13e)

Vendredi 24 mars : 20 h 30 (sans communion) ; **dimanche 26 mars** : 9 heures.

LA RÉSURRECTION
8, rue Quinault (15e)

Jeudi 23 mars : 20 h 30 ; **dimanche 26 mars** : 9 heures.

L'ASCENSION
47, rue Dulong (17e)

Jeudi 23 mars. – 19 heures ; **dimanche 26 mars.** – 11 heures.

SAINT-PAUL
90, boulevard Barbès (18e)

Vendredi 24 mars. – 10 h 30 ; **dimanche 26 mars.** – 9 h 30.

SAINT-PIERRE
55, rue Manin (19e)

Jeudi 23 mars. – 20 h 30 ; **vendredi 24 mars.** – 20 h 30 ; **samedi 25 mars.** – 20 h 30 ; **dimanche 26 mars.** – 10 h 45.

● **CULTE ANGLICAN**

SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH
7, rue Auguste-Vacquerie (16e)

Jeudi 23 mars. – 19 h 30, liturgie du Jeudi saint.

Vendredi 24 mars. – 19 h 30 : liturgie.

Samedi 25 mars. – 22 heures, veillée pascale d'Eucharistie.

Dimanche 26 mars. – 8 h 30, Eucharistie ; 10 h 30, Eucharistie.

CAMPUS

Les inquiétudes de la Table Ronde

Un groupe de grands industriels européens, réunis dans *l'European Round Table of Industrialists,* s'inquiète, dans un rapport qu'il vient de publier, de l'inadaptation du système de formation européen à l'évolution technologique. Selon lui, la croissance du chômage est due en partie au manque de professionnalisation des études et à leur inadéquation au marché du travail. A plus long terme, les auteurs de cette étude s'alarment des conséquences du vieillissement de la population active en Europe dans les vingt années à venir, alors que les pays asiatiques disposeront d'une population jeune plus nombreuse et ayant une meilleure qualification.

Face à ces menaces, la Table Ronde fait une série de propositions. Elle souhaite une rénovation de la formation de base, grâce notamment à un important effort de perfectionnement des enseignants. Les nouvelles technologies éducatives devraient, selon elle, être largement utilisées, pour permettre aux professeurs de se recycler dans les disciplines scientifiques. La Table Ronde recommande une coopération beaucoup plus forte entre les institutions éducatives et l'industrie, pour que l'enseignement puisse suivre les progrès de la technologie et développer la formation professionnelle et continue.

Enfin la Table Ronde souhaite une harmonisation européenne des cursus et des programmes. *« Le concept de programmes européens devrait être appliqué aux différents niveaux de l'éducation »,* écrit-elle. Elle suggère notamment la création d'un diplôme européen de management, semblable au MBA américain. Elle estime également que dans tous les pays de la Communauté les programmes devraient comporter un minimum de trois langues européennes.

F. G.

(*Education and European Competence,* The European Round Table of Industrialists, rue Guimard 15, 1040 Bruxelles. Tél. : 32-2-511-6577. Les entreprises membres de la Table Ronde sont Fiat, Lafarge Coppée, Lyonnaise des eaux, Nestlé, Nokia, Olivetti, Petrofina, Philips, Pilkington, Pirelli, Société générale de Belgique, Telefonica et Volvo.)

● Université Jean Monnet

L'université de Saint-Etienne a décidé de prendre le nom de Jean Monnet. Cette décision a été prise par le conseil de l'université par 25 voix contre 6 à Jules Romains et 3 bulletins nuls.

● Animateurs européens

Les Centres d'entraînement aux méthodes actives (CEMEA) organisent des stages de formation d'animateurs européens ouverts à tous publics et, en particulier, aux étudiants, aux enseignants et aux travailleurs sociaux, et financés en grande partie par l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

(CEMEA, Coop Inter, 76, boulevard de La Villette, 75940 Paris Cedex 19. Tél. : 42-08-38-10.)

● Planche à voile

Sup de Co Marseille organise à Marseille, du 28 au 30 avril, la troisième édition de « Sup de FUN », la première course de planche à voile des grandes écoles de commerce et d'ingénieurs.

(Renseignements : Carole Coen et Marc Fromager. Tél. : 91-41-28-58.)

Les services ouverts ou fermés

Presse. – les quotidiens paraissent normalement le lundi 27 mars.

Banques. – Fermées le 27 mars.

Bureaux de poste. – Fermés le 27 mars, excepté ceux assurant le service des dimanches et jours fériés. Pas de distribution de courrier à domicile.

SNCF. – Service réduit des dimanches et jours fériés sur les lignes de banlieue.

RATP. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. – Fermés le 27 mars.

Sécurité sociale. – Les centres de la région parisienne seront fermés au public du vendredi 24 mars, à 15 heures, au mercredi 28 mars, à 8 h 30.

Allocations familiales. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du 24 mars, à 12 heures, au 28 mars, aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. – Les centres d'information de Paris et de la région parisienne seront fermés du 24 mars, 14 h 30, au 28 mars à 8 h 30.

Bibliothèque nationale. – Les salles de lecture seront fermées les 26 et 27 mars, mais les expositions ouvertes aux heures habituelles.

Archives nationales. – Les salles de lecture seront fermées les 25, 26 et 27 mars. Le Musée de l'histoire de France sera ouvert les 25 et 26 aux heures habituelles et fermé les 27 et 28.

Institut de France. – Le château de Chantilly ainsi que le domaine et l'abbaye de Chaalis seront ouverts les 26 et 27 mars.

Musées. – La plupart des musées nationaux seront ouverts les 26 et 27 mars. Par ailleurs, seront ouverts, à Paris et en région parisienne : le Centre Georges-Pompidou (de 10 heures à 22 heures), les expositions du Grand Palais, les musées de l'Hôtel national des Invalides (de 10 heures à 18 heures, le tombeau de l'Empereur jusqu'à 19 heures), le Musée de l'air et de l'espace au Bourget. Le Louvre des antiquaires (2, place du Palais-Royal) sera ouvert le dimanche 26 mars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4966

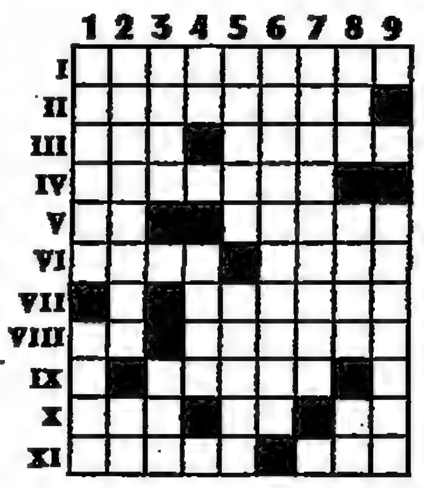

HORIZONTALEMENT

I. Des fleurs qui ont besoin d'eau. – II. Pour l'établir, une pièce peut suffire. – III. Prise sur le vif. Une station dans les Hautes-Alpes. – IV. Endroit où les chèvres peuvent se reposer. – V. Descend des collines de l'Artois. Ile grecque. – VI. N'est pas ensoleillé. Quand on en manque, il n'y a pas de mesure. – VII. Lettre recommandée. – VIII. Divinité. S'accroche facilement. – IX. Capitale d'une province romaine. – X. Eut une attitude audacieuse. Adverbe. Protège une phalange. – XI. Peuvent être assimilés aux claques. Le bleu de la mer.

VERTICALEMENT

1. Monte quand il y a beaucoup de précipitation. Souvent pris en grippe. – 2. A qui les leçons ne seront pas inutiles. Terme musical. – 3. Découvrit de nouveaux types de magnétisme. – 4. Point de départ. Coule en Auvergne. – 5. Prouve qu'il y a du relâchement. Recherchés par la clientèle quand ils sont petits. – 6. Quand on en est atteint, on peut avoir un gros poil dans la main. – 7. Occupèrent l'Artois. – 8. Crie comme une bête fauve. Qui n'a pas été mis dans le bain. Majeur, pour une sonate de Mozart. – 9. Sans queue ni tête.

Solution du problème n° 4965

Horizontalement

I. Pendulier. – II. Asiate. Té. – III. Rani. Me. – IV. Quasimodo. – V. Silos. – VI. Eu. Manège. – VII. Borg. Ut. – VIII. Ecot. Suée. – IX. Urnes. – X. Ru. Fene. – XI. Serrures.

Verticalement

1. Parqueteurs. – 2. Esall. Crue. – 3. Ninas. Bon. – 4. Dais. Moteur. – 5. Ut. Isar. – 6. Lemmings. Fr. – 7. Eole. Usée. – 8. Et. Dogue. Us. – 9. Repose-tête.

GUY BROUTY.

DROUOT RICHELIEU
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

DROUOT RICHELIEU

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

JEUDI 30 MARS

S. 1. et 7. – Importants tableaux et sculptures modernes. Succession de Mme Goldschalder et à divers amateurs. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 8. – ART DÉCO. - Me LANGLADE.
S. 9. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Mes OGER, DUMONT (ARCOLE).
S. 16. – Armes américaines, revolvers européens. Ensemble de gravures révolutionnaires. - Mes MILLON, JUTHEAU.

VENDREDI 31 MARS

S. 13. – Objets d'art et d'ameublement. - Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

DROUOT-MONTAIGNE
15, avenue Montaigne, 75008 Paris

DROUOT MONTAIGNE

MERCREDI 29 MARS à 14 h

Bijoux, argenterie, archéologie, Extrême-Orient, faïences, objets d'art, bel ameublement.
Me BRIEST - commissaire-priseur
24, av. Matignon, 75008 Paris. - Tél. : 42-68-11-30.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

LANGLADE, 12, rue Descombes, 75017. - 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009) 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

TAC-O-TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du [illegible])

Le numéro **923554** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille		gagnent
023554	523554	40 000,00 F
123554	623554	
223554	723554	
323554	823554	
423554		

Les numéros approchant aux

[illegible]	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
903554	920554	923054	923504	923550	10 000,00 F
913554	921554	923154	923514	923551	
933554	922554	923254	923524	923552	
943554	924554	923354	923534	923553	
953554	925554	923454	923544	923555	
963554	926554	923654	923564	923556	
973554	927554	923754	923574	923557	
983554	928554	923854	923584	923558	
993554	929554	923954	923594	923559	

Tous les billets se terminant par		gagnent
3554		4 000,00 F
554		400,00 F
54		200,00 F
4		100,00 F

LOTO N° 12 TIRAGE DU MERCREDI 22 MARS 1989 : 14 20 33 35 41 49 — numéro complémentaire : 12

89 — **TAC-O-TAC** — TIRAGE DU MERCREDI 22 MARS 1989 — 24e
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées	Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées
0	[illegible]	[illegible]	5	[illegible]	[illegible]
1	[illegible]	[illegible]	6	[illegible]	[illegible]
2	[illegible]	[illegible]	7	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	[illegible]	8	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	[illegible]	9	[illegible]	[illegible]

89 — **TRANCHE DU PRINTEMPS** — TIRAGE DU MERCREDI 22 MARS 1989 — 23e
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Appel aux consommateurs.

On ne peut toujours pas inscrire la date du jour de ponte sur un œuf. C'est pourtant la meilleure garantie de fraîcheur. Alors, ensemble, agissons.

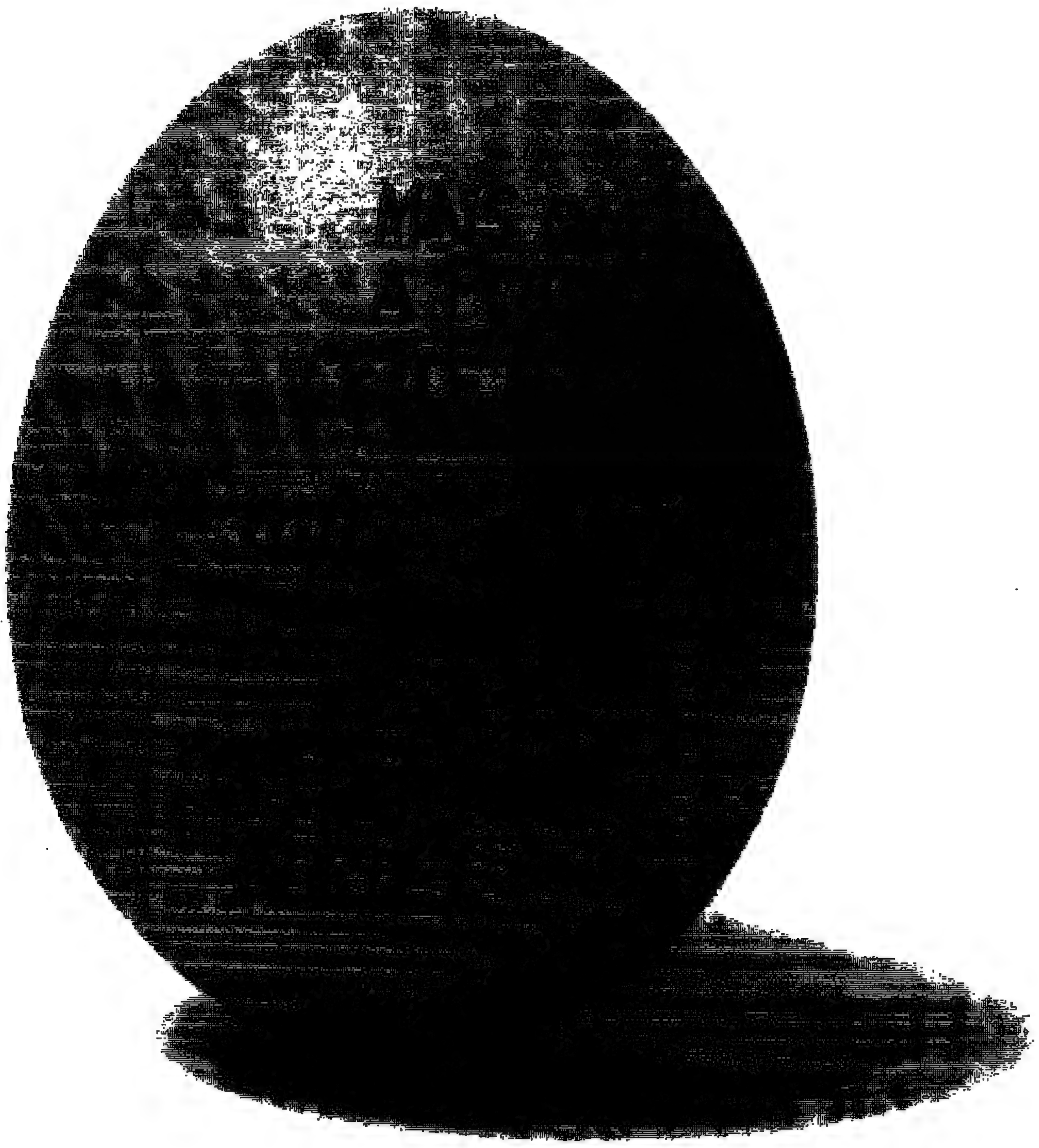

Depuis plus d'un an, Lustucru se bat pour faire changer la réglementation européenne qui interdit, curieusement, la date de ponte sur les œufs.

Pourtant la date de ponte inscrite sur chaque œuf correspond à l'attente de 97 % des consommateurs, une étude Sofrès réalisée en mai 1988 l'a clairement démontré. Alors, nous avons agi.

Maintenant, les œufs datés Lustucru porteront, en clair, la date du jour de ponte sur la coquille. En prenant ainsi les devants, Lustucru veut répondre aux aspirations légitimes des consommateurs à une information claire et fiable.

Pour faire définitivement changer cette réglementation, nous avons besoin de vous. De votre soutien.

Dans tous vos points de ventes habituels, vous trouverez dès aujourd'hui des bulletins de vote vous permettant de vous associer à la Croisade-Fraîcheur Lustucru.

Signez-les, nous les transmettrons au Parlement européen. Ensemble nous serons plus forts.

Les Œufs LUSTUCRU

SITÔT PONDUS, SITÔT LIVRÉS.

Pour faire changer la réglementation, signez*.

*Vous pouvez écrire sur papier libre à : GIE APPRO / Croisade-Fraîcheur Lustucru / BP 19 / 93290 Tremblay-les-Gonesse

Économie

SOMMAIRE

■ Alors qu'il se renforce avec succès dans l'équipement automobile, M. Carlo De Benedetti a moins de chance dans la finance *(lire ci-dessous).*

■ *« Notre alliance avec l'UAP est d'abord commerciale »,* explique M. René Thomas, président de la BNP, dans l'entretien accordé au *Monde* après l'autorisation donnée par M. Bérégovoy à ce rapprochement *(lire page 39).*

■ Lors de leurs entretiens avec MM. Mitterrand et Bérégovoy, les ministres latino-américains des finances auront eu l'occasion de discuter des avantages comparés des différents plans de réduction de dettes proposés par la France, par le Japon et par les Etats-Unis *(lire page 39).*

Heurs et malheurs de M. De Benedetti

L'homme d'affaires italien, M. Carlo De Benedetti, a davantage de réussite dans l'industrie que dans la finance. Sa filiale d'équipement automobile Valeo, a doublé l'an dernier ses profits. En prenant 24,5 % de la société allemande Boge, le premier fabricant européen d'amortisseurs, il se renforce dans ce secteur. M. De Benedetti s'est, en revanche, fait admonester par la COB sur les conditions de l'opération de rapprochement entre CERUS, sa holding en France, et le groupe financier Duménil-Leblé et il a découvert que son nouvel allié (Duménil) était en litige avec la société d'assurances La Mondiale sur un cas de conflits d'intérêt.

La COB émet des réserves sur l'opération d'échange CERUS-Dumenil-Leblé

La Commission des opérations de Bourse (COB) a finalement donné son feu vert à l'offre publique d'échange de la société CERUS sur la totalité des actions Duménil-Leblé, mais en émettant de nombreuses réserves sur les parités d'échange proposées et sur l'information fournie par les deux firmes pour cette opération.

Le 13 janvier, CERUS, le holding français de M. Carlo De Benedetti présidé par M. Alain Minc, et Duménil-Leblé, le groupe financier dirigé par M. Jacques Letertre, approuvaient un projet de rapprochement entre les deux établissements, conduisant à la fusion. CERUS, actionnaire direct de Duménil à hauteur de 26,8 %, lançait alors une offre publique d'échange (OPE) visant à porter sa participation à 100 %. Les parités d'échange proposées alors sont de cinq actions CERUS plus une soulte de 40 F pour deux actions Duménil apportées. Dix jours plus tard, le Trésor et la Société des Bourses françaises jugeaient recevable l'offre et la publiaient. Au début du mois de février, la COB demandait cependant à la SBF de retarder la date de clôture de l'OPE, en raison des insuffisances du projet de note d'information destinée aux actionnaires de la société visée, ne permettant pas la délivrance de son visa. Un expert indépendant était ensuite désigné pour se prononcer sur les parités retenues.

Au vu de ses conclusions, la Commission a accordé son visa mardi 21 mars, mais en émettant de nombreuses mises en garde. Elle estime en premier lieu que la parité proposée définie par comparaison des cours de Bourse, dans la période précédant l'offre, ne saurait être un critère *« suffisant ».* D'autre part, elle souligne que les éléments (résultats, actif net...) habituellement retenus pour déterminer les termes de l'échange n'ont pas été pris en compte. Elle indique également que *« rien ne permet d'affirmer que la parité retenue lors d'une fusion ultérieure sera la même que celle proposée au titre de cette offre, puisque la détermination d'une parité de fusion ne résulte pas de la seule comparaison des cours de Bourse »*... En conséquence, la Commission a rappelé avec insistance aux actionnaires leur droit le plus strict, celui de pouvoir révoquer leurs ordres jusqu'au 7 avril, et a demandé aux intermédiaires financiers d'en informer leurs clients.

La compagnie d'assurances La Mondiale assigne la banque Dumenil-Leblé pour préjudice

Grande première sur la place financière de Paris : un investisseur institutionnel, la compagnie d'assurances La Mondiale, assigne en justice un gestionnaire, la banque Dumenil-Leblé, et son président, M. Jacques Letertre, pour un préjudice qu'il estime avoir subi. Selon le plaignant, actionnaire de la SICAV France-Finance-Opportunités, créée en mars 1987 par la banque Dumenil-Leblé, qui en assurait la gestion, ladite SICAV aurait perdu, directement et indirectement, 110 millions de francs, au titre d'opérations sur des actions de la Société générale de Belgique (SGB) au deuxième et au troisième trimestre 1987.

A cette époque, France-Finance-Opportunités avait acheté des actions de la SGB, dont le cours était jugé bon marché, et, en novembre, les avait revendues avec une moins-value de 27 millions de francs. A la fin 1987, Dumenil-Leblé se mettait à acheter pour son propre compte des actions de la SGB, avant de lancer, en association avec CERUS, une OPA sur la société belge. Le titre de la SGB vit doubler son cours rapidement pour le plus grand profit de la Banque, qui enregistra une plus-value dépassant 150 millions de francs. En revanche, selon La Mondiale, la SICAV dont elle est actionnaire aurait subi un manque à gagner d'au moins 80 millions de francs. La compagnie d'assurances se demande donc si la banque Dumenil-Leblé a pu se porter contrepartie, à son profit propre et au dépens de la SICAV.

Le PDG de la banque, M. Letertre, minimise les faits, ramenant à 1 million de francs le préjudice éventuel subi par la SICAV, et se demande pourquoi La Mondiale se manifeste si tard, évoquant l'arrivée d'un nouveau gestionnaire chez elle. C'est faire allusion à la nomination, il y a six mois, de M. Michel Piermay, ancien directeur de la gestion et des opérations de marché de la CARDIF, filiale d'assurances de la compagnie bancaire, comme directeur général adjoint de La Mondiale, chargé des placements et de l'immobilier, qui a la réputation d'être exigeants et accrocheur. Du côté de La Mondiale, on assure que d'autres plaignants pourraient se manifester à leur tour.

En tout cas, se pose maintenant un très beau problème juridique de conflits d'intérêts possibles entre la gestion classique d'une SICAV et la gestion propre du gestionnaire. Ajoutons que la date de l'assignation lancée par La Mondiale, lundi 20 mars, peut embarrasser Dumenil-Leblé, qui, dans sa note d'information visée par la COB, à propos de l'OPE lancée sur elle par CERUS, assurait, le 9 mars dernier : *« à notre connaissance, il n'existe aucun fait exceptionnel pouvant affecter de manière substantielle le résultat ou la situation actuelle du groupe ».*

F. R.

Valeo : 817 millions de francs de bénéfices en 1988

Le groupe d'équipement automobile Valeo a enregistré un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de francs en 1988 (+ 33 %) et un bénéfice net de 817 millions (part du groupe) plus que doublé par rapport à 1987. Les investissements ont cru de 69 % pour atteindre, 1,358 milliard. La société Valeo devrait distribuer un bénéfice de 12 F (avoir fiscal compris) contre 6 F en 1987.

M. Noël Goutard, le PDG, prévoit une nouvelle progression au premier semestre mais reste vigilant pour le second. Le conseil a décidé d'émettre des obligations à bons de souscription d'actions pour 800 millions de francs.

M. De Benedetti prend 24 % de Boge

Le groupe De Benedetti a pris une participation de 24,9 % dans le capital de la société allemande Boge AG, premier fabricant européen d'amortisseurs, a annoncé mercredi 22 mars le groupe italien. L'opération s'est faite en accord avec les deux principaux actionnaires de Boge, l'équipement VDO (17,5 %) et la banque Commerzbank (15 %).

Elle s'inscrit dans la stratégie européenne pour les équipements automobiles de M. De Benedetti, qui est déjà l'opérateur industriel de l'équimentier Valeo en France, numéro deux européen. Boge a obtenu en 1988 un chiffre d'affaires de 610 millions de DM, en hausse de 9,6 % sur l'année précédente. L'entreprise possède des établissements en RFA, en Italie et en Espagne.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

La rivalité entre la COB et la SBF
Un conflit renaissant

Il faut *« promouvoir systématiquement la coopération et non la concurrence entre les différentes autorités publiques du marché. Tel est l'un des principaux axes de mon action à la tête de la COB. Je la crois réaliste, car il s'agit plus d'une question d'hommes que de textes ».* Le rappel de ces propos du président de la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Jean Farge, à la fin de l'année dernière *(le Monde* daté 18-19 décembre 1988), laisserait aujourd'hui songeur plus d'un intervenant au palais Brongniart, après les décisions prises par la COB le 21 mars. Les gendarmes de la tour Mirabeau auraient-ils relancé le vieux conflit les opposant de puis plus de vingt ans à l'organisme chargé du fonctionnement du marché, la Société des Bourses françaises (SBF), l'ancienne Compagnie des agents de change ? Ainsi resurgit une rivalité historique entre le surveillant et le surveillé. Le premier — la COB — profitant de la perspective du renforcement de ses pouvoirs, le second — la SBF — devant se résoudre à la transparence après des années de secret.

Mardi, le collège de la COB avait à traiter huit dossiers. Ce qu'il fit. Mais, en fin de journée, il choisissait de n'en révéler qu'un seul : le transfert au parquet d'un rapport portant sur une mauvaise évaluation des actifs de la SBF lors de sa constitution *(le Monde* du 23 mars). La Commission accordait également, ce jour-là, son visa à l'offre publique d'échange de Cérus sur Duménil-Leblé en l'assortissant de nombreuses réserves *(voir par ailleurs).* Une façon polie de dire au public que l'offre déposée manque de détails et que ce n'est pas la peine de l'accepter dans ce cas. La COB, dans son communiqué, rappelle d'ailleurs la possibilité de révoquer les ordres déjà passés. Or, qui avait jugé recevable cette proposition deux mois auparavant ? Le Trésor, mais aussi la SBF.

Mardi encore, la cotation des titres Aussedat-Rey a dû être suspendue. Pour une des premières fois de l'histoire boursière, un bloc impressionnant de titres représentant 48 % du capital a changé de mains en quelques heures. La COB, en accord avec les autorités boursières, *« a estimé souhaitable qu'une information vérifiée soit mise à la disposition du public »* sur ces conditions d'échange. Une enquête a donc débuté. Or l'essentiel de ces transactions s'est effectué par l'intermédiaire de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, que préside M. Régis Rousselle, le patron de la SBF... Coïncidence ?

DOMINIQUE GALLOIS.

En rachetant une firme néerlandaise
Le groupe Bolloré veut atteindre la dimension européenne dans la distribution de produits énergétiques

La société Rhin-Rhône, entrée par OPA dans le groupe Bolloré, en mars 1988, et spécialisée dans la distribution de produits énergétiques (hydrocarbures et charbon) vient d'acquérir pour 87 millions de francs, 85% du capital de la firme néerlandaise Calpam International, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de francs, en distribuant 1,5 million de tonnes de ces mêmes produits énergétiques. Rhin-Rhône devient ainsi le premier indépendant français à se doter d'un réseau européen de distribution dans ce secteur, avec un chiffre d'affaires qui passe de 3 à 5,1 milliards de francs, et un tonnage annuel porté de 1,9 à 3,4 millions de tonnes, c'est-à-dire presque la taille critique qui permet de négocier les prix d'achat auprès des grands fournisseurs.

A moins de 1 million de tonnes, un détaillant ne peut s'adresser qu'aux grandes compagnies pétrolières, à plus de 1 million de tonnes et avec d'importantes capacités de stockage, il peut avoir accès aux courtiers internationaux, au-dessus de 4 millions, il lui est possible de négocier directement avec les pays producteurs. Calpam, créée en 1970 et filiale à 50/50 du groupe pétrolier américain Chevron et du groupe néerlandais SHV, distribue la gamme complète des hydrocarbures aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en RFA, et à travers un accord de coopération avec la société allemande Rein, est présent sur l'ensemble fluvial rhénan, d'Amsterdam-Rotterdam à Bâle. A plus longue échéance, Rhin-Rhône veut participer au développement de la distribution pétrolière sur l'axe Danube-mer Noire, que permettraient les projets de canaux à grand gabarit.

Par ailleurs, le PDG du groupe Vincent Bolloré a amorcé des négociations avec Delmas-Vieljeux, premier armateur privé français, qui lui avait, sans succès, disputé la SCAC en 1986 et lui livrait une guerre du frêt acharnée sur la côte d'Afrique, obligeant cette même SCAC à nouer des alliances avec des armateurs européens.

F. R.

CAPITAL !
AVEC 2 FOIS PLUS DE VOLS POUR L'ESPAGNE EN "89", LYON, NICE, ET MARSEILLE DEVIENNENT CAPITALES.

NICE/MADRID	1 vol quotidien sauf Dimanche	LYON/MADRID	1 vol quotidien sauf Jeudi et Samedi
NICE/BARCELONE	1 vol les : Lundi, Mercredi, Vendredi, Dimanche	LYON/BARCELONE	1 vol quotidien sauf Jeudi et Samedi
NICE/PALMA	1 vol les : Lundi, Mercredi, Vendredi, Dimanche	MARSEILLE/MADRID	1 vol quotidien sauf Dimanche

Pour IBERIA il n'y a pas que les Capitales qui soient Capitales.
C'est pour cette raison que nous doublons la fréquence
de nos vols entre Lyon, Nice, Marseille et l'Espagne.
Enfin Paris n'est plus le point de départ stratégique vers les destinations intercontinentales.
Vous apprécierez la haute qualité de nos services et vous serez libres de choisir entre
la classe "économique" et la classe "préférence" de nos avions.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

Un entretien avec M. René Thomas, président de la BNP

« Notre alliance avec l'UAP doit nous permettre d'offrir la gamme la plus complète possible de services »

Le rapprochement de la BNP et de l'UAP, respectivement numéro un français de la banque et de l'assurance en France, tous deux nationalisés, a été autorisé, le 20 mars, par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie (*le Monde* du 21 mars). Contrairement à ce qu'avaient demandé M. René Thomas, président de la BNP, et M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, ce rapprochement ne se traduira pas par la constitution d'une holding commune, mais par des participations croisées de 5 % à 10 %. M. René Thomas souhaite, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, que cette participation soit le plus proche possible de 10 %. Il se félicite de la décision du ministre et explique l'intérêt, pour sa maison, de l'alliance avec l'UAP, en soulignant qu'elle se concrétisera d'abord sur le plan commercial.

« M. Bérégovoy a donné son accord au rapprochement entre la BNP et l'UAP, mais en ne retenant pas le projet de holding commune que vous lui aviez soumis. N'êtes-vous pas déçu ?

– Il n'y a pas de raison d'être déçu. La holding n'était pas l'élément essentiel de notre projet. Elle constituait une structure intermédiaire entre l'Etat et les deux groupes, qui nous aurait servi d'organe de coordination. Nous pouvons nous passer de holding pour assurer cette coordination en créant un comité *ad hoc*. Le vrai problème n'est pas là : ce que nous voulions, c'était pérenniser notre coopération par des liens en capital. Les participations croisées entre la BNP et l'UAP, décidées par M. Bérégovoy, répondent à cette exigence.

» Je souhaite, pour ma part, que le niveau de participation soit le plus élevé possible, en l'occurrence 10 %. Plus le pourcentage sera élevé, plus le rapprochement sera significatif, et plus forte l'augmentation de capital réalisée par la BNP, pour rémunérer l'apport de titres UAP que lui fera l'Etat. Avec 10 % de l'UAP, nos fonds propres augmenteront de plus de 2 milliards de francs.

– Tous les banquiers, en France comme à l'étranger, s'intéressent à l'assurance, mais certains choisissent de s'y développer seuls. Aviez-vous besoin de vous allier à l'UAP ?

– Oui, car il y a une spécificité des métiers d'assureur et de banquier, même si tout conduit la banque à entrer dans le domaine de l'assurance. Dans la perspective du marché unique européen, tout groupe bancaire aura à cœur d'améliorer la qualité de ses services pour fidéliser sa clientèle. Cette fidélisation ne s'obtiendra qu'en globalisant les besoins du client, en lui offrant la gamme la plus complète possible de services, que ceux-ci relèvent, par nature, de la banque, de la finance ou de l'assurance. Déjà, et depuis longtemps, le crédit immobilier incorpore une assurance. Pourquoi, par exemple, ne pas aller plus loin en y adjoignant une assurance multirisque habitation ?

» Mais dès qu'on aborde les rivages de l'assurance dommages (multirisque habitation, automobile...) se pose le problème de l'après-vente. Ce n'est pas notre métier de gérer des contrats d'assurance. Il nous fallait coopérer avec un assureur. En raison de nos liens historiques et de nos excellentes relations avec l'UAP, il était naturel de la prendre pour partenaire.

– Comment va se concrétiser cette coopération ?

– Nous avons déjà identifié plusieurs lignes de produits et de services et des groupes de travail se sont déjà mis à l'œuvre. Le réseau de la BNP diffusera, sous son label, des produits d'assurance dommages, simples et bon marché, mis au point en accord avec l'UAP et gérés par elle. Les réseaux de l'UAP, quant à eux, préconiseront des produits bancaires BNP. Nous développerons aussi en commun des produits destinés aux PME (épargne salariale, assurance pertes d'exploitation...). Mais pas de précipitation : concevoir un produit, lui donner sa forme définitive, l'introduire dans les processus administratifs et comptables, en définir le marketing, tout cela prend du temps. Songez que, pour lancer un nouveau produit bancaire, il nous a fallu parfois de six mois à un an. Et nous connaissons bien le sujet.

– Vos exploitants sont-ils bien armés pour vendre des produits d'assurance ?

– Nous n'avons pas si mal réussi dans l'assurance-vie. Dans ce domaine, nous avons enregistré 5 milliards de francs de primes après seulement quatre ans d'existence. Nos agences et nos personnels forment une force de vente d'une efficacité remarquable. Ils sont proches de nos trois millions et demi de clients particuliers. Ils les connaissent et savent les conseiller. Ils sont donc capables de vendre des produits d'assurance – la preuve en est faite – qui devront rester d'ailleurs, j'insiste à nouveau sur ce point, simples et bon marché, mais aussi rentables, cela va de soi.

Le rôle de la Banexi et de Worms

– Que se passera-t-il dans les domaines où la BNP et l'UAP ont chacune de leur côté développé des activités, par exemple dans la banque d'affaires où la première dispose de la Banexi et la seconde de la Banque Worms ?

– Nous serons conduits à coordonner nos interventions de façon à ce que, dans la banque d'affaires, par exemple, nous puissions couvrir un champ plus large et utiliser au mieux la richesse et la diversité des deux fonds de commerce, Banexi et Banque Worms. Mais cette coordination, dans une perspective à long terme, devra couvrir un champ plus vaste. Elle sera nécessaire dans le domaine des « gestions collectives ». Nos deux groupes gèrent près de 300 milliards d'actifs sous toutes formes. J'en attends beaucoup également dans le développement international de nos deux maisons – surtout en Europe.

– Cette coordination touchera-t-elle les participations que la BNP et l'UAP détiennent dans les mêmes entreprises comme Accor, la Compagnie générale des eaux ou Saint-Gobain ?

– Oui, mais elle ne concernera pas que les participations acquises de part et d'autre dans le passé. L'important, c'est l'avenir. Jean Peyrelevade et moi avons en commun l'idée que des grandes institutions comme les banques et les compagnies d'assurances doivent jouer un rôle dans la consolidation des entreprises nationales et la composition de leur capital. Le fait de réfléchir ensemble sur chaque cas nous conduira à avoir une action plus efficace et démultipliée. Ce qui ne veut pas dire que nous alignerons systématiquement nos positions. Les entreprises auront toujours devant elles deux partenaires, qui, en raison du passé, de la spécificité de leur métier ou tout simplement de leur intérêt propre, pourront avoir des points de vue distincts. C'est bien normal.

– Ce rapprochement ne risque-t-il pas de vous ligoter en éloignant de vous les autres assureurs, tout comme il éloignerait de l'UAP d'autres banquiers ?

– Dans la mesure où chaque maison garde sa personnalité, son identité, ses structures propres et son entière autonomie de gestion, tout le monde observera que, malgré le croisement des participations et les liens nés de ces participations réciproques, chacun gardera pour l'essentiel sa stratégie propre, conforme à son métier, à sa culture, à son expérience. L'idée de fusion a été rejetée dès le départ. La notion de holding a été abandonnée en chemin. Notre rapprochement conduit à une coordination de nos actions, c'est vrai et dans tous les domaines que j'ai cités, chemin faisant – et notamment dans l'offre de produits conçus ensemble et vendus dans nos réseaux respectifs. Cette ambition ne devrait pas affecter nos relations avec tel ou tel. L'UAP, en rentrant dans le capital de la BNP, n'en sera pas à sa première participation bancaire. Acceptons la diversité des choses. Prenons-les telles qu'elles sont. Et, pour ma part, j'espère et ferai en sorte que nos liens avec tous les milieux de l'assurance soient tout à fait maintenus et préservés. Où est la difficulté ?

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

ÉTRANGER

Paris reprend l'initiative en faveur des pays endettés

(Suite de la première page.)

Fin 1988, l'endettement latino-américain tournait autour de 450 milliards de dollars, dont 320 milliards pour les quatre pays longtemps jugés les plus prometteurs : le Mexique, le Brésil, le Venezuela et l'Argentine. De multiples rééchelonnements se révélaient une simple fuite en avant, alors que les banques créancières se désengagaient. L'an dernier encore, les Latino-Américains auraient, selon les estimations des Nations unies, remboursé 29 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçu.

Cette dérive de pays endettés essentiellement auprès de banques commerciales a conduit les gouvernements des pays industriels à une double interrogation : comment réduire et ne plus étaler simplement dans le temps les échéances des principaux débiteurs ? Les banques répugnant à abandonner une part de leurs créances sans garantie, quel filet de sécurité mettre en place tout en tirant parti de la réalité du marché, les échanges de dettes moyennant une décote. Voilà longtemps que les experts se penchent sur le problème. Tour à tour, Français, Japonais et Américains ont apporté un début de réponse, suffisamment vague pour pouvoir évoluer vers un compromis, suffisamment clair sur les principes pour espérer entraîner l'assentiment de la majorité.

Dans les trois cas, il s'agit de mettre en place un fonds de garantie dont les banques bénéficieraient si elles acceptent de vendre, à une valeur réduite, une part de leur créances. Les débiteurs, pour leur part, s'engageraient à poursuivre leurs efforts d'assainissement.

La création d'un fonds

Le projet du président Mitterrand, a été lancé devant les Nations unies en septembre a l'avantage de la cohérence. Il prévoit la création d'un fonds alimenté, au sein du FMI, par des droits de tirage spéciaux (DTS) et permettrait de garantir les remboursements des banques sur le principal comme sur les intérêts des créances non échangées. Devant l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, les Japonais avaient envisagé une procédure plus bilatérale, axée sur des crédits à taux privilégiés de l'Eximbank japonaise, mais passant également par le FMI. Derniers venus à une idée qui leur répugnait il y a peu d'un système impliquant un transfert du risque privé à des instances publiques, les Américains proposaient, par la voix de leur secrétaire au Trésor, Nicholas Brady, vendredi 10 mars, de consacrer une part des fonds du FMI et de la Banque mondiale à la garantie d'échanges et par là même de réduction de dettes.

Depuis lors, le « plan Brady » tient la vedette. Paris assure n'en ressentir aucune amertume et se félicite de voir l'Amérique se ranger à ses idées. L'attitude japonaise est similaire. Les négociations qui s'ouvrent s'annoncent pourtant ardues. Il faudra convaincre les réticents qui, de Bonn à Londres, ne voient pas d'un bon œil l'entrée en lice des pouvoirs publics dans un jeu très privé.

Dans un deuxième temps, élaborer une liste de bénéficiaires, les modalités d'application et surtout décider des responsabilités mutuelles de la Banque mondiale, poussée par les Etats-Unis, et du Fonds monétaire international s'annonce encore plus délicat. Les relations entre les deux institutions sont loin d'être au beau fixe.

Le choix d'un Japonais pour assurer la vice-présidence de la dette, un poste-clé au sein de la Banque, va bientôt confirmer, en outre, le rôle croissant que jouera Tokyo en ce domaine. Mitterrandien dans l'esprit, un plan de réduction de la dette s'annonce fortement américain dans la lettre et japonais... pour les fonds.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Le patron de la troisième société pétrolière suisse incarcéré

M. Khalil Ghattas, président de la troisième compagnie pétrolière suisse, Gatoil (3,5 milliards de chiffre d'affaires), a été incarcéré, mardi 21 mars, à Genève, à la demande des autorités judiciaires ouest-allemandes, qui réclament son extradition. Le groupe allemand Kloeckner, repris par la Deutsche Bank, au bord de la faillite, après des pertes supérieures à 600 millions de deutschemarks environ (2 milliards de francs environ), accuse la société Gatoil Overseas, filiale panaméenne du groupe de M. Ghattas, d'avoir commis des malversations portant sur quelque 300 millions de deutschemarks (1 milliard de francs). L'ancien directeur du négoce pétrolier de Kloeckner, M. Wolfgang Zeschmar, incarcéré en RFA depuis le mois d'octobre 1988, est soupçonné d'avoir traité avec M. Ghattas d'importants contrats spéculatifs.

M. Khalil Gattas, cinquante-huit ans, d'origine libanaise, est installé à Genève depuis 1977. Sa société, qui a racheté les réseaux de distribution de Total et de Texaco en Suisse, ainsi qu'une raffinerie à Collombey, dans le sud du pays, couvre environ 14 % du marché helvétique des produits pétroliers. Elle n'est toutefois pas directement concernée par les poursuites dirigées contre son président, puisque ce sont les filiales panaméennes (Gatoil Overseas et Delta Oil) qui sont impliquées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank)

Le conseil d'administration, présidé par M. Bernard Dupuy, s'est réuni le 22 mars 1989 pour arrêter les comptes de l'exercice 1988, qui sont satisfaisants.

Le bilan au 31 décembre 1988 s'équilibre à 40,5 milliards de francs contre 34 milliards au 31 décembre 1987.

Le bénéfice net après impôts, amortissements et provisions s'élève à 77,5 millions de francs contre 47 millions en 1987. Cette forte progression des résultats (+ 65 %) est due, pour une part importante, à la réalisation de plus-values à long terme sur cession de titres et cession d'immobilisations.

La dotation aux comptes de provisions d'exploitation atteint 168,5 millions de francs, essentiellement pour faire face à des risques pays. Le pourcentage global de provisions sur risques pays dépasse ainsi 41 %.

A l'assemblée générale ordinaire de la Banque, convoquée pour l'approbation des comptes de l'exercice, une distribution de dividendes de 30 millions de francs sera proposée.

Cette assemblée se tiendra le 24 mai prochain.

Social

En 1989

Hausse de 2 à 2,5 % des salaires chez Renault

Au cours de la deuxième réunion de la négociation annuelle sur les salaires avec les syndicats, la direction de Renault a annoncé, le mercredi 22 mars, deux nouvelles augmentations générales de salaires de 0,5 %, la première au 1er septembre, la deuxième au 1er décembre, s'ajoutant aux deux déjà appliquées au 1er janvier et au 1er mars. Une cinquième augmentation de 0,5 % serait accordée au 1er octobre si le résultat net du groupe au premier semestre 1989 atteignait 3 milliards de francs (la veille, la direction avait annoncé un résultat de 8,9 milliards pour l'année 1988). Une réunion est prévue à l'automne si l'évolution des prix s'écarte des prévisions actuelles. Les syndicats doivent dire au plus tard le 21 avril s'ils signent l'accord salarial.

Quant à l'intéressement au titre de 1988 (proportionnellement au salaire), il représentera 1 950 francs au coefficient théorique 100 (le salaire le plus bas étant à 170), avec un minimum de 4 580 F (correspondant au coefficient 235), alors qu'il était de 800 F avec un minimum de 1 880 F l'année précédente.

[Les propositions de la direction traduisent une évolution : contrairement à ce qui s'est passé depuis 1986, elles se rapprochent des prévisions d'évolution des prix. Pour l'avenir, l'engagement est d'une augmentation de 2 % et même sans doute de 2,5 % en niveau. Mais cette évolution demeure très prudente : les augmentations représenteront seulement 1,2 % de la masse salariale contre 0,7 % en 1988. De plus, la part de l'intéressement sera considérable : il représentera l'équivalent d'un treizième mois. A titre de comparaison, Peugeot a déjà accordé cette année, en attendant un rendez-vous d'automne, 1,2 % en niveau, soit 1 % en masse (contre un total de 2 % en niveau et de 0,95 % en masse en 1988) ; et la prime d'intéressement représentera 3 000 francs au maximum.]

Les élections professionnelles aux PTT

• Recul de FO et de la CFDT, progrès de la CGT
• Percée d'un nouveau syndicat en région parisienne

Les résultats officiels des élections professionnelles aux PTT, portant sur 97,59 % des votants, ont été connus le 22 mars en fin de journée. Les opérations de vote s'étaient déroulées le 14 mars... le scrutin a été marqué par un recul de la CFDT et de FO et par un progrès de la CGT.

Tous les trois ans, le personnel des postes et de France Télécoms, soit près de 46000 agents, désigne ses représentants dans les commissions administratives paritaires. Dix-huit syndicats présentent des candidats aux 1700 commissions centrales et locales. Cette année, on comptait 4300 listes regroupant 38000 candidatures pour 12000 postes.

Officialisés avec retard par la Direction des affaires communes (DAC), qui dépend du ministère des PTT, les résultats revêtaient, cette fois, une importance particulière, après les grèves de l'automne, et la décision de la Fédération de la CFDT de se séparer de certains militants.

Les derniers chiffres, portant sur 424735 inscrits, 361255 votants et 346500 votes exprimés, confirment des changements importants. La liste CGT a permis à cette organisation de rester la première. Elle rassemble 35,27 % des suffrages et augmente son score de 1,27 point. Plus significatif, la liste Force ouvrière recule de 4,42 points (20,17 % des voix). La CFDT baisse de 2,04 (24,41 % des voix). Le nouveau syndicat des exclus de la CFDT, le SUD (Syndicat Unité et Démocratie) obtient 5 % des suffrages sur l'ensemble du territoire mais réussit une percée impressionnante là où se sont produits les récents conflits. Dans quatre centres de tri de la banlieue parisienne, le SUD est la première organisation avec, de 30 % à 40 % des voix. Il obtient 25 % aux Télécoms Paris-ville et 35 % au bureau de la rue du Louvre. Sur l'ensemble de la région parisienne, la CFDT perd 8 points et le SUD obtient 13 % en moyenne.

Pour les autres listes, on ne constate guère de modifications. La CFTC (6,37 %), la CSL (5,48 %) et la CGC (0,74 %), par exemple, ne bougent pratiquement pas.

Ces résultats semblent indiquer une redistribution des cartes dans un milieu où les évolutions sont habituellement plus lentes. Force ouvrière paie peut-être son attitude et l'image donnée par son congrès confédéral. Un glissement s'est, semble-t-il, produit vers la CFDT qui, à son tour, a subi l'effet d'une évasion vers le SUD.

[Il reste une inconnue sur le plan technique. Comment la direction des affaires communes a-t-elle pu tarder à ce point pour fournir des résultats validés ? Le recours au minitel, au réseau Transpac et à du matériel informatique, « sous calibré » dit-on au ministère, n'a pas été suffisant. En 1986, la DAC avait publié de faux résultats, dans la précipitation. Cette fois, elle a gagné une course de lenteur. Cela fait mauvais effet pour une entreprise qui se veut performante mais renoue, en l'occurrence, avec le courrier à petite vitesse ou le 22 à Asnières.]

A. Le.

• **Grève des car-ferries.** — Les fédérations CGT de marins et d'officiers de l'armement naval SNCF ont appelé à des arrêts de travail sur les car-ferries qui desservent la Manche pour la période de Pâques, entre le 24 et le 27 mars. La direction de l'armement a donc décidé d'annuler certaines traversées entre Dieppe et Newhaven en Grande-Bretagne. Les syndicats redoutent que l'armement national — déficitaire — ne soit vendu à des intérêts privés. Interrogée, la BAI bretonne qui commence à gagner de l'argent s'est déclarée *« absolument pas intéressée par une telle éventualité »*.

Transports

La modernisation de la flotte aérienne mondiale

Pluie de commandes d'avions civils

La croissance accélérée du trafic (8 % à 9 % l'an) et la nécessité de renouveler une flotte aérienne vieillissante multiplient les commandes d'avions civils. En plus de son ordre d'achat pour 150 Fokker-100 (*le Monde* du 19 mars), American Airlines a décidé, le 22 mars, de se porter acquéreur de 25 Boeing-757 et 10 Boeing-767, pour un montant total de 13 milliards de francs.

Cette forte demande d'appareils neufs concerne également les avions plus petits, de 50 à 80 places. C'est ainsi que le loueur irlandais Guinness Peat Aviation (GPA) a signé un contrat pour 35 ATR-42 et 15 ATR-72, fabriqués par le français Aérospatiale et l'italien Aeritalia. Ce contrat dépasse les 3 milliards de francs. GPA a acquis, dans la foulée, 38 Dash-8 auprès de la division de Havilland de Boeing-Canada, pour 2,7 milliards de francs.

Airbus met en place de nouvelles structures

A partir du 1er avril, le groupement d'intérêt économique (GIE), Airbus Industrie met en place les nouvelles structures que souhaitaient les gouvernements britannique, espagnol, français et ouest-allemand pour mettre fin aux dysfonctionnements et clarifier les comptes du consortium européen (*le Monde* du 14 avril 1988).

Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie, qui était composé de dix-sept membres, revient à cinq. Il est présidé par l'Allemand Hans Friederichs. Sa mission consiste à fixer les orientations stratégiques et à contrôler le fonctionnement du consortium. La direction de celui-ci est assurée par le Français Jean Pierson, administrateur général, l'Allemand Meribert Flosdorff, directeur général, et le Britannique Robert Smith, directeur financier. En outre, M. Pierson préside le comité exécutif qui rassemble, en plus de l'équipe de direction, des représentants des quatre partenaires industriels : Aérospatiale (37,9 % du capital d'Airbus), MBB (37,9 %), British Aerospace (20 %) et CASA (4,2 %).

La décision de lancer une nouvelle version allongée de l'Airbus A-320 n'a pu être prise en raison des prix trop élevés annoncés par les quatre avionneurs. Il a donc été décidé d'obliger ceux-ci à soumissionner pour la construction des différentes parties de l'appareil qui sera affectée aux moins-disants. Ce sont les Allemands qui se sont montrés les moins enthousiastes en raison de leurs coûts élevés de fabrication.

D'autre part, les Etats-Unis ont demandé, le 20 mars, l'ouverture de consultations dans le cadre du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) pour savoir si la subvention de 15 milliards de francs, promise à MBB par le gouvernement de Bonn, ne contrevient pas aux règles de la concurrence.

AGRICULTURE

Plus de cent mille bovins « dopés »

Un important trafic d'anabolisants est découvert en Auvergne

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Depuis huit ans, plus de cent mille bêtes, appartenant notamment à des élevages du centre de la France, ont été engraissés à l'aide d'une substance anabolisante synthétique, le nandrolone. L'utilisation de cette substance est interdite à cause de son caractère toxique (cancérigène).

La section de recherche de la légion d'Auvergne de gendarmerie basée à Clermont-Ferrand a interpellé un trafiquant d'origine belge, Hendrick Cnudde, trente et un ans, lui-même éleveur à Chapeau (Allier). En sa qualité de marchand d'aliments pour bétail, il vendait clandestinement le produit en contactant les gros éleveurs sur les foires et les marchés.

Hendrick Cnudde a été écroué à la maison d'arrêt d'Yzeure (Allier), après avoir été inculpé de tromperie sur les qualités, délivrance de médicaments sans autorisation de vente sur le marché, importation illicite de médicaments et infraction à la réglementation sur les œstrogènes.

Cette arrestation survient après une longue enquête menée depuis 1987 par la direction départementale des services vétérinaires de l'Allier, dont les agents avaient découvert, sur quatre bêtes saisies dans l'élevage de Cnudde, les traces de l'anabolisant interdit. D'analyse en analyse effectuée dans des élevages de bovins et dans des abattoirs, les services vétérinaires avaient acquis la conviction que le produit toxique était utilisé par de nombreux autres éleveurs. Leurs conclusions avaient été transmises au procureur de la République de Moulins. Ce dernier avait saisi, le 28 novembre 1988, la section de recherche de la gendarmerie, qui devait établir que Hendrick Cnudde avait démarché les gros éleveurs de seize départements (1).

Les « vertus » du produit sont telles que, en trois mois, les bovins gagnent 40 kilos et deviennent de véritables bêtes de concours. Déjà trente éleveurs de diverses régions ont été entendus à titre de témoins par les gendarmes clermontois. Tous ont reconnu les faits en tentant de les minimiser. Les enquêteurs poursuivent leurs auditions, travail laborieux puisque deux cents éleveurs sont concernés !

JEAN-PIERRE ROUGER.

(1) Allier, Cantal, Haute-Loire, Cher, Saône-et-Loire, Nièvre, Ain, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Lozère, Aveyron, Pyrénées-Atlantiques et Dordogne.

هكذا من الأصل

Au moment où je quitte mes fonctions au sein de la banque SAGA, dont j'ai assuré la présidence depuis sa reprise en mars 1987, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à faire de cette banque ce qu'elle est aujourd'hui.

Je réalise pleinement l'étendue du soutien que m'ont apporté dans cette tâche les équipes qui m'ont rejoint, les clients et confrères qui m'ont fait confiance et les institutions qui ont rendu ce projet possible.

Je m'attacherai, à l'avenir, dans le cadre de nouvelles fonctions, de continuer à mériter une égale confiance.

A très bientôt.

YVES BOUQUEROD.

Valeo

Au cours de l'exercice 1988, Valeo aura connu une forte progression de son activité et de ses résultats, avec un chiffre d'affaires s'établissant à 16 477 millions de francs et un résultat net consolidé de 890 millions de francs qui aura plus que doublé par rapport à celui de 1987.

L'ensemble des comptes de résultats et du bilan, certifié par les réviseurs, montre une nouvelle et forte amélioration de la situation du groupe.

Le conseil d'administration de Valeo, réuni le 21 mars 1989, prenant acte de ces résultats, propose de doubler le montant du dividende et de le porter à 12 francs, avoir fiscal compris.

I. Résultats consolidés 1988

Millions de francs	1988	1987	Variation
Chiffre d'affaires	16 477	12 372	+ 33 %
Résultat courant	1 709	969	+ 76 %
Résultat net	890	440	+ 102 %
% du C.A.	5,4 %		3,5 %
Part du groupe	817	360	+ 127 %
Résultat/action (en F)	67	37	+ 81 %
Actif net	5 466	3 522	+ 55 %
Investissements	1 358	804	+ 69 %

Forte progression du chiffre d'affaires

La forte progression du chiffre d'affaires de Valeo en 1988, + 33 %, s'explique dans une bonne conjoncture automobile par une forte croissance des activités à périmètre constant pour 11 % et par la croissance externe pour 22 %.

Cette croissance externe est le fait de la poursuite de nouvelles acquisitions et implantations sur les marchés internationaux.

Des accords de joint-ventures ont été signés en Corée avec la société Pyeong-Hwa (embrayages et matériaux de friction) aux USA avec la société Eaton (embrayages) et avec Acustar/Chrysler (chauffage et conditionnement d'air), en Turquie avec la société Transturk (embrayages et distribution).

En Allemagne, Valeo a repris les activités de la société Tibbe KG et en Espagne celles de la société Clausor, renforçant ainsi ses positions européennes dans le domaine des équipemments de sécurité.

En Espagne, Valeo a porté sa participation de 69 % à 100 % dans Ferodo Espagne (matériaux de friction) tandis qu'au Mexique Valeo Materiales de Friccion de Mexico mettait en route une nouvelle usine dans la banlieue de Mexico.

Au Brésil enfin, Valeo, par la reprise des activités du groupe Bongotti, renforçait sa position de leader brésilien des activités thermiques pour l'automobile.

Valeo Distribution a pour sa part réimplanté et agrandi ses installations en Grande-Bretagne et en RFA afin d'améliorer son service au marché du remplacement.

Forte progression du résultat courant et doublement du résultat net

Le renforcement de l'ensemble des activités du groupe, ainsi que les efforts de productivité ont permis de dégager un résultat courant de 1 709 millions de francs, soit 10,4 % du chiffre d'affaires de la période considérée contre respectivement 969 millions et 7,8 % en 1987.

A 890 millions de francs, le résultat net de 1988 double par rapport à celui de 1987 qui marquait déjà un record historique pour Valeo, et le résultat net part du groupe s'établit à 817 millions contre 360 millions en 1987, soit 67 francs par action en 1988 contre 37 francs en 1987.

L'ensemble de ces résultats confirme les estimations faites à l'assemblée générale des actionnaires du 9 janvier 1989.

Les fonds propres qui comprennent les intérêts minoritaires se sont renforcés au cours de l'exercice 1988 de 1 863 millions de francs pour atteindre 5 466 millions de francs. Cette croissance reflète des augmentations de fonds propres par appel au marché pour un montant de 1 085 millions et la réalisation du résultat net part du groupe de l'exercice 1988, après paiement d'un montant de 39 millions au titre du dividende de l'exercice 1987.

Investissements

Les investissements ont atteint 1 358 millions de francs, soit 8,5 % du chiffre d'affaires de 1988. Leur progression a été de 69 % sur l'année précédente et de plus du double par rapport à 1986. Les deux tiers de ces investissements sont consacrés à la croissance et la productivité, cette dernière progressant de plus de 12 % pour la deuxième année consécutive, le solde est affecté au renouvellement des matériels.

II. Société Valeo

Le résultat net 1988 de la société mère s'élève à 220 millions de francs, à comparer à 42 millions de francs en 1987.

Dividende

Compte tenu des résultats, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires un dividende de 12 francs, avoir fiscal compris, contre 6 francs l'année précédente.

III. Perpectives 1989

Tirant profit de ses positions internationales renforcées et d'un marché automobile soutenu, les activités de Valeo au premier semestre devraient connaître une nouvelle progression par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les pressions inflationnistes qui s'accentuent exigent le maintien d'une grande vigilance notamment sur le marché français.

IV. O.B.S.A.

Le conseil d'administration de Valeo a décidé de procéder à l'émission prochaine d'obligations à bons de souscription d'actions pour un montant de 800 millions de francs.

Les modalités de cette émission seront diffusées par une notice d'informations pour laquelle un visa de la Commission des opérations de Bourse est sollicitée.

GROUPE PRINTEMPS

Le Directoire de AU PRINTEMPS S.A., sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DELORT, a arrêté, avec l'assentiment de ses commissaires aux comptes, les comptes de la Société-Mère au 31 décembre 1988 et a procédé à une évaluation des résultats consolidés du Groupe à la même date. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance du 22 mars 1989.

Le Directoire souligne que les résultats de l'ensemble consolidé ont plus que doublé et que la part du Groupe dans ces résultats s'est accrue de plus de 50 %, et ce malgré la perturbation des services publics (RATP, PTT) intervenues en période de forte activité commerciale. Cette évolution spectaculaire reflète une réalité économique fondamentale : l'apport que représente pour le Groupe PRINTEMPS la prise de contrôle, dans des conditions financières satisfaisantes, du premier groupe français de vente par catalogue, quatrième groupe européen et sixième groupe mondial dans son secteur d'activité.

Le Directoire attire l'attention sur plusieurs changements importants qui affectent la comparabilité des exercices 1987 et 1988 :

AU PRINTEMPS S.A.

L'activité commerciale des Grands Magasins du Boulevard Haussmann a fait l'objet d'un apport à la filiale France Printemps, rétroactif au 1er janvier 1988. Les résultats 1988 traduisent donc uniquement la poursuite des activités holding. Cet apport a, d'autre part, entraîné la constatation d'un important profit exceptionnel de nature purement technique, éliminé dans les résultats consolidés.

GROUPE CONSOLIDÉ

a) Les participations du Groupe dans Viniprix et Euromarché ont été consolidées par mise en équivalence.

b) La prise de contrôle du Groupe Redoute, intervenue à la suite de l'O.P.A. lancée le 21 mars 1988, a entraîné la consolidation de ses comptes par intégration globale dans ceux du Groupe PRINTEMPS à compter du 1er mars 1988.

c) Le Directoire a arrêté, en accord avec les commissaires aux comptes de la Société, le traitement de l'écart de première consolidation résultant de l'intégration globale des comptes de la Redoute. Cet écart, qui représente environ 1,6 milliard de francs, a été affecté partiellement à la part du Groupe dans la valeur expertisée des marques Redoute et l'écart d'acquisition restant, représentant environ 700 millions de francs, sera amorti sur 40 ans.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1988
(en millions de francs)

	AU PRINTEMPS SA (définitif)		CONSOLIDÉ (provisoire)	
	1988	rappel 1987	1988	rappel 1987
Chiffres d'affaires		2 435,3	25 178,7	15 652,9
Résultat d'exploitation	7,5	4,9	594,3	261,5*
Résultat financier	79,1	97,3	(59,1)	31,1
Résultat courant avant impôts	86,6	102,2	535,2	292,6*
Résultat exceptionnel	106,5**	22,9	(26,6)	90,1*
Résultat des sociétés mises en équivalence			142,5	2,7
Produit d'impôt (intégration fiscale)	75,6			
Impôts sur les bénéfices		(3,1)	(170,1)	(159,9)
Participation des salariés	(0,6)	(3,9)	(46,6)	(32,3)
Bénéfice net avant amortissements des écarts d'acquisition non affectés			434,4	193,2
Amortissements des écarts d'acquisition non affectés			(55,8)***	(17.9)*
Bénéfice net	268,1	118,1	378,6	175,3
Groupe			268,7	172,2
Hors Groupe			109,9	3,1

* Reclassement des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour mise en harmonie avec 1988.

** Incluant profit exceptionnel de 109,8 MF résultant de la reprise de l'écart de réévaluation et des provisions réglementées afférent à l'apport d'actif à France Printemps, éliminé en consolidation.

*** Dont 31 MF d'amortissements exceptionnels.

Le Directoire a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 21 juin 1989 le versement d'un dividende de 12,50 francs net par action, assorti d'un avoir fiscal de 6,25 francs (contre 11 francs et 5,50 francs au titre de l'exercice précédent).

Les perspectives d'ensemble du Groupe Printemps devenu l'un des tout premiers groupes français de distribution, permettent d'augurer un nouvel accroissement du profit consolidé en 1989.

COFRACOMI

COFRACOMI, SICOMI au capital de 200 millions de francs créée en 1986 à l'initiative du Groupement foncier français, a tenu le 16 mars 1989, sous la présidence de M. Roland Van Moere, son conseil d'administration, au cours duquel ont été présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1988.

Les engagements globaux en location simple s'élèvent à 204,4 millions de francs.

Les engagements en crédit-bail, après avoir atteint 108 millions de francs en 1987, ont fortement progressé pour totaliser 396,4 millions de francs à la fin de 1988.

Globalement, les engagements immobiliers de la société passent de 292,9 millions de francs à fin 1987 à 600,8 millions de francs à la fin de 1988. Ce volume d'opérations situe la société, dès son troisième exercice, parmi les principaux intervenants indépendants du marché.

Le bénéfice dégagé est de 5 105 437 francs après dotation aux comptes d'amortissements et provisions pour 8 648 074 francs. Il permet de servir un dividende de 2,25 francs par action. Compte tenu de l'activité de la société, le bénéfice devrait être en sensible augmentation pour le prochain exercice.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Le Conseil d'administration s'est réuni le 20 mars 1989 sous la présidence de M. Michel Caldaguès pour arrêter les comptes de l'exercice 1988 et prendre connaissance de l'activité de la Société.

Résultats de l'exercice 1988

L'ensemble des recettes constituées par les loyers, les subventions et les produits financiers s'élève à 286 614 000 F.

Le résultat courant, représentant 80,7 % du chiffre d'affaires, enregistre d'une année sur l'autre une progression globale de 9 % pour un capital augmenté de 314 168 actions nouvellement créées après distribution en actions du dividende afférent à l'exercice 1987.

Il se dégage ainsi des comptes de l'exercice un bénéfice de 245 739 000 F, intégrant des plus-values nettes à long terme pour 40 894 000 F en provenance pour l'essentiel de la vente des immeubles de Seynod, d'Orléans-la-Mouillère et de Talence.

Dividende

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 23 juin 1989 à 10 h 30 à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique à Paris 7e, la distribution d'un dividende de 27,50 F par action contre 26,30 F pour l'exercice 1987.

Activité de la société

Depuis le début de l'année 1988, l'activité de la société s'est caractérisée par :

– l'entrée en exploitation de cinq nouveaux immeubles situés à :
  - PARIS 12e, 25-27, rue de Fécamp,
  - PARIS 1er, 16, rue Duphot, siège de la société,
  - BOULOGNE-SUR-SEINE, 218, boulevard Jean-Jaurès,
  - BOULOGNE-SUR-SEINE, 32-36, rue de Bellevue,
  - SAINT-CLOUD, 6, avenue Francis-Chaveton.

– l'achèvement imminent de l'immeuble de Boulogne-sur-Seine, 220-224, boulevard Jean-Jaurès.

– la construction en cours des maisons individuelles d'Orsay, à 500 mètres de la gare du RER.

– la recherche de nouveaux investissements dont les premiers vont être incessamment conclus.

– la préparation de nouveaux arbitrages qui devraient se réaliser prochainement.

Groupe Finindus

Les conseils d'administration de la Banque Finindus et de la Banque Gallière, réunis le 20 mars 1989, ont approuvé les comptes de l'exercice 1988.

Pour l'ensemble des deux banques, l'activité peut se résumer ainsi :

– Les dépôts de la clientèle sont de 3 107 millions de francs, en progression de 31 % par rapport au 31 décembre 1987. Les crédits distribués s'élèvent à 1 965 millions de francs, en progression de 36 %. La fortune gérée est de plus de 2 400 millions de francs (+ 20 %).

– Le bénéfice net après impôt de la Banque Finindus est de 10 414 526,52 F (+ 71 %).

Celui de la Banque Gallière s'élève à 4 508 452,04 F (+ 31 %).

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements territoriaux des Etats riverains (France : 3e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations).
250 p., 95 F
Franco chez l'auteur
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
Tome I : 90 F. Les 2 tomes 140 F franco

Affaires

A l'occasion d'une RES

Des salariés rachètent 35 % du capital de Latécoère

TOULOUSE
de notre correspondant

La société industrielle d'aviation Latécoère, la plus vieille entreprise de l'aéronautique toulousaine, fondée en 1917 pour répondre à des besoins militaires, puis pionnière de l'aviation civile, sera, d'ici au mois de juin, propriété de ses salariés. Ces derniers viennent de se prononcer à bulletin secret sur le rachat d'une partie des parts de l'entreprise à l'occasion d'une procédure de reprise de l'entreprise par les salariés (RES), une formule empruntée aux pratiques américaines et lancée en France en 1984, puis corrigée en 1987.

Ils ont accepté de devenir propriétaires de 35 % du capital de la société. Les quelque six cents salariés qui se sont prononcés positivement (l'entreprise en compte un peu plus de sept cents) se sont engagés à verser près de 21 millions de francs auxquels vont s'ajouter 10 autres millions que les cadres – environ 10 % de l'effectif total – vont souscrire.

Ces apports serviront à constituer une société holding, la société Périole, du nom de la rue de Toulouse où est installée l'usine Latécoère. Cette holding accueillera également le groupe Paribas déjà actionnaire avec ses filiales à 18 %, ainsi que les descendants du fondateur de l'entreprise, qui ne garderont qu'une participation très minoritaire.

« Compagnons »

Les actions de Latécoère avaient brusquement cessé d'être cotées sur le second marché parisien, le 3 mars, prélude à une opération financière imminente. M. Pierre-Jean Latécoère, le fils du fondateur, Pierre-Georges, avait alors informé le personnel que son propre fils, Pierre-Marie, étudiant aux Etats-Unis, ne souhaitait pas perpétuer l'activité familiale. Les salariés étaient, dès ce moment, placés devant un choix difficile : attendre un repreneur ou se porter acquéreur des parts mises sur le marché.

« Quand nous avons appris que la famille Latécoère ne voulait pas conserver ses avoirs dans l'entreprise, nous avons longuement réfléchi. Nous ne nous sommes pas engagés à la légère », explique M. Claude Boutonnet, secrétaire du comité d'entreprise et responsable de Force ouvrière, syndicat majoritaire dans l'entreprise. La CGC lui a emboîté le pas dans cette croisade pour le rachat. La CFDT, très minoritaire, n'a pas émis d'objection. Seule la CGT a fait campagne sur le thème : *« Les salariés vont payer le droit de venir chaque jour s'auto-exploiter. »* Elle ne semble pas avoir été entendue.

Il est vrai, que dans cette entreprise marquée par la tradition, où les ouvriers s'appellent encore « compagnons », et qui s'est fait une spécialité de la sous-traitance pour l'Aérospatiale, Dassault ou encore l'américain MacDonnell Douglas, on voyait d'un très mauvais œil l'arrivée éventuelle d'un investisseur étranger. *« On sait ce que cela donne. Il aurait gardé ce qui lui paraissait le plus intéressant et le reste aurait été dépecé »*, s'exclame un chef d'atelier, qui a mis 50 000 francs de ses économies dans l'opération. D'autres travailleurs sous contrat à durée déterminée espèrent, grâce à ce rachat, être prochainement embauchés.

GÉRARD VALLÈS.

Les chantiers navals de Belfast repris par leurs employés

Les chantiers navals nationalisés Harland and Wolff de Belfast en Irlande du Nord seront privatisés grâce à un plan de rachat de l'entreprise par ses salariés, soutenu par l'armateur norvégien Fred Olsen, a annoncé, le 22 mars, le ministre britannique pour les affaires d'Irlande du Nord, M. Tom King.

M. John Parker, président de Harland and Wolff, dirigera une équipe de salariés de l'entreprise qui souscrira pour 15 millions de livres (163 millions de francs) au capital de la société. Le gouvernement britannique prêtera 60 millions de livres (654 millions de francs) à la nouvelle société privatisée, sous forme d'obligations que celle-ci remboursera en fonction de ses performances.

M. King a précisé que la nouvelle société recevrait également une aide publique de près de 400 millions de francs pour la restructuration des chantiers, à quoi s'ajouteront des aides pour trois commandes de pétroliers de 150 000 tonnes pour l'armateur norvégien Fred Olsen.

Le programme doit encore recevoir l'aval des autorités de Bruxelles. – *(AFP.)*

● **Casino : résultat en hausse de 44,7 %.** – Le groupe de distribution Casino a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 59,7 milliards de francs (TTC), en progression de 2,86 % par rapport à 1987. Le résultat net, part du groupe, s'établit à 508,8 millions de francs, en progression de 44,7 % sur 1987 (351,6 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'élève à 35,5 milliards de francs, en progression de 4,24 % par rapport à 1987. Les chiffres de l'année écoulée ne sont cependant pas tout à fait comparables à ceux de l'année précédente, précise le communiqué du groupe, *« compte tenu de la fusion dans la société mère des sociétés Epargne, Cedis et Somaca et de l'apport des cafétérias à sa filiale Caf'Casino »*.

STAGES D'ANGLAIS "toniques"
Réveillez votre anglais !
Participez à un entraînement actif à la conversation avec des animateurs anglais expérimentés.
Supports pédagogiques audio et vidéo.
Sur le même principe, 8 autres langues.
RENSEIGNEZ-VOUS VITE !
Laura DETRICHÉ
N° VERT 05.19.66.00
APPEL GRATUIT
Centre de Formation aux Langues
12 rue Lincoln (Champs-Elysées)
75008 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Palais de la Nouveauté

EXERCICE 1988

Le conseil d'administration de la Société anonyme du Palais de la Nouveauté a arrêté, dans sa réunion du 20 mars 1989, les comptes de l'exercice 1988, tant au niveau consolidé qu'à celui de la société mère.

1. Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé en 1988 à 4 951 millions de francs contre 4 709 millions de francs en 1987, soit une progression de 5 %.

Le bénéfice net s'élève à 28,9 millions de francs soit 78,63 francs par action, contre 13,7 millions, soit 37,25 francs par action pour l'exercice précédent.

De son côté, la capacité d'autofinancement nette de l'exercice s'élève à 100,6 millions de francs contre 68,7 millions en 1987.

2. Au niveau de la Société du Palais de la Nouveauté elle-même, qui est principalement holding de sociétés d'exploitation de magasins, le bénéfice net comptable s'élève à la fin 1988 à 17 millions de francs contre 13,3 millions à fin 1987.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le jeudi 29 juin 1989, de distribuer un dividende global de 8 082 800 francs pour assurer un dividende unitaire net de 22 francs par action, supérieur de 10 % à celui qui avait été distribué au titre de l'exercice précédent ; ce dividende serait assorti d'un avoir fiscal de 11 francs, ce qui porterait le revenu global à 33 francs.

Marchés financiers

NEW-YORK, 22 mars ⬇

Irrégulier

La tendance a été très irrégulière mercredi à la Bourse de New-York où, dans un marché calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la séance en légère baisse à 2 263,21 points (– 3,04 points). Quelque 147 millions de titres ont été échangés. Le nombre des titres en baisse a dépassé celui des hausses : 782 contre 595. Le cours de 560 valeurs est resté inchangé.

L'annonce d'une diminution de 3,6 % des commandes de biens durables en février aux Etats-Unis a favorablement influencé le marché en début de séance. Pour la plupart des analystes, qui prévoient plutôt une augmentation dans ce domaine, cette statistique confirmerait un ralentissement de la croissance économique. Un coup de frein qui aurait évidemment une incidence bénéfique sur l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt.

La plupart des investisseurs sont toutefois restés prudents car ils ne sont pas convaincus que l'inflation est prête à dételer après une forte hausse des prix de gros constatée en janvier et février. De plus, certains experts boursiers redoutent à présent que les signes de ralentissement constatés ces dernières semaines n'aient bientôt un effet négatif sur les bénéfices des entreprises américaines. Digital Equipment a cédé un terrain appréciable, plusieurs analystes ayant révisé à la baisse les bénéfices de la compagnie. Repli également d'UAL et de Hewlett Packard.

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 22 mars
Alcoa	59 3/8	58 1/4
A.T.T.	31 7/8	31 5/8
Boeing	65 7/8	65 1/2
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 5/8
Du Pont de Nemours	101 8/8	101 1/8
Eastman Kodak	45 1/2	45 1/4
Exxon	44 5/8	44 7/8
Ford	48 7/8	48 1/2
General Electric	45	45
General Motors	82 7/8	83
Goodyear	46 1/8	45 3/4
I.B.M.	110 1/8	109 3/8
I.T.T.	51 3/4	51
Mobil Oil	50 1/8	49 7/8
Pfizer	58 1/4	56 1/8
Schlumberger	37 1/8	37 1/8
Texaco	53	53
UAL Corp. ex-Allegis	118	115 1/4
Union Carbide	30	30
U.S.X.	31 1/2	31 1/8
Westinghouse	52 7/8	53 1/8
Xerox Corp.	61 3/8	59 7/8

PARIS, 22 mars =

Séance pour rien

La trêve pascale semblait bien amorcée mercredi à la Bourse de Paris. En dépit de l'avènement d'un nouveau terme, celui d'avril, les affaires étaient réduites à leur plus simple expression et les écarts étaient modestes dans un sens comme dans l'autre.

La hausse de 0,57 % enregistrée à l'ouverture du marché s'est amenuisée au fil des cotations. En clôture, l'indicateur instantané affichait un gain de 0,13 %.

Cette attitude du marché avait de quoi décevoir les boursiers les plus optimistes. Car le facteur technique favorable lié au début d'un nouveau terme aurait dû jouer à plein après les bonnes nouvelles économiques françaises annoncées ces derniers jours (hausse de 0,5 % de la production industrielle en janvier, vive activité du commerce en février et publication régulière de bons résultats 1988 par les entreprises).

Mais, une fois de plus, c'est l'ambiance internationale qui est venue jouer les trouble-fête. En effet, Wall Street n'a réagi que très modestement à l'annonce d'une hausse des prix de détail en février moins forte que prévu. Le Dow Jones a gagné moins de 4 points dans un marché préoccupé par l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt. Tôt ou tard, la hausse « surprise » des prix de gros en février (+ 1 %) se reflétera dans les prix de détail, déclaraient les professionnels. Les problèmes soulevés par l'inflation ne sont donc pas réglés, ajoutaient-ils. Les milieux financiers attendaient à présent l'indice des biens durables aux Etats-Unis pour y voir plus clair. Ce dernier révèle une baisse en février.

Le courant des affaires était donc faible à deux séances des vacances de Pâques. Le vendredi saint est chômé à la Bourse. Aucun secteur ne se détachait véritablement. Parmi les plus fortes hausses on relevait Raffinage distribution, Fichet-Bauche et les Immeubles de la Plaine Monceau. SAT, Lebon et Dumez figuraient sur la liste des plus fortes baisses.

Sur le MATIF l'on notait une légère hausse de l'ordre de 0,10 %.

LONDRES, 22 mars ⬇

Net repli

Le mouvement de baisse s'est accentué mercredi à la Bourse de Londres qui continue à vivre dans la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. L'indice Footsie des cent valeurs a fini en net repli, de 23,6 points à 2 048,6. A la veille de l'annonce des chiffres de l'inflation britannique, la publication d'une vague de bons résultats de sociétés, n'a pas réussi à relancer la cote. L'hésitation de Wall Street, à son ouverture, a également contribué à la nervosité du Stock Exchange, quelques jours avant la fin de l'année financière.

La plupart des secteurs ont enregistré des ventes importantes, notamment ceux de la pharmacie, des banques, des pétroles et de la construction. Les brasseries ont également affiché des pertes importantes à la suite du rapport de la commission des monopoles sur ce secteur, recommandant la vente de quelque 22 000 pubs par les six grandes brasseries britanniques. Le blocage, mardi, de l'OPA lancée en octobre dernier par l'australien Elders sur Scottish and Newcastle a également pesé sur ce secteur. Légère hausse des fonds d'Etat et irrégularité des mines d'or.

TOKYO, 23 mars ⬆

Reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo s'est raffermie jeudi dans un marché à l'activité faible. L'indice Nikkeï a gagné 145,42 points, soit 0,47 %, à 31 588,66 points.

Le niveau attrayant atteint par certains titres a suscité une petite vague d'achats. La hausse du yen face au dollar a également contribué à l'amélioration de la tendance, constataient les opérateurs. En hausse, on relevait les valeurs électriques, électroniques, de la sidérurgie, du bâtiment et des cimenteries. Les titres chimiques et pharmaceutiques étaient irréguliers. Les valeurs bancaires enregistraient des baisses.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Akaï	695	695
Bridgestone	1 370	1 340
Canon	1 550	1 540
Fuji Bank	3 600	3 600
Honda Motors	1 850	1 870
Matsushita Electric	2 410	2 450
Mitsubishi Heavy	1 040	1 060
Sony Corp.	6 640	6 690
Toyota Motors	2 500	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

● **Nestlé : bénéfice en progression de 11,5 %.** – Le groupe alimentaire suisse Nestlé a enregistré, en 1988, un bénéfice net consolidé d'un peu plus de 2 milliards de francs suisses (environ 7,8 milliards de francs), en progression de 11,5 % par rapport à 1987. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 40,7 milliards de francs suisses (159,5 milliards de francs français), en hausse de 15,4 % par rapport à l'année précédente, en raison à la fois de la consolidation des ventes du groupe italien Buitoni-Perugina, du confiseur britannique Rowntree, et d'*« une croissance interne à un rythme soutenu »*. Nestlé propose un dividende de 175 francs suisses par action et de 35 francs suisses par bon de participation

● **Jacobs Suchard : bénéfice en progression de 15,8 %.** – Le groupe Jacobs Suchard (café, chocolat) a enregistré un résultat record en 1988, avec un bénéfice d'exploitation de 307 millions de francs suisses (1,2 milliards de francs environ), en progression de 15,8 % par rapport à 1987, *« des recettes exceptionnelles, provenant principalement de la vente de titres, permettent d'atteindre un bénéfice net total de 343 millions de francs suisses »*, précise le groupe. Le chiffre d'affaires a atteint 6,4 milliards de francs suisses (environ 25 milliards de francs français). En progression de 4,6 %, et la marge brute d'autofinancement s'élève à 441 millions de francs suisses, en augmentation de 12 %. Le conseil d'administration va proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende majoré de bonus de 10 % de 43 francs suisses brut par action nominative, de 215 francs suisses par action au porteur et 21,5 francs suisses par bon de participation.

● **CISI sort du rouge.** – La société de services informatiques CISI (filiale du Commissariat à l'énergie atomique) a annoncé un résultat net après impôt positif de 33 millions de francs pour l'exercice 1988, après une perte de 20 millions de francs en 1987. Durant l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,1 milliard de francs – dont 25 % (276 millions) réalisé par les filiales étrangères, – en légère diminution par rapport à 1987 (1,18 milliards de francs). Pour 1989, CISI prévoit une amélioration de la rentabilité entre 4,5 % et 5 %. Les prévisions pour 1989 évaluent le chiffre d'affaires consolidé à 1,15 milliard de francs avec un résultat net consolidé de 50 millions pour un effectif de 2 650 personnes.

● **Promodès : bénéfice en hausse de 41 %.** – Le bénéfice net, part du groupe, de l'entreprise de distribution Promodès (enseignes Continent, Champions, notamment), a atteint 212 millions de francs en 1988, en progression de 41 % par rapport à 1987, pour un chiffre d'affaires de 46,2 milliards de francs, en progression de 33,1 %. Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende net de 38 F par action, en progression de 8,6 % par rapport à 1987.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	485	Le gd livre du mois	....	340
Asystel	285	270	Loca Investissement	....	288
B.A.C.	332	330	Locamic	....	152
B. Demachy & Assoc.	520	525	Metallurg. Minière	....	190
B.I.C.M.	....	620	Mérologie Internat.	....	626
B.I.P.	....	805	Métrosservice	....	144
Boiron	525	540	M.M.B.M.	....	724
Bolloré Technologies	890	900	Molex	220	210
Boisset (Lyon)	268	270	Navale-Delmas	....	940
Câbles de Lyon	....	1677	Olivetti-Logabax	....	240
Calberson	....	808	Om. Gest.Fin.	....	300
Cardif	....	878	Pinault	450	468
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	385	P.F.A.S.A.	....	481
C.A.T.C.	131	131	Presbourg (C In & Fin)	....	99
C.D.M.E.	1283	1283	Présence Assurance	394	395
C. Equip. Elect.	....	338	Publicat. Filipacchi	....	593
C.E.G.I.D.	815	815	Razel	....	862
C.E.G.E.P.	....	233 50	Rémy & Associés	....	322 60
C.E.P.-Communication	1776	1788	St-Gobain Emballage	....	2190
C.G.I. Informatique	1300	1304	St-Honoré Matignon	....	231
Ciments d'Origny	....	580	S.C.G.P.M.	....	399
C.N.I.M.	....	510	Segin	399	399
Concept	330	332	Sélection Inv. (Lyon)	100 60	100 60
Conforama	....	825	S.E.P.	....	508
Creeks	....	339 80	S.E.P.R.	....	1669
Dafsa	....	134	Seribo	439	439
Dauphin	....	....	S.M.T.Goupil	....	359
Devanlay	1070	1085	Sodiaforg	725	726
Deville	....	598 d	Supra	....	230
Editions Belfond	....	97	TF 1	418 50	421
Elysées Investissem.	22 20	22 20	Unilog	....	195
Finacor	....	248	Union Financ. de Fr.	450	450
Gevonor	....	390	Viel et Cie	214	216
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	240			
Guintoli	....	630			
I.C.C.	....	225			
IDIA	....	261			
I.G.F.	91 50	90			
IM2	258	....			
Int. Metal Service	....	833			
La Commande Electro.	....	301			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 22 mars 1989

Nombre de contrats : 10 325.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	600	9	35	–	25
CGE	400	13	35	2,15	18
Elf-Aquitaine	440	14	34	–	13
Lafarge-Coppée	1 550	3	65	70	90
Michelin	182	10,50	21	–	8
Midi	1 500	24,50	–	19	–
Paribas	400	55	68	–	4,50
Peugeot	1 550	164	225	1	29,50
Saint-Gobain	600	1,50	26,50	28	–
Société générale	520	0,30	–	56	60
Thomson-CSF	200	35	38,50	0,50	4

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mars 1989
Nombre de contrats : 67 114.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89
Dernier	105,64	104,62	104,56
Précédent	105,38	104,38	104,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89
104	1,39	1,84	0,70	1,28

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3150 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en baisse le jeudi 23 mars dans la matinée, en raison de l'annonce d'une chute de 3,6 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis, et d'un courant d'achats de marks contre le dollar. Le billet vert à 6,3150 F contre 6,3325 F la veille à la clôture des transactions interbancaires. Les tensions étaient vives au sein du système monétaire européen où la couronne danoise chutait fortement, tandis que le mark se redressait contre le franc, à 3,3920.

FRANCFORT	22 mars	23 mars
Dollar (en DM)	1,8690	1,8635
TOKYO	**22 mars**	**23 mars**
Dollar (en yens)	131,40	130,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 mars) .... 8 1/2-8 5/8 %
New-York (21 mars) ... 10 3/4-11 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	21 mars	22 mars
Valeurs françaises	104,7	104,7
Valeurs étrangères	106,9	107,5
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	436,2	442,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 622,87	1 621,85
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	458,19	458,42

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 266,25	2 263,21

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 709,8	1 690,5
Mines d'or	194,7	194,3
Fonds d'Etat	88,10	88,19

TOKYO

	22 mars	23 mars
Nikkeï Dow Jones	31 443,24	31 588,66
Indice général	2 370,06	2 388,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	6,3220	6,3250	– 85	– 70	– 170	– 140	– 510	– 420
$ can.	5,3238	5,3353	– 152	– 122	– 384	– 261	– 932	– 820
Yen (100)	4,8407	4,8467	+ 113	+ 170	+ 325	+ 372	+ 990	+ 1103
DM	3,3922	3,3947	+ 64	+ 81	+ 134	+ 161	+ 370	+ 439
Florin	3,0062	3,0098	+ 48	+ 57	+ 100	+ 117	+ 297	+ 348
FB (100)	16,1234	16,1393	+ 30	+ 130	+ 101	+ 282	+ 556	+ 1000
FS	3,9121	3,9164	+ 91	+ 107	+ 189	+ 218	+ 579	+ 660
L (1 000)	4,6045	4,6101	– 145	– 118	– 290	– 249	– 839	– 744
£	10,9181	10,9296	– 393	– 342	– 773	– 684	– 1953	– 1737

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	9 15/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 9/16	10 11/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 5/8	6 3/4
Florin	6 1/4	6 3/4	6 1/2	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7
F.B. (100)	7 3/8	8 1/4	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 1/2
F.S.	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6
L (1 000)	11 1/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 1/2	12 3/4	13 1/8
£	12 3/8	12 5/8	12 13/16	12 15/16	12 13/16	12 15/16	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 22 MARS

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3855	C.N.E. 3% ★	3976	3820	3940	− 0 88
1051	B.N.P. T.P.	1051	1055	1055	+ 0 38
1205	C.C.F. T.P.	1200	1208	1208	+ 0 67
1126	Créd. Lyon. T.P.	1126	1126	1126	....
1665	Renault T.P.	1665	1667	1675	+ 0 60
1821	Rhone-Poul. T.P.	1821	1820	1820	− 0 05
1282	St-Gobain T.P.	1282	1290	1291	+ 0 70
1328	Thomson T.P.	1328	1330	1336	+ 0 60
590	Accor	603	600	600	− 0 50
570	Air Liquide	578	582	580	+ 0 35
2740	Alcatel ★	2849	2868	2870	+ 0 74
1970	Als. Superm.	1970	1996	1995	+ 1 27
310	A.L.S.P.I. ★	325	339 60	325	....
505	Alsthom ★	505	511	522	+ 3 37
2580	Arjom. Prioux★	2560	2551	2536	− 0 94
675	Aussedat-Rey★	675	....	....	....
870	Av. Entrepr. ★	872	875	893	+ 2 41
695	Av. Dassault ★	685	690	682	− 0 44
410	BAFIP ★	411	417	421	+ 2 43
305	Bail-Equipem.★	310	310	310	....
815	Bail Investiss.★	823	825	820	− 0 36
305	B.N.P. C.I. ★	316	315	314 10	− 0 60
525	Cie Bancaire ★	529	536	526	− 0 57
495	Bazar H.-V.★	489	495	494	+ 1 02
650	Béghin-Say ★	647	646	642	− 0 77
820	Berger (Mal)	819	821	821	+ 0 24
725	Bic ★	720	715	715	− 0 69
385	B.I.S. ★	385 10	387	393	+ 2 05
2950	Bongrain S.A. ★	2955	3060	2967	+ 0 41
565	Bouygues ★	574	578	575	+ 0 17
90	B.P. France ★	91	92 50	94 40	+ 3 74
660	B.S.N.★	672	678	670	− 0 30
640	Canal Plus★	640	652	650	+ 1 56
2560	Cap Gem. S.★	2609	2605	2620	+ 0 42
605	Carnaud ★	611	624	619	+ 1 31
3460	Carrefour★	3538	3549	3521	− 0 48
200	Casino★	202	205 10	205 30	+ 1 63
141	Casino A.D.P.★	140 80	142 80	142 80	+ 1 49
1000	Castor. Dub. L	1003	1003	1003	....
1150	C.C.M.C.	1150	1181	1181	+ 2 70
725	Cetelem★	746	746	743	− 0 40
420	Cerus ★	418	425	409	− 2 15
1870	C.F.A.O.★	1896	1901	1915	+ 1 06
405	C.G.E.	411	411	410 10	− 0 22
1410	C.G.I.P.★	1440	1445	1459	+ 1 32
1350	Chargeurs S.A.★	1385	1370	1386	+ 0 07
1280	Ciments franç.★	1317	1320	1313	− 0 30
520	Club Méditerr.★	522	540	531	+ 1 72
190	Codetel★	186 10	192	185 10	− 0 54
340	Cofimeg★	335	340	335 10	+ 0 03
710	Colas ★	719	734	729	+ 1 39
215	Cpt. Entrepr.★	222	222 50	220	− 0 90
890	Compt. Mod. ★	900	885	882	− 2
880	Créd. Foncier ★	900	890	889	− 1 22
470	C. F. Internat. ★	463	463	475	+ 2 59
205	C.C.F.★	208	210	210	+ 0 96
485	Cr. Lyon. (CI) ★	500	486 50	490 10	− 1 98
1040	Crédit Nat.★	1025	1080	1030	+ 0 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
570	C.S.E.E. ★	565	570	570	+ 0 88
425	Crouzet ★	439	432	435	− 0 91
3050	Damart S.A. ★	3060	3040	2965	− 3 10
1420	De Dietrich★	1430	1500	1468	+ 2 66
215	Dév. R.d.C. (Li)	215	220	220	+ 2 33
310	Dév. R. Sud-Est	319	321	320	+ 0 31
475	D.M.C.	482	482	475 10	− 1 43
330	Drouot Assur★	339	345	347	+ 2 36
3390	Docks France ★	3409	3465	3465	+ 1 64
820	Dumez ★	869	850	846	− 2 65
1000	Deménil Leblé	1000	1037	989	− 1 10
1580	Eaux (Gén.)★	1620	1620	1602	− 1 11
1780	Ecco ★	1800	1801	1825	+ 1 39
870	Electrofinanc. ★	865	870	873	+ 0 92
430	El. S. Dassault★	434	439 90	438	+ 0 92
450	Elf-Aquitaine	453	453	453	....
365	− (certific.)★	372	389	379	+ 1 88
1150	Epeda B.-F.	1160	1160	1169	+ 0 78
3200	Essilor★	3225	3275	3249	+ 0 74
1680	Essil. Int.(DP)★	1689	1650	1700	+ 0 65
335	Esso S.A.F. ★	339	345	341	+ 0 59
1550	Eurafrance★	1565	1585	1585	+ 1 28
1300	Eurocom ★	1290	1330	1325	+ 2 71
2470	Euromarché★	2460	2490	2475	+ 0 61
680	Europe nº 1 ★	691	700	699	+ 1 16
87	Eurotunnel ★	88 50	90	90 50	+ 2 26
1220	Exor ★	1205	1230	1257	+ 4 32
1180	Facom★	1228	1259	1220	− 0 65
1030	Fichet-Bauche★	1040	1070	1070	+ 2 88
205	Financel★	205	205	205	....
280	Fives-Lille★	259 90	264 90	268	+ 3 12
1600	Fromager. Bel★	1615	1635	1623	+ 0 50
1140	Gal. Lafayette★	1140	1140	1140	....
560	Gascogne★	558	571	571	+ 2 33
1600	Gaz et Eaux★	1635	1651	1640	+ 0 31
560	Géophysique★	570	573	580	+ 1 75
610	Gerland★	614	619	620	+ 0 98
3120	Groupe Cité★	3110	3130	3125	+ 0 48
1130	GTM-Entrep.★	1100	1130	1100	....
790	Guyenne-Gas.★	810	815	813	+ 0 37
315	Hachette ★	334	339	331	− 0 90
735	Havas ★	740	754	746	+ 0 81
550	Hénin (La)★	547	547	550	+ 0 55
1300	Hutchinson ★	1335	1355	1310	− 1 87
345	Imétal ★	359	365	360	+ 0 28
400	Im. Plaine-M.★	381 60	389	395	+ 3 51
245	Ingénico ★	248	255	252 10	+ 1 65
6150	Inst. Mérieux★	6120	6150	6110	− 0 16
520	Interbail★	519	519	517	− 0 39
1450	Intertechnique★	1443	1420	1449	+ 0 42
1110	J. Lefebvre★	1111	1132	1121	+ 0 90
970	Labinal ★	990	990	971	− 1 92
1650	Lab. Bellon★	1630	1610	1610	− 1 23
1450	Lafarge-Coppée	1490	1488	1482	− 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1330	Lebon ★	1340	1342	1281	− 4 40
3460	Legrand ★	3470	3540	3476	+ 0 17
2360	Legrand (DP) ★	2368	2398	2398	+ 1 27
1240	Leroy-Somer★	1240	1238	1230	− 0 81
685	Locabail Im.★	695	698	696	+ 0 14
445	Locafrance ★	448	450	435	− 2 90
800	Locindus★	800	809	805	+ 0 63
390	Luchaire★	399 50	405	402	+ 0 63
3810	L.V.M.H.★	3800	3820	3810	+ 0 26
1560	Lyonn. Eaux ★	1610	1625	1600	− 0 62
83	Mais. Phénix★	85 40	86 50	85	− 0 47
195	Majorette (Ly)★	191	198	195	+ 2 09
395	Mar. Wendel ★	400	391	417	+ 4 25
250	Matra ★	255	255	252	− 1 18
3940	Merlin-Gerin ★	4000	3995	3990	− 0 25
168	Metaleurop★	167 50	173	171	+ 2 09
186	Michelin	193	192 80	190 50	− 1 30
1520	Midi (Cie)	1512	1520	1508	− 0 26
195	Midl. Bk SA★	194 50	198 10	197	+ 1 29
410	Min Salaig (Ma)	412	412	412	....
118	Moulinex★	123	124	122	− 0 81
1080	Navig. Mixte ★	1074	1080	1083	+ 0 84
144	Nord-Est ★	142 50	145	146 50	+ 2 81
400	Nordon (Ny)	401	403	403	+ 0 50
520	Nouvelles Gal.★	530	535	518	− 2 26
830	Occid. (Gén.)★	810	829	825	+ 1 85
1300	Omn.F.Paris★	1310	1310	1340	+ 2 29
450	Olida-Caby ★	455	464	460	− 1 10
4100	Oréal (L')★	4200	4155	4175	− 0 60
450	Paribas	455	456	454 50	− 0 11
410	Paris-Réesc.★	419	417	410	− 2 15
1040	Pechelbronn ★	1100	1090	1094	− 0 55
425	Pechiney CIP★	423	435	419	− 0 95
405	Penhoet★	391	396	396	+ 1 28
1220	Pernod-Ricard★	1241	1237	1238	− 0 24
1670	Peugeot S.A.	1714	1728	1708	− 0 35
625	Poliet ★	625	635	625	....
1040	Présabail Sic.★	1046	1040	1040	− 0 57
656	Primagaz★	665	696	670	+ 0 75
565	Printemps★	563	570	571	+ 1 42
2710	Promodès★	2780	2720	2829	+ 1 76
690	Radiotechn. ★	680	697	690	+ 1 47
100	Raff. D. Total ★	95 65	99 90	103	+ 8 68
3150	Redoute (La) ★	3100	3100	3125	+ 0 81
550	R.-Poulenc CIP★	543	550	546	+ 0 55
300	Robur financ.	300	303	301 50	+ 0 50
1530	Roussel-Uclaf★	1505	1550	1550	+ 2 99
895	R.-Uclaf-CNI ★	895	900	895	....
3400	R. Impér. (Ly)	3400	3410	3430	+ 0 88
172	Sade	171 80	171 80	171 80	....
1460	Sagem ★	1480	1490	1490	+ 0 68
570	Saint-Gobain	571	571	568	− 0 53
1210	St-Louis ★	1220	1225	1225	+ 0 41
2110	Salomon	2110	2150	2100	− 0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
695	Salvepar	695	700	700	+ 0 72
770	Sanofi ★	779	782	779	....
700	S.A.T. ★	715	685	750	+ 4 90
275	Saul-Chât (B)★	275	272	282	+ 2 55
870	Saupiquet (Na)	871	869	869	− 0 23
715	Schneider ★	725	725	711	− 1 93
68	S.C.O.A.★	68 10	71 40	71	+ 4 26
725	S.C.R.E.G. ★	733	725	722	− 1 50
970	Seb ★	987	990	990	+ 0 30
425	Sefimeg ★	424	430	426 50	+ 0 59
1630	S.F.I.M.★	1650	1636	1640	− 0 61
194	S.G.E.★	192	199	194	+ 1 04
705	Silic★	706	715	725	+ 2 69
470	Simco	470	479	480	+ 2 13
1070	Sk. Rossignol★	1079	1089	1070	− 0 83
830	Sligos ★	840	840	859	+ 2 26
460	Société Génér.	467	465	470	+ 0 64
148	Sodecco	148	148 10	148 10	+ 0 07
176	Sodero (Na)	176	180	180	+ 2 27
3230	Sodexho ★	3226	3226	3300	+ 2 29
114	Sogenal (Ny)	114	114 50	114 50	+ 0 44
380	Sogerap★	384	383 70	388	+ 1 04
2310	Somm-Allib. ★	2406	2485	2450	+ 1 83
1630	Source Perrier★	1650	1663	1669	+ 1 15
760	Sovac ★	760	760	760	....
465	Spie-Batignol.★	471	482	475	+ 0 85
945	Strafor ★	970	960	968	− 0 21
295	Suez	302	305	304	+ 0 66
505	Synthelabo ★	507	516	510	+ 0 59
1010	Talcs Luzenac ★	1030	1040	1071	+ 3 98
4600	Tél. Elect.★	4600	4590	4590	− 0 22
225	Thomson-C.S.F.	232 50	233	235	+ 1 08
425	Total (CFP) ★	424 80	421 10	425	+ 0 05
92	− (certific.)★	92 70	92	92 80	+ 0 11
1090	T.R.T. ★	1120	1140	1150	+ 2 68
430	U.F.B.-Locab. ★	435	436	435	....
810	U.I.C. ★	813	826	826	+ 1 60
530	U.I.F. ★	525	520	550	+ 4 76
840	U.I.S.★	869	856	858	− 1 27
215	U.C.B. ★	215	215	213	− 0 93
700	Unibail★	715	720	725	+ 1 40
680	Valéo ★	710	705	691	− 2 68
315	Vallourec ★	323 50	325	318	− 1 70
350	Via Banque★	345	348	345	....
855	Elf-Gabon ★	848	865	856	+ 0 94
152	Amax Inc.	152	150 10	151 50	− 0 33
187	Amer. Express	187 60	191 80	191 80	+ 2 24
200	Amer. Teleph.	202	202	203	+ 0 50
131	Anglo Amer. C.	132 50	133 80	133 80	+ 0 98
465	Amgold	468	464	464	− 0 85
950	BASF (Akt)	954	980	970	+ 1 68
1000	Bayer	999	1000	992	− 0 70
93	Buffelsfont.	92 50	91 50	91 50	− 1 08
220	Chase Manh.	220	221 50	221 50	+ 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Echo Bay Mines	102 50	103	102 90	+ 0 38
90	De Beers	89 20	95 10	95 10	+ 6 61
1700	Deutsche Bank	1705	1700	1700	− 0 29
1020	Dresdner Bank	1025	1030	1025	....
65	Driefontein Cnl	64 40	64 60	64 60	+ 0 31
640	Du Pont-Nem.	640	640	640	....
290	Eastman Kodak	291	290 10	290 10	− 0 31
28	East Rand	27 50	27 85	27 60	+ 0 36
310	Electrolux	311 50	316	315 50	+ 1 28
426	Ericsson	423 50	426 50	426 50	+ 0 71
280	Exxon Corp.	281	281 50	281 50	+ 0 18
310	Ford Motors	310 50	313	311 50	+ 0 32
52	Freegold	52	53 10	53 60	+ 3 08
133	Gencor	131	133 50	133 50	+ 1 91
285	Gén. Electr.	284 50	286 60	286 50	+ 0 70
770	Gén. Belgique	770	770	770	....
525	Gen. Motors	524	523	523	− 0 19
156	Goldfields	156 50	156 10	156 30	− 0 13
60	GdMetropolitan	59 75	59 95	59 95	+ 0 33
40	Harmony	39 55	39 95	39 70	+ 0 38
76	Hitachi	75	73 80	73 60	− 1 87
1000	Hoechst Akt.	1005	1010	1006	+ 0 10
130	Imp. Chemical	129 60	131	131	+ 1 08
700	IBM	710	699	696	− 1 97
330	ITT	331 80	329	329	− 0 84
172	Ito-Yokado	172 10	173 20	174 10	+ 1 16
316	Mac Donald's	316	317	317	+ 0 32
116	Matsushita	116 20	117 50	117 50	+ 1 12
405	Merck	406	408	408	....
430	Minnesota M.	432	431	431	− 0 23
315	Mobil Corp.	313	316	316	+ 0 96
240	Morgan J.P.	240 50	242	242	+ 0 62
28000	Nestlé	28030	28100	28200	+ 0 61
995	Nixdorf	990	991	990	....
149	Norsk Hydro	149	151 10	151	+ 1 34
131	Ofsil	131 10	131 60	131 60	+ 0 38
2030	Petrofina	2022	2023	2033	+ 0 54
740	Philip Morris	741	746	749	+ 1 08
115	Philips	114 60	116 50	116	+ 1 22
87	Placer Dome	87 20	87 05	87 05	− 0 17
420	Quilmès	419 50	429 90	429 90	+ 2 48
375	Randfontein	374	385	384	+ 2 67
390	Royal Dutch	390	392 10	393	+ 0 77
56	Rio Tinto Zinc	55 90	56 30	56 30	+ 0 72
38	Saat. & Saatchi	36 05	35	35 80	− 0 69
50	St Helena Co	49 80	50 70	50 50	+ 1 41
235	Schlumberger	235	237	236 90	+ 0 81
43	Shell transp.	43 25	42 80	42 80	− 1 04
1780	Siemens A.G.	1780	1777	1788	+ 0 45
320	Sony	322	324	325 50	+ 1 09
49	Telefonica	49 10	49 30	49 50	+ 0 81
196	T.D.K.	195 10	194 30	194 30	− 0 41
56	Toshiba Corp.	56	55 40	55 45	− 0 98
385	Unilever	383	386 50	387	+ 1 04
275	Unit. Techn.	276	275 50	275 50	− 0 18
520	Vaal Reefs	518	530	532	+ 2 50
460	Volvo	458	464	464	+ 1 31
210	West Deep	208 50	218	215	+ 3 12
385	Xerox Corp.	383 20	392 50	392 50	+ 2 43
167	Yamanouchi	168	163 50	163	− 2 98
2 60	Zambia Corp.	2 61	2 66	2 67	+ 2 30

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 29	7 306
9,80 % 78/93	100 65	6 793
10,80 % 79/94	103 41	5 888
13,25 % 80/90	104 65	10 600
16,20 % 82/90	105 38	3 018
16 % juin 82	107 55	12 637
14,60 % fév. 83	108 40	1 160
13,40 % déc. 83	115 90	3 341
12,20 % oct. 84	108 91	5 515
11 % fév. 85	111 28	0 874
10,26 % mars 86	105 86	0 281
ORT 12,75 % 83	2012 60	..
OAT 10 % 2000	105 35	8 192
OAT 9,90 % 1997	106 20	2 685
OAT 9,80 % 1996	103 83	1 369
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 85	1 965
CNB Paribas	102 70	1 965
CNB Suez	102 75	1 965
CNI janv. 82	101 85	1 986
PTT 11,20% 85	107 95	3 231
CFF 10,30% 86	103 45	1 549
CNE 11,50% 85	106 60	8 280
CNT 9% 86	97 50	7 745
CRH 10,90% déc. 85	108 80	2 204
C.N.C.A. T.P.	....	107
C.G.E. 6% janv. 89-98	475	47 800
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 400

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1485
A.G.F. (St Cent.)	....	700
Applic. Hydraul.	....	743
Arbel	780	775
Astorg	....	227
Avenir Publicité	....	1150
Bain C. Monaco	314	310
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	395
Bienzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	270
Bénédictine	5810	....
Bon-Marché	....	715
B.T.P. (Compagnie)	....	109
Caff	701	695
Cambodge	....	580
C.A.M.E.	....	155
Carbone-Lorraine	810	806
Case-Poclain	....	43 60
C.E.G.Frig.	....	454
Centen. Blanzy	....	1631
Contrexé (Ny)	221 10	220 50
Corabati	....	181
Champex (Ny)	150	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	191
C.I. Maritime	....	700
Ciram (B)	1792	1720
Clause	....	907
Cofradel (Ly)	1130	1118
Cogifi	....	355
Comiphos	....	327
Cie Industrielle	....	3810
Comp. Lyon-Alem.	....	432 10
Concorde (La)	....	844
C.M.P.	....	17 50
Créd. Gén. Ind.	550	560
Cr. Universel (Cie)	....	604
Créditel	....	155
Daublay S.A.	....	610
Degremont	....	286
Delalande S.A.	....	1480
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	3351
Didot-Bottin	....	1081
Eaux Bass. Vichy	....	985
Eaux Vittel	2550	2550
E.C.I.A.	1880	1870
Electro-Banque	....	355
Elf-Antargaz	740	735
E.L.M. Leblanc	....	603
Enelli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	651
Europ. Accumul.	....	70 20
Europe Soules Indust.	....	....
Eternit	....	2800
Finalens	....	225
FIPP	....	380 10 o
Fnac	1285	1275
Foncière (Cie)	471	480
Fonc. Lyonnaise	....	505
Foncina	....	465
Forinter	....	....
Fougerolle	....	584
France I.A.R.D.	....	301
France (La)	....	8500
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	904
G.F.I.I.	....	296
Gaumont	....	574
Genefim	....	310
Gévelot	....	890
Gr. Fin. Constr.	....	382
Gds Moul. Paris	....	735
Groupe Victoire	....	874
G. Transp. Ind.	500	500
Imminvest	....	....
Immobail	....	417
Immobanque	....	716
Immob. Marseille	....	6500
Immofice	478	480
Invest. (Sté Cent.)	....	840
Jaeger	....	235 20
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	....	393
Lille-Bonnières	....	829
Loca-Expansion	....	262
Locafinancière	....	349
Locasel	....	480
Louis Vuitton	744	760
Louvre (Sté)	2285	2390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	1470	1470
Machines Bull	....	110
Magasins Uniprix	....	137
Magnant S.A.	....	93
Maritimes Part.	....	431
Métal Déployé	....	520
Mors	....	145
Navig. (Nat. de)	....	131 50
Nozal	....	383 90
Optorg	....	469
Oréal (L') C.I.	2200	2200
Origny-Desvroise	....	1147
Palais Nouveauté	....	738
Paluel Marmont	....	646
Parfinance	222 50	222 30
Paribas-CIP	....	360 10
Paris France	....	284
Paris-Orléans	....	206
Partenka	....	314
Patern. Ring. Div.	....	1320
Piper-Heidsieck	1745	....
P.L.M.	....	181 10
Porcher	....	560
Promodès	....	1196
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4050
Rochefortaise S.A.	....	780
Rochette	....	126 90
Rosario (Fin.)	629	590
Roudière	....	222 20
Rougier et Fils	....	320
Sacer	....	699
SAFAA	....	350
Safic-Alcan	....	910
SAFT	....	2315
Saga	....	205
Salins du Midi	....	470
Satam	....	88
Savoisienne (M)	215 10	216
SCAC	635	639
Senelle Maubeuge	....	391 10
S.E.P. (M)	187	184
Sicli	....	420
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	367 60
Siph (Plant. Hévéas)	....	370
Sofal financière	....	2115
Soficel	....	850
Sofio	....	....
Soficomi	....	710
S.O.F.I.P. (M)	214	....
Sofragi	....	1070
Sopagri	180	180
Soudure Autog.	....	612
Sovabail	....	640
Suez (Fin. de)-CIP	228	222
Sterni	....	....
Taittinger	....	3400
Testut-Aequitas	280	....
Tour Eiffel	....	380
Ufiner S.M.D.	....	695
Ugine A. Chat. Gueug.	....	362
U.A.P.	....	353 10
U.T.A.	....	2295
Vicat	....	2287

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Viniprix	....	1152
Virax	....	138 10
Waterman S.A.	....	....
Wonder	1470	1473
Brass. du Maroc	....	144 60

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	720
Akzo	430	....
Alcan Alum	192	192
Algemene Bank	124 20	....
American Brands	396	385
Am. Petrofina	450	445
Arbed	930	920
Asturienne Mines	180	175 20
Banco de Santander	356 50	358 50
Bco Pop Espanol	441	430 10
Banque Ottomane	2060	2100
B. Régl. Internat.	40000	38610
Br. Lambert	651	660
Canadian-Pacific	115 10	112
Chrysler corporation	161	....
CIR	24	....
Commerzbank	810	810
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	589	589
Gén. Belgique	770	770
Gevaert	1290	....
Glaxo	144 90	140 50
Goodyear	300	300
Grace and Co	183	201
GTE corporation	292	288
Honeywell Inc.	404	....
Johannesburg	900	....
Kubota	53 60	53 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	50 50	....
Mineral-Restourc.	82 50	78
Noranda	130	128 90
Olivetti	23 80	....
Pakhoed Holding	350	384
Pfizer Inc.	353	352 10 c
Procter Gamble	537	537
Ricoh Cy Ltd	53 10	53 10
Rolinco	298	291 50
Robeco	306	302 60
Rodamco	496	494
Saipem	12 10	13 30
Sema Group	31 90	32 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	442	444
Steel Cy of Can.	120 60	....
Tenneco	283	....
Thorn EMI	73 20	76
Toray indust. inc	45	....
Vieille Montagne	1889	1889
Wagons-Lits	1120	1174
West Rand	8 85	8 55
Whitman Corporation	194	195

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	348	....
Buitoni	1050	....
Calciphos	180	180
Chambourcy (M.)	978	978
Cochery	235	235
Cogenhor	89 70	95 90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	350	352
Gachot	64	62 50
Guy Degrenne	699	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	168	168
Marin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	28	27
Nicolas	875	900
Particip. Perrier	380	351 10
Pathé-Cinéma	320	....
Rorento N.V.	181 30	182 10
Sema-Metra	387 10	....
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	464 50	....
Sté Lecteurs du Monde	480	480
Uffinex	380	....
Union Brasseries	144	....

SICAV (sélection) 22/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	972 07	948 36
Actilion	228 92	222 70
Actions France	522 88	503 98
Actions sélectionnées	624 64	602 06
Aedificandi	618 28	595 93
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1118 38	1091 10
A.G.F. 5000	602 17	587 48
A.G.F. ECU	1102 13	1091 22
A.G.F. Foncier	109 91	107 23
A.G.F. Interfonds	446 16	435 28
A.G.F. Invest	122 27	119 29
A.G.F. OBLIG.	1114 85	1109 30
A.G.F. Sécurité	10884 81	10884 81
Agfimo	847 77	831 97
Altefi	220 19	212 23
A.L.T.O.	191 51	184 59
Ameri-Gan	5980 81	5614 14
America-Valor	703 06	685 91
Amplitude	595 93	578 57
Arbitrages court terme	5360 43	5345 08
Associc	1111 04	1111 04
Atout Futur	326 22	315 49
Aurecic	1468 51	1425 74
Avenir C.I.C.	106 71	103 60
Axa Europe	122 47	116 92
Axa Investissements	123 13	117 55
Axa Valeurs	116 18	110 91
Bred Associations	2475 37	2467 97
Capital Plus	1750 62	1750 62
Caeden-Pierre	30 12	28 82
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5256 48	5248 61
Compterotaire	114 13	110 81
Convertimmo	371 16	356 58
Credinter	516 74	501 69
Dacact-France	778 12	742 84
Drouot-Investiss.	1071 80	1023 20
Drouot-Sécurité	261 75	249 88
Drouot-Sélection	146 28	139 65
Ecuric	1105 12	1088 79
Ecureuil Monétaire	31803 04	31803 04
Ecureuil Privatisations	385 61	374 38
Ecureuil Trimestrial	2027 62	2007 54
Elicash	2089887	2089887
Energia	252 10	240 67
Epacic	2885 64	2885 64
Epacourt Sicav	4350 01	4339 16
Epargne Associations	25872 68	25833 93
Epargne-Capital	8248 01	8168 35
Epargne Court-Terme	516 75	516 75
Epargne Croissance	1564 16	1522 30
Epargne-Industr.	82 91	79 16
Epargne Inter	627 38	610 59
Epargne J	52459 70	52459 70
Epargne Long-Terme	183 96	179 04
Epargne Monde	1252 71	1219 18
Epargne Première	12165 37	12074 81
Epargne-Oblig.	203 54	198 09
Epargne-Ouest	1085 54	1056 49
Epargne-Unie	1284 84	1238 40
Epargne-Valeur	450 74	438 68
Epsilon	1155 93	1144 49
Eurocic Leaders	1033 89	1003 78
Eurodyn	1150 82	1112 86
Euro-Gan	5838 02	5574 24
Euro-Maif	28 62	28 23
Finord Placements	61870 81	61870 81
Finord Valorisation	14108 58	13831 95
Foncleau (div. par 10)	11436 59	11436 59
Foncival	246 80	239 03
France-Gan	7842 81	7582 44
France-Garantie	283 43	282 86
France-Index Sicav	100 23	97 31
France-Investiss.	421 43	402 32
France-Obligations	461 60	457 03
Francic	439 01	428 22
Francic Pierre	98 45	96 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1147 95	1114 51
Fructi-Associations	28 72	28 72
Fructi-Epargne	28 67	27 97
Fructicapi	33 12	32 63
Fructicourt	113991 75	113991 75
Fructidor	240 08	236 54
Fructifrance	862 50	841 46
Fructirama	27 56	26 89
Fructivar	4417 20	4406 18
Fructi ECU	583 16	574 54
Fructi-Première	11381 24	11213 04
Futurobilg	1150 71	1112 87
Gestilion	80587 93	80436 84
Gestion Associations	158 17	154 89
H.L.M. Monétaire	10371 89	10371 88
Horizon	1152 61	1119 04
Interepar	102778 67	99785 12
Interoblig.	12473 90	11994 13
Interselect France	475 76	461 90
Japacic	196 57	190 84
Jeune épargne	245 45	241 82
Laffitte-Amérique	234 03	223 42
Laffitte Europe	268 31	254 23
Laffitte-Expansion	288 71	275 62
Laffitte-France	337 58	322 27
Laffitte-Immobilière	250 89	239 51
Laffitte-Japon	407 96	389 46
Laffitte-Oblig.	144 16	137 62
Laffitte—Rend.	209 01	199 53
Laffitte-Tokyo	364 51	347 98
Latitude	5300 58	5292 64
Lion-Associations	11142 01	11142 01
Lion-Institutionnels	22554 85	22498 60
Lionplus	774 30	766 63
Lion Trésor	2135 23	2114 09
Livret Bourse Investis.	499 36	484 82
Livret portefeuille	704 34	683 83
Méditerranée	181 46	173 23
Mondiale Investissem.	443 43	423 32
Monecic	5780 87	5780 87
Monedan	54140 36	54140 36
Moné J.	54623 80	54623 80
Morgan court terme	14820 92	14820 92
Mutualité Dépôts	10262 83	10242 45
Mutuelle Unie Sél.	148 62	142 84
Natio-Epargne	14435 99	14293 06
Natio-Epargne Trésor	6513 49	6500 49
Natio-Court terme	211082	211082
Natio.-Inter.	1249 73	1216 28
Natio-Obligations	537 69	523 29
Natio-Patrimoine	1417 22	1379 29
Natio-Placements	63418 06	63418 06
Natio-Revenus	1044 74	1034 40
Natio-Sécurité	11416 75	11416 75
Natio-Valeurs	778 29	757 46
Nippon-Gan	6252 39	5968 87
Nord-Sud Développ.	1232 90	1230 44
Normadir	12630 41	12382 75
Obli Associations	127 40	126 14
Oblicic Mondial	9027	8693 60
Oblicic Régions	1086 73	1070 67
Obligations Convert.	416 13	405 98
Oblig. toutes catég.	181 15	156 08
Oblilion	1084 79	1054 25
Oblisécurité	10314 75	10314 75
Optimavalor	231 21	225 57
Oraction	1258 29	1214 98
Orvalor	5627 31	5423 91
Paribas Croissance	625 61	600 30
Paribas Epargne	16601 80	16588 66
Paribas Obligations	954 17	940 07
Paribas Opportunités	120 27	116 77
Paribas Patrimoine	551 34	528 86
Paribas Revenu	92 89	91 87
Parnasse-Valor	......	......
Patrimoine Retraite	178 65	175 15
Pervalor	633 04	614 60

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Phenix Placements	262 89	261 58
Pierre Investiss.	720 24	687 58
Placement A	1069 05	1069 05
Placement crt-terme	74238 08	74238 08
Placement J	57706 44	57706 44
Placement Premier	55717 94	55717 94
Plénitude	116 93	113 80
Première Obligations	11101 01	11089 92
Prévoyance Ecureuil	114 08	111 03
Priv'Association	22157 12	22157 12
Quartz	121 38	118 39
Quatre-quarts Retraite	1 10	1 07
Rentacic	164 21	161 78
Revenus Trimestriels	5438 10	5384 26
Revenu Vert	1175 06	1157 69
St-Honoré Bio-aliment.	853 51	814 81
St-Honoré Global	268 50	258 32
St-Honoré Matignon Pl.	205 70	196 37
St-Honoré Pacifique	587 58	560 94
St-Honoré P.M.E.	484 73	482 75
St-Honoré Réel	12123 21	12074 91
St-Honoré Services	491 25	472 36
St-Honoré Technol.	799 29	763 05
St-Honoré Valor	12573 16	12573 16
Sécuricic	5894 80	5889 11
Sécuri Taux	10588 78	10588 78
Sélection Croissance	549 94	533 92c
Sicaeden (Caeden BP)	714 76	704 20
Sicav-Associations	1476 75	1474 54
S.F.I. fr. et étr.	681 85	661 80
Sicav 5000	391 63	381 15
S.I.G.	810 10	773 01
Silvafrance	612 08	595 68
Slivam	439 62	427 85
Silvarente	217 83	216 57
Slvinter	430 26	418 74
S.N.I.	1236 26	1200 25
Sogepargne	353 97	341 18
Sogever	1093 88	1044 28
Sogister	1410 77	1346 80
Soleil Investissement	519 42	495 87
Stratégie Actions	1119 30	1076 25
Stratégie Rendement	1129 46	1059 90
Technocic	1151 66	1118 14
Techno-Gan	6265 40	5981 29
Transcontinents	82 98	81 35
Trésor Réel	10787 13	10787 13
Talion	5209 87	5158 29
U.A.P. Investiss.	446 97	430 81
U.A.P. moyen terme	108 80	104 87
Uni-Associations	111 61	111 61
Unifrance	538 20	518 75
Unifoncier	1274 60	1228 53
Uni-Garantie	1303 61	1278 02
Uni-Régions	2925 53	2819 79
Univerte	2382 83	2314 15
Univer	183 99	183 99
Univers-Actions	1208 31	1168 58
Univers-Obligations	1848 43	1584 23
Valorem	557 33	543 74
Valorg	1598 34	1596 74
Valrad	42531 77	42510 51
Vealam	22185 76	22143 58◆

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 351	6 351	6 130	6 530
ECU	7 054	7 058	....	....
Allemagne (100 DM)	338 650	338 890	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 174	16 171	15 620	16 620
Pays Bas (100 fl.)	300 190	300 250	290 500	310 500
Danemark (100 krd)	86 750	86 830	83 500	90 500
Norvège (100 k)	93 290	93 390	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 890	10 919	10 575	11 275
Grèce (100 drachmes)	4 027	4 028	3 700	4 500
Italie (1 000 lires)	4 621	4 618	4 450	4 950
Suisse (100 fr.)	392 280	389 800	379	401
Suède (100 krs)	99 360	99 410	95 250	102 250
Autriche (100 sch)	48 150	48 140	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 442	5 440	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	4 112	4 112	3 850	4 550
Canada ($ can 1)	5 321	5 340	5 125	5 525
Japon (100 yens)	4 825	4 829	4 670	4 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/3
Or fin (kilo en barre)	80500	80400
Or fin (en lingot)	80700	80250
Pièce française (20 fr)	461	461
Pièce française (10 fr)	368	.....
Pièce suisse (20 fr)	485	474
Pièce latine (20 fr)	463	463
Souverain	587	583
Pièce de 20 dollars	2780	2760
Pièce de 10 dollars	1420	1380
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3000	3000
Pièce de 10 florins	484	484
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3 La « cinquième province » sud-africaine avant le saut dans l'inconnu.
4 Pakistan : M^me Bhutto conclut une trêve avec l'opposition.
6 URSS : manifestation en faveur de M. Boris Eltsine.
15 L'affaire Rushdie.

POLITIQUE
16 Fragile détente en Corse.
17 La préparation des élections européennes.
18 Le communiqué du conseil des ministres.
– Le bureau exécutif du PS : critiques contre le projet de plan.

SOCIÉTÉ
28 Les effets pervers de la loi d'amnistie.
29 La convention sur les exportations des déchets dangereux.
2 DÉBATS : « Des idées pour l'école », par Alain Touraine ; « M. Shamir et les intellectuels », par Zeev Sternhell.

CULTURE
31 Le plan quinquennal pour les Musées de France.
– Wim Wenders filme *Yamamoto.*
32 *La Traviata* à Montpellier.
– COMMUNICATION : le problème du financement de l'audiovisuel.

ÉCONOMIE
38 Heurs et malheurs de M. De Benedetti.
39 Un entretien avec René Thomas, président de la BNP.
40 Hausse de 2 % à 2,5 % des salaires chez Renault en 1989.
41-42 Avis et marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 34
Loto, Loterie 36
Campus 36
Carnet 30
Météorologie 35
Bulletin d'enneigement 35
Mots croisés 36
Radio-télévision 35
Spectacles 33

TÉLÉMATIQUE
● *Réservez vos séjours à la montagne* .... SEJOUR
● *Elections municipales : les résultats complets, les réactions, les commentaires de la rédaction du* Monde ... ELEC
● *Chaque matin le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● *L'actualité 24 heures sur 24* .... AFP
3615 tapez LM

L'analyse des élections municipales

La direction du PCF persiste à défendre la théorie du « redressement »

« Il est évident que des élections comme celles-là permettent de trouver des éléments pour démontrer tout ce qu'on veut. » Cette observation est faite, en privé, par un dirigeant du Parti communiste à propos de la consultation municipale et du bilan qui en est tiré par les amis de M. Georges Marchais. A l'évidence, elle s'oppose à la thèse du *« maintien »* des forces du PCF qui serait obtenu grâce au *« redressement »* du nombre de suffrages communistes. Une théorie que la direction du PCF développe en alignant les résultats des scrutins des derniers mois : présidentiel (6,76 %), législatives (11,31 %), cantonales (13,39 %). Sans parler des « partielles » qui ont une véritable fonction d'anabolisant électoral.

Ces différentes consultations sont difficilement comparables et la direction avait, elle-même souligné que l'élection présidentielle est si particulière pour le PCF qu'on ne peut précisément pas la comparer aux autres. Les dernière législatives avaient été analysées par le secrétaire général, non seulement comme une progressioin par rapport au score de M. André Lajoinie, mais également comme un redressement par rapport à l'élection comparable de 1986.

Le PCF venait de gagner vingt-cinq mille vois et 1,7 point en pourcentage. La thèse du *« redressement »* voyait ainsi le jour après celles qui avaient contrarié le plein épanouissement du parti : le *« vote utile »*, le *« glissement à droite »*, le *« complot anticommuniste »* et les scrutins antidémocratiques.

Les élections cantonales de septembre avaient quelque peu écorné cette thèse toujours affirmé par la direction : *le score de 1988 était* inférieur à celui directement comparable de 1982. Les municipales sont placées, dans le discours du groupe dirigeant, sous le même sceau du *« redressement »* confirmé, alors que tout parallèle avec le scrutin identique de 1983 paraît bien hasardeux.

Cela n'empêche pas la direction de poursuivre sur sa lancée en comparant le résultat du premier tour dans certaines villes où le PCF était en « primaire » avec le PS avec le premier tour des... législatives. Comme si le résultat final qui doit tout de même bien avoir une signification politique dans la société française n'avait pas à être pris en compte. Pourtant le PCF perd quinze des quatre-vingt-deux villes de plus de vingt mille habitants qu'il détenait depuis 1983, il voit disparaître plusieurs milliers de conseillers municipaux, il devient totalement absent dans de grandes municipalités, il est désormais hors jeu dans certains départements où il avait encore, récemment, de l'influence (Somme, Vaucluse).

M. Marchais, chef de file ou pas ?

Face à ce bilan, la direction s'accroche au « redressement » car c'est le seul argument qui lui reste à l'approche d'une autre consultation difficile pour elle : les européennes. Le scrutin de 1989 pourra être mis en regard de celui de 1984, alors même que le vote en faveur du Front national a montré sa persistance aux municipales et que, surtout, le vote au profit des Verts a fait une percée significative. Ces deux facteurs sont inquiétants pour le PCF. Le vote nationaliste de refus de l'Europe, tel qu'il va être développé par M. Jean-Marie Le Pen, est un sérieux handicap pour M. Marchais. Les deux hommes conduisaient respectivement, les listes du FN et du PCF qui avaient réalisé le même score en 1984. Le vote écologiste peut faire office de vote «refuge» dans une partie de l'électorat communiste comme ce fut, déjà, le cas en Lorraine en 1979. La direction du parti est probablement consciente de ce double danger qui pourrait se répercuter dangereusement sur le résultat de la liste communiste.

L'échéance européenne sera au centre de la prochaine réunion du comité central (*le Monde* du 22 mars) qui se déroulera les 29 et 30 mars. Le secrétaire général présentera un rapport concernant *« les enseignements des élections municipales et l'activité du Parti »*, et les membres du « parlement communiste » prendront connaissance de la liste des quatre-vingt-un noms pressentis par l'équipe de M. Marchais pour figurer sur la liste européenne. La question est de savoir si le député du Val-de-Marne sera lui-même chef de file d'une liste qui se devrait de confirmer le *« redressement »* du PCF. Peut-être laisera-t-il ce soin à un autre député communiste.

Plusieurs solutions sont envisageables. Parmi celles-ci, la candidature de M. Jean-Claude Gayssot n'est pas à écarter. Potentiellement «numéro deux» du PCF, l'ancien responsable cégétiste a maintenu le patrimoine municipal communiste dans son département de la Seine-Saint-Denis, à l'exception de la ville moyenne de Dugny. Et concernant le maintien de la liste du PCF face à celle du PS à Noisy-le-Grand aux municipales, qui avait été évoqué dans nos éditions du 22 mars, M. Gayssot a jugé utile de nous faire savoir qu'il avait proposé *« avant le premier tour l'union et la tête de liste au PS »*, ce dernier ayant refusé, selon le dirigeant communiste, car il ne tolérait pas *« un Goutmann sur la liste ! »*

M. Emmanuel Goutmann est l'époux de M^me Marie-Thérèse Goutmann, ancien maire de Noisy-le-Grand, invalidée après les élections de 1983 pour fraudes électorales.

OLIVIER BIFFAUD.

Une journée de grève des infirmières

Le jeudi 23 mars devait être une journée test pour la coordination des infirmières, qui avait lancé un mot d'ordre de grève d'une journée nationale et a organisé une manifestation à 11 heures devant le ministère de la santé. Le malaise dans les hôpitaux s'est accru ces derniers temps au vu de la rapidité avec laquelle le conflit des médecins hospitaliers s'est réglé alors que les infirmières avaient dû mener plusieurs semaines d'action avant de se faire entendre. *« A moitié entendre »*, *précisent-elles, car elles continuent* à réclamer un véritable statut qui reconnaisse leur place particulière dans l'équipe soignante, de meilleures conditions de travail et une garantie sur le maintien d'études de haut niveau pour résister face au défi européen.

Cette amertume les poussera-t-elle à se mobiliser à nouveau ? La coordination elle-même s'interroge, ce qui explique qu'elle ait choisi une entrée progressive dans l'action. C'est ainsi qu'elle a préféré pour le 23 mars de manifestations locales ou les régionales devant les DDASS ou DRASS (direction départementale ou régionale, de l'action sanitaire et sociale) à une manifestation nationale. Le point culminant du mouvement des infirmières est prévu pour les 16 et 17 avril avec des états généraux à Paris.

La journée du 23 devait également permettre de savoir si les infirmières sont prêtes à s'associer à d'autres catégories professionnelles.

Outre les infirmières (du public, du privé, les libérales, les enseignantes et les infirmières de psychiatrie) d'autres personnels de la santé étaient en effet en grève le 23 mars. Les sages-femmes qui ont continué leur mouvement commencé le 21 mars réclament qu'on reconnaisse leur métier en tant que *« profession médicale à compétence limitée »* tout comme les pharmaciens, en raison de leur niveau d'études et des responsabilités qui leur incombent (actes médicaux simples). Les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les aides-soignants et les agents hospitaliers ainsi que les médico-techniques, également en grève, participaient à la manifestation. Ce même jour devait se *réunir* le Conseil supérieur de la fonction hospitalière afin d'examiner seize projets concernant notamment les sages-femmes, les personnels médico-techniques et les agents de services hospitaliers.

Ch. Ch.

Sur le vif

Je vais être virée !

Moi, il y a un truc que je supporte pas, c'est de me faire engueuler devant le monde. J'aime pas non plus, mais alors pas du tout, qu'à l'inverse on prenne la tête de quelqu'un devant moi. Les chefs, eux, ils adorent ça. je sais de quoi je parle, je bosse pas qu'ici, et des chefs j'en ai des tas. Ils ont une remarque à vous faire, mettons, ils se la gardent bien précieusement, enveloppée dans du papier de soie, ils guettent le moment où vous êtes entouré de collègues ou de clients, et ils vous foncent dessus en glapissant : Qui m'a foutu une empotée pareille ! Regardez-moi un peu ce ticket de caisse, c'est un 3 ou un 9, ça, hein ? Ou alors : Ouais, c'est plus possible, ces crottes que tu déposes dans ton petit coin à la sortie du journal. Ça fait pas propre. Va te soulager ailleurs. Ou encore : T'as pas bientôt fini de jouer les essuie-glaces au lieu de parler dans le micro ? Tes conneries, tu les gardes pour lui, OK ?

Pourquoi je vous raconte ça, aujourd'hui ? Ben, à cause de Lucienne, une ouvrière mécanicienne dans les Côtes-du-Nord. Je la connais pas, mais bon, là, c'est ma sœur, ma copine. Elle était assise bien tranquille à sa machine. Le patron se pointe, se *plante devant sa voisine,* lui passe un savon tonitruant, et quitte l'atelier. Qu'est-ce que vous auriez dit à sa place ? Il nous emmmerde, celui-là ? Ça va de soi. Faut quand même se montrer solidaire. Là-dessus, la fille du boss – oui, il lui a donné un job dans l'entreprise, son papa, – s'approche de Lucienne et aboie : *« S'il te fait chier, t'as qu'à prendre la porte ! »*

Elle y prête pas attention, Lucienne. On passe notre vie à ça, nous autres, à débiner nos chefs, ces sales cons, ces pauvres mecs. Faut bien se défouler un peu. N'empêche, quarante-huit heures après, lettre recommandée. Elle est virée. Les prud'hommes trouvent ça normal. Et la cour d'appel de Rennes itou : le fait de proférer des propos grossiers et injurieux, je cite, à l'égard de l'employeur, *même en dehors de sa présence,* remet en cause son autorité.

Ce matin, à la conférence, ils étaient tout contents de cet arrêt, mes chefs : Tiens, c'est un bon sujet pour toi. Ça t'apprendra à dire du mal de nous derrière notre dos. Ça, c'est un peu fort ! Derrière leur dos, bien obligée ! S'ils me mettaient en première page, je le leur dirais au nez.

CLAUDE SARRAUTE.

Le pape ne souhaite pas recevoir Mgr Gaillot

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, auteur de prises de position contestataires dans l'Eglise catholique (en faveur, par exemple, de l'ordination d'hommes mariés et des préservatifs contre le sida), a publié, mercredi 23 mars, un communiqué indiquant que le pape avait refusé de le recevoir : *« J'avais demandé à le rencontrer,* dit-il, *pour m'expliquer sur mes différentes interventions et manifester ma communion avec l'évêque de Rome. Le nonce apostolique à Paris m'a transmis la réponse : elle est négative. »*

« Je regrette, ajoute Mgr Gaillot, *que l'entrevue souhaitée ne soit pas accordée, et qu'un évêque qui en fait la demande ne puisse pas être reçu par le pape. »* Dans ces conditions, l'évêque d'Evreux, qui avait aussi souhaité rencontrer au Vatican des préfets de congrégation comme les cardinaux Gantin (Evêques) et Ratzinger (Doctrine de la foi), a décidé de renoncer à tout déplacement à Rome.

Retour à l'heure d'été dimanche prochain

Le retour à l'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars et fera, à 2 heures, avancer les pendules d'une heure. L'heure d'été s'appliquera jusqu'au 24 septembre.

Comme chaque année, partisans et adversaires du changement d'heure font valoir leurs arguments. Les uns, pouvoirs publics en tête, rappellent que cette pratique permet d'économiser annuellement 1 350 millions de kWh. Les autres soutiennent que le changement d'heure perturbe les rythmes biologiques des enfants et des personnes âgées.

Devant les polémiques provoquées par la « double heure d'été » française – la plupart des pays européens n'ont qu'une heure d'avance sur le soleil – la Commission européenne vient de demander une étude à un institut anglais. Au vu de ces résultats, elle pourrait décider du retour à une même heure légale toute l'année en Europe.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 mars

Morosité

A la veille d'une longue fermeture de quatre jours débutant jeudi soir, la tendance était à la morosité durant les premiers échanges de la matinée. L'indicateur instantané s'appréciait de 0,26 % dans un marché inactif. Parmi les plus fortes hausses figuraient la SCOA (+ 6,3 %), le Printemps (+ 4,3 %) et Bongrain (+ 3,9 %). En baisse, on notait l'OFP (– 2,9 %) et l'UIF (– 2,9 %).

● **Enquête au Japon sur la noyade de 120 « boat-people ».** – Le Japon a ouvert, jeudi 23 mars, une enquête sur une information de la chaîne de télévision NHK faisant état de la noyade accidentelle de *cent vingt* « boat-people » vietnamiens, dont le bateau aurait été éperonné par un superpétrolier japonais. Dans une interview à NHK, un rescapé de la catastrophe a affirmé que plus de cent cinquante réfugiés se trouvaient à bord d'un bateau de bois de 9 mètres de long lorsque le pétrolier *Nissei Maru* l'a heurté en mer de Chine le 8 mars. Ce témoignage a été confirmé par un autre réfugié interviewé par l'agence Kyodo. – *(Reuter.)*

Quand la police française s'en prend au fils de Iouli Daniel...

L'esprit bureaucratique serait-il universel ? Le Soviétique Alexandre Daniel le pense sans doute après sa mésaventure dans le train Amsterdam-Paris, quelque part sur la frontière, puis dans un commissariat parisien, durant la nuit du lundi 20 au mardi 21 mars. Alexandre Daniel, qui approche de la quarantaine, est le fils de poète Iouli Daniel, décédé à Moscou le 30 décembre 1988, et de sa première épouse, Larissa Bogoraz. L'histoire de son père – jugé en 1966 avec l'écrivain André Siniavski et condamné à cinq ans de travaux forcés pour propagande et agitation antisoviétiques – l'a conduit à être l'un des animateurs du mouvement Mémorial, qui milite pour la réhabilitation des victimes du stalinisme.

C'est à ce titre qu'Alexandre Daniel devait donner, mardi 21 mars, une conférence à l'Institut du monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale (IMSECO) à Paris. Invité avec sa mère depuis un mois en France, où ils ont retrouvé André et Macha Siniavski, qui y résident depuis quinze ans, il possède un visa de séjour en règle. Un visa à « entrées multiples », c'est-à-dire mentionnant les aéroports et postes-frontières par lesquels il peut entrer sur le territoire français.

Or, le 21 mars, Alexandre Daniel n'a pu discourir sur *« l'histoire de la création de Mémorial et sa situation actuelle ».* A cause d'un implacable zèle policier... français.

La veille, en effet, il rentrait par le train d'Amsterdam, où il était allé prendre des contacts pour *Mémorial. Hélas ! son train* ne passait pas par Jeumont (Nord), le seul poste-frontière franco-belge indiqué sur son visa ! Aussi deux policiers de la police de l'air et des frontières (PAF) trouvèrent-ils sa situation éminemment suspecte. Il eut donc droit, un temps, à des menottes, puis, le train étant direct jusqu'à Paris, fut emmené sous escorte jusqu'à la gare du Nord. De là, il fut conduit dans un commissariat, où il fut placé en garde à vue pendant une nuit.

Le lendemain matin, mardi 21 mars, il fut refoulé à bord d'un train, direction Bruxelles. Sans explications. Sans pouvoir téléphoner aux Siniavski pour qu'ils préviennent sa mère. Les mésaventures d'Alexandre Daniel se sont finalement terminées mardi soir lorsqu'il a pu enfin revenir en France.

A la préfecture de police de Paris et au ministère de l'intérieur, on assure tomber des nues.

E. P.

A nos lecteurs

A la suite de mouvements de grève aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne, la distribution de notre magazine *Terre d'été* a été perturbée. Nous prions nos lecteurs de la banlieue parisienne et de la province de bien vouloir nous en excuser. Ils trouveront ce magazine, dans les jours prochains, avec *le Monde.*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
Sans visa

EN BREF

● **M. Mitterrand à Strasbourg le 5 mai.** – M. François Mitterrand se rendra à Strasbourg le 5 mai pour le 40^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Il s'adressera à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avant de présider la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau Palais des droits de l'homme. Les ministres des affaires étrangères de tous les Etats membres et les présidents des Parlements nationaux seront présents. Cette date sera également marquée par l'adhésion officielle de la Finlande comme vingtroisième membre du Conseil de l'Europe.

● **Grève chez Renault-agriculture au Mans.** – Quarante et un salariés de la chaîne de montage des tracteurs à l'usine Renault du Mans (Sarthe) continuent la grève depuis le 6 mars. Appuyés par la CGT et la CFDT, ils réclament une prime d'astreinte de 250 F par mois et un reclassement. Des discussions *sont en cours avec la direction :* celle-ci propose une organisation du travail permettant une polyvalence et une requalification, avec une prime d'attente de 150 F par mois à compter du 1^er juillet, ainsi qu'une prime de 200 F au 31 mai si la perte de production *entraînée par le blocage* de la chaîne (quatre cent trente-six tracteurs au soir du 22 mars) était résorbée avant cette date.

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1989 a été tiré à 557 515 exemplaires

l'Organiseur II
Tout. Dans votre poche.
Pour 990 F HT (1174 F TTC)*
Répertoire électronique
Agenda
Horloge-calendrier
Calculatrice
Programmable
Et si facile d'emploi !

Un produit PSION
Importateur Aware
Tél. : 45.23.21.12

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

DUCAL
SPECIALISTE DU CONVERTIBLE
Robuste et peu encombrant
1 ou 2 places
(literie 0,65 – 0,80 – 1,20 et 1,40)
Grand choix en exposition
CAPÉLOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL 43 57 46 35+ METRO PARMENTIER

A B C D E F G

هكذا من الأصل